

1986



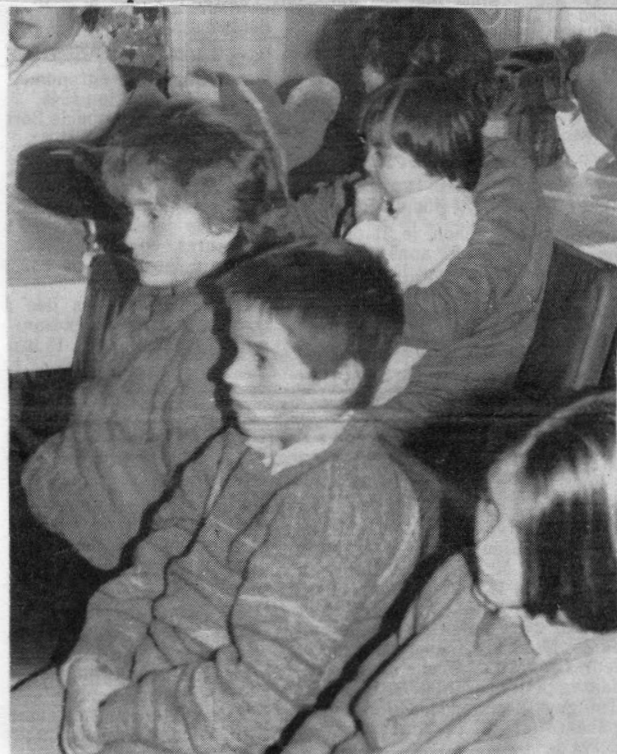
Noëls tous azimuts



L'entrée du repas est soulignée par une aubade



Le Père Noël fait une entrée spectaculaire à la mairie



La taille du cadeau ne gêne pas l'expression de la joie (Clichés « Sud-Ouest »)

L'après-midi du 21 décembre a été consacré à l'arbre de Noël des enfants du personnel de la maison de retraite assorti de la projection d'un dessin animé complet et d'un goûter fort convenablement garni. Le Père Noël s'est attaché à vérifier soigneusement les qualités de chacun des candidats avant de remettre le cadeau de circonstance.

Dans le même moment, les conseillers municipaux ont apporté à domicile des boîtes de chocolats aux personnes âgées de plus de 65 ans n'ayant pu participer au repas du troisième âge : environ 220 paquets ont été ainsi distribués par contact direct avec les intéressés.

Le lendemain 22 décembre les conseillers ont complété leur devoir de solidarité au nom des Macariens, en rendant visite aux pensionnaires de la maison de retraite. Chacun a reçu un colis agrémenté de friandises, chaque chambre avait été au préalable dotée en sapin de Noël et puis le ténor de l'équipe municipale a poussé la chansonnette à l'entrée du repas. Ajoutons que le 5 janvier, l'école de musique et la section théâtre du Prieuré offriront un spectacle à l'occasion du jour des Rois.

Enfin, l'après-midi, le Père Noël était à nouveau dans nos murs, pour, à la mairie récompenser les enfants des sapeurs-pompiers volontaires. Là aussi cadeaux et goûter formaient un tout inséparable et les projections assurées par Michel Vidal ravirent l'ensemble de l'assistance.

Noël, à Saint-Macaire, comme ailleurs, reste une fête solidement ancrée au bénéfice du premier et du troisième âge.

L'arbre de Noël des pompiers



Pendant que les « grands » trinquent...



... les petits collationnent

Dimanche 22 décembre, les pompiers et leurs familles accueillent le Père Noël dans la grande salle de la mairie de Saint-Macaire. Après-midi consacré bien entendu aux enfants gâtés par le Père Noël qui leur distribua de magnifiques cadeaux et par Michel Vidal qui prêta aimablement ses films. Une collation très appétissante attendait tout ce petit monde, tandis que les « grands » se réunissaient autour d'un apéritif très fortifiant.

Amis du Bas-Pian

Les Amis du Bas-Pian ont reçu d'excellentes nouvelles de la santé de leur sympathique doyen René Delaye, récemment opéré d'une affection, heureusement sans grande gravité.

Ils lui souhaitent une convalescence et une guérison les plus rapides possible.

Générosité

En cette fin d'année et, en l'espace d'une semaine, trois mariages ont été célébrés en l'hôtel de ville.

Tour à tour, ont échangé le oui traditionnel, Jean Dieulivol et Marie Carrier, Jean-Louis Capdeville et Sylviane Lacay; Philippe Pandolfo et Fabienne Mouchet.

Chaque fois, à l'issue de la cérémonie, une collecte a été organisée parmi l'assistance et le produit versé entre les mains de M. le maire.

Que tous soient remerciés pour leur générosité et que les époux trouvent ici avec nos félicitations, nos souhaits sincères de bonheur.

064951

Commune de SAINT-MACAIRE APPROBATION

DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Par délibération en date du 19 décembre 1985, le Conseil municipal a décidé d'approuver le plan d'occupation des sols sur le territoire de SAINT-MACAIRE.

Le dossier du P.O.S. approuvé est tenu à la disposition du public, à la mairie aux jours et aux heures d'ouverture et à la Préfecture.



Le Père Noël procède à la distribution des jouets en compagnie du chef de corps Robert Paratge et de M. Baillon (Photos J. Sanche,

VIE ASSOCIATIVE

Si c'est à une grande première que nous vous invitons dimanche, à la salle des fêtes, sachez que vous en serez les acteurs et que nous vous attendons nombreux ! Mais revenons au début... Au cœur des objectifs de notre association : le patrimoine, sa connaissance. Mais derrière cette notion centrale ne se trouvent pas que les « vieilles pierres » ou le patrimoine bâti. Le legs dont nous avons hérité comporte bien des facettes et c'est tout le mode de vie, de pensée, de travail de ceux qui nous ont précédés dont il s'agit. Aller à la recherche de ce temps passé, loin d'être une démarche nostalgique,

peut permettre à chacun de nous de mieux affirmer son identité face à une culture « planétaire » qui parfois prend de savoureux aspects (depuis quarante ans que la télévision diffuse en moyenne un western par mois, nous connaissons mieux le mode de vie des cowboys du siècle dernier en Arizona que celui des bergers des Landes).

Bref, depuis notre rencontre autour de l'histoire locale consacrée à la tonnellerie, une idée faisait son chemin : pourquoi ne pas rassembler, en un lieu donné, où chacun — Macariens ou visiteurs — pourrait accéder, les différents témoignages encore préservés concernant l'artisanat local ? Instruments, produits, documents, photographies pouvant avoir trait à la tonnellerie bien sûr, mais aussi aux métiers de carrier, forgeron, maréchal-ferrant, sabotier... Confortés dans ce projet par les propositions spontanées de dons ou de prêts que nous ont faites ces derniers mois plusieurs de nos adhérents, nous lançons donc un appel à toutes les personnes susceptibles de nous aider dans cette tâche. Rendez-vous donc le dimanche 2 février à la salle des fêtes avec tout objet, témoignage écrit et même oral (les souvenirs seront recueillis sur magnétophone).

La prochaine étape consistera à trouver un lieu propre pour une installation définitive de ce musée qui, avec votre aide, pourrait voir le jour au printemps prochain.

SAINT-MACAIRE

A.S. MACARIENNE

Rencontres et convocations du week-end

Samedi 4 janvier. — Pupilles vont en challenge Ferrère, à Saint-Pierre-de-Mons. Départ du stade à 14 heures.

Poussins au repos, joueront en Coupe Nationale, le 18 janvier.

Cadets vont à Mazères, départ du stade à 14 h. Les convocations seront faites par J.-P. Lumale.

Minimes reçoivent dimanche matin Le Nizan. Rendez-vous au stade à 9 h 30 du matin. Les convocations seront faites par Jean-Loup Dutreuilh.

Juniors reçoivent Landiras, dimanche 5 janvier. Rendez-vous au stade à 14 h. Les convocations seront faites par Eric Massicard, autres responsables : MM. Delage, Belloc.

1 B va en Coupe des Présidents à Soullignac. Responsables : MM. Baluteau, Branlat, Leydet, Bortot. Départ du stade à 13 h 30.

Première va en Coupe du Sauternais à Podensac. Départ du stade à 13 h 30. Responsables : MM. Sanjosé, A. Fondeville, P. Fondeville, M. Chaine.

Les membres du bureau non cités, mais disponibles sont invités (ça fera plaisir) à être aux horaires de rendez-vous, pour une plus grande répartition parmi les équipes.

Informations. — En raison des indisponibilités pour divers motifs, les trois équipes : seniors, juniors seront formées au stade ce soir jeudi 2, à l'issue de l'entraînement. Et à ce sujet, il faut rappeler à messieurs les joueurs de ces catégories que les entraînements ont lieu tous les mardi et jeudi et bien pour tous. Un joueur sérieusement entraîné est indiscutable, par contre, un non entraîné est un discuteur, donc pas sérieux.

Avec la nouvelle année, espérons qu'un plus grand nombre de dirigeants s'intéressera de plus près à la vie du club, et si quelques bénévoles se sentent la vocation pour diriger, encadrer, servir l'A.S.M., qu'ils n'hésitent pas, il y a occupations pour tous et pour tous les rôles.

Ecole de football. — Importante notre école, mais pour quelques-uns, un peu trop de laisser aller parents, c'est à vous que l'A.S.M. s'adresse, si vos

enfants vous n'arrivez pas à les convaincre à honorer leurs engagements, prévenez le responsable M. Barbé, car c'est vraiment dur, non seulement pour former les équipes, mais en plus au moment de partir qu'il y ait des défaillants, autant supprimer une formation plutôt que de compter le samedi, sur certains qui viennent en garderie le mercredi. Donc parents concernés prévenez-nous.

Réveillon. — Organisé par l'A.S.M. pour ses membres et sympathisants, fut un plein succès avec un excellent comportement de tous et une ambiance du tonnerre. Merci, mesdames, messieurs les participants, vous nous encouragez à recommencer l'année prochaine.

Mouvement Sauvegarde et Rénovation

Dimanche 2 février, coup d'envoi de l'opération : Pour un musée de l'artisanat local



Au temps des tonneliers (Photo « Sud-Ouest »)

Animation commerciale : les gagnants



Une charmante fillette procède au deuxième tirage en présence de M^{me} Nguyen Long, trésorière de l'A.C.P.L. (Photo J. Sanche)

L'A.C.P.L. a animé la ville durant la dernière quinzaine de décembre avec l'opération « Réservez vos achats à Saint-Macaire ». Les billets distribués par les commerçants à leurs clients ont permis à ceux-ci de gagner de nombreux lots lors des tirages des 24 et 31 décembre.

Numéros gagnants du premier tirage : 1071, 1077, 1108, 1110, 1115, 2270, 2302, 2366, 2905, 3362, 3384, 3509, 3624, 3704, 3842, 4041, 4105, 4273, 4746, 4783, 4937, le numéro gagnant le vélo étant le 2289.

Numéros gagnants du second tirage : 21, 39, 43, 72, 132, 161, 167, 544, 574, 808, 2083, 2407, 2411, 2544, 2565, 2934, 3270, 3286, 4137, 4354, 4634, 4838, 4852.

Le 4807 gagne le radio-cassette stéréo offert par l'A.C.P.L. avec la

participation de MM. Cazeau, De Marchi, Buffard, Mothes, Tonon, de la Laiterie des Arcades, des artisans du pays macarien et des professions libérales.

Les lots sont à retirer chez M^{me} Nguyen Long, pharmacie, allées des Tilleuls.

Le week-end du football 11/1

Samedi 11 janvier. — Poussins vont en plateau à Cabanac. Responsables : P. Lanzeray, M. de Marchi.

Pupilles, vont en plateau à Podensac. Responsables : M. F. Cluchet, M. Garlis. Départ des deux formations du stade à 14 heures.

Minimes, ne reprennent la compétition deuxième phase que le 18 janvier pour l'équipe B. L'équipe A ira à Portets, mais les minimes première année David et Jérôme Saint-Marc, Bruno Daubisse, Fabien Monjot, Grégoire Armand sont convoqués ce dimanche matin 12 janvier, à 8 h 30, au stade, en présélection minimes.

LA VOCATION DE SAINT-MACAIRE

► Parmi les quatre lauréats du concours « Pour le patrimoine vivant » lancé en 1985 pour la Fondation de France, figure le S.I.V.O.M. de Saint-Macaire. Ce concours récompense des opérations de réhabilitation de monuments historiques dans une perspective économique viable.

Le projet du S.I.V.O.M. de Saint-Macaire présenté par le président du contrat de pays, Jean La-

fourcade, concerne la réfection d'un bâtiment du XVI^e et XVII^e siècle situé à l'entrée de la cité médiévale. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une politique de développement des zones rurales. Cette maison réhabilitée servira à la fois de bureau d'accueil touristique et de salle de réunion mise à la disposition des associations locales.

Le jury de la Fondation

de France a été également sensible au fait que ces travaux servent de support à une action de formation des artisans du bâtiment, portant essentiellement sur les techniques de restauration du gros-œuvre. C'est un bâtiment attractif dont l'utilisation correspond à ses possibilités.

Le montant du prix de la Fondation de France est de 100 000 francs.

SAINT-MACAIRE 8/1

FOOTBALL/ A.S.M.

La victoire du courage

Pupilles. — En plateau A, Saint-Pierre-de-Mons A bat Castets B 3 à 2; Savignac ne s'étant pas déplacé, les nôtres n'ont fait qu'un match officiel sur les deux rencontres prévues.

Cadets. — Equipe A-Mazères, 3 à 3. Match de championnat en retard, calendrier à jour.

Minimes. — Equipe A-Le Nizan, 2 à 3.

Coupe du Saunernais. — Podensac, 2; A.S.M. A 4. La victoire du courage. Le malheur qui s'abat sur l'équipe s'arrêtera-t-il un jour ? Encore un joueur à l'hôpital. Tous les membres du club souhaitent un prompt rétablissement à Eric Daubisse. Malgré ce coup du

sort, menés 2 à 1 à cinq minutes de la fin, nos joueurs ont forcé le destin en marquant trois buts dans les quatre dernières minutes. Merci et bravo à eux pour cette réaction d'orgueil. Insistez et travaillez encore, les dieux du football finiront un jour par vous donner la récompense de vos efforts et de votre esprit d'équipe. La solidarité n'est pas une vaine réflexion dans notre groupe.

Juniors. — A.S.M., 5; Landiras, 0. Victoire logique, mais un peu chère face à de très bons adversaires. Arbitrage courageux de M. Duville, seul volontaire pour ce rôle ingrat.

Equipe B. — A.S.M., 4; Soullignac, 0 (Challenge des Présidents). Match et arbitrage des plus sympathiques devant une équipe exécutant davantage un formalité qu'une compétition.

Infirmierie. — Ce week-end nous apporte son lot quotidien de blessés : Eric Daubisse transporté à Pasteur, entorse au genou; Didier Garrelongue, transporté à Pasteur, traumatisme crânien; Azain, Mallié, radio et entorse à la cheville. Cela fait pas moins de cinq immobilisés par accidents à l'A.S.M.

Activités diverses. — Nos trois dirigeants Pierre Fondeville, Roger Chaîne et Bolek s'affairent à l'amélioration du foyer de l'A.S.H., à le rendre plus fonctionnel. Bientôt, les ballons et les maillots auront deux casiers.

Deuil. — Récemment, les dirigeants et joueurs Gilles et Claude Branlat ont perdu leur grand-père Gilbert Branlat. L'A.S.M. se joint à eux en cette douloureuse circonstance.

SAINT-MACAIRE 11/1

Echos de la Pétanque Macarienne

Vœux. — Le président et le bureau adressent à tous les licenciés de la Pétanque Macarienne leurs meilleurs vœux pour 1986 en espérant qu'elle leur apportera beaucoup de satisfaction dans leur activité sportive et dans leur vie personnelle.

Licences. — Les licenciés doivent rapporter leur licence 1985 (et une photo neuve si l'ancienne est mauvaise) accompagnée de la somme de 50 francs à Bernard Lacampagne pour l'élaboration de la licence 1986.

Pour les nouveaux, deux photos sont nécessaires. Pour les jeunes, pré-

64950

voir en plus une fiche d'état civil (individuelle).

Banquet. — Le banquet annuel aura lieu à Mazères le samedi 15 février. Les inscriptions seront prises jusqu'au 8 février dernier délai chez Bernard Lacampagne.

Concours à la bouteille. — Ils battent leur plein place Tourny les dimanches et jours de fête. Ils nous ont permis d'accueillir avec plaisir des amis de Saint-Pierre-d'Aurillac et de Langon. Ils continueront jusqu'à la fin février où la saison 86 commencera par le concours de solidarité.

SAINT-MACAIRE - Samedi 11 janvier - 21 H

SUPER-QUINE de l'A.S.M.

50 LOTS : Cuisse de bœuf - Canards gras - Jambons - Volailles - Couvertures, etc...

Après une agression

Le 31 décembre dernier, en fin d'après-midi, une personne âgée seule a été victime d'une agression sans effraction à son domicile. Elle s'est soldée par une neutralisation physique sans violence, puis une tentative d'extorsion de fonds sous la menace d'une arme. Le vol s'est heureusement limité à une somme très modique. C'est la première fois qu'un tel événement se produit à Saint-Macaire. La gendarmerie poursuit activement la recherche des coupables qui possèdent fort probablement une bonne connaissance des lieux. Toute personne susceptible d'apporter une information sur cette affaire est priée de prendre contact dans les meilleurs délais avec la brigade de Saint-Macaire.

Au vu de ce fait divers, on ne saurait trop recommander aux personnes seules de prendre toutes précautions utiles dès la tombée de la nuit en particulier en fermant leurs portes à clé.

CONSEIL MUNICIPAL

Approbation du P.O.S. et animateur sportif intercommunal

Le Conseil municipal s'est réuni en présence de quinze conseillers.

Approbation du P.O.S. — M. Falissard fait un compte rendu de la réunion du groupe de travail du 4 décembre, au cours de laquelle les représentants de la D.D.A. et de la Chambre d'agriculture ont plaidé contre l'opportunité de création d'une zone d'extraction de grave sur l'ancienne île de David.

L'essentiel de l'argumentation porte sur les points suivants : perte sèche de terres fertiles en zone de palus, absence de coordination départementale des zones d'extraction, rupture du protocole départemental des gravières, non respect fréquent des cahiers des charges par les exploitants, irréversibilité de la situation créée. Le Conseil général a émis également un avis opposé.

Par contre, tous les autres membres du groupe de travail (D.D.E.,

D.D.A.S.S., ponts et chaussées maritimes, service départemental de l'architecture, la D.R.A.E. étant excusée) ne voient pas d'objections à l'éventualité d'une gravière. Les conseillers municipaux présents ont ratifié ce point de vue sous réserve d'établissement d'un cahier des charge strict.

Le maire rappelle que, suite à l'approbation du P.O.S., l'exploitant devra déposer une demande d'ouverture de gravière avec nouvelle enquête publique, nouvelle réunion de la commission départementale adéquate et décision finale du préfet. Un débat public aura donc lieu prochainement sur ce sujet à Saint-Macaire.

M. Cadi s'élève catégoriquement contre la création d'une telle zone pour de multiples raisons : incompatibilité de bruit avec le futur camping, risque de création d'un trou vaseux à la place d'un plan d'eau, incertitude sur l'impact des inondations, prémi-

nence accordée à l'intérêt privé par rapport à l'intérêt public. En résumé, ce problème serait un excellent cheval de bataille pour l'opposition municipale.

M. Sudery s'emploie à relativiser l'ampleur de l'affaire ; que sont 6 ha de gravière par rapport aux 500 ha du futur « Disneyland », au plan de la réduction des terres cultivées ?

M^{me} Lorriot insiste pour que soient bien définis les moyens de pression dont dispose la commune sur l'exploitant, avant de prendre la décision liée à l'instruction de la demande d'ouverture.

Le P.O.S. est approuvé, par 12 voix pour, 1 contre et 2 abstentions. Il deviendra applicable un mois après la publication de l'arrêté. Le maire pourra accorder le permis de construire 6 mois encore après.

Animateur sportif intercommunal. — Le maire rappelle le bilan de l'ac-

tion de M. Franck Clavierie, savoir une accroche inattendue et fort positive sur le milieu scolaire et périscolaire. L'objectif de l'opération était bien l'initiation des 8-14 ans à la polyvalence sportive.

La concertation avec les deux autres communes participantes, Saint-Pierre-d'Aurillac et Verdélais (Saint-Maixant s'étant retiré) a abouti à l'hypothèse du transfert au 15 janvier du contrat jeune volontaire sur une association loi 1901 de type intercommunal, permettant d'associer les associations utilisatrices, les enseignants au pouvoir de décision et d'éviter la fonctionnarisation du poste.

En outre, chaque commune s'engageant au moins en 86 à prendre à sa charge le coût du poste au prorata des heures d'interventions sur son territoire. Le statut d'animateur sportif prévoit 25 heures d'intervention sur son territoire. Le statut d'animateur sportif prévoit 25 heures d'intervention physique et 14 heures de préparation, formation et déplacement.

Pour Saint-Macaire utilisatrice de 12 heures par semaine, la prise en charge pourrait la première année s'élever à 28 000 francs puisque le Conseil général peut participer à hauteur de 30 %. Lorsque trois ans après, l'aide départementale sera épuisée, la somme atteindra 40 000 francs (évaluation 86). M. Broustet demande des précisions sur les formations en cours de l'intéressé auprès du C.R.E.P.S. et se déclare favorable à une dépense, plus opportune que d'autres décidées par le Conseil municipal.

M. Cadi insiste sur l'évidence d'une telle opportunité.

M. Falissard s'attache à dissocier l'engagement juridique de l'engagement financier, celui-ci devant à ses yeux s'envisager dans le cadre de la préparation du budget primitif 86. Il demande que sa proposition soit mise aux voix.

Verdelais a pris d'ores et déjà une position favorable sur la base d'une utilisation de quatre heures/semaine.

Pr 9 voix contre et 6 pour, le Conseil décide de ne pas surseoir à sa décision. Par 13 voix pour et 2 abstentions, il s'engage à adhérer à la future association, à transférer sur elle le contrat

jeune volontaire et à solvabiliser les douze heures d'intervention macarienne la première année.

Utilisation restaurant scolaire pour un besoin associatif. — Le maire expose la demande formulée par l'A.C.P.L. de pouvoir faire déjeuner le 5 février prochain une vingtaine d'élèves d'une école d'étalagisme de Bordeaux qui viendra décorer les vitrines des commerçants macariens. Étant membre du bureau de l'association concernée, il annonce qu'il s'abstiendra de se prononcer sur le sujet.

M. Cadi rappelle le vote du Conseil municipal qui a largement rejeté la possibilité pour les associations d'utiliser le restaurant scolaire. De plus, l'école en question n'est pas sous tutelle éducation nationale, et si l'A.C.P.L. n'a pas de but lucratif, elle a bien pour objectif de promouvoir des activités commerciales. Elle aurait pu à ce titre demander à un adhérent restaurateur d'assurer la prestation. M. Broustet ratifie ce point de vue.

M. Tremea, au contraire, estime que dès l'instant où le caractère pédagogique de l'opération est évident, la dérogation à la règle est tout à fait souhaitable. En effet, rejoint en cela par M. Lagahuzere, il estime qu'il n'y a pas de meilleure application des études que la réalité elle-même.

M. Falissard rappelle qu'avec le maire, il s'est toujours déclaré favorable à l'utilisation du restaurant scolaire par les associations.

M. Bouey estime que soit trouvée une solution permettant de couvrir le prix de revient du repas, environ 17 F, alors que le tarif appliqué ne sera que de 14 F.

Par sept voix pour, trois contre et cinq abstentions, le Conseil municipal agréé la demande formulée par l'A.C.P.L. Par onze voix pour et quatre abstentions, le tarif appliqué par repas correspondra à deux tickets soit 28 F.

Autres décisions. — A l'unanimité, le Conseil municipal a décidé l'augmentation de 2,5 % autorisé des prix des repas au restaurant scolaire (8,50 F au lieu de 8,30) et des tarifs de la garderie (7,15 F au lieu de 7 F). Le prix des repas adultes passe de 13,60 F à 13,95 F.

A l'unanimité, le calendrier d'affec-

tation du personnel des écoles a été reconduit, après assentiment des intéressés.

L'indemnité annuelle du receveur municipal pour sa mission d'assistance technique a été renouvelée par sept voix pour, deux contre et six abstentions.

A l'unanimité, le Conseil a renoncé à son droit de préemption sur les ventes Dinety (rue Carnot), Duprat (rue Carreyrotte) et Chaigneau (rue Saint-Denis, parcelle A 113). Pour la parcelle A 112 incluant la sortie actuelle de l'école maternelle rue Saint-Denis, après bornage et évaluation des Domaines, il a été décidé à l'unanimité de renoncer à préemption dès qu'est signée la promesse de vente du passage avec M. Chaigneau.

Questions diverses. — Le maire précise que le bureau municipal avait décidé l'illumination des allées pour 3 439,40 F, sur demande de l'A.C.P.L. Il annonce que le contrat d'agglomération pour l'assainissement intercommunal a été accepté par l'Agence de Bassin Adour-Garonne. Il regrette que la demande la plus faible de rachat des locaux de l'ancienne usine Labrousse se soit soldée finalement par un échec. Il s'inquiète de l'absence du projet de camping et du centre de secours dans les documents préparatoires au budget primitif 86 du Conseil général. Il évoque l'état d'avancement du projet route de Beauté qui s'annonce difficile dans sa dimension de coopération avec le château de Roquetaillade.

M. Sudery, présente sommairement le projet d'achèvement de l'aménagement du quai de Tivoli, déposé en demande de subvention par les ponts et chaussées maritimes.

M. Falissard indique que la Fondation de France a alloué une gratification de 100 000 francs pour la Maison de pays au syndicat du même nom.

M. Chavaneau fait le point sur les démarches de remplacement des tilleuls défectueux, la finition des travaux de voirie et la détermination exacte de l'implantation des panneaux liés à la mise en place du plan de circulation.

M. Bore réclame la pénalisation du stationnement sur le trottoir et M. Sire, le respect de l'interdiction de fumer dans la salle des fêtes.

Illumination pour les fêtes



Le sapin de Noël s'inscrivant sur la porte de Benauges en plein nuit et les allées des Tilleuls ponctuées de lampions colorés (Cliché « Sud-Ouest »)

Pour accompagner une riche initiative de l'Association des commerçants, artisans et professions libérales et sur sa demande, la municipalité a fait disposer des lampions sur l'ensemble des allées des Tilleuls, Tourny et place

Tourny, en plus de la décoration habituelle de la porte de Benauges et du sapin qui lui fait face.

D'abord surpris, les Macariens ont en majorité découvert sous un autre angle leur centre, surtout pendant les quatre journées d'ani-

mation musicale assurées par l'A.C.P.L. et conclues par le tirage de deux loteries.

Les fêtes de fin d'année s'embellissent à Saint-Macaire : puisse-t-elle en bénéficier au plan de son attraction commerciale.

ST-MACAIRE

15/1

Football

La formation vétérans de l'A.S.M. est informée qu'un rassemblement-entraînement est prévu à leur intention demain mercredi 15 janvier, à 19 h 30, au stade.

Un repas en commun est également envisagé avec participation de chacun. Prière d'en informer M. Barbé pour inscriptions, téléphone, 56.63.23.53.

Aide et protection

Les adhérents de la section de Langon d'Aide et protection, habitant dans la région de Saint-Macaire, sont informés qu'une permanence aura lieu le dimanche matin 19 janvier, de 9 heures à 12 heures, à la mairie de Saint-Macaire.

Paiement des cotisations 1986; remboursement du ticket modérateur, et paiement des cotisations du Pavillon.

SAINT-MACAIRE

INFORMATIQUE POUR TOUS

Une réunion d'information jeudi



M. Lorriot, directeur de l'école primaire, lors d'une séance « ordinateur » avec des élèves

(Photo J. Sanche)

Dans le cadre du plan Informatique pour tous, l'école de Saint-Macaire a été dotée d'un matériel informatique composé d'un ordinateur TO7, d'un téléviseur couleur, d'un lecteur de cassettes, d'une imprimante et d'une valise de logiciels.

Ce matériel a pour but de permettre aux enfants de se familiariser avec cette technique moderne dont ils auront peut-être à se servir dans leur avenir professionnel. Mais il peut être mis à la disposition du public sous certaines conditions.

Les personnes désirant s'initier au maniement, somme toute simple de cet ordinateur, sont cordialement invitées à la réunion d'information qui aura lieu le jeudi 16 janvier, à 21 heures, à la mairie.

FOOTBALL/ A.S.M.

Une bonne seconde mi-temps

Poussins. — A Cabanac, gagnent un match, perdent le deuxième et terminent premiers du plateau.

Pupilles. — A Podensac, un nul, perdent l'autre. Sept joueurs sur douze seulement au départ. Pourtant, le mercredi tous sont là, que doivent penser les responsables ?

Minimes. — Seuls cinq première année étaient en présélection et ont eu un excellent comportement.

Cadets. — En amical, ont fait un très bon match et gagnent largement.

Fargues, 3; A.S.M. A, 3. — Un point de perdu ou un point de gagné ? Dans une ambiance difficile, notre équipe a su garder tout son sang-froid pour finalement tirer un résultat somme toute positif. La mi-temps était sifflée sur le score de 1-0 en faveur de Fargues.

Mais en deuxième mi-temps, les nôtres imposaient leur football, fait de solidarité, de vivacité et de jeu à une touche de balle et prenaient l'avantage à deux reprises. Mais Fargues parvenaient à égaliser chaque fois et obtenait le partage des points.

Un bon match de football, sur un terrain difficile, avec un très bon arbitrage.

Hélas pour nous, deux nouveaux blessés; sept en trois matches, cela fait beaucoup.

Tout le club souhaite un bon rétablissement à Joël Gourmes et Robert

Vignolles, deux joueurs plus qu'indispensables de par leur amour du club et leur superbe esprit au sein du groupe. Une mention spéciale également aux deux juniors qui se sont adaptés sans délai à l'équipe lors de leur entrée sur le terrain.

A.S.M. 1 B, 0; Glacis, 2. — Sans commentaires, puisque le respect du milieu sportif l'exige. Mais quand même, pour un match de premier contre second, l'A.S.M. aurait mérité, même en perdant, autre chose comme directeur de jeu. C'est ainsi que les efforts des responsables s'effondrent lamentablement.

Groupement féminin de vulgarisation agricole

Le groupement féminin de vulgarisation agricole du canton organise une réunion animée par M^{me} Bedouret, esthéticienne, sur l'entretien de la peau (sa nature, protection, embellissement) le jeudi 16 janvier, à 20 h 30, à la Maison du paysan de Langon. Toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées.

Stage commercialisation : Il aura lieu à la mairie de Verdélais les 5, 10 et 24 février, de 9 heures à 17 heures, et sera animé par M. Richard, conseiller commercial.

Au programme : les différents types de débouchés et leurs caractéristiques; comment aborder les différents types de marché; les techniques de vente.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, et pour l'inscription, s'adresser à M^{me} Dubreuille, conseillère agricole, Maison du paysan de Langon, ou à M^{me} Combret, responsable du stage, Saint-Martial, 33490 Saint-Macaire, dans les meilleurs délais.

La passerelle : décision imminente

Passera, passera pas... L'on en parlait depuis longtemps. A présent, et après de nombreuses années d'oubli, l'on en reparle plus que jamais. La passerelle qui doit, depuis des temps immémoriaux, enjamber la Garonne à l'emplacement de l'ancien pont et sur les piles disposées à cet effet, est actuellement, après avoir été longtemps une vue de l'esprit, concrétisée sur le papier et surtout par les deniers nécessaires à sa création.

Le projet ne dépend plus à présent que du ministère des transports avec lequel, M. Vérité, conseiller général, se tient en contact : « Nous avons l'avis favorable des services de la direction départementale de l'équipement et de leurs homologues parisiens, confie-t-il. Ces derniers sont par ailleurs très intéressés par le problème technique à résoudre, à savoir, poser un pont « moderne sur des anciens fondations ».

Passionnés par le côté intellec-

tuel des choses, les responsables veulent démontrer que la réalisation est possible. Langon servira d'exemple. Il ne reste plus qu'à obtenir maintenant le feu vert du ministère concerné. « Sur le plan technique, tout est résolu, déclare M. Vérité. Le financement est assuré par les communes de Langon et de Saint-Macaire, 7,5 % chacune, par le Conseil général de la Gironde pour une part de 15 %, le restant incombant à l'Etat ». Les deux premières sources sont votées, reste la troisième. L'espoir de voir naître enfin la passerelle ne dépend plus que des décisions prises en haut lieu.

Des décisions que l'on ne peut souhaiter que favorables lorsque l'on connaît l'utilité de ce nouvel équipement de plus en plus indispensable pour assurer d'une berge à l'autre, et en toute sécurité, la traversée de la Garonne aux piétons et deux roues.

B. LAFON



Les futures « anciennes » bases de la passerelle en projet (Photo B. Lafon)

SAINT-MACAIRE

La maison de retraite en fête



La cour du sultan pendant le défilé des magiciens



Les pensionnaires tous sourires dehors

Dimanche 5 janvier, jour des Rois, les pensionnaires de la maison de retraite ont vécu la première matinée récréative de l'établissement.

Sur l'initiative du conseil d'administration et du directeur intérimaire, l'association du Prieuré avait été sollicitée pour donner deux heures de spectacle à l'intention de nos anciens.

Ce furent d'abord à partir de 15 heures les animateurs de l'école de musique qui dispensèrent à l'accordéon, un répertoire de morceaux choisis puisés essentiellement dans la période de l'entre-deux guerres. Nombreux furent parmi les cinquante personnes présentes ceux qui poussèrent la chansonnette lorsqu'ils reconnaissaient un air.

L'entracte fut consacré à la distribution de la galette des rois arrosée de jus de fruits avec ou sans pointe de rhum, mais aussi à la mise en place des décors pour la deuxième partie.

Ce fut alors l'entrée en scène des jeunes acteurs venus jouer le conte oriental déjà donné dans le cadre de l'arbre de Noël du C.P.E.



Tout le monde a poussé la chansonnette (Photos J. Sanche)

Les tours de magie, la richesse des costumes et la présence guillerette d'un chien captèrent l'attention et l'humour d'une assistance prête à se laisser conquérir. La section théâtre du Prieuré se tint à la hauteur de l'émerveillement du public.

Enfin, les musiciens firent le tour des chambres où avaient dû rester les invalides pour leur donner un extrait de ces moments de fraternité qui, sans nul doute,

confirme qu'une animation est possible et souhaitable dans la maison de retraite.

Club de l'Amitié

Le club de l'Amitié invite ses adhérents à participer à l'assemblée générale qui aura lieu le mercredi 29 janvier, salle des écoles, à 15 heures précises, avec comme ordre du jour : élection du bureau, compte rendu de l'année 1985, cotisations, questions diverses.

FOOTBALL/ A.S. MACARIENNE

17/11

Réunion générale aujourd'hui

Vendredi soir 17 janvier, à 21 heures, aura lieu dans une salle de la mairie. Une réunion générale de tous les membres intéressés par la kermesse du football qui aura lieu le dimanche 25 mai. Rappelons pour mémoire que la kermesse de mai 1985, première dans les annales de l'A.S.M., fut une réussite, ceci grâce aux

bonnes volontés qui se sont dépensées, sans compter, pour celle-ci.

Des idées nouvelles sont lancées, on sent un besoin de faire mieux et autre chose. Aussi le bureau a mis sur pied cette réunion préparatoire, et espère sinon un grand nombre de présents, du moins de vraies bonnes volontés.

A propos de la future passerelle

17/11

■ Une erreur s'est glissée dans notre information sur la future passerelle Langon-Saint-Macaire (voir notre édition d'hier).

La part de financement incombant à chacune des communes est de 3,75 %, celle du Conseil général de 7,5 %, enfin la part attendue de l'Etat sera de 85 %.

SOCIÉTÉ/ COMITÉ DES FÊTES

M. Chavaneau réélu président

En cette fin d'année 1985, le jour est arrivé de faire le point dans tous les domaines : activités, finances, moral, ce dernier étant soigneusement et délicatement développé par M. Y. Chavaneau qui fait part de son intention de céder son poste de président à un jeune membre étant donné le bon nombre d'années qu'il assume cette tâche. Il dresse un compte rendu qui laisse apparaître divers succès dans les manifestations organisées en particulier la réussite de la soirée du 13 juillet place Tourny. Pour la fête des vendanges, le passe-rues surprise avec distribution de vin blanc, doux de notre terroir a été apprécié.

M^{me} Darroussat dresse un bilan financier détaillé en équilibre.

Avant l'élection du nouveau bureau qui doit se dérouler à bulletin secret, C. Darroussat poursuit, par la lecture d'un texte aussi beau qu'émouvant, demandant à Y. Chavaneau de rester parmi nous, et adresse ses vœux pour 1986.

Au seul de cette nouvelle année, le bureau est donc constitué comme suit :

Président d'honneur : M. Jean-Marie Billa, maire; président : M. Y. Chavaneau; vice-présidents : R. Paratge et C. Cassagne; secrétaire : J.-L. Dutreuilh; secrétaire adjointe : F. Paratge; finances : C. Darroussat; trésorière adjointe : C. Fabe; publicité : C. Cassagne, C. Fabe.

Chaque année, en février, le Comité des fêtes organise une sortie à la neige. Cette année cette journée aura lieu le dimanche 9 février, en direction des versants de La Mongie.

Une participation modique sera demandée aux intéressés soit 60 francs par personne.

Inscriptions et renseignements chez Yves Chavaneau (tél. 56.63.51.02), et C. Darroussat (tél. 56.63.20.91).

Infirmierie. — L'A.S.M. à l'équivalent d'une équipe de blessés, et paradoxalement sauf un, tous dans le District, Rodolphe Upe à Bordeaux-Nord, sept jours de Tripode, Brao à Monségur, trois semaines de plâtre, à Daubisse, Podensac, jambe droite immobilisée quinze jours, de Mere Que Mallié à Podensac, plâtre une semaine à une cheville, puis à Fargues-Vignolles et Joël Gourgues cheville et genou, minimum quinze jours, Escabasse, traumatisme crânien, incertain pour dimanche prochain, et tous ceux-ci titulaires de l'équipe première. Avec quoi devons-nous jouer à Nérac dimanche prochain ? A ceci s'ajoutent les jeunes qui reprennent juste la compétition, mais leur blessures à eux sont des accidents de jeu : Garrelongue, Seral, Catelin, Martin, Lumalé, Douteau. Difficile problème.

FOOTBALL/ A.S.M.

Rencontres et convocations du week-end

Samedi. — Les minimes B reçoivent Saint-Martial au stade. Rendez-vous à 14 heures pour : Freddy Froissard, Jean-Jacques Loda, Sylvain Caupenne, Pascal George, Stéphane Donadel, Bruno Couture, Jean-Pierre Tiebaut, Christophe del Pino, Xavier Clément, David Descat, Vincent Labrousse.

Cadets A. — Reçoivent La Brède. Rendez-vous au stade à 14 heures pour : Vincent Cosson, Stéphane Garnier, Christophe Laujac, Fabien Bernadet, Eric Guimberteau, Patrice Duprat, Jérôme Juge, Stéphane Labeyrie, Vincent Martin, Olivier Kauffmann, Thierry Catelin, Frédéric Seral, Didier Lumale.

Sélection. — Ce samedi, deuxième phase sélection pupilles organisée sur notre stade. De l'A.S.M. sont retenus de la première phase et doivent être présents : Bertrand Descat, Antony Cassagne, Jérôme Bortot, Jorjy Haguener, Jean-Baptiste Bortot.

Dimanche. — Minimes A reçoivent Portets. Rendez-vous au stade à 9 heures pour : Daniel Ferrand, Laurent Descos, Denis Gourgues, Jérôme Saint-Marc, Grégoire Armand, Christophe Boré, Bruno Daubisse, Thierry Guimberteau, Philippe Garrelongue, Fabien Monjor, Pascal Duville, Franck Berruier.

Samedi. — Les poussins iront en

plateau à Saint-Pierre-de-Mons. Départ du stade à 14 heures.

Dimanche. — La première B reçoit Aillas à 15 heures. Rendez-vous des joueurs convoqués par M. Baluteau à 14 heures au stade.

La première va à Nérac, départ de la place à 12 h 15.

Déplacement. — A l'occasion du déplacement de l'équipe fanion un car est mis à la disposition des supporters et dirigeants, gratuitement. Seule condition, être à 12 h 15 au départ. Espérons beaucoup de monde, nos jeunes ont besoin de sérieux encouragements après la série de pépins que la formation subit et malgré le remaniement l'équipe jeune a bonne allure.

Roseau Macarien

L'assemblée générale du Roseau Macarien aura lieu dimanche 19 janvier, à 10 h 15, dans la salle des fêtes avec comme ordre du jour : renouvellement du bureau, dates et lieux des concours 1986, attribution des coupes et challenges, bilans moral et financier de l'année 85. Les cartes de pêche sont à la disposition des pêcheurs dans trois points de vente; à Saint-Pierre-d'Aurillac, chez M. et M^{me} Hilaire, tabac-chasse-pêche; à Saint-Macaire, chez M. et M^{me} Gardera, épicerie-tabac et à la Quincaillerie macarienne, place Tourny.

Réunion P.C.F.

La cellule du P.C.F. de Saint-Macaire se réunit le mardi 21 janvier, à 21 heures, salle de la mairie.

Adhérents et sympathisants sont invités à cette réunion qui aura comme ordre du jour : élections du 16 mars et organisation d'un car pour la venue de Georges Marchais à Bègles, le 25 janvier.

Opération « Témoignages de l'artisanat traditionnel »

Dans l'édition de « Sud-Ouest » datée du 6 janvier dernier le mouvement de sauvegarde et rénovation vous avait fait part d'un projet qui lui tient à cœur : sauvegarder cette part du patrimoine local que constituent les témoignages encore existants (outils, documents, photographies, souvenirs...) des métiers traditionnels ayant marqué notre région. Reflets des modes de vie et de travail des générations précédentes, souvent reléguées au fond d'un grenier, d'une cave, d'un chai... ou d'une mémoire : Ne pourrions-nous pas essayer de les faire revenir au jour, de leur redonner signification, de leur permettre de raconter, enfin, tout ce qu'ils savent ? Si, comme nous, vous pensez que c'est souhaitable et possible; si vous avez gardé des objets, des documents qui puissent aider à la connaissance des métiers de tonnelier, carrier, viticulteur,

bourellier, sabotier... et bien d'autres; si vous êtes disposés à en faire don — ou simple prêt — à notre association; si enfin vous avez des idées sur la meilleure façon de mettre en valeur la collection qui pourra ainsi se constituer, nous vous attendons le dimanche 2 février prochain, de 10 à 18 heures, à la salle des fêtes de Saint-Macaire, pour une journée « collecte-forum ». En fin de matinée et d'après-midi, un apéritif rassemblera tous les présents — nombreux, nous l'espérons.

Pour tout renseignement ou tout « déménagement » d'objet volumineux ou lourds, n'hésitez pas à contacter M^{me} et M. Guindeuil, tél. 56.63.42.85; M^{me} Pouveys, tél. 56.63.08.81; Chantal Lallanne, tél. 56.63.46.74, le week-end ou Jacky Gratecap, tél. 56.63.06.22, le week-end également.

FOOTBALL/ A.S.M.

Un résultat positif

Poussins. — En plateau à Saint-Pierre-de-Mons : A.S.M. (1) - Castets (1); A.S.M. (2) - Toulonne (2).

Pupilles. — En deuxième phase présélection, nos représentants n'ont pas émergé du lot.

Cadets. — A.S.M., 2 - La Brède, 2. Match à oublier, non pour le football qui fut bon mais pour la direction du jeu, déplorable à ce niveau.

Nérac, 2 - A.S.M. (A), 2. — Encore un match difficile et un résultat positif. Malgré l'hécatombe de blessés qui touche notre équipe première, nos joueurs, parmi lesquels étaient incorporés quatre juniors, ont bien résisté devant une équipe plus qu'agressive, confondant trop souvent football et combat de rue. Nos adversaires se sont attaqués à tout le monde, arbitre,

joueurs, juges de touche. Et pourtant dans cette atmosphère infecte, notre équipe a arraché un match nul tout à fait mérité. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter que les prochains matches ressemblent plus à du football pour que nos juniors, au demeurant excellents dans ce match, confirment tout le bien que l'on pense d'eux. La prochaine rencontre aura lieu le dimanche 2 février à Saint-Macaire contre Sainte-Bazeille.

1 B, 2 - Aillas, 1. — Encore pas d'arbitre, pourtant il y en avait un de désigné, aussi ce fut dur, dur, et déplorons encore une cheville abîmée; pourtant s'il est un joueur respectueux de l'adversaire et du football c'est bien Jean-Pierre Leydet, quinze jours de trêve et espérons qu'il reprendra sa place.

Minimes A, 3 - Portets, 1.

VIE ASSOCIATIVE

Projet de création d'un club de tarot

Dimanche 12 janvier, vers 17 heures, le Café des Arts était envahi par une sympathique troupe de joueurs de cartes.

En effet, 32 passionnés de tarot s'étaient donné rendez-vous pour disputer un tournoi amical doté d'un magnifique trophée et de deux coupes.

Au terme du premier tour, 16 joueurs restaient en lice dans le concours principal, tandis que 16 autres se retrouvaient en consolante. Après des parties acharnées, disputées dans le meilleur esprit, quatre joueurs attaquaient la finale. Vers 4 heures du matin, la victoire souriait à Joël Dufau devant Alain Garlis, Serge Tazuin et Denis Brouard.

La consolante était remportée par Patou Bouey.

Tout ce tournoi, le premier du genre à Saint-Macaire, s'est déroulé dans la meilleure ambiance sous la bienveillante autorité du « grognard » André Fabe. Celui-ci, devant le nombre et l'enthousiasme des joueurs de tarot, envisage sérieusement de créer un club qui regrouperait en plus les fervents du bridge et des échecs.

Ce projet est donc à l'étude et s'il aboutit, le problème d'une salle se posera vite. Peut-être le plus difficile à résoudre ! Si vous avez une idée...



André Fabe dans son rôle d'organisateur



Une partie sérieuse avec en particulier Joël Dufau, gagnant du concours (Photos J. Sanche)

Décembre au Centre de secours

- 4 : Feu de cheminée à Verdélais.
 - 7 : Destruction d'un nid de guêpes à Saint-Macaire.
 - 8 : Feu de carburant et de garage à Verdélais (appel général).
 - 8 : Malaise au restaurant scolaire, un malade évacué sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.
 - 11 : Accident de la circulation à Saint-Macaire, soins donnés sur place par le médecin du corps.
 - 12 : Transport d'urgence à la Maison de retraite de Saint-Macaire.
 - 16 : Accident de la circulation à Caudrot, pas d'intervention des sapeurs-pompiers.
 - 17 : Tentative de suicide à Saint-Martin-de-Sescas, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; feu de maison à Caudrot; feu de ligne électrique sur la voie publique à Pian-sur-Garonne.
 - 18 : Feu de cheminée à Saint-Pierre-d'Aurillac (fausse alerte).
 - 21 : Malade à domicile à Saint-Macaire, une malade évacuée sur le C.H. Pasteur (jonction avec le SMUR).
 - 22 : Accident de sport sur le stade de Saint-Macaire, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne.
 - 30 : Accident de la circulation à Pian-sur-Garonne, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.
 - 31 : Accident de la circulation à Saint-André-du-Bois, soins donnés sur place par le médecin du corps.
- Au cours de l'année 1985, les sapeurs-pompiers sont intervenus 248 fois pour diverses opérations.

Aux viticulteurs

Le Groupement de développement agricole féminin du canton de Saint-Macaire et la conseillère agricole de la M.S.A. organisent un stage commercialisation des vins les 5, 11 et 24 février, de 9 heures à 17 heures, à la salle de la mairie de Verdélais.

Mutuelle porcine

La réunion générale de la société cantonale mutuelle porcine aura lieu à la mairie de Saint-Macaire, le samedi 25 janvier, à 14 h 30.

Sortie à La Mongie

Le comité des fêtes organise une sortie à la neige le dimanche 9 février. La Mongie sera notre centre d'attractions. Les intéressés peuvent participer à cette journée moyennant la modique somme de 60 francs. Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à Y. Chavaneau, tél. 56.63.51.02; C. Darroussat, tél. 56.63.20.91.

Saint-Macaire : 16 millions de francs contre les odeurs

quatre communes du canton sont concernées par la réalisation d'un réseau d'assainissement collectif 24/1

EQUIPEMENT/ ASSAINISSEMENT

Le contrat contre les mauvaises odeurs est signé

Deux signatures apposées, mercredi matin, à la mairie de Saint-Macaire, au bas d'un document et le vieux rêve des quelques cinq mille habitants de Saint-Macaire, Saint-Maixant, Pian-sur-Garonne et Verdélais va devenir réalité. Le contrat d'agglomération passé entre le Syndicat intercommunal d'assainissement et l'Agence de bassin Adour-Garonne prévoit en effet la réalisation, en cinq ans, d'un réseau d'assainissement collectif pour ces quatre communes.

Au cours de la réunion précédent la signature, M. Billa, président du syndicat et maire, entouré des délégués des quatre communes, a expliqué les différents aspects techniques et financiers de ce projet, aidé en cela par MM. Rousseau, responsable départemental de l'Agence de bassin Adour-Garonne, Bousseau, de la D.D.A. et Toudic, de la S.O.C.A.M.A.

Le réseau qui sera progressivement mis en place utilisera la technique du « sous-vide » qui garantit une meilleure étanchéité et évite les problèmes d'eau parasite. Plutôt que de construire une station d'épuration, il a été décidé un raccordement sur celle du syndicat de Fargues-Langon-Toulouze. Celle-ci peut recevoir sans difficulté les effluents du futur réseau rive droite. Elle avait été en effet conçue dans cette optique.

M. Redaud, directeur de l'Agence de bassin Adour-Garonne a insisté sur le respect de l'échéancier prévu. D'ailleurs l'Agence ne s'est engagée ferme-

ment que pour les trois premières années, se réservant ainsi une position de repli si les travaux prenaient trop de retard. M. Billa a cependant assuré que les quatre communes attendaient avec trop d'impatience cet assainissement pour en différer la réalisation.

Les travaux, d'un montant de 16 millions de francs, bénéficieront d'une subvention en capital de 35 % et d'une subvention en indemnités de 10 % du département. Conformément au contrat d'agglomération, l'Agence de bassin apportera une subvention de 35 % sur les travaux du réseau de connexion à la station rive gauche, ainsi qu'une avance remboursable sur la collecte de 45 % du montant hors taxes de la mise en place des réseaux de collecte.



Autour de la table du conseil, les délégués des communes de Verdélais, Pian, Saint-Macaire et Saint-Maixant (Photo M. Rebière)

Cette dernière avance est remboursable sur dix ans au taux de 0,5 %.

En 1986, la première tranche d'un montant de 3,5 millions, comprendra le raccordement à la station d'épuration et un réseau de collecte à Saint-Macaire : terrain de camping, Sacré-Cœur, quartiers de l'église; rues : de Tivoli, Thuron, Liot, Cordeliers, du Port, Carreyrotte, Amiral-Courbet, Lanneau, d'Aulide, Victor-Hugo, Thiers.

En 1987, la deuxième tranche, d'un montant de 3,5 millions interressera 747 habitants, essentiellement de Saint-Maixant : D10 de Montgaillard au lotissement Grava-Brun, mais aussi de Pian-sur-Garonne : quartier de Laleyre-Laborie et C.E.S. en projet.

En 1988, la troisième tranche, également évaluée à 3,5 millions de francs, desservira 1115 habitants, essentiellement de Verdélais : le bourg, Meyroux, Nauze; Saint-Maixant : quartier Les Baudettes et une partie de Carriot; Saint-Macaire : allées des Tilleuls et le quartier sud.



La signature du contrat d'agglomération par M. Billa, président du Syndicat intercommunal, et M. Redaud, directeur de l'Agence de bassin Adour-Garonne, un moment que l'on pourrait qualifier d'historique (Photo M. Rebière)

En 1989, la quatrième tranche, toujours d'un montant de 3,5 millions de francs, permettra à 1121 habitants d'être raccordés. A Pian-sur-Garonne : une partie du hameau de Laborie; à Verdélais : le quartier de Liloy; à Saint-Maixant : les quartiers de Dutoya, Montplaisir, Signoret et Les Noyers; à Saint-Macaire : place Tourny, les quartiers de Moulin, Boulaballe, Saint-Denis, l'Hospice, Mauhargat, Gabot, Belle-Croix, cours du 30-Juillet.

En 1990, la dernière tranche, d'un montant de 2,2 millions, raccordera 430 habitants supplémentaires. A Verdélais : les quartiers Jeanneau, Le Luc, La Rame, Charrau; à Saint-Maixant : le bourg, la deuxième partie de Carriot, château du Diable, le nord des Noyers, Lavison et Bergeat; à Pian-sur-Garonne : Laborie-Nord et le quartier au sud de la voie S.N.C.F.

Bien sûr, il reste au syndicat encore beaucoup de problèmes à régler. Il devra établir un budget, déterminer la part de financement de chaque commune, choisir les entrepreneurs et très vite arrêter les prix des redevances.

Toujours est-il que rien ne semble en mesure maintenant d'arrêter ce projet. Reste à savoir si les habitants des quatre communes accepteront volontiers d'engager les frais importants pour se raccorder sur le réseau d'assainissement. « Les élus devront stimuler ce mouvement », a estimé M. Billa. Outre la panoplie d'incitations financières, le syndicat pourra mettre en avant l'opération programmée pour l'amélioration de l'habitat, actuellement en cours sur le canton, qui offre des aides particulières.

La disparition des mauvaises odeurs, le déblocage de permis de construire en attente, la refonte complète du réseau d'eau de Saint-Macaire au fur et à mesure des travaux d'assainissement, ces avantages attendus ne devraient cependant laisser personne indifférent.

M.R.

Les vœux de la municipalité

24/1



M. Billa, entouré de ses adjoints, MM. Sudéry, Falissard, M^{me} Lorriot, présente ses vœux. A gauche, l'adjudant Miro, commandant de la brigade de Saint-Macaire.



Une partie de l'assistance lors du vin d'honneur (Photos J. Sanche)

Vendredi 10 janvier a eu lieu à la mairie la traditionnelle présentation des vœux. A 18 h 30, J.-M. Billa, entouré des membres du Conseil municipal, recevait les pompiers, les gendarmes, le personnel communal, les membres du corps enseignant, les représentants des administrations, l'archiprêtre Pierrot et les présidents des associations locales.

Il dressait un rapide bilan de

l'année 1985 en faisant le point des relations entre la commune et les différentes composantes de la vie communale, indispensables à la vitalité d'un village.

Il annonçait à titre d'informa-

tion sa candidature aux élections législatives de mars 1986 et terminait en souhaitant une bonne et heureuse année 1986 à tous.

Un vin d'honneur clôturait cette manifestation amicale.

Un casino dans la ville

Oui, un casino, le temps d'une soirée, le samedi 1^{er} février, à la salle des fêtes... un casino pour la détente et le rire, une soirée faite avec les ingrédients du casino c'est-à-dire : des jeux de hasard, des jeux de société (cartes et autres); des jeux d'adresse, de la danse pour tous les goûts (de la valse au rock, en faisant un tour avec le tango et le paso, entre autres), des consommations : à boire et à grignoter et même quelques séquences de dessins animés pour les enfants...

« Somme toute, c'est à une soirée très familiale que vous invite l'association Le Prieuré. En effet, l'animation basée sur une alternance entre des parties dansantes et des jeux s'adressa aux jeunes et aux moins jeunes. Si les musiques prévues sont de qualité pour plaire à tous, il en est de même des jeux. Seront offerts, dans une salle (ou deux), la possibilité de jouer aux cartes (tarots, belote et même les jeux des sept familles pour les enfants.)

Dans le même temps, la grande

salle verra des jeux s'organiser qui feront appel à l'adresse des uns, à la mémoire des autres, à la bonne volonté de certains et au plaisir de tous, l'ensemble étant animé par l'association Le Prieuré dans une atmosphère dont nous vous laissons la surprise...

D'ailleurs pour cette soirée, « non curieux s'abstenir ! ». Car ce ne sera pas une soirée-danse habituelle, ce ne sera pas non plus une soirée-jeux de type « quine » et pourtant, il y aura des jeux, des

lots et de la danse, les jeux seront à la fois l'occasion de rire ensemble, de se reposer de quelques danses endiablées et de gagner quelques lots surprise. Qui plus est, l'accès à cette soirée est libre et gratuit, vous n'y perdrez donc pas d'argent, ce qui représente une légère différence par rapport à un vrai casino !

Un casino dans la ville, pour un soir et où vous aurez tout à gagner, dès 21 heures, le samedi 1^{er} février.

SAINT-MACAIRE

Le piano fait son entrée à l'école de musique



Le cours de guitare du samedi



L'atelier batterie-percussions (Photos (« S.-O. »))

Il ne manquait que lui, on l'attendait avec impatience... le « piano nouveau » est arrivé, permettant ainsi de donner cours de piano et solfège entre autres possibilités.

Mais une question vous brûle les lèvres... Que se passe-t-il exactement dans cette école de musique ? Pour l'historique, rappelons que cette école n'a pu voir le jour qu'avec l'initiative de l'association Le Prieuré et le concours de la municipalité (aide financière et prêt d'un local provisoire). L'école existe depuis décembre 1985, place de Châteaudun et après réunions d'information, organisation matérielle (installation moquettes isolation acoustique par des maïelas), ce n'est pas moins d'une quarantaine d'élèves (6 à... 50 ans) qui viennent de Saint-Macaire et des environs pour s'initier et s'exercer chaque semaine, à un, voire deux, instruments selon les horaires suivants :

Mercredi, à 18 heures : saxophone, flûte, accordéon diatonique par Christian Vieussens.

Mercredi toute la journée et samedi après-midi : batterie, percussions avec Philippe Langel.

Vendredi à 17 h 30 : guitare classique et flamenco avec David Blaquez.

Samedi après-midi : guitare rythmique et basse avec Jacques Gratecap.

Le choix d'apprentissage instrumental est donc relativement large pour un début et le coût de cet apprentissage reste modique (60 francs mensuels par instrument) et propose des tarifs préférentiels pour les familles.

Au-delà de cet apprentissage instrumental (en cours), l'école propose des ateliers ouverts à tous (le dimanche après-midi), soit axés sur la percussion (avec préparation de manifestations telles carnaval des enfants, le 8 février prochain), soit réunissant plu-

sieurs instruments afin d'apprendre à jouer ensemble, en formation orchestrale.

Mais pour l'association Le Prieuré, l'école de musique ne se justifie pas seulement avec ces deux options (cours et ateliers).

Elle se doit de permettre l'ouverture à la musique au maximum de jeunes. Aussi, l'animation en milieu scolaire s'est vite programmée comme nécessaire et indispensable. En relation étroite avec les enseignants, des interventions sont offertes depuis janvier 1986 à l'école de Saint-Macaire le vendredi après-midi et le samedi matin, pour toutes les classes. Actuellement, cette animation se centre sur la préparation du carnaval des enfants (étude de rythmes et réalisation de petits instruments de percussions).

Dernier volet de ce que cette école de musique permet et assure, ce sont des animations au coup par coup par des musiciens « à portée de mains » : par exemple, l'animation musicale offerte à la maison de retraite où jeunes et personnes âgées se sont retrouvés ensemble, le temps d'un air connu, le temps d'une chanson, le temps du souvenir...

Au final, une mise en place des activités musicales, de façon progressive où le piano vient désormais prendre une place toute naturelle, après un premier bilan positif des activités de l'école de musique. Compte tenu de ce bilan, l'association Le Prieuré ayant eu l'opportunité d'acheter un piano à un prix imbattable, la décision d'ajouter un septième instrument à la gamme existante, a été prise.

Dorénavant, des cours de piano sous la houlette de Jimmy Husky (enseignant à Bazas) vous seront proposés le jeudi vers 18 heures, dès février 1986.

Si vous êtes intéressé, vous-même, vos enfants, nous vous conseillons de venir à notre réunion d'information sur les cours de piano le jeudi 30 janvier, à 18 heures, au Prieuré.

A propos du Git'Hôtel

■ Sous l'égide de la C.C.I.B. (Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux), il est envisagé de créer, à Saint-Macaire, des structures d'hébergement en coordination avec l'hôtellerie locale. Il s'agit de mettre à la disposition d'un hôtelier des chambres à louer à la journée moyennant une rétribution intéressante. Ces chambres devront bénéficier d'un certain confort. Le but de cette action est de développer l'attrait touristique de notre commune en accroissant sa capacité d'accueil. Les personnes intéressées sont invitées à assister à la réunion d'information prévue le 29 janvier, à 21 heures, à la mairie.

Cette réunion sera présidée par M. le Maire en présence du représentant de la C.C.I.B., de l'A.C.P.L., du Mouvement de sauvegarde et de l'Association du prieuré.

Vous êtes invités à venir nombreux à cette réunion, même si, a priori, ce projet ne semble pas vous concerner dans l'immédiat.

Seront développés en particulier : les modalités de location, les revenus à espérer, les aménagements divers des chambres, la convention à passer... Il doit exister certainement à Saint-Macaire des chambres suffisamment équipées ou ne nécessitant que très peu d'améliorations pour correspondre aux critères souhaités et pouvant procurer ainsi à leur propriétaire une source de revenus non négligeables.

SAINT-MACAIRE - Samedi 25 janvier, 21 heures

SUPER-QUINE DE L'A.S.M.

50 lots : cuisse de bœuf, longe de porc
6 canards gras, jambons, volailles, couvertures, etc...

FOOTBALL/ A.S.M.

Rencontres et convocations

Samedi 25 janvier. — Poussins vont en plateau à Fontet.

Pupilles restent à Saint-Macaire en plateau.

Cadets A vont à Saint-Martial, en championnat.

Rendez-vous des joueurs de ces formations au stade à 14 heures.

Minimes B: exempts.

Minimes A, devaient aller aux Girondins. Match reporté, terrain impraticable.

Dimanche 26 janvier. — Cadets B jouent contre Aillas, sur le terrain d'Auros. Sont convoqués, au stade, à 8 h 45 : Michel et Pascal Duville, Cédric Baillon, Olivier Perez, Eyrier, Fabien Bernadet, Laurent Rameau, Philippe et Christophe Dufau, Vin-

cent Martet, Bruno Couture, Xavier Guement, David Descat, Denis Gourgues, Thierry Guimberteau. Responsables : Vincent Ducos, Eric Daubisse, Claude Duville.

Sélection minimes : sont convoqués au stade à 8 h 45, ce dimanche matin : David et Jérôme Saint-Marc, Bruno Daubisse, Fabien Monjot, Grégoire Armand.

Juniors : un championnat en retard est en pourparler. Mais à cette heure, rien n'est fait. Les joueurs seront avisés directement.

1 B : match amical conclu pour dimanche. Les joueurs seront convoqués par J.-C. Baluteau.

Première : au repos ce dimanche.

Féminines : vont à Caudrot. Coup d'envoi à 13 h 15.

ÉCOLE DE FOOTBALL/ A.S.M.

Le goûter de fin d'année

Devenue une tradition pour les jeunes, dernièrement a eu lieu le goûter de l'école de football. S'il s'est fait en deux temps : cadets-minimes d'une part, pupilles-poussins-débutants d'autre part, il n'en fut pas moins une

réussite, car il y eut peu d'absents sur les 84 éléments composant ces catégories.

Merci aux dames qui ont confectionné gâteaux, bonbons, gourman-

Mise au point

Suite aux critiques qui lui ont été adressées (encore faut-il qu'elles le soient à bon escient) à propos des permanences des médecins, le correspondant local indique que le planning fourni changeant sans cesse, il lui est difficile de prévoir le jeudi, lors de l'envoi du memento, le médecin de garde.

Il demande donc aux lecteurs de « Sud-Ouest » de se reporter à l'agenda paraissant le samedi sous la rubrique de Langon pour connaître le médecin de service pendant le week-end.

Pétanque macarienne

Les licenciés désirant participer au banquet du club qui aura lieu le samedi 15 février à Mazères doivent s'inscrire impérativement avant le samedi 1^{er} février dernier délai chez Bernard Lacampagne.

Les joueurs désirant prendre une licence en 1986 doivent rapporter celle de 85 chez B. Lacampagne dans les plus brefs délais, la saison commençant fin février.

disés en tous genres et assuré le service. Merci aux membres présents du bureau.

Bonne année les jeunes et à l'année prochaine.



Les dames organisatrices (Cliché « Sud-Ouest »)

Bernard Labouille, nouveau du Roseau Macarien président

L'assemblée générale du Roseau Macarien s'est déroulée dimanche 19 janvier à la salle des fêtes de Saint-Macaire.

A 10 h 30, le président ouvre la séance et fait observer une minute de silence à la mémoire de Claude Claverie qui fut trésorier de la société pendant plus de vingt-cinq ans.

Le trésorier adjoint donne le bilan financier de l'année 1985. Gestion saine et prospère qui fut approuvée par l'ensemble des membres.

Il est procédé au renouvellement du bureau pour une durée de cinq ans. Il se compose comme suit:

Président d'honneur : J.-M. Billa, maire de Saint-Macaire; président : Bernard Labouille; vice-présidents : Pierre Cuilhé, Jean Guiraudon, Roger Queyron; secrétaire : Michel Hilaire; secrétaire-adjoint : Jean-Paul Descos; trésorier : Paul Toitot; trésorier adjoint : Claude Faure. Membres : Roger Dourthe, Marcel Lacoste, Jean Lesparre, Jean Cousinou, Jean Arbouin, Robert Lartigue.

Après la mise en place de la nouvelle équipe, les dates et lieux de sorties de 1988 sont fixés de la façon suivante:

Dimanche 25 mai : Saint-Martial.

Dimanche 15 juin : Concours de

pêche de la Saint-Jean (2 000 francs de prix).

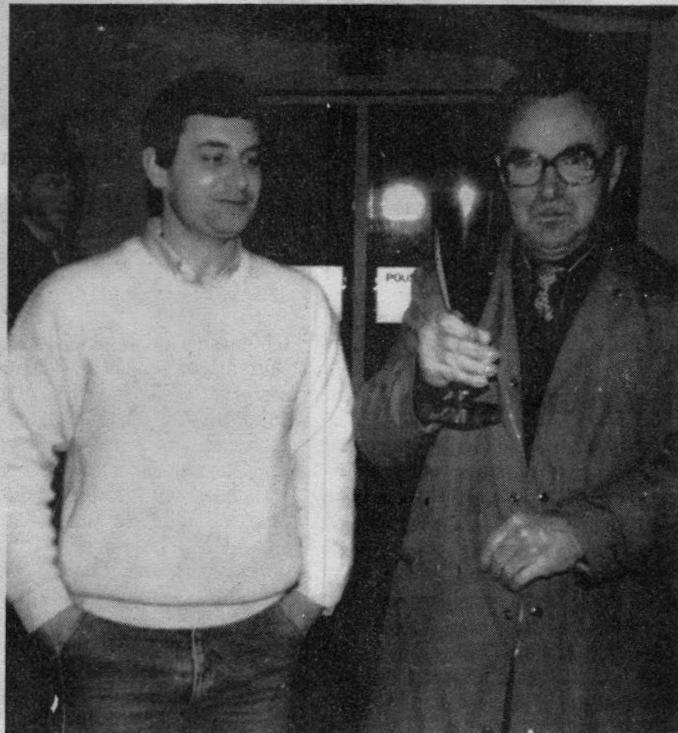
Dimanche 6 juillet : Concours de pêche des jeunes (moins de

16 ans) entièrement gratuit avec 1 500 francs de prix.

Dimanche 20 juillet : Sortie concours à Mussidan.



Michel Hilaire et Bernard Labouille, les nouveaux secrétaire et président du Roseau Macarien (Photos J. Sanche)



Paul Toitot, trésorier, a remis le Challenge Clément-Jauberthie à Jean Lesparre



Le nouveau président, B. Labouille, remet le Challenge Gaston-Malendit à l'ancien président R. Queyron

Dimanche 24 août : Sortie concours à Nérac.

M. Labouille et Toitot sont reconduits comme délégués au G.A.S.M.

Les coupes et challenges furent remis pendant le vin d'honneur

servi pour clôturer cette assemblée générale.

La coupe du Challenge Gaston-Malendit fut remise à M. Roger Queyron et celle du Challenge Clément-Jauberthie à M. Jean Lesparre.

Trois personnes grièvement blessées



Les pompiers essayant de dégager les victimes des débris du véhicule (Photo B. Lafon, « Sud-Ouest »)

Dimanche soir, une terrible collision s'est produite entre un fourgon et une voiture, à l'intersection du C.D. 10 et de la R.N. 113, au lieu dit Le Viaduc. Les véhicules étaient respectivement conduits par MM. Renato Lenestour, 20 ans, S.P., demeurant à

Bieujac, et Henri Zan, 38 ans, coiffeur à Marmande.

Sous le choc, l'avant de la voiture de M. Zan devait littéralement exploser. Les sapeurs-pompiers de Langon, rapidement sur les lieux, devaient retirer des débris du véhicule le conducteur,

M^{me} Huguette Cesa, demeurant à Marmande, et M. Jean-Claude Neuville, résidant également dans cette agglomération. Tous trois étaient grièvement blessés et devaient être aussitôt transporté au Tripode, dans le coma.

La gendarmerie a procédé aux constatations d'usage.

23-1.

FOOTBALL / A.S.M.

Les juniors à jour

Poussins. — En plateau, à Fontet, gagnent les trois matches.

Pupilles. — En plateau, à Saint-Macaire, font un nul et gagnent les deux autres matches.

Cadets A, 3; Saint-Martial, 2.

Cadets B, 2; Aillas, 2.

Sélection minimes 1. — Sont définitivement retenus dans la sélection du District : David Saint-Marc, Jérôme Saint-Marc, Fabien Monjot.

Félicitations à ces jeunes qui prouvent que l'école de football macarienne est sérieuse et que les moniteurs bénévoles à tous les niveaux sont compétents.

Juniors, 3; Sauveterre, 0. Excellente prestation des juniors face à une bonne équipe sauveterrienne qui n'a

jamais baissé les bras; pour preuve, les buts ont été marqués en première mi-temps, et la vaillance de l'adversaire a fait que rien n'a été marqué ensuite.

Merci à Sauveterre. Ce match était une rencontre en retard; ainsi, l'A.S.M. a son calendrier à jour.

Entraînement. — L'entraîneur rappelle que la trêve est bien terminée, que les entraînements reprennent tous les mardi et jeudi à 19 h 30, que si nous voulons continuer le redressement de la première et des juniors et la continuité de la 1 B en tête de sa poule, c'est au prix du sérieux et de l'assiduité aux entraînements que nous pourrons, comme les jeunes, briller sur les stades.

C.G.T.

► Le Syndicat C.G.T. des personnels communaux du canton de Saint-Macaire observera un débrayage d'une heure, le

jeudi 30 janvier, de 17 à 18 heures, afin de protester contre le projet de loi sur l'aménagement du temps de travail, et de se

rendre au rassemblement organisé par l'Union locale, place du Foirail, ce même jour, à 17 h 30, à Langon.

SAINT-MACAIRE

30-1 -

Cours de piano et soirées dansantes avec le Prieuré

C'est tout un programme que vous propose l'association Le Prieuré, cette semaine et la suivante :

Les cours de piano. — Mis en place dès février, les cours de piano sont proposés dans le cadre de l'école de musique, place Châteaudun. Si vous êtes intéressé, ne manquez pas la réunion d'information jeudi 30 janvier à partir de 18 h au Prieuré, le professeur de piano ainsi que les responsables vous donneront toutes informations.

Soirées dansantes. — Au nombre de deux, elles égayeront les deux week-end à venir. Le samedi 1^{er} février, à 21 h, c'est non seulement la possibilité de danser qui vous sera offerte (danses pour tous âges), mais également des jeux, jeux collectifs couronnés de lots pour tous ceux qui y participeront. Seront également possibles des jeux de cartes pour les amateurs (belote, tarot) et des animations pour les enfants. Somme toute, une soirée très familiale, qui plus est, gratuite d'accès, et où l'ancienne salle de l'Eldorado (salle des fêtes) s'apparentera le temps d'une soirée à un casino, dans une atmosphère toute particulière dont nous laissons la surprise à tous.

Le samedi 8 février, ce sera là aussi, une soirée très colorée puisque le Carnaval sera fêté conjointement par l'association des parents d'élèves et celle du Prieuré. Tradition remise au goût du jour, l'an passé et continuée dans le même élan cette année, avec un effort de plus : la présence de M. Carnaval. Alors restez à Saint-Macaire, samedi 8 pour voir défiler les enfants costumés auteur de M. Carnaval et venez ensuite passer une bonne soirée dansante à la salle des fêtes (bal costumé, sandwichs et buvette), avec entrée gratuite.

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie le vendredi 31 janvier, à 21 heures :

A l'ordre du jour : convention informatique, association intercommunale d'animation, point eau, assainissement, questions diverses.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

Les pompiers ont fêté Sainte-Barbe



Défilé des pompiers.



Une partie des convives.



31.1.86

MOUVEMENT « SAUVEGARDE ET RÉNOVATION

Demain grande journée « Collecte forum » sur l'artisanat local

Comme nous l'avons indiqué dans deux articles précédents, c'est demain dimanche 2 février, de 10 heures à 18 heures, à la salle des fêtes que se déroulera le lancement de l'opération « Témoignages de l'artisanat local ». Son but : inciter toutes celles et tous ceux qui possèdent des instruments, outils, documents, photos, souvenirs concernant les métiers anciens à les regrouper, et, sous l'égide de notre association, à permettre ainsi au plus

grand nombre, nous pensons entre autres aux enfants, de les découvrir et d'apprendre à travers les modes de vie et de travail qui furent caractéristiques de notre région. Sous quelle forme les mettre en valeur ? Exposition temporaire ou permanente ? Bannale ou originale ? C'est là un débat intéressant auquel seront associés, dans les mois à venir, tous ceux et celles que le sujet intéresse. En attendant, nous vous espérons nombreux

demain, à la salle des fêtes, où des projections de diapositives et deux apéritifs (à 12 heures à 18 heures) contribueront à l'agrément des visiteurs.

Rappelons que pour tout transport d'objet volumineux, encombrant ou lourd, vous pouvez contacter un des membres du bureau de l'association (M. et M^{me} Guindeuil, M^{me} Pontays, M^{me} Lalanne, M. Gratecap).

Invitation à la bonne humeur ce soir à la salle des fêtes...

Un, deux, trois, changez de cavalier et allons-y pour une polka... C'est ainsi que la voix du meneur de jeu vous conduira, ce soir à la salle des fêtes, de danses (tour à tour paisibles ou endiablées) en danses pour tous âges et de jeux en jeux où chacun pourra participer sans craintes. Il s'agit, en effet, d'une soirée « casino » avec ses ingrédients classiques (jeux, danses), mais adaptés dans un cadre « surprise » par l'association Le Prieuré. Si une salle est réservée aux amateurs de cartes (belote, tarot), la grande salle sera consacrée à la danse et à des jeux collectifs couronnés de

lots pour les participants et l'enjeu ne sera pas la compétition ou le concours, mais tout bonnement le plaisir de s'amuser en toute simplicité. Ajoutons aux ingrédients casino, la présence d'une buvette pour boire jusqu'à plus soif !

Alors, ce soir, venez faire un, deux, trois tours vers la salle des fêtes, l'ambiance est assurée et l'entrée en est libre. Toutefois, si vous ne voulez pas « perdre une miette » des jeux, ne serait-ce que comme spectateur, ne venez pas trop tard. La soirée commence à 21 heures et s'adresse à tout public (enfants et adultes).

A.S. MACARIENNE

Rencontres et convocations

SAMEDI 1^{er} FÉVRIER

Poussins. — En plateau à Saint-Macaire, en Coupe nationale.

Pupilles. — En plateau, à Savignac en Challenge Ferrère.

Minimes B. — Vont à Sainte-Croix, sont convoqués à 14 heures : Froissard, Clément, Daubisse, Donadel, George, Delpino, Caupenne, Darriet, Ferrand, Berruer, Ferrand, Monfor, Loda.

DIMANCHE MATIN

Cadets A. — Reçoivent Langoiran.

Cadets B. — Reçoivent Rions. Sont convoqués à 9 heures au stade : Cateilin, Lunale, Duprat, Martin, Seral, E. Guimberteau, Garnier, Kauffmann, Laujac, Cosson, Baillon, Perez, Eymer, Bernadet, Rameau, Dufau 1 et 2, Martet, Descat, Labrousse, Michel et Pascal Duville, T. Guimberteau, Juge.

Juniors. — Vont à Portets, en lever de rideau. Départ, 12 heures. Les joueurs seront convoqués par Eric Massicard, toutefois avec l'état des terrains, il serait bon de téléphoner dimanche matin avant 11 heures à E.

Massicard, au cas où l'équipe ne partirait pas.

Féminines. — Vont en Coupe à Morizès contre Cudos, pour l'horaire, consulter les responsables.

1B. — Va à Grignols, départ à 13 h 45. Les convocations par J.-C. Baulateau.

1A. — Reçoit Sainte-Bazeille, rendez-vous à 14 heures au stade, des joueurs convoqués par Alain Lespine.

Infirmierie. — Après la série noire que l'A.S.M. vient de subir par le nombre impressionnant de blessés (8 seniors) dont le dernier en date J.-Pierre Leydet, espérons que les premiers reprendront la compétition. C'est un vrai casse-tête pour mettre sur pied les équipes.

Sortie à la neige. — Devenue une bonne tradition, notre école de football fera sa sortie le mercredi 19 février. Les imprimés inscriptions seront distribués le samedi 1^{er} février, et vu l'importance de notre école ne participeront que ceux qui auront remis les papiers accompagnés des frais de participation.

Agenda

VOTRE JOURNAL

Correspondant, photos, publicité. Jean Sanche, cours Victor-Hugo, tél. 56.63.33.52.

Dépôt « Sud-Ouest ». M. Jouanne, place de l'Horloge.

Sous-dépôt. R. Querré, cours de la République.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 1^{er} février. A 19 h, messe anticipée.

Dimanche 2 février. A 9 h, Saint-André-du-Bois; à 11 h, Saint-Macaire; à 18 h 30, PIAN.

SERVICE D'URGENCE

Pompiers. Ligne de feu (tél. 18).

Soins infirmiers. Caudrot (jour et nuit), tél. 56.62.81.05. Verdélais : M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.26.99. Saint-Macaire : M. et M^{me} Braud, allées de Tourny, tél. 56.63.40.21. Saint-André-du-Bois : M^{me} Lafosse, lieu dit « Hourquet », tél. 56.63.71.19.

Médecin. Voir Langon.

Ambulance. Claverie, à Cadillac, tél. 56.27.01.22.

Pharmacie. Long, à Saint-Macaire, tél. 56.63.03.91.

Vétérinaire. Docteur Richard, à Bazas, tél. 56.25.01.05.

Gendarmerie. Saint-Macaire, tél. 56.63.15.70.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

PERMANENCES

Service des eaux SOGEDO. Tél. 56.63.05.56.

Le maire. Tous les samedis, de 10 h à 12 h.

Mairie. Ouverte tous les jours (fermée du samedi 12 h au lundi 9 h).

Caisse d'épargne. Tous les jours (sauf lundi), de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, tél. 56.63.08.75.

P.T.T. Ouverts tous les jours, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h; le samedi, de 9 h à 12 h, tél. 56.63.29.30.

LOISIRS

Prieuré. Bibliothèque, tél. 56.63.34.65.

Musée de poissons des mers tropicales. Tél. 56.63.05.92.

Soirée casino. A la salle des fêtes, samedi, à 21 h.

Journée collecte-forum de l'artisanat local. Dimanche, de 10 h à 8 h.

A.S. Macarienne football

Rectificatif. A la demande de Sainte-Croix-du-Mont, le match prévu pour les minimes B, le samedi 1^{er} février, est reporté au mercredi 5 février. Les joueurs sont invités à ne pas se déplacer au terrain.

Les pompiers ont fêté la Sainte-Barbe



Le défilé de la Sainte-Barbe (Photo J. Sanche)

Il y a quelques jours, les pompiers ont fêté la Sainte-Barbe. Lors du rassemblement sur les allées des Tilleuls, on notait la présence de M. Lagorce, député-maire de Langon; M. Lafourcade, conseiller général du canton de Saint-Macaire; M. Billa, maire de Saint-Macaire; des maires du canton, de l'adjutant Miro et des délégations de corps de sapeurs-pompiers, en particulier celle de Saint-Macaire en Mauge conduite par le lieutenant Cousseau.

Les pompiers défilaient ensuite dans les rues de Saint-Macaire accompagnés par la musique entraînante de l'Avenir Barsacais et les personnalités. Ils marquaient une halte au monument aux morts pour le dépôt d'une gerbe par J.-M. Billa et le sous-lieutenant Patatge.

Au cours du vin d'honneur servi à la mairie, le chef de corps faisait un bref bilan de l'action du centre de secours et il était procédé à la remise des galons aux nouveaux romus.

Ensuite, tout le monde se dirigeait vers la cantine scolaire où pour a tour prenaient la parole M. Billa, Lafourcade et M^{me} Coiffard, maire de Saint-Macaire-en-Mauge, pour mettre en valeur la présence rassurante des pompiers dans une communauté, M. Lafourcade promettant son appui pour la création étant souhaitée d'une ca-

serne moderne. Le repas excellemment préparé par M^{me} Magni et les épouses des

pompiers continuait cette journée qui se terminait par un bal animé dans une ambiance chaleureuse.

Vive carnaval...

Déjà carnaval... dans cinq jours les rues de Saint-Macaire retentiront de couleurs et de bruits et cela, grâce aux deux associations qui ont relancé déjà l'an passé l'idée du carnaval: le conseil des parents d'élèves de Saint-Macaire et l'association Le Prieuré.

Cette année, le carnaval a été un peu avancé pour des raisons de vacances scolaires, mais cela n'empêchera pas tous les enfants et adultes d'être bien présents le samedi 8 février prochain, costumés de pied en cap et de partir dès 17 heures défilant dans les rues de Saint-Macaire, suivis ou précédés de Monsieur Carnaval.

Car ce n'est pas la moindre des surprises cette année. Non seulement le groupe musical sera encore plus présent. En effet, depuis au moins quinze jours, sinon plus, les animateurs de l'école de musique du Prieuré font répéter enfants et adolescents sur des rythmes propres au carnaval, mais de plus, Monsieur Carnaval sera de la fête, un Monsieur Carnaval décoré par les enfants de l'école et qui sera embrasé comme le veut la tradition sur une place (en l'occurrence la place Tourny).

Le circuit, cette année, a été un peu modifié et le défilé passera dans les rues suivantes: 17 heures, départ salle des fêtes; direction allées Tourny,

place Tourny, rue Thiers, place du 19-Mars, rue d'Aulède, rue de l'Eglise, rue Carnot, place du Mercadiou, rue Carnot, rue Yquem, allées de Savignac, rue Bergoing, rue Louis-Blanc, rue Sainte, cours de la République, allées des Tilleuls, place de l'Horloge, passage à la maison de retraite puis retour vers la place Tourny pour brûler Monsieur Carnaval (vers 19 h 30).

Pour retrouver des traditions qui se perdent, les personnes habitant sur le parcours pourraient allumer des bougies aux fenêtres afin de fêter le défilé costumé en musique. Ainsi, après l'embrasement de Monsieur Carnaval, dès 20 heures, l'ensemble des participants pourront être de retour à la salle des fêtes et continuer carnaval en dansant et en mangeant (car marcher... ça creuse!). En effet, la soirée sera consacrée à une animation dansante où seront proposées des danses pour tous, petits et grands, puisque cette soirée aura un caractère particulièrement familial. Quant aux nourritures proprement dites, elles seront d'abondance et de qualité... alors ne mangez pas chez vous, venez donc faire un tour avec Monsieur le Chat botté, ou Blanche-Neige et venez «manger un morceau» avec les trois Mousquetaires... ils en seront ravis.

FOOTBALL/ A.S.M.

Les résultats du week-end

En plateau à Saint-Macaire, en Coupe Nationale les poussins remportent les trois rencontres et se qualifient pour le tour suivant.

Les pupilles, en challenge Ferrère, en plateau à Savignac, perdent un match, gagnent les deux autres, et doivent être qualifiés au bénéfice des meilleurs seconds, pour la suite du challenge. Belle récompense, et confirmation de la valeur de leurs éducateurs bénévoles, qui, s'ils n'ont pas de diplômes ronflants, ont par contre un cœur «gros comme ça» et ce d'autant plus que l'effectif des deux catégories est très limité, donc pas le choix. Félicitations à ces vrais éducateurs de jeunes.

Intempéries. — Après la chute très importante de neige, durant la nuit de samedi à dimanche et le taux d'humidité du terrain, aucune rencontre n'a eu lieu à Saint-Macaire ce dimanche 2 février.

Vandalisme. — Est-ce le qualificatif qui convient pour de tels faits, quand on sait que les dirigeants passent le plus clair de leur temps à conforter les fermetures, consolider ou ajouter des sécurités afin précisément d'éviter de se faire voler.

Après l'entraînement de jeudi soir, des visiteurs nocturnes ont pillé le foyer au stade emportant toutes les boissons, vins, volailles (au frigo), café, sucre gateaux, appareils à gaz, bouteilles de gaz.

Plainte a été déposée à la mairie.

06495; 8.2.86

CHERCHE APPRENTI MÉTALLIER
Tél. 56.62.27.35
Tél. 56.63.19.55

8.2.86 Société de chasse

Afin de procéder à l'élection des délégués pour la défense de la chasse à la grive, à la bécasse, à l'alouette, à la palombe et aux canards, une réunion aura lieu samedi 8 février, à 21 heures, salle de la mairie.

La présence du plus grand nombre de chasseur est souhaitée car ce n'est pas avec une douzaine de chasseurs sur quatre-vingt-dix que nous pourrions nous défendre contre la réglementation, voire même l'interdiction du tir au vol. Donc, amis chasseurs à samedi 8 février, à 21 heures.

SAINT-MACAIRE

Carnaval : défilé dès 17 heures

Carnavalez... Cavalcadez... Ce soir, non seulement les mots se déguisent, mais aussi les sons, les gens. En bref, Saint-Macaire fait son carnaval.

A partir de 17 heures, aucune excuse : soit vous êtes dans la cavalcade des gens costumés qui suivront avec enfants et musique M. Carnaval, soit vous êtes à votre fenêtre, à votre porte, dans la rue pour les regarder passer et les encourager dans cette reprise de la tradition. De la salle des fêtes à la maison de retraite, en passant par les allées Tourny, place du 19-Mars, rue d'Aulède, rue Carnot, place Mercadiou, rue Yquem, allées de Savignac, rue Bergoing, rue Louis-Blanc, cours de la République, allées des Tilleuls, place de l'Horloge, un défilé haut en couleurs et en chansons égayera Saint-Macaire.

Après une visite à la maison de retraite, le défilé costumé ira, bon pied, bon œil, régler son compte à M. Carnaval sur la place Tourny où il sera brûlé vers 19 h 30.

À 20 heures, vous qui défiliez, vous qui regardiez, ne croyez pas que ce soit fini. Ce n'était que les hors-d'œuvre car, à 20 heures, la salle des fêtes vous ouvrira les bras pour une soirée non-stop où vous pourrez manger toute votre

faim, boire tout votre saoul et danser jusqu'à n'en plus pouvoir.

En somme, une soirée à ne pas manquer, avec vos enfants. Une soirée dont l'entrée est libre, bien sûr. Une soirée de détente, avec des danses pour tous les âges, tous les goûts et où, le temps d'un masque, vous ne serez plus vous-même et où vous serez bien amusé. Alors, n'hésitez pas, venez « guincher », en costumes ou non, avec les deux associations qui ont remis M. Carnaval à l'honneur.

Le Prieuré et le Conseil de parents d'élèves vous promettent même une petite surprise.

En cas de très mauvais temps (pluie, neige... il faut tout prévoir), le défilé ne se déroulerait pas dans les rues, mais la soirée commencerait par conséquent plus tôt à la salle des fêtes. Alors, si vous ne percevez pas les flonflon, venez vite les rejoindre. Ils sont à la salle des fêtes, autour de M. Carnaval, et ne demandent qu'à vous entraîner dans la danse pour faire un pied de nez au mauvais temps !

N'oubliez pas de garder un « creux » à l'estomac en venant. Nous avons entendu dire que des mets variés et nombreux (friandises ou autres) vous seraient proposés...

SAINT-MACAIRE

10.2.86

Mutilés du travail

La section de Langon des Mutilés du travail, invalides et leurs ayants-droit organise son assemblée générale annuelle le dimanche 16 février, à 9 h 30 précises, à la salle d'honneur du Centre socio-culturel, place des Carmes, à Langon. Cette assemblée se déroulera en présence d'élus locaux, départementaux et nationaux.

C'est pourquoi les responsables de la section comptent sur la présence de

plus grand nombre d'adhérents afin de préserver leurs droits acquis et de faire avancer leurs revendications.

Un repas fraternel clôturera cette assemblée au prix de 110 francs par personne. Dernier délai d'inscription le 12 février.

Se faire inscrire chez : M. André Latournerie, 21, rue Jules-Ferry, à Langon; M. François Duluc, chemin de Cantau, à Langon; M. Robert Campodarve, rue Bergoing, à Saint-Macaire.

Le trésorier sera à la disposition des adhérents dès 8 h 30 pour la mise à jour des cotisations.

Club de l'Amitié

L'assemblée générale du club de l'Amitié s'est déroulée le mercredi 29 janvier à son siège, au groupe scolaire, à 15 heures. M^{me} Caillaud, présidente, a ouvert la séance et fait appel aux membres de l'assistance afin de renouveler le bureau. Ensuite, M^{me} Cassagne, trésorière, a donné le bilan financier de l'année 1985, qui est tout à fait satisfaisant.

Puis il est procédé au renouvellement du bureau pour une durée d'un an.

Il se compose comme suit : président d'honneur, M. Billa, maire; présidente, M^{me} Caillaud; vice-présidente, M^{me} Laujacq; secrétaire, M. Claude Faure; trésorières, M^{mes} Cassagne et Déjean; membre, M. Cassagne.

FOOTBALL/ A.S.M.

Les rencontres du week-end

Samedi 8 février. — Poussins, en plateau à Saint-Pierre-de-Mons. Sont convoqués : Alexandre, Gadois, Olivier de Marchi, Cedric Monges, Magali Bortot, Stéphane Lanzeray, Pierre Broustet, Ludovic Laronze, Jean-Michel Antico, Jérôme Marcano, Nicolas Seyrac.

Pupilles vont en plateau à Barsac Sont convoqués : Jean-Baptiste Bortot, Ludovic Dubois, Haguénier, Jérôme Bortot, Sébastien Tauriat, Bertrand Descat, Christophe Martin, Laurent Cardonne, Cyril Corjial, Laurent Herbin, Emmanuel Achenza, Antony Cassagne.

Minimes B reçoivent Cadaujac, samedi à 15 heures. Sont convoqués : Freddy Froissard, Bruno Couture, Xavier Clément, Ferrand II, Vincent Labrosse, Stéphane Donadel, Pascal

George, Christophe Del Pino, Jean-Pierre Tiebaut, Sylvain Caupenne, David Descat, Fabien Darriet, J.-Jacques Loda.

Cadets A reçoivent Castets, à 15 heures. Sont convoqués : Thierry Catelin, Stéphane Labeyrie, Patrice Duprat, Vincent Martin, Frédéric Seral, Didier Lumalé, Stéphane Garnier, Jérôme Juge, Olivier Kauffmann, Stéphane Laujac, Vincent Cosson.

Dimanche 9 février. — Minimes A reçoivent Agen à 9 heures, au stade. Sont convoqués : Laurent Desclos, Christophe Boré, Pascal Duville, Philippe Garclongue, Denis Gourgues, Daniel Ferrand, Franck Berruer, David Saint-Marc, Jérôme Saint-Marc, Thierry Guimberteau, Bruno Daubisse, Fabien Monjot, Grégoire Arnaud.

Cadets B reçoivent Portets. Sont convoqués à 9 heures au stade : Michel Duville, Cédric Baillon, Olivier Perez, Eymier, Fabien Bernadet, Philippe et Christophe Dufau, Vincent Martet. Si Michel Duville, Benoît Despujos, Eric Guimberteau, Laurent Rameau, Laurent bellol, Frank Lafosse, David Poquet, ne se rendent pas à la convocation, il ne sera plus possible de faire tourner cette équipe, ce sera le forfait général.

Juniors reçoivent Lamothe à 14 heures. Rendez-vous à 13 heures au stade de tous les juniors.

Féminines reçoivent Morizès-Cudos.

1 B reçoit Mesterrieux. Rendez-vous au stade à 14 heures des joueurs convoqués par J.-C. Baluteau.

Première va à Pujols près Ville-neuve-sur-Lot. Départ à 12 heures précises de la place. Un car de 50 places est mis gratuitement à disposition des joueurs, dirigeants, supporters à condition d'être à l'heure.

Promotion. — C'est avec satisfaction que l'A.S.M. informe ses fidèles de la sélection dans l'équipe de la Ligue d'Aquitaine cadets première année, de Frédéric Seral. Félicitations à ce garçon et à ses différents éducateurs.

Inauguration. — Samedi 8 février, le bureau du District Gironde-Sud inaugure son nouveau siège près du château Garros, avec la présence des plus hautes instances nationales du football. L'A.S.M. y sera représentée par un petit débutant de son école de football.

Agenda 8-02-86

CULTE CATHOLIQUE

Messes. Samedi 8 février, à 19 h, messe anticipée; dimanche 8 février, à 9 h à Saint-André-du-Bois; à 11 h à Saint-Macaire; à 18 h 30 au Pian.

SERVICE D'URGENCE

Pompiers. Ligne de feu (tél. 18).
Soins infirmiers. Caudrot : jour et nuit, tél. 56.62.81.05. Verdélais : M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.26.99. Saint-Macaire : M. et M^{me} Braud, allées de Tourny, tél. 56.63.40.21. Saint-André-du-Bois : M^{me} Lafosse, lieu dit Hourquet, tél. 56.63.71.19.
Médecin. Voir Langon.

Ambulance. Dufau à Langon, tél. 56.63.05.53.

Pharmacie. Buys-Desponts à Langon, tél. 56.63.00.02.

Vétérinaire. Docteur Capeyron à Uzeste, tél. 56.25.34.03.

Gendarmerie. Saint-Macaire, tél. 56.63.15.70.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

PERMANENCES

Service des eaux SOGEDO. Tél. 56.63.05.56.

Le maire. — Tous les samedis, de 10 h à 12 h.

Mairie. Ouverte tous les jours (fermée du samedi 12 h au lundi 9 h).

Caisse d'épargne. Tous les jours (sauf lundi), de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, tél. 56.63.08.75.

P.T.T. Ouverts tous les jours, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h; le samedi, de 9 h à 12 h, tél. 56.63.29.30.

LOISIRS

Prieuré. Bibliothèque, tél. 56.63.34.65.

Musée de poissons des mers tropicales. Tél. 56.63.05.92.

Carnaval. A Saint-Macaire à partir de samedi à 17 heures (avec buffet dansant à partir de 20 h).

Une initiative dans la voie de l'animation intercommunale

Durant l'année 1985, un animateur sportif est intervenu, dans le cadre d'un stage jeune volontaire, sur les quatre communes de Saint-Macaire, Saint-Maixant, Saint-Pierre-d'Aurillac et Verdélais. Son action s'est inscrite comme prévu dans l'optique d'une initiation multisports auprès des 8-12 ans. Et le cadre pressenti pour une telle intervention réside d'abord dans le support associatif : école de football, de tennis, etc.

Initialement conçue comme un complément au programme hebdomadaire de vingt heures de l'animateur, l'insertion en milieu scolaire ou périscolaire s'est finalement avérée le plus bénéfique en résultats pédagogiques.

C'est pourquoi les élus ont cherché à examiner les moyens de poursuivre l'expérience après la première année de stage prise en charge par l'Etat, échéance obligeant au choix d'embauche ou de non-embauche.

La commune de Saint-Maixant s'est retirée pour des raisons budgétaires. Les trois communes restantes ont alors décidé de se répartir les vingt heures comme suit : douze heures pour Saint-Macaire, neuf pour Saint-Pierre-d'Aurillac et quatre pour Verdélais.

La commune de Saint-Pierre-d'Aurillac s'est déclarée favorable à l'embauche de l'animateur par une structure associative, afin de pouvoir y

mettre facilement un terme dans le cas d'une régression de la demande. Parallèlement elle tient à limiter son rôle à celui de caution vis-à-vis des deux associations utilisatrices de l'animateur sur son territoire, à savoir les Bleuets et le centre de loisir sans hébergement, caution garantissant le paiement des neuf heures d'intervention.

Les deux communes de Saint-Macaire et Verdélais s'acheminent vers la création d'une association intercommunale d'animation des côtes macariennes suivant la loi de 1901, association assurant l'embauche de l'animateur (une convention particulière liant l'association à la commune de Saint-Pierre-d'Aurillac).

Une telle structure a deux ambitions : 1. Rassembler les élus, les enseignants des établissements scolaires et les représentants des associations, tous utilisateurs dans une même structure de décision; 2. Ouvrir la porte à une possible extension au secteur culturel et à d'autres communes désireuses de partager l'expérience.

L'assemblée générale constitutive de l'association aura lieu à la mairie de Verdélais le mercredi 12 février prochain, à 20 h 30 : les élus, les instituteurs, les responsables associatifs y sont cordialement invités, ne serait-ce qu'à titre d'information complémentaire.

FOOTBALL/ A.S.M.

Une défaite logique

Poussins, pupilles, minimes, cadets. — Toutes rencontres reportées à cause de l'importante chute de neige qui s'est abattue sur notre région dans la nuit de vendredi à samedi.

Juniors, 4; Lamothe, 2. — Les juniors, malgré l'handicap de deux des leurs partis en première, ont réussi un bon match.

Pujols-sur-Lot, 2; A.S.M., 0. — Ce déplacement dans le Lot-et-Garonne s'est donc soldé par une défaite tout à fait logique, où la volonté de gagner des locaux l'a emporté sur le manque de réalisme d'une équipe macarienne qui n'a pas su s'adapter au jeu d'un adversaire pourtant à sa portée.

Souhaitons que cette défaite permette à chaque joueur de faire sa propre auto-critique et que dès dimanche prochain, ce sera une équipe soudée qui rentrera sur le terrain afin de redresser une situation qui n'est pas catastrophique mais qui peut le devenir.

1 B : 5; Mesterrieux (B), 1. — Les réservistes ont maintenu leur place de leader de la poule D. En disposant d'un adversaire courageux.

Entraînements. — Il est rappelé que les entraînements ont bien toujours lieu les mardi et jeudi.

Samedi 15 février les juniors iront jouer leur match en retard à Portets.

Le départ se fera à 16 h 30.

Gît'Hôtel : Qu'es aquo ? 13.02.86

Le 29 janvier dernier, un représentant de la Chambre de commerce de Bordeaux est venu présenter publiquement le contenu possible d'une opération de développement de la capacité touristique, opération dite « Gît'Hôtel » souhaitée en première expérience à Saint-Macaire.

Gît'Hôtel ce n'est ni l'hôtel ni le gîte (ou chambre d'hôte). Pour mieux comprendre, il faut préciser le vote de chacun des trois partenaires.

Le propriétaire fournit une chambre meublée en bon état, possédant un confort proche du niveau 2 étoiles; c'est-à-dire comportant une salle d'eau (douche, lavabo, bidet). L'hôtelier, installé dans la commune, assure la commercialisation, le petit-déjeuner, fait prendre en charge la maintenance, notamment en matière de lingerie et de nettoyage. L'association Gît'Hôtel s'occupe de la promotion à l'extérieur de la capacité d'accueil ainsi obtenue.

La répartition des recettes, sur la base de 130 francs la nuit, pour-

rait après négociation s'établir aux alentours de 60 % pour le propriétaire, 30 % pour l'hôtelier, 10 % pour le Gît'Hôtel. Précision utile : jusqu'à 21 000 francs de chiffre d'affaires T.T.C. dans l'année, le propriétaire n'a pas l'obligation d'être déclaré comme loueur en meublés professionnel.

D'ores et déjà, six à neuf chambres pourraient être disponibles chez les Macariens qui se sont manifestés. Tous les propriétaires intéressés par l'opération et désireux de s'informer plus complètement sont priés de prendre contact avec M^{me} Josette Guindeuil (correspondante du Mouvement pour la sauvegarde de Saint-Macaire) ou M^{me} Arlette N'Guyen Long (correspondante de l'Association des commerçants, artisans et professions libérales), à défaut auprès du secrétariat de mairie.

Il est évident que le tourisme n'aura de retombées effectives sur l'économie locale que si la capacité d'hébergement de Saint-Macaire s'accroît et tous les Macariens peuvent y contribuer.

La Maison de retraite en pleine révolution



Le président et le directeur intérimaire clôturent leurs messages au personnel



Les convives attablés échangent propos utiles et futiles (Clichés « S.-O. »)

Le 30 janvier dernier se déroulait le traditionnel repas de nouvelle année réunissant les membres du personnel et du conseil d'administration de la Maison de retraite, repas doté d'un menu de circonstance dont avaient bénéficié, en avant-première au précédent service, les pensionnaires.

C'était l'occasion de faire le point sur la situation de l'établissement, endeuillé par la disparition brutale de son directeur fin 85. Air si, les administrateurs ont-ils consacré une bonne heure à examiner l'état d'avancement des travaux de la première tranche de mise aux normes de sécurité de la construction. Enclouonnement des escaliers, compartimentage des combles et mise en service d'un système de détection incendie ont fait l'objet d'un exposé détaillé de la part du conducteur d'opération, à savoir la D.D.E. en la personne de MM. Labbe et Roche, et de la part du maître d'œuvre, en la personne de M. Blasquez, technicien du bâtiment. Cette première phase devrait être

avec un retard de un mois dû aux imprévus.

Autre constat, la réalisation d'un passage accessible aux pompiers dans l'arrière-cour, dernière initiative de M. Poisson, permet désormais d'envisager la construction d'un passage couvert et clos liaisonnant la cuisine aux réfectoires.

Les allocutions du président du conseil d'administration, M. Billa, maire de Saint-Macaire, et du directeur intérimaire, M. Stingre, attaché de direction au Centre hospitalier régional, devaient converger sur un appel à l'esprit de concertation et de responsabilité auprès de tous, condition sine qua non de la bonne marche de l'établissement.

Plusieurs profondes mutations sont en cours dans cette voie au plan des conditions de travail du personnel : rétablissement de roulements conformes à la réglementation, nouvelle répartition des

postes de travail libérant pour tous deux dimanches par mois, promotions statutaires en cours de régularisation, participation à des sessions de formation continue, etc...

L'ensemble de ces initiatives sont subordonnées au mieux être des pensionnaires qui vont le 24 février prochain élire leurs représentants et deux de leurs familles au nouveau conseil d'établissement, créé par décret ministériel en octobre 85. Cet organisme consultatif, où les représentants du personnel et du conseil d'administration seront minoritaires, aura pour vocation de débattre tout ce qui concerne la vie intérieure de l'établissement. Peu à peu entre dans les faits une réalité tangible : l'Hospice devient une véritable Maison de retraite où les personnes hébergées sont assurées de trouver un niveau d'accueil correspondant aux moyens de notre temps.

Opération programmée d'amélioration de l'habitat du canton

L'opération programmée, en vue d'améliorer l'habitat existant, bat son plein. Démarrée au début de l'année 1985, elle se poursuit jusqu'à la fin de 1987.

Après un an de mise en place, un premier bilan peut être fait : 91 logements ont été restaurés ou sont en cours de travaux. Des études préliminaires à la restauration concernant 49 logements. A ce jour, ce sont 140 logements qui bénéficient des aides financières de l'opération.

Il faut rappeler que des subventions sont disponibles pour les propriétaires qui souhaitent faire des travaux, dans leur habitation principale, ou dans les logements qu'ils donnent en location. Les résidences secondaires sont exclues.

Les propriétaires qui occupent leur logement peuvent bénéficier sous condition de ressources, d'une prime à l'amélioration de l'habitat, de 25 % du montant des travaux, plafonnée à 17 500 francs. Actuellement, 31 primes ont été attribuées pour un montant global de 373 000 francs.

Les propriétaires bailleurs qui souhaitent apporter un meilleur confort aux logements locatifs, obtiennent des subventions de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat dont la moyenne est actuellement de 40 % du montant des travaux. Ces subventions sont différentes suivant le type d'aménagement qui est réalisé. Par exemple, un propriétaire a engagé des travaux d'isolation et de chauffage pour un montant de 62 000 francs avec une subvention de l'A.N.A.H. de 43 000 francs, soit 70 %. Dans ce cas, le gros œuvre de l'immeuble n'a pas été concerné, le pourcentage de subvention s'avère donc élevé. Par contre un autre propriétaire a restauré globalement l'ensemble du logement pour un montant de 206 000 francs, avec une subvention de 64 000 francs, soit 31 %. Il s'agit donc d'examiner chaque dossier pour qu'une subvention soit calculée au mieux.

Dans tous les cas, il est rappelé que les travaux ne doivent pas commencer tant qu'un accord n'a pas été donné. Dans le cas contraire, on perd le bénéfice de la subvention ou de la prime.

Au-delà des aides directes auprès des propriétaires, l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, décidée par les élus du canton, a un impact économique sur le secteur. En effet, se sont les artisans locaux qui réalisent les travaux chez les particuliers.

Ainsi au cours de cette première an-

née, le montant global des travaux s'élève à 5 800 000 francs. C'est une contribution importante à l'activité économique du canton. Tous les renseignements peuvent être fournis par l'organisme qui est chargé d'animer l'opération, le CEREL-ARIM Aquitaine, dont le siège social est 25-27, rue Francis-Martin, 33000 Bordeaux. Des agents de cette société organisent une permanence tous les derniers mercredis de chaque mois à la mairie de Saint-Macaire, de 14 heures à 16 heures.

Pour répondre à la demande importante des propriétaires, d'autres permanences exceptionnelles ont été décidées :

— En mairie de Verdélais, le 19 février, de 14 heures à 16 heures pour les communes de Verdélais, Semens, Saint-Maixant et Saint-Germain-des-Graves.

— En mairie de Saint-André-du-Bois, le 19 février, de 16 heures à 18 heures pour les communes de Saint-André-du-Bois, Saint-Martial et Pian-sur-Garonne.

— En mairie de Caudrot le 26 février, de 16 heures à 18 heures pour les communes de Caudrot, Saint-Martin-de-Sescas et Sainte-Foy-la-Longue.

Pour Saint-Macaire et Saint-Pierre-d'Aurillac, la permanence du dernier mercredi du mois (en l'occurrence le 26 février) est maintenue.

Erratum 14-2-86

Dans notre édition du jeudi 13 février, une malencontreuse erreur a changé le sens du titre concernant la Maison de retraite. Il s'agissait d'évolution et non de révolution.

Que nos lecteurs et les responsables de cette Maison de retraite veuillent bien nous excuser de cette regrettable confusion.

FOOTBALL/ A.S.M.

Les rencontres et convocations du week-end

Ecole de football, en vacances.
Dimanche 16 février. — 1 Bva effectuer son match en retard à Grignols. Départ de la place de Saint-Macaire à 13 h 30 des joueurs convoqués par Jean-Claude Baluteau.

La première reçoit Sainte-Bazeille en match en retard aussi rendez-vous au stade à 13 h 45 des joueurs convoqués par Alain Fondeville et Alain Lespine.

Espérons que notre formation modifiée aura retenu la leçon de dimanche dernier, et aura à cœur de se montrer sous son bon aspect devant son public. Il ne faut pas beaucoup de points pour approcher le haut du tableau, mais il n'en faut pas beaucoup à perdre pour être en bas. Espérons que les treize appelés en seront conscients, et rappelons également, et ceci pour tous, que les matchs se gagnent par l'assiduité et le sérieux aux entraînements, que c'est en étant mobile sur le terrain que l'on prouve quelque chose, et non avec la langue, raisonnement valable pour les critiques sur la touche, car ce n'est guère encourageant d'être contesté par qui n'a pas fait mieux, pensons, et c'est vrai, que nous sommes une grande fa-

mille, donc envers et contre tous, solidaires.

Distinction. — C'est prouvé, l'A.S.A. travaille en profondeur, trois minimes première année sont partis en stage à Soulac avec la sélection du district.

Un cadet première année part lundi part lundi prochain en présélection Lige.

Le 1^{er} mars, en minimes deuxième année, cinq des nôtres vont tenter leur chance, et elles sont sérieuses. Parmi eux, les Girondins ont jeté leur dévolu sur un. Attendons la suite.

Et après ça, qui dit que ça ne marche pas, les jeunes à Saint-Macaire.

Nota. — Il est rappelé aux joueurs de l'école de football (cadets, minimes, pupilles, poussins et débutants) que la sortie à la neige aura bien lieu le mercredi 19 février. La date limite des inscriptions est fixée au dimanche 16. Prière de se munir de l'autorisation parentale.

Passé ce délai, le car sera complété par les personnes désireuses d'y participer.

Inscriptions auprès de M. Barbé, tél. 56.63.23.53.

Aux chasseurs 14.2.86

Le président de la Société de Chasse communique : Je tiens personnellement à vous remercier d'être venus si nombreux à la réunion du 8 février pour l'élection de quatre délégués (gibier d'eau, bécasse, grive et colombidés, chasse au filet à l'alouette), et pour la question du tir au vol (alouettes, grives, palombes). J'ai le regret de vous dire que vous négligez la chasse proprement dite à l'heure actuelle. Les membres du bureau aimeraient que vous soyez beaucoup plus assidus aux réunions d'information et aux projets de la chasse à l'égal de votre présence lorsqu'il s'agit de l'ouverture de la chasse (lâchers de faisans).

Agenda 15.02.86

« SUD-OUEST »

Correspondant. M. Jean Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépôt « Sud-Ouest ». M. Jouanne, place de l'Horloge.

Sous-dépôt. R. Querré, cours de la République.

A NOTER

Culte catholique. Samedi 15 février, à 19 h, messe anticipée; dimanche 16 février, à 9 h, à Saint-André-du-Bois; à 11 h, à Saint-Macaire; à 18 h 30, au Pian.

SERVICE D'URGENCE

Pompiers. Ligne de feu, tél. 18.

Soins infirmiers. Caudrot, jour et nuit, tél. 56.62.81.05. Verdélais, M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.26.99.

Saint-Macaire, M. et M^{me} Braud, allées de Tourny, tél. 56.63.40.21. Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse, lieu dit Hourquet, tél. 56.63.71.19.

Médecin. Voir Langon.

Vétérinaire. Docteur Cornelis, à Grignols, tél. 56.25.52.38.

Pharmacie. Médeville, à Saint-Macaire, tél. 56.63.03.58.

Ambulance. Turtaut, à La Réole, tél. 56.71.11.27 ou 56.63.70.28.

Gendarmerie. Saint-Macaire, tél. 56.63.15.70.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.63.30.30.

PERMANENCES

Service des eaux SOGEDO. Tél. 56.63.05.56.

Le maire. Tous les samedis, de 10 h à 12 h.

Mairie. Ouverte tous les jours (fermée du samedi 12 h au lundi 9 h).

Caisse d'épargne. Tous les jours (sauf lundi), de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, tél. 56.63.08.75.

P.T.T. Ouverts tous les jours, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h; le samedi, de 9 h à 12 h, tél. 56.63.29.30.

LOISIRS

Prieuré. Bibliothèque, tél. 56.63.34.65.

Musée des poissons des mers tropicales. Tél. 56.63.05.92.

Par pétition du 30 septembre 1985, complétée le 10 décembre 1985, la société Les Gravières Langonnais sollicite pour une durée de 5 ans, l'autorisation d'exploiter une carrière à ciel ouvert de grève, sur le territoire de la commune de Saint-Macaire, lieu-dit "L'île".

La demande porte sur une superficie d'environ 9 ha 95 a 15 ca. La production maximale annuelle prévue est de 80.000 m³.

En exécution des dispositions de l'article 2 du décret n° 85-448, du 23 avril 1985, une enquête sur la demande précitée sera ouverte du 4 mars 1986 au 3 avril 1986 à la mairie de Saint-Macaire où toute correspondance relative à l'enquête pourra y être adressée.

Pendant toute la durée de cette enquête, un exemplaire de la demande et de ses annexes seront déposés à la mairie de Saint-Macaire où le public pourra en prendre connaissance du lundi au vendredi, de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures et le samedi, de 9 à 12 heures, jours fériés exceptés.

Un registre destiné à recevoir les appréciations, suggestions et contre-propositions sera ouvert au même lieu et pendant la même période.

Les observations pourront également être adressées au commissaire-enquêteur par lettre recommandée ou lui être notifiées par acte extra-judiciaire.

Les observations devront être consignées, reçues ou notifiées avant la fin de l'enquête, soit au plus tard le 3 avril 1986.

M. Gérard Bonnac, demeurant à "Le Haouey", 33430-Bazas, désigné en qualité de commissaire-enquêteur, recevra le public à la mairie de Saint-Macaire, le 3 avril 1986, de 15 à 18 heures.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la préfecture de la Gironde, direction de l'Administration générale, bureau de la protection de la Nature et de l'Environnement, à partir du 12 mai 1986.

Sortie à la neige ^{18.02.86} de l'école de football

Vu l'importance des inscrits pour la sortie à la neige de l'école de football, un deuxième car est affrété et de ce fait il y aura quelques places disponibles.

Départ mercredi matin à 6 heures place de l'Horloge. Inscriptions chez M. Barbé, tél. 56.63.23.53.

CONSEIL MUNICIPAL

Le nouveau P.O.S. est devenu applicable

Le Conseil municipal s'est réuni le 31 janvier dernier, en présence de douze conseillers municipaux (avec un pouvoir de vote).

Informations d'actualité. — Le maire annonce que le nouveau P.O.S. devient applicable à partir du 3 février et que les permis de construire seront délivrés par ses soins à partir du 3 août prochain. Il présente la nouvelle étude d'impact attachée au projet de gravière sur l'ancienne île de David : l'enquête publique aura lieu du 4 mars au 3 avril avec réunion d'information et débat le jeudi 20 mars, à 21 heures à la mairie. La promesse de vente concernant l'achat du passage de l'école maternelle auprès de M^{me} Chaigneau a été signée sur la base d'un montant de 1 000 F, frais de géomètre et de notaire en sus. Enfin, la participation financière du Conseil général a été officiellement confirmée pour la première tranche du réseau d'assainissement à créer (soit 875 000 F) et du réseau d'adduction d'eau à restructurer (soit 300 000 F répartis sur 15 ans).

M. Chavaneau donne le montant exact de la commune de panneaux nécessaires à la première phase du plan de circulation, soit 10 290 F HT. Il présente le premier devis de géomètre établi pour la refonte complète du plan du cimetière. Il fait le point sur la négociation en cours avec le repreneur de l'entreprise Bontemps pour le remplacement des tilleuls défectueux.

M. Cadi expose les comptes du restaurant scolaire pour le premier trimestre 85-86 faisant apparaître un déficit de 2,65 F par repas en moyenne, identique à celui de l'an passé à pareille époque (99 repas par jour ont été servis à Saint-macaire, 72 dans les communes du haut).

M^{me} Darroussat demande des précisions sur le maintien d'une seule entrée pour l'école maternelle. Elle forme le vœu que les factures des artisans soient réglées dans un délai plus court, limité à 45 jours maximum. Enfin, elle souhaite que les logements communaux soient traités à la même enseigne. A ce sujet, le maire lui répond que les logements de fonction des enseignants forment un cas particulier, puisque la commune reçoit une dotation spéciale de l'Etat par instituteur, dotation affectée par décision municipale à l'amélioration de leurs logements.

M. Bouey rappelle la commande de bacs à laver pour remplacer le lavoir du château d'eau. Il réclame la réfection du soubassement du restaurant scolaire, simultanément à la pose d'un plafond acoustique.

Convention « Informatique pour tous ». — La commune, expose le maire, a passé convention avec l'Etat pour accepter pendant un minimum de trois ans la mise à disposition du matériel informatique à l'école primaire.

L'ouverture au public de l'atelier micro-informatique demande la mise en œuvre d'une instance d'encadrement. Pour éviter la création d'une nouvelle association, le Prieuré a été sollicité pour inclure dans ses activités ledit atelier, puisqu'il entre pleinement dans ses objectifs d'éducation populaire.

Au cours de la réunion d'information du 16 janvier dernier, une douzaine de Macariens se sont déclarés intéressés par l'opération. Trois membres du Prieuré sont prêts à encadrer le contenu, à savoir : Florence Lalanne (professionnelle ad hoc), Claude Lorriot (enseignant formé sur stage) et Christophe Lorriot (praticien non professionnel).

Pour ouvrir l'atelier le 22 février prochain, il est nécessaire au préalable de passer une convention avec le Prieuré, incluant le directeur de l'école primaire, convention détaillée par circulaire ministérielle et définissant les droits et devoirs de chacune des deux parties.

Après lecture du projet de convention par le maire, celle-ci est adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal.

(A suivre.)

Le point sur les différentes activités

Le Conseil syndical s'est réuni en son lieu habituel, à la mairie de Saint-Macaire, le mercredi 29 janvier, sous la présidence de Jean Lafourcade, président du syndicat.

Étaient présents: les délégués Jean Lafourcade, Michel Hilaire (Saint-Pierre-d'Aurillac), Alain Falissard, Louis Tremea (Saint-Macaire), Janine Ribauville (Verdelais), Odile Rambaud (Caudrot), Philippe Guignan (Pian-sur-Garonne), Pierre Lafitte (Saint-André-du-Bois), Jacky Duc (Saint-Germain-de-Grave), Alain Queyrens (Saint-Martin-de-Sescas), Hervé Laurent (Direction départementale de l'agriculture).

Absents excusés: Roland Laporte, Robert Chaumel (Caudrot), Jean Bares (Verdelais), André Frahier (Comité économique et social), Prats (préfecture de région).

Le président souhaite la bienvenue à l'ensemble des délégués syndicaux, à M. Laurent, animateur du pays. Il donne ensuite lecture des délibérations qui ont été prises lors de la dernière réunion. M. Tremea a été élu secrétaire de séance.

18 octobre 1985. — Le fonds de réserve permet d'envisager des actions nouvelles et il y a lieu de se prononcer sur les réalisations futures qui permettront de terminer cette première étape du contrat de pays.

Le Conseil syndical demande que soient inscrites comme actions nouvelles 1985-1986:

1. Un financement complémentaire pour le suivi et l'animation de l'O.P.A.H.

2. L'inscription de l'aménagement de la salle multi-activités de Saint-Martin-de-Sescas pour alléger la part d'autofinancement de cette collectivité.

3. L'achat et l'aménagement de la façade de la maison Gadois à Saint-Macaire en vue de l'extension de la Maison de pays, le coût approximatif étant de 250 000 francs.

18 octobre. — Lors de l'élaboration du plan de financement de la Maison de pays et de la confection du budget

primitif 1985, il avait été prévu un produit d'emprunt de 206 400 francs. Or, au versement des prêts, il a été effectivement souscrit un prêt de 188 000 francs et un prêt de 33 000 francs, soit la somme de 221 000 francs.

Il reste donc à affecter la somme de 14 600 francs.

Le Conseil syndical décide de l'affectation de ces crédits supplémentaires au budget 1985 comme suit:

Recette: compte 16, produit d'emprunt: 14 600 francs.

Dépenses: compte 2320, travaux Maison de pays: 14 600 francs.

25 octobre 1985. — Action circuit touristique, difficultés rencontrées pour sa réalisation.

— Détermination des emplacements et des taxes.

— Politique départementale d'aménagement des relais informations services dont les remplacements pourront servir d'aire de renseignements pour le pays. Le Conseil syndical, considérant qu'il est en effet inutile de réaliser des aires d'accueil et, après, voir se réaliser les relais informations services, décide de demander la prolongation de l'aménagement du circuit touristique fin 1987.

Le Conseil syndical souhaite néanmoins que le fléchage et la signalisation des châteaux et des sites soient réalisés courant premier semestre 1986...

25 octobre 1985. — M. Le Président rappelle au Conseil syndical:

— La prise de position majoritaire demandant l'abandon de l'action « mise en place d'une bibliothèque itinérante » avec une participation du pays de 152 400 francs.

— L'abandon par la commune de Semens d'un point-lecture enfants... subventionnée à 60 % par le contrat de pays, soit 32 400 francs.

— La suppression sur la commune de Saint-Laurent-du-Bois de l'action « création d'un point-lecture enfants » subventionnée pour un montant de 32 400 francs.

Le Conseil syndical décide d'affecter

cette somme (152 400 F + 32 400 F + 32 400 F), soit 217 200 francs au fonds de réserve dont le nouveau montant sera de 700 800 francs, soit 483 603 francs, représentant les 18 % pour imprévus + 217 200 francs.

20 janvier. — Le président fait état de la loi du 20 décembre 1985 sur la dotation globale d'équipement et propose au Conseil syndical de se prononcer pour le versement au prorata des investissements réalisés.

Le Conseil syndical, après avoir entendu le président, décide de se prononcer pour le versement de la dotation globale d'équipement, considérant que le Syndicat intercommunal d'études et d'aménagement du pays de Saint-Macaire a une population de plus de 2 000 habitants.

RAPPORT D'ACTIVITÉ O.P.A.H. AU 31 DÉCEMBRE

M. Lafourcade souligne que certaines communes ont bénéficié d'une intervention plus importante de l'étude, d'autres ne l'ont pas commencée.

Pour les communes de Caudrot, Saint-Pierre-d'Aurillac, Pian-sur-Garonne, Saint-Macaire, Verdelais, Saint-Maixant, toute intervention concernant l'assainissement peut entrer dans le cadre de l'aide à l'habitat rural (y compris la taxe de raccordement). Dans le cadre de l'O.P.A.H., les demandes de subvention (25 %) sont prioritaires. Chaque mairie retransmet au CEREL-ARIM Aquitaine.

Rappel. — L'O.P.A.H. se termine le 31 décembre 1987 pour le dépôt des dossiers, la réalisation des travaux devant être terminée dans un délai de deux ans.

RÉSUMÉ DU RAPPORT D'ACTIVITÉ

Propriétaires bailleurs au 31 décembre 1985. — 38 logements restaurés ou en cours, 19 logements en cours d'étude, 10 logements en prévision, soit au total 67 logements. Montant des travaux: 3 436 294 francs. Montant des subventions A.N.A.H. consommées 1984: 120 683 francs;

1985: 350 553 francs. Moyenne de subvention: 39 % des travaux.

Propriétaires occupants. — Au 31 décembre 1985: 53 logements restaurés ou en cours; 8 logements en étude; 12 logements en prévision, soit au total 73 logements. Montant des travaux: 2 420 940 F. Montant des P.A.H.: 373 604 F.

POINT SUR LES ACTIONS

Maison de pays. — L'achèvement des travaux de la première tranche pourra être bientôt réalisé. Il reste le vitrage de la partie basse, le carrelage, la pose du chauffage, celle de l'escalier (qui est déjà construit en atelier).

Il n'y aura pas de dépassement réel de coût: les artisans ont joué le jeu. Il y a seulement des opérations supplémentaires nécessitées par le caractère de l'immeuble.

Montant des travaux H.T.: 1 045 126,76 F.

La subvention a porté sur 583 179,65 F H.T. (soit le total de la première tranche).

Premier versement de la région en 1984: 199 321,00 F

Solde en cours de mandatement: 56 364,95 F

(44 % des travaux H.T.): 255 685,95 F

M. Lafourcade tient à adresser ses remerciements et ses félicitations à M. Alain Falissard pour la constitution du dossier de candidature « fondation de France ».

Grâce à la qualité de ce document et à sa réalisation, nous avons été retenus comme bénéficiaires.

Circuit touristique. — M. Lafourcade et le syndicat se refusent à porter la responsabilité de la non encore réalisation de la signalisation des châteaux.

Il y aura des panneaux « annonce du pays ».

Il est proposé des panneaux « commune X en pays de Saint-Macaire » sur la départementale 672 pour les communes de Sainte-Foy-la-Longue, Saint-Martial, Saint-Laurent-du-

Plan et sur la départementale 19 pour Semens.

À point central de chaque commune, il y aura un panneau « le pays et spécifiquement la commune X ».

Pour les flèches ou panneaux « château Y », il faudra être raisonnable et adopter le nombre à la proximité des lieux, soit 1 ou 2 flèches/panneaux (dont le prix de revient est 600 F, le propriétaire supportant 200 F). Au-delà de ce nombre, un propriétaire peut, sous réserve d'autorisation, obtenir une signalisation supplémentaire (mais entièrement à sa charge).

Une réunion pour le fléchage/mise en place est souhaitée.

Dépliant. — Le logo est réalisé. 20 000 auto-collants ont été tirés, ils peuvent être réclamés à la mairie de Saint-Pierre-d'Aurillac. Il reste aussi quelques dépliant.

Camping de Saint-Pierre-d'Aurillac. — Operation terminée.

Coopérative vinicole de Saint-Pierre-d'Aurillac. — Une subvention de 167 920 F a été votée. Seule une première tranche de travaux a été réalisée.

Le dossier deuxième tranche doit être constitué dès maintenant afin que le bureau du conseil régional l'étudie en février et le programme pour 1986.

Il faut la totalité des devis (manquent les devis concernant le génie civil).

Valorisation de l'appellation « côtes de Bordeaux-Saint-Macaire ». — Action réalisée.

ACTIONS PRÉVUES POUR 1986-1987

Camping de Saint-Macaire. — Coût prévu dans le contrat de pays: 1 500 000 F; subvention prévue du pays: 25 %, soit 375 000 F.

Le dossier remis indique un montant de travaux de 1 300 000 F H.T., alors que les crédits ouverts concernent 1 500 000 F. Il faut donc, soit prévoir un dépassement (1 500 000 F de travaux), soit un versement au fonds de réserve (1 300 000 F de travaux).

ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

a) Passerelle. — Participation du pays: 80 000 F

b) Extension de la maison de pays. — (Achat, clos, couvert). Estimation 300 000 F ainsi répartis: 40 %, soit 120 000 F (bâtiments de F); 40 %, soit 120 000 F (pays); 20 %, soit 60 000 F (maître d'ouvrage communes).

Il faut donc prendre 120 000 F dans le fonds de réserve.

c) Suiwi O.P.A.H. — Coût total: 568 222 F T.T.C. ainsi répartis: 35 %, soit 198 878 F (subvention du F.A.U.); 45 %, soit 215 600 F (pays); 20 %, soit 153 740 F (participation des communes).

Il faut donc prendre 215 600 F dans le fonds de réserve.

d) « Maisons de formation agricole » de Saint-Martin-de-Sescas. — 92 000 F. Saint-Martin-de-Sescas a réalisé donc un quatrième dossier: la maison de pays ne pouvant tout abriter, une partie de ses activités sera décentralisée à Saint-Martin-de-Sescas.

La salle de formation agricole sera mise à la disposition du comité de gestion de la maison de pays en vue de l'organisation de manifestations de l'ensemble des associations socio-professionnelles agricoles et, si besoin était exprimé, des autres manifestations tant à caractère culturel qu'économique.

La bibliothèque aura un caractère documentaliste de la profession agricole (production, transformation et commercialisation).

En résumé, le fonds de réserve (700 800 F) sera donc amputé de 507 600 F (80 000 F + 120 000 F + 215 600 F + 92 000 F).

Il reste donc 193 200 F.

M. Lafourcade rappelle que toute action doit avoir un caractère économique. Un deuxième contrat éventuel sera tel que le pays servira seulement d'intermédiaire (mais ce sera un relais obligé).

POINTS À PRÉCISER

Rôle de la maison de pays. — Que va-t-on faire dans la maison de pays ?

Des expositions, organisations de visites du canton... des associations réfléchissent déjà à la question (vulgarisation agricole, sauvegarde et rénovation...).

M. Laurent pense qu'il faut appeler toutes les associations intéressées, qui feraient des propositions qui seraient discutées dans une commission pour qu'un plan d'animation soit prêt début mai.

Commission. — MM. Falissard, Bord, Hilaire, Bergey Tremea, Tauzin (?) et Massieu (?).

M. Bergey souligne que la personne qui tiendra la permanence (poste pour juillet-août-septembre 1986) devra être bien choisie, bien connaître la région.

Budget 1986. — Le conseil syndical autorise son président à faire un emprunt à la Caisse d'épargne de La Réole pour la maison de pays (pour des facilités de trésorerie).

CONSEIL MUNICIPAL

D'un dossier à l'autre

Voici la suite du compte rendu du Conseil municipal dont nous avons publié la première partie

Association intercommunale d'animation. — Le maire donne le libellé du projet de statuts de l'Association intercommunale d'animation des côtes macariennes qui doit embaucher l'animateur sportif Franck Claverie.

Il rappelle la volonté commune de Saint-Macaire et Verdels de rassembler élus, enseignants et associations dans la gestion de l'expérience et d'offrir des ouvertures possibles à d'autres communes et à d'autres champs comme celui de la culture.

Il présente également le projet de convention devant lier l'association à la commune de Saint-Pierre-d'Aurillac pour la prise en charge des neuf heures d'intervention lui incombant.

Le Conseil municipal de Saint-Pierre-d'Aurillac refuse de participer à la constitution d'une structure susceptible de s'ingérer dans le milieu scolaire (et de se substituer à la responsabilité de l'Etat dans ce domaine). Il refuse également de prendre le risque de dévitaliser le bénévolat associatif par l'apport de personnel rémunéré.

A l'unanimité, le Conseil municipal ratifie les termes des projets de statuts et de convention précités.

Diagnostic thermique bâtiments communaux chauffés. — Dès le début du mandat, explique le maire, est apparue la nécessité de réguler le chauffage de la mairie et du groupe scolaire. Pour pouvoir bénéficier de la subvention de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, soit 50 % du montant de l'étude, le diagnostic doit inclure tous les bâtiments communaux chauffés, donc également la Salle des fêtes (avec, en outre, le Prieuré).

Deux techniciens ont été consultés, pour établir un devis, sachant que parallèlement ils étaient consultés pour la maison de retraite.

A l'unanimité, le Conseil municipal choisit l'offre de M. Laville, de Bordeaux, pour un montant H.T. de 14 300 F, de préférence à celle de M. Taillier, de Saint-Morillon, pour un montant H.T. de 23 500 F (sous réserve de possibilité d'inscription budgétaire).

Autres décisions. — Sur requête du chef de corps des sapeurs-pompiers et exposé de M. Cadi, il a été décidé à l'unanimité de demander au service départemental D.F.C.I. un véhicule G.M.C. au franc symbolique, à charge d'entretien par la commune, afin de conforter la capacité de portage en eau du centre de secours.

A l'unanimité, le Conseil municipal a renoncé à son droit de préemption sur la vente Beyslard, rue Yquem.

Les poternes de la cale d'une part, de la rue de Corne d'autre part, seront restaurées et étanchées par l'Atelier départemental du patrimoine: devis de 5628 F TTC, accepté à l'unanimité.

Le devis de peinture des façades ex-

térieures de la salle des fêtes, présenté par l'entreprise Cabannes de Langon pour un montant TTC de 19 841,08 F TTC a été retenu à l'unanimité.

Le projet définitif d'aménagement du secrétariat de mairie établi par M. Blasquez, technicien du bâtiment, et examiné en commission 3, a été ratifié à l'unanimité, ainsi que la liste des artisans consultés (ceux de la commune, et dans le cas d'une insuffisance en nombre pour un corps d'état ceux du canton).

La participation communale au financement de la classe de neige organisée par le conseil des parents d'élèves à l'intention du CM 2, a été reconduite à l'unanimité pour 1986, à hauteur de 11 000 F (après avis conforme du G.A.S.M.).

M^{me} Darroussat a été élue à l'unanimité comme délégué consultatif du Conseil municipal auprès du futur conseil d'établissement de la maison de retraite.

FOOTBALL/ A.S. MACARIENNE

Les résultats

Seniors B : Saint-Macaire, 3; Grignols, 2. — C'est avec détermination que les réservistes menaient 2 à 0 après vingt-cinq minutes de jeu, c'était sans compter sur la volonté de l'adversaire qui avait une formation très modifiée par rapport au match aller. Terrain splendide, permettant un jeu long et aéré. Les notes se sont procurés beaucoup d'occasions de buts, mais une fois de plus, devant la maladresse chronique, le score final de 3 à 2 en faveur de l'A.S.M. était logique, mais aussi tout en l'honneur des opposants du jour.

Seniors A : Saint-Macaire, 1;

Sainte-Bazeille, 1. — L'A.S.M. présente ce jour une formation très profondément remaniée, de part l'absence des uns, de la méforme d'autres, ajoutons à cela une suspension et le compte est bon. Néanmoins les suppléants appelés ont prouvé qu'ils étaient bien là et ont honoré correctement leur mission, face au dernier du groupe, Sainte-Bazeille méritait la victoire, mais comme les réservistes, le cadre ne semble pas être le point fort des buteurs.

Dimanche 23 février. — La première reçoit Cours-de-Pile, la 1 B va à Pondaurat, les juniors vont à Langoiran.

21.02.86

Dernier hommage à Maurice Lafourcade

Le 6 février, ses nombreux amis s'étaient donné rendez-vous pour accompagner Maurice Lafourcade à sa dernière demeure. Le deuil des Amis du Bas-Pian était conduit par le président René Lagahuzère et Yves Chavaneau, trésorier, ainsi que par le président d'honneur René Clavères qui était également un ami personnel du disparu. Maurice Lafourcade faisait partie en effet de cette association d'amis le Comité des Amis du Bas-Pian dans laquelle il témoignait d'un grand dévouement et aussi d'une parfaite compétence surtout quand le sujet abordé touchait à sa profession. Il était un maître-charpentier particulièrement apprécié et il excellait dans sa spécialité qui était la construction d'escaliers.

Pendant plusieurs années, il a été l'archiviste du Comité. Doué d'un caractère volontaire, il ac-

complissait ponctuellement les charges qu'on pouvait lui confier. Son aspect, bourru parfois, cachait un cœur d'une grande générosité, toujours prêt à rendre service.

Il vouait un grand attachement au Comité des Amis du Bas-Pian. Et même quand sa santé était devenue précaire, il lui consacrait ses quelques instants de lucidité. Les Amis du Bas-Pian ont été profondément attristés de perdre ainsi un ami fidèle. Ils se devaient de ne pas laisser partir Maurice Lafourcade vers sa terre natale où il repose désormais, Saint-Pierre-d'Aurillac, sans lui rendre l'hommage qu'il méritait.

Que sa veuve et sa fille Monique et toute leur famille soient assurées de la vive sympathie des Amis du Bas-Pian unanimes.

RENÉ LAGAHUZÈRE

Une soirée originale

Pari tenu par l'association Le Prieuré, le samedi 1^{er} février: dans une ambiance très familiale (les enfants y furent très nombreux), danses et jeux se sont succédés avec fou rire et cadeaux à la clé, il faut dire que l'association avait conçu ses jeux (jeu de loi à échelle humaine, jeu des momies, des va-

lises, etc.), dans une ambiance prêtant au sourire, puisque l'atmosphère recréée était celle du temps du western, d'un saloon.

C'était bien la soirée Casino au temps de Lucky Luke! Une soirée somme toute réussie malgré le froid, en témoignent ces images.



Les brigands arrivent, vite cachons les femmes!



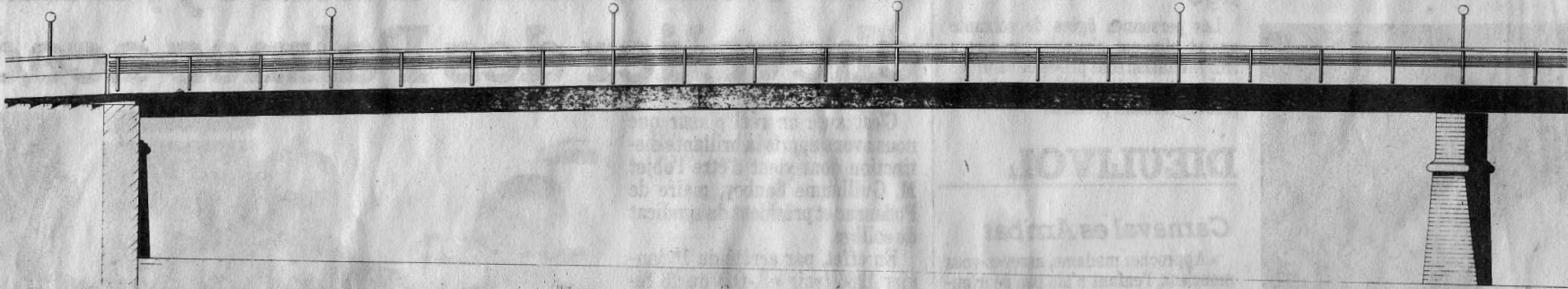
Jeu des chaises, sous l'œil du shérif! (Photos « Sud-Ouest »)



Enfants et adultes - qui gagnera ?

ÉQUIPEMENT/ PASSERELLE LANGON-SAINT-MACAIRE

Une passerelle légère et esthétique



Fraction de la future passerelle côté Langon d'après l'étude de la D.D.E. et le Service d'études techniques des routes et autoroutes (Cliché « Sud-Ouest »)

Il suffit de passer le pont ! Dans quelques mois (quand exactement, le mystère demeure) les piétons et cyclistes du canton découvriront sur la Garonne la passerelle idéale reliant Saint-Macaire à Langon.

C'est ainsi que les piles, datant du début du siècle et depuis belle lurette abandonnées aux seuls volatiles, reprendront du service.

Le projet date de fort longtemps, cinq ans ou plus et s'il doit

roues et piétons qui, bravant les dangers, traversent chaque jour le nouveau pont de Langon. Ce dernier, très fréquenté, ne laisse guère de place aux non-automobilistes et pourtant, aux heures de pointe, quelques cent cinquante cycles empruntent le pont dans les deux sens.

Depuis un an, la Direction départementale de l'Équipement et le Service d'études techniques des

routes et autoroutes ont donné un visage à ce futur « ouvrage à gabarit réduit ».

Cette passerelle devrait être rapprocher les deux communes, il sera avant tout un gage de tranquillité et de sécurité pour les deux gère et esthétique, afin de s'harmoniser avec le paysage environnant... Entre le béton et le métal, le choix fut vite fait. Seule une

passerelle métallique (type pont de Castets) reposant sur les piliers déjà existants, répondait aux critères énoncés. Le matériau cher à feu M. Eiffel confèrera à l'ouvrage une ligne sobre toute moderne, un meilleur galbe ainsi qu'une qualité non négligeable : une grande stabilité au vent. Les travaux, qui s'élèveront à 8 100 000 francs, seront pris en charge à 85 % par l'État, à 7,5 % par le Conseil général et à 3,75 %

pour chacune des communes concernées.

Quant à la façon de passer le pont, point d'équivoque. La passerelle large d'environ six mètres se divisera en deux pistes : l'une cyclable à double sens (3,50 m de largeur), l'autre piétonne (2,50 m de largeur), séparées l'une de l'autre par un îlot central. Et l'on pourra sans vergogne se balader à la fraîche, à la lueur des réverbères qui baliseront le parcours !

Ce sera une réalité dès samedi 22 février après-midi. Une permanence sera assurée de 15 h à 18 h à l'école primaire de Saint-Macaire et ouverte à toute personne intéressée ou curieuse de ces nouveaux outils de communication.

Cet atelier informatique est mis en place grâce à trois partenaires ou organismes : la mairie et l'école (avec l'aide de l'État) et une association « Le Priuré ». En point de départ (1985), l'État fournit du matériel informatique à un certain nombre d'écoles et lycées. L'objectif étant de former non seulement les enseignants, mais aussi les élèves au matériel informatique et aux possibilités qu'il offre. Les maîtres ayant pour charge de mettre en place les conditions matérielles nécessaires (installations techniques) ainsi que les moyens d'ouvrir cette activité au plus large public possible. Ce qui fut fait à Saint-Macaire, avec le souci non pas de créer une association supplémentaire, consacrée à l'informatique, mais d'intégrer plutôt une section informatique dans une association déjà existante et ayant pour objectifs le développement et l'initiation culturelle. L'association « Le Priuré », initiée par cette démarche s'est donc rattachée à ce projet et propose l'ouverture d'un atelier informatique en liaison avec la commune et l'école.

Quels sont les moyens de cet atelier ?

An niveau matériel. — L'équipement mis à disposition est celui d'une unité élémentaire d'informatique (micro-ordinateur de type familial, écran couleur, lecteur, enregistreur, imprimante).

Les possibilités. — Découverte et apprentissage. Jeux sur écran. Programation.

Heures d'ouverture au public. — Le principe est de mettre à disposition le local situé dans l'école primaire, en dehors des heures de classe bien sûr (soit en soirées sur semaine, et le samedi) et ceci, sous la responsabilité d'un ou plusieurs animateurs.

Afin de mieux situer la demande des uns et des autres, afin de découvrir ce nouveau mode de communication dont on parle tant, venez, quelque soit votre âge, à la permanence « Portes ouvertes à l'informatique », samedi après-midi, de 15 heures à 18 heures, à l'école primaire de Saint-Macaire. Vous y trouverez le matériel à disposition, des animateurs de l'association et vous pourrez discuter, vous initier, vous « mettre à la page » si vous le souhaitez ou même partager votre expérience sur le sujet.

SAINT-MACAIRE

22.02.86

AS MACARIENNE

Rencontres du week-end

Poussins, pupilles, minimes B et cadets : vacances.

Dimanche matin 23 février 1986

Minimes A reçoivent Agen à 10 h. Rendez-vous des joueurs convoqués par Jean-Loup, à 9 h, au stade.

Juniors vont à Langoiran jouer en baisser de rideau. Rendez-vous au stade à 15 h 30 des joueurs convoqués par Eric Massicard.

1 B va à Pondauret. Départ du stade à 13 h 45 des joueurs convoqués par Jean-Claude Baluteau.

1 A reçoit Cours de Pile, à 15 h, au stade.

Manifestation : Une petite fête est organisée ce dimanche 23 février au foyer du stade en d'honneur de Frédéric Séral, à 18 h 30, en présence des membres du bureau et des équipes seniors. Les cadets et minimes sont cordialement invités, ses équipiers de match et d'entraînements, ainsi que ses éducateurs. Tout ceci en l'honneur de sa présélection ligue.

Sortie à la neige. C'était ce mercredi

19 février 1986 que la sortie à la neige de l'école de football a eu lieu. Ça a été merveilleux, près de cinquante enfants en deux cars, huit cadres, une vingtaine d'accompagnateurs. L'émerveillement de tous ces enfants vaut bien les efforts que nous leur consacrons. Certains n'étaient jamais montés dans un autobus, la plupart n'avaient pas vu de chasse-neige, ni autant de neige à la fois, et surprise, quelques-uns ne savaient pas ce qu'étaient des luges. Tous s'en sont donnés à cœur joie, skieurs, lugeurs, le soleil étant de la partie. Le repas de 13 h, chacun son sac, mais tout en commun dans une colonie, bien au chaud, a été apprécié. Ça a été dur à 16 h 30 de réintégrer les cars. Il faisait si bon. Petite avarie au retour, un autobus a cassé sa tige d'embrayage. Réparation sur place, mais une heure de retard après les chaînes du matin, et cet incident du soir, tout a été requis pour animer la journée entière et à l'an prochain.

A la découverte de l'informatique

Cet après-midi, c'est l'occasion pour tous de découvrir ce nouvel outil et moyen qu'est l'informatique. En liaison avec la mairie et l'école, l'association Le Prieuré vous invite cet après-midi, entre 15 h et 18 heures, à l'école primaire de Saint-Macaire dans le local informatique en compagnie d'animateurs, vous pourrez utiliser les matériels mis à votre dis-

position, discuter avec eux des possibilités d'initiation ou de familiarisation à l'informatique et des heures d'ouverture au public.

Avec l'atelier informatique, c'est une nouvelle section du Prieuré qui vous est offerte, mais c'est surtout, pour tous, le moyen de suivre l'évolution et de s'initier aux techniques nouvelles.

Pré-campagne

Sur l'initiative du maire, une rencontre avec la vie associative de la région aura lieu à la mairie de Saint-Macaire, ce samedi 22 février à 17 heures, avec les candidats des listes pour une majorité de progrès avec le président de la République, à savoir : Catherine Lalumière, Philippe Madrelle, Gilbert Mitterrand, Pierre Lagorce et Jean-Marie Billa.

Pétanque Macarienne

Les licenciés sont informés que leur licence 86, leur sera remise lors d'un apéritif d'honneur qui sera servi, dimanche 23 février à 10 h 45, dans la salle de la mairie. L'après-midi aura lieu à Langon, le concours de solidarité à partir de 14 heures. Nous vous demandons de faire un effort pour participer à cette manifestation d'entraide. Nous vous en remercions d'avance.

Trois dates à retenir pour la suite de la saison : samedi 1^{er} mars, concours place Tourny; samedi 3 mai, soirée entrecôte; dimanche 1^{er} juin, voyage annuel à Saint-Sernin-de-Duras.

FOOTBALL/ A.S.M.

26/2

Une erreur fatale

Minimes (B), 0; Villandraut, 9.

Juniors, 0; Langoiran, 3.

Jouant en baisser de rideau sur un terrain qui venait de subir deux matches, les juniors, incomplets comme les minimes (B), tous n'étant pas rentrés de vacances, ont subi la loi de l'adversaire.

Minimes (A), 0; Agen, 1. Match des minimes régionaux qui ont tenu la dragée haute à la bonne équipe d'Agen. Le résultat aurait pu être positif si le pénalty en faveur des locaux n'avait pas été raté.

1 (B), 2; Pondauret, 2. A Pondauret, les Macariens se sont fait accrocher. Terrain lourd peut-être, mais surtout très bonne équipe adverse. Cela n'em-

pêche pas cette formation de se maintenir en tête.

En Promotion de ligue, poule C. — A.S.S.M., 0; Cours-de-Pile, 1. Encore une défaite et, paradoxalement, une seule erreur de la défense macarienne et deux occasions en or non transformées. Si ceci est une déception, il en est une autre: c'est de discuter les consignes ou les ordres de l'entraîneur.

Troisième mi-temps. — Si ce n'était pas la grande joie à cause des résultats, il y eut quand même une réception avec remise de médailles, offertes par le bureau de l'A.S.M., à l'initiative des responsables et entraîneurs des jeunes, à Frédéric Séral, sélectionné ligue cadets (1), qui fait honneur à l'école de football et à ses entraîneurs, tous macariens.

Permanence du Cérel-Arim-Aquitaine

Dans le cadre de l'O.P.A.H., le représentant du Cérel-Arim-Aquitaine se tiendra à la disposition des personnes désireuses de le consulter aujourd'hui mercredi 26 février à la mairie de Saint-Macaire, de 14 à 16 heures.

Les permanences du Cérel-Arim-Aquitaine ont lieu le dernier mercredi de chaque mois, à la mairie de Saint-Macaire, de 14 à 16 heures.

Carnaval est mort: vive Carnaval...



Du haut de ses quatre mètres, Carnaval vous contemple...

Samedi 8 février, au matin: le vent et la froidure allaient-ils avoir raison du désir de renouer avec la fête traditionnelle? C'est la question que l'on pouvait se poser, tant était basse la température, et blancs les toits de Saint-Macaire, tant soufflait la bise mordante de l'hiver. Mais le pari devait être tenu: depuis plus d'un mois, la mobilisation était générale. Le conseil des parents d'élèves et l'association «Le Prieuré» avaient conçu le déroulement de la fête, le parcours du défilé et l'organisation du bal masqué; les élèves de l'école de musique avaient, trois dimanches durant, sous la direction du professeur de batterie répété des rythmes de samba et fabriqué l'armature du bonhomme Carnaval; les enfants des écoles primaire et maternelle aidés de leurs instituteurs avaient non seulement décoré ce dernier, mais aussi appris des chansons et des rythmes authentiquement brésiliens avec le professeur de musique; des mamans s'étaient faites couturières, des conseils en maquillage proposés; la municipalité prêtait une remorque, un adjoint son tracteur et ses services, les amis du Bas-Pian un parquet de bois...

Était-ce la victoire de toutes ces énergies? Toujours est-il qu'à 13 heures, un magnifique soleil brillait: l'espoir renaissait. Et c'est un cortège bigarré et costumé de près de 150 personnes qui, vers 17 heures, se mettait en route pour semer couleurs, chansons, rythmes et sons dans les rues de Saint-Macaire: départ vers les allées Tourny et retour par le cours de la République où la sacro-sainte automobile due un court moment se mettre au rythme des hommes. Puis visite à la maison de retraite, où une délégation d'enfants alla saluer les anciens.

Enfin, retour à la place Tourny pour un son et lumière original: pendant que Monsieur Carnaval, accusé de tous les maux de l'hiver, s'enflammait sous les assauts d'un bourreau de haute taille — spécialiste pyrotechnique bien connu dans notre ville — un duo de batterie se mettait en action

dans un nuage de feux de bengale, pétaards et fusées. La nuit était noire, quand s'acheva ce mini-concert.

Pendant ce temps, à la salle des fêtes, l'équipe du Prieuré et du conseil des parents d'élèves mettait la dernière main aux préparatifs de la soirée dansante, ouverte à tous: disques variés, boissons et sandwiches divers à prix accessibles ont peu à peu attiré petits et grands dont beaucoup étaient bien-sûr masqués. Des mousquetaires au clown traditionnel, un ensemble assez varié de couleurs de

peau (du noir à la petite Chinoise, en passant par le Mexicain) et tant d'autres qui de femmes étaient devenues hommes et d'hommes devenus femmes, tous réunis en cette fin de journée pour ponctuer de rires, danses, farandoles, concours de travesti, la fête de Carnaval.

Carnaval est mort, vive Carnaval: mieux qu'hier, moins bien que demain, souhaitons que cette fête de l'hiver nous rassemble toujours plus nombreux pour partager ce petit grain de folie, un peu insolite, mais si salubre...

SAINT-MACAIRE

27/2

Réunion du conseil municipal

Le conseil municipal se réunira à la mairie, le jeudi 27 février, à 21 heures.

A l'ordre du jour: premiers éléments pour le budget primitif; questions diverses.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.



La section rythmique Réco-Réco, en pleine action



Quelques travestis... (Clichés «Sud-Ouest»)

Sorties du mois de janvier

1^{er} janvier : reconnaissance d'un véhicule dans un fossé à Semens; accident de la circulation à Verdélais une victime évacuée sur le C.H. Pasteur.

6 janvier : renfort C.S.P. accident de la circulation à Toulence, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur; chute d'un cycliste sur la voie publique à Verdélais, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

9 janvier : accident de la circulation à Saint-André-du-Bois, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; feu de cheminée à Saint-Maixant; transport d'urgence à Verdélais, une victime évacuée sur le C.H. de La Réole.

14 janvier : malade à domicile à Saint-Macaire, soins donnés sur place par le médecin du corps.

16 janvier : chute à domicile à Saint-Martial, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

17 janvier : accident de la circulation à Saint-Macaire, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

18 janvier : début de feu de compteur électrique à Saint-Macaire.

19 janvier : accident de la circulation à Saint-Maixant, soins donnés sur place par le médecin du corps.

23 janvier : dégagement de chaussée à Saint-Pierre-d'Aurillac.

26 janvier : transport d'urgence à Saint-Maixant, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; accident de la circulation à Saint-Macaire, deux victimes évacuées sur le C.H. Pasteur après avoir

reçu les premiers soins par le médecin du corps.

27 janvier : accident de la circulation à Saint-Pierre-d'Aurillac, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

29 janvier : feu de poêle à mazout à Saint-Maixant.

Week-end sportif de l'A.S. Macarienne

SAMEDI 1^{er} MARS

Minimes B. — En match championnat retard reçoivent Saint-Martial. Sont convoqués : Froissard, Couture, Clément, Berruer, Labrousse, Guimberteau, Donabel, George, Del Pinio, Tiebaut, Caupenne, Ferrand II.

Poussins. — Vont à Saint-Morillon avec Alain Seyral. Sont convoqués : Gadois, De Marchi, Monges, M. Bortot, Lanzeray, Broustet, Antilo, Marciano, Seyrac.

Pupilles. — Vont à Coimères. Sont convoqués : J. Bortot et J.-B. Dubois, Haguenier, Fauriat, Descat, Martin, Cardonne, Corjial, Herbin, Achenza, Cassagne.

DIMANCHE MATIN

Cadets B. — Vont à Savignac contre Coimères.

Cadets A. — Vont à Hure-Tontet. Sont convoqués à 8 h 45 au stade : Cosson, Catélin, Labeyrie, Duprat, Martin, Seral, Lumalé, Garnier, Juge,

Kauffmann, Laujac, Michel Duville, Baillon, Perez, Guimberteau, Bernadet, Dufau, Dufau, Martet, Descat, Couture, Labrousse, Clément.

Minimes A : reçoivent La Réole; rendez-vous au stade à 9 heures pour Descos, Boré, Duville, Garrelongue, Gourgues, I. Ferrand, Darriet, Loya, D. Saint-Marc, G. Saint-Marc, Maubisse, Monjor, Armand.

Juniors. — Reçoivent Langon à 13 heures; rendez-vous au stade à 12 heures pour : Mallié, Cabriol, Lorrriot 1 et 2, Darcos, Dubourg, Garrelongue, Duville, Tiebaut, Toitot, Revert, Lafargue.

IB. — Reçoit Hure-Fontet; rendez-vous à 14 heures au stade des joueurs convoqués par J.-C. Baluteau.

III. — Va à Allemans; départ de la place à 13 heures des joueurs convoqués par A. Lespine.

Présélection. — Des minimes deuxième année samedi 1^{er} mars à Auros; rendez-vous 14 heures au stade pour Descos, Boré, Garrelongue, Gourgues, Cosson.

Pétanque macarienne

La pétanque macarienne organise son premier concours officiel de l'année 1986 samedi 1^{er} mars à partir de 15 heures place Tourny. Il est doté de 350 francs de prix, plus les engagements de 40 francs par triplé et trois coupes. Les inscriptions sont prises à partir de 14 h 15, place Tourny. Les licences seront demandées à la table. Dimanche dernier, lors du concours de solidarité à Langon, ce club était représenté par dix doublettes arrivant en quatrième position sur 58 clubs. Tous les joueurs participants sont à féliciter pour ce geste d'entraide.

Un apéritif-rencontre avec le P.C.F.

La population de Saint-Macaire et du canton est invitée à assister à un apéritif-rencontre organisé par le P.C.F., aujourd'hui, samedi 1^{er} mars, à la mairie de Saint-Macaire, de 17 h 30 à 20 heures, avec Robert Escarpit, candidat présenté par le P.C.F. aux élections régionales, Jean Lafourcade, maire de Saint-Pierre-d'Aurillac, conseiller général, candidat aux législatives et Michel Hilaire, candidat aux élections régionales.

SAINT-MACAIRE 6/3

Comme des diables

Poussins : A Saint-Morillon perdent deux matches, en gagnent un.

Pupilles : A Coimères perdent un match, une victoire.

Minimes B : 1-Saint-Martial, 1.

Cadets B : 0-Entente Mazères-Savignac, 9.

Cadets A : 0-Hure Fontet, 3.

Minimes A : 5-La Réole, 1.

Juniors : 0-Langon, 2. Jouant à dix, une défection anormale et un malade, ont fait que les nôtres étaient incomplets. A cela, est venu s'ajouter la blessure de Denis Duville, un genou démis. Il a fallu l'évacuer par les pompiers sur Sainte-Anne. Merci aux restants qui ont continué le match et à la sportivité des Langonnais.

1 B : 2 buts-Pompéjac, 2 buts. Leaders de la poule D de Deuxième division, les nôtres se sont fait accrocher par Pompejac. S'ils ont eu le match en main, les nôtres n'ont pas pu concrétiser.

1^{er} : 1-Allemans, 1. Joué sur le bourcier d'Allemans, les nôtres ont démontré les possibilités qu'ils ont, tous se sont battus comme des diables, et ont fait preuve d'esprit d'équipe tant ils ont été solidaires les uns des autres. Cette victoire, ils l'auraient méritée tant ils la voulaient, mais dominer n'est pas gagner. Bravo Macariens. Continuez, rien n'est perdu.

La rénovation d'un vieux immeuble de Saint-Macaire a servi de cadre à un chantier-école destiné aux artisans maçons. C'était le premier dans le département

ENVIRONNEMENT/ SAINT-MACAIRE

Chantier pilote : coup d'essai, coup dans l'eau

La rénovation d'un vieux immeuble macarien, transformé en Maison de pays, a servi de cadre à un chantier-école à l'adresse des artisans maçons. C'était une première départementale et la dernière du genre

La maison Claverie, proche de la porte de l'Horloge à l'entrée de la ville médiévale, est un antique bâtiment des XVI^e et XVII^e siècles (1). Les élus du canton, lors de l'élaboration du contrat de pays, ont décidé de transformer cette bâtisse à l'abandon en Maison de pays. C'est-à-dire un lieu d'accueil touristique, un lieu d'exposition de productions locales et des salles de travail ouvertes à tous les intervenants socio-culturels du canton.

Pour cela, il convenait de réhabiliter et de rénover ce bâtiment classé. Les travaux ont été confiés à M^{me} Catherine Castagné, architecte bordelaise, qui a travaillé en étroite relation avec M. Faivre, architecte des Bâtiments de France. La pierre débarrassée de son crépi a revêtu l'ocre chaleureux de sa jeunesse. Les fenêtres ont retrouvé leurs antiques menuiseries. Cet été, le bâtiment sera fin prêt pour accueillir visiteurs et curieux.

PATRIMOINE VIVANT

« Nous nous sommes attachés à laisser toutes les traces de l'histoire de cette maison », explique M^{me} Castagné.

Ainsi, cet évier en pierre du XVII^e siècle, ce carrelage du XIV^e, cet enduit peint du XVI^e, cette cheminée du début du XVII^e et même ce crochet de boucherie presque contemporain retrouveront une place dans la demeure. La démonstration va plus loin encore, si l'on considère l'arc et les pilastres extérieurs de la porte

principale. L'un a été restitué tel qu'il a dû être, l'autre laissé en l'état.

Ainsi, la maison Claverie devient un véritable musée de l'architecture locale. Pour son grand intérêt, cette opération a été primée dans le cadre du concours « Pour un patrimoine vivant », lancé par la Fondation de France (2).

À la demande des élus locaux, cette action s'est doublée d'un chantier pilote s'adressant aux artisans du bâtiment du canton. En effet, une autre opération, prévue dans le cadre du contrat de pays, est la mise en place d'une opération programmée de l'amélioration de l'habitat (O.P.A.H.).

Cent cinquante maisons, réparties sur les treize communes du canton, doivent, dans les années qui viennent, bénéficier des aides importantes apportées par cette O.P.A.H. Cela représente un apport de trois à quatre milliards de centimes de travaux pour l'artisanat du bâtiment.

« Le chantier pilote de la Maison de pays doit apporter à nos entrepreneurs locaux une formation sur le bâti ancien et ainsi leur permettre de s'ouvrir à cet important marché », expliquait au moment du lancement de cette opération, M. Lafourcade, conseiller général.

DES AVIS NUANCÉS

De tous les corps de métiers sollicités, seuls les maçons ont répondu positivement. « Il est vrai que seul le travail de la pierre présente un intérêt technique sur ce bâtiment », explique M. Falissard,



Au rez-de-chaussée de la future Maison de pays, M^{me} Castagné, architecte opérateur, MM. Lafourcade, conseiller général, président du Syndicat de pays, M. Chavaneau, adjoint au maire de Saint-Macaire, et M. Falissard, vice-président du Syndicat de pays, échan- gent leurs avis sur la progression des travaux

(Photo M. Rebière; « Sud-Ouest »)

vice-président du syndicat de pays.

Le Centre régional de la pierre a été chargé de l'animation de ce stage, premier du genre dans le département. Au cours de plusieurs demi-journées, les artisans ont reçu une formation à la fois théorique et pratique grâce à un suivi du chantier aux côtés de M. Gracia, entrepreneur saint-émilionnais, chargé des travaux concernant la pierre.

Sur place, les artisans ont rencontré techniciens du bâtiment, architectes, historiens, géologues, archéologues, économistes de la construction.

« C'est formidable d'échanger avec des personnes d'horizons si divers. Il en découle un enrichissement introuvable dans un bouquin. On croit donner et l'on reçoit ». M. Gracia, qui a encadré ce chantier pilote, semble le plus enthousiaste.

L'avis des artisans du canton est bien plus nuancé. D'ailleurs, le chantier de formation a dû être ouvert à d'autres maçons, face à la désaffection des entrepreneurs locaux. Seuls sont restés les plus motivés.

« M. Gracia nous a appris quelques façons de procéder, mais, de manière générale ce chantier ne nous a pas apporté de connaissances nouvelles », déclare M. Biaut, de Verdélais. « Ce chantier aurait été intéressant pour un gars qui n'a pas l'habitude de la pierre. Cependant, j'ai rencontré des gens passionnants; c'est pour moi le point positif », explique M. Turani de Saint-Martin-des-Sescas.

ESSUYER LES PLÂTRES

Ce chantier pilote sera donc le premier et le dernier du genre.

« Les enseignements de ce coup d'essai nous ont amenés à reformuler un programme plus complet. Nous nous adresserons à trois ou quatre entreprises volontaires qui désirent conduire ensemble un chantier de référence », déclare M. Martinez, responsable du Centre régional de la pierre.

En essayant les plâtres, les artisans du canton espéraient au moins bénéficier des retombées économiques de l'O.P.A.H. En fait, pour l'heure, les chantiers de rénovation lancés intéressent essentiellement les plombiers, électriciens, couvreurs et chauffagistes.

« Je n'ai pas encore vu la couleur de l'O.P.A.H. », confie M. Joël Biaut. « Cette formation n'a débouché sur rien pour mon entreprise », ajoute M. Turani.

Ainsi, entre les intentions louables et la triste réalité, se dresse parfois un mur de déception, fût-il construit des magnifiques pierres de la carrière de Saint-Macaire.

MICHEL REBIÈRE

(1) La maison Claverie, du nom de l'épicière dernière locataire, devrait plutôt s'appeler maison Guillem Flous, du nom du bourgeois de Saint-Macaire qui lui fit donner, au XVI^e siècle, sa forme actuelle en agrandissant et rehaussant une bâtisse du XIV^e siècle.

(2) Le prix supérieur aux 100 000 francs, que nous annoncions en décembre, a permis au Syndicat de pays d'acquiescer et de lancer la rénovation de la maison Gadoit qui sera annexée à la Maison de pays voisine.

SAINT-MACAIRE

ACPL: un nouveau départ



L'Association des artisans, commerçants et professions libérales du canton de Saint-Macaire connaît désormais cinq années d'existence. Son assemblée générale du 4 mars dernier a marqué d'une pierre blanche le passage à une maturité désormais prouvée. La foire à la brocante des premiers samedi-dimanche de juillet fait partie définitivement du paysage macarien. L'animation commerciale des fêtes de fin d'année est devenue significative. La coopération avec les autres associations locales est entrée dans une phase active, notamment au sein du groupe de travail tourisme avec le mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire et le prieuré: ainsi un lépissant de base indiquant tous les services que le visiteur peut trouver sur place a-t-il été édité.

Les défilés de mode ont reçu l'adhésion d'un très large public. L'association ne peut que continuer à défricher ces pistes tout à fait neuves pour Saint-Macaire: aussi va-t-elle s'attacher prochainement à faire des propositions pour l'animation du pays macarien, dans le cadre de la consultation par le syndicat.

Comme chaque année, le bureau a été renouvelé comme suit: M^{me} Bedouet (présidente), M^{me} Servant et M^{me} Lourenço (vice-présidents), M^{me} Nguyen Lon (trésorière), M. Carère (trésorier adjoint), M. Fabe (secrétaire), M. Pradal (secrétaire adjoint), M^{me} Laulan, M^{me} Billa, Lassagne, Rodrigues, Tonon (membres du bureau chargés des manifestations). Ont été désignés délégués au ASM: M. Fabe et M^{me} Nguyen Long.

A qui le chien des Pyrénées?

Une splendide chienne des Pyrénées s'est réfugiée depuis quelques jours dans le secteur formé par la rue Burdeau et la place Tourny. Elle est prise en charge par la population riveraine qui assure sa nourriture, mais cette situation ne saurait s'éterniser.

Que le propriétaire se manifeste vite à la mairie de Saint-Macaire avant que celle-ci ne soit contrainte de la faire enfermer au refuge.



Lors du repas de fin d'année avec la bonne humeur comme seul ordre du jour (Photo «Sud-Ouest»)

Informatique pour tous

8/3

C'est aujourd'hui à l'école primaire, dès 15 heures qui débute les permanences de l'atelier informatique, mis en place par l'association Le Prieuré en collaboration avec la mairie et l'école.

Une dizaine de personnes se sont déjà inscrites à cet atelier lors de la journée Portes ouvertes à l'informatique du 22 février dernier. D'autres peuvent encore s'y inscrire afin de découvrir les possibilités de l'informatique, s'initier et l'utiliser. Pour cela, vous pourrez lors des permanences qui commencent aujourd'hui, prendre toute information et enseignement auprès des responsables de l'atelier: samedi de 15 h à 18 h avec Florence Lalanne; lundi de 18 h à 20 h avec Claude et Christophe Lorriot; jeudi de 18 h à 20 h avec Claude et Christophe Lorriot.

En dehors de ces heures, téléphonez au 56.63.34.52 (Prieuré). L'atelier se déroule à l'école primaire, salle 8 (premier étage).

SAINT-MACAIRE

8/3

FOOTBALL/ A.S.M.

Rencontres et convocations

Samedi

Poussins. — En plateau à Langoiran. Départ du stade à 14 heures avec M^{me} Alain Seyrac et de Marchi.

Pupilles. — En plateau à Caudrot. Départ à 14 heures du stade.

Minimes A. — Vont en match de championnat en retard. Ligue contre les Girondins au stade de Suzon. Départ du stade à 13 h 30.

Cadets A. — Vont ce samedi en Coupe Tachon à Pujols. Départ à 14 heures du stade des joueurs convoqués par J. Plumade.

Dimanche

Juniors. — En Cesco reçoivent Portets à 13 heures. Rendez-vous de tous les juniors à 9 heures au stade.

I B. — Reçoit en Coupe des Présidents la 1 B de Préchac. Coup d'envoi à 15 heures, rendez-vous des joueurs à 11 h 30, au stade.

Petites nouvelles. — L'A.S.M. sera représentée par une formation cadets comme ramasseurs de ballons pour le match Girondins-Toulouse ce samedi 8 mars.

Sont convoqués au stade à 17 h 30: Catelin, Labeyrie, Baillon, Perez, Duprat, Eynier, Martin, Juge, Dufau I et II, Martet, Laujac, Ferrand, Luralé, Berruer. Voitures et cadres: Barbé, Baluteau, M.-F. Cluchet, Ducos, Perez, Duprat.

Présélection: sont convoqués dimanche matin à 8 h 30 au stade les minimes II: Christophe Boré, Laurent Desclos, Vincent Cosson, Philippe Garrelongue, Denis Gourgues. Pour aller en présélection à Auros. Responsables: Max Boré et Jean-Loup Dureuilh.

Par pétition du 30 septembre 1985, complétée le 10 décembre 1985, la société Les Graviers Langonnais sollicite pour une durée de 5 ans, l'autorisation d'exploiter une carrière à ciel ouvert de grève, sur le territoire de la commune de Saint-Macaire, lieu dit "L'île".

La demande porte sur une superficie d'environ 9 ha 95 a 15 ca. La production maximale annuelle prévue est de 80 000 m³.

En exécution des dispositions de l'article 2 du décret n° 85-448, du 23 avril 1985, une enquête sur la demande précitée est ouverte du 4 mars 1986 au 3 avril 1986 à la mairie de Saint-Macaire où toute correspondance relative à l'enquête pourra y être adressée.

Pendant toute la durée de cette enquête, un exemplaire de la demande et de ses annexes seront déposés à la mairie de Saint-Macaire où le public pourra en prendre connaissance du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures et le samedi, de 9 heures à 12 heures, jours fériés exceptés.

Un registre destiné à recevoir les appréciations, suggestions et contre-propositions sera ouvert au même lieu pendant la même période.

Les observations pourront également être adressées au commissaire-enquêteur par lettre recommandée ou lui être notifiées par acte extra-judiciaire.

Les observations devront être consignées, reçues ou notifiées avant la fin de l'enquête, soit au plus tard le 3 avril 1986.

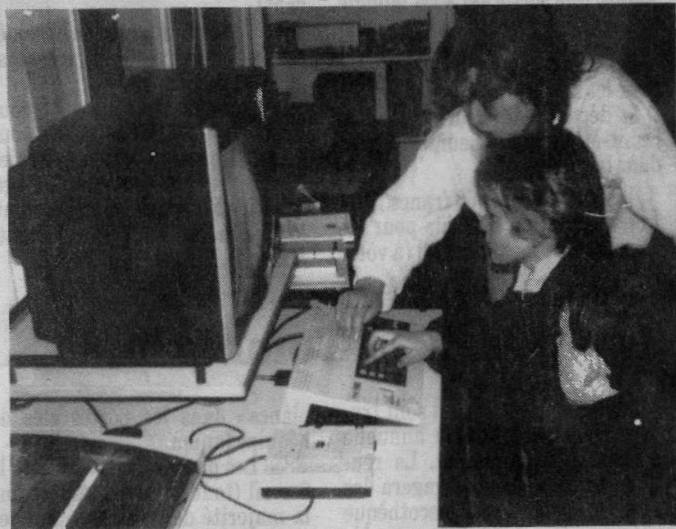
M. Gérard Bonnac, demeurant à "Le Haouey", 33430 BAZAS, désigné en qualité de commissaire-enquêteur, recevra le public à la mairie de Saint-Macaire, le 3 avril 1986, de 15 heures à 18 heures.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la préfecture de la Gironde, Direction de l'Administration générale, bureau de la Protection de la nature et de l'Environnement, à partir du 12 mai 1986.

SAINT-MACAIRE

Atelier informatique une séance aujourd'hui

10/3



Lors de la séance du 22 février, trois jeunes gens s'initient à l'utilisation du TO7 (Photo J. Sanche)

Samedi 22 février avait lieu à l'école de Saint-Macaire, la journée informations sur l'informatique avec prise de contact avec les éventuels utilisateurs de l'ordinateur. Pour le moment, les horaires sont fixés comme suit : ouverture de l'atelier, samedi 8 mars, de 15 h à 18 h. Ensuite, tous les lundis, de 18 h à 20 h; les jeudis, de 18 h à 20 h; les samedis, de 15 h à 18 heures.

Pour participer à cet atelier, nous rappelons aux personnes intéressées qu'elles doivent prendre la carte de l'Association du Prieuré pour être as-

surées dans l'utilisation de l'ordinateur.

Enfant jusqu'à 16 ans : 15 F à l'année; adulte (sans travail) : 40 F à l'année; adulte (travaillant) : 60 F à l'année.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux animateurs M. Claude et Christophe Lorriot (tél. 56.63.20.60) et M^{me} Florence Lalanne (tél. 56.63.46.74, les week-end seulement) soit au Prieuré (tél. 56.63.34.52).

FOOTBALL/ A.S.M.

Les résultats du week-end

SAMEDI 8 MARS

Pupilles. — A Caudrot, deux défaites.

Poussins. — A Langoiran, deux victoires, un nul.

Cadets. — Quinze d'entre eux ont participé comme ramasseurs de ballons à Girondins-Toulouse.

Minimes B. — En présélection minimes District, quatre candidats. Attendent les résultats.

Minimes A. — Joueront en Delrieu mercredi contre Caudrot à Saint-Macaire.

I B, 9; Préchac (1B), 0. — En Coupe des Présidents, la réserve, très motivée, n'a pas fait de détails. Est-ce la prestation des juniors jouant en lever de rideau ou l'émulation des joueurs ? Dix-huit joueurs évoluent à tour de rôle. Le sérieux et l'assiduité aux entraînements paient. La montée en Promotion de Première division font

que ces garçons ont des ailes. Que cela dure !

Juniors, 1; Portets, 1, en Coupe CESCO (A.S.M. qualifiée aux pénalités, 3-2). — Les juniors désiraient la victoire. Ils l'ont obtenue difficilement face à une excellente formation portésienne qui pratique un excellent football. Animés d'une très forte motivation, les jeunes Macariens firent jeu égal et sûrent préserver le match nul jusqu'au terme de la rencontre, à l'issue de laquelle les deux équipes durent recourir aux pénalités où les Macariens se montrèrent les plus adroits. À souligner l'excellent arbitrage de M. Dupuy.

Vandalisme. — A l'issue du match, les deux équipes juniors regagnèrent les vestiaires où, déçus de leur défaite ajoutée d'une panne de douches bien indépendante des responsables, les

juniors portésiens se défoulèrent en faisant de sérieux dégâts au sein des douches, insultant les juniors de Saint-Macaire qui eurent la présence d'esprit de ne pas répondre. Ainsi, ils offrent une bien triste image d'un grand club et une bien mauvaise récompense pour leurs dirigeants, qui donnent beaucoup d'eux-mêmes.

Foyer de l'A.S.M. — Ce foyer, qui a coûté tant de problèmes et de sueur à ceux qui l'ont conçu et à ceux qui l'ont rendu fonctionnel, a été ce dimanche, une fois de plus, mis au service des joueurs de l'A.S.M. à partir de 9 heures du matin, soit par casse-croûte ou repas d'équipe, jusqu'à la troisième mi-temps se terminant à 20 heures. Merci aux bénévoles participant généreusement à ces animations qui créent et resserrent les liens d'amitié entre joueurs, dirigeants, supporters et amis.

11/3

LANGONNAIS/SAINT-MACAIRE

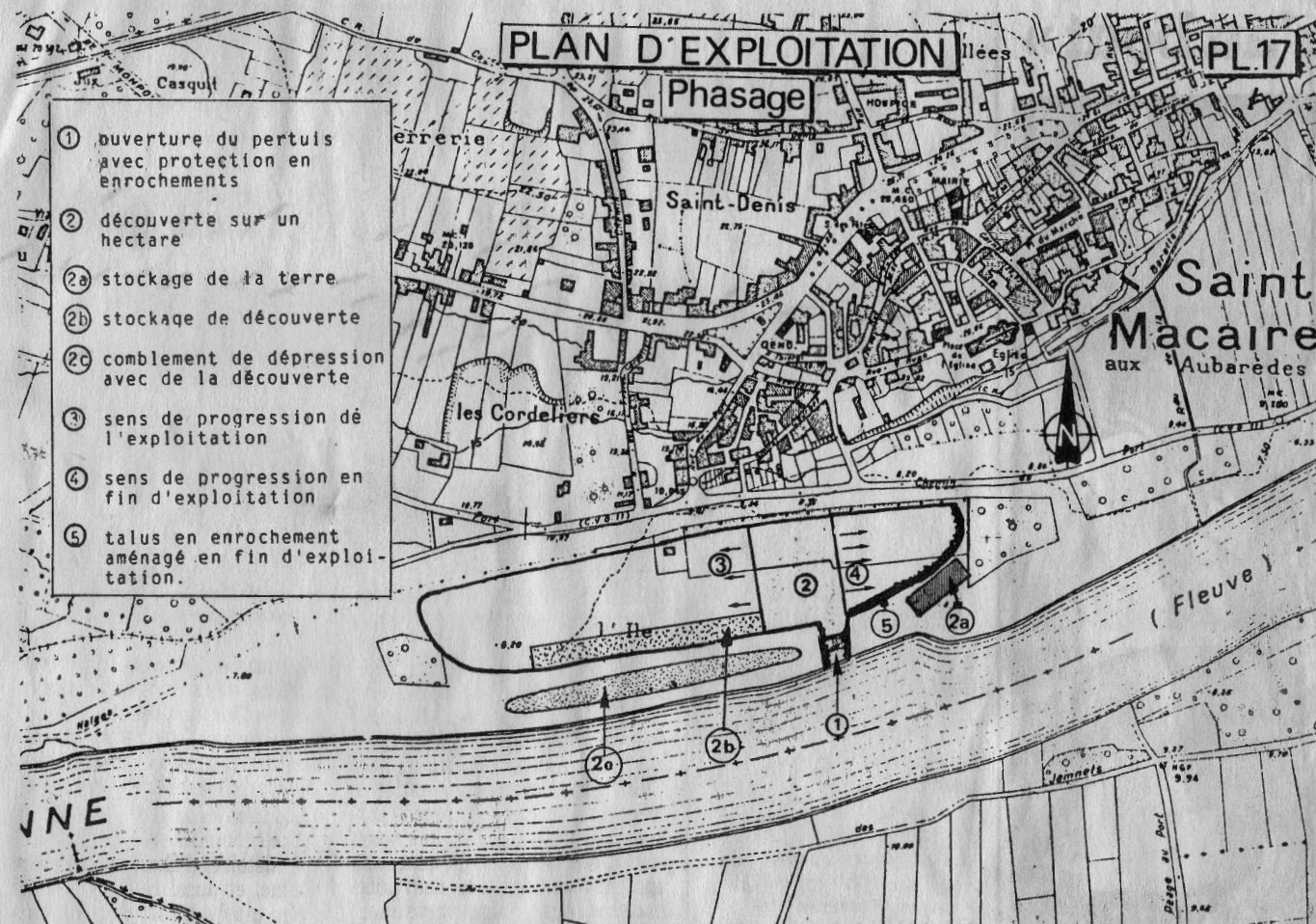
Gravière : deuxième édition du P.O.S.

C'est la seconde fois que l'autorisation d'ouverture d'une gravière sur l'ancienne île de David est soumise à l'enquête publique. En effet, la première procédure avait connu une fin de non recevoir en raison du contenu du P.O.S. Depuis, ce dernier modifié rend possible l'éventualité d'une gravière.

Reste au préfet à se déterminer en fonction de l'avis de la commission départementale des Gravières, du Conseil municipal de Saint-Macaire et du commissaire enquêteur.

Alors que la première démarche n'avait suscité que peu de réactions, la négociation du P.O.S. a révélé de franches oppositions, notamment d'associations à caractère écologiste.

C'est pourquoi la réunion publique d'information organisée par le Conseil municipal comme pour toute enquête publique, promet d'être riche d'opinions émises. Y ont été invités par le maire : la Société des graviers langonnais et l'auteur de l'étude d'impact, à savoir le laboratoire d'hydraulique qui expliqueront le projet, les administrations les plus concernées (bureau départemental des gravières, D.D.E., D.D.A., S.D.A., Ponts et chaussées maritimes), les opposants les plus déterminés (S.E.P.A.N.S.O., Association Brion-Garonne, Chambre d'agriculture), les présidents des associations les plus intéressées (pêche, chasse, A.C.P.L., Prieuré, Mouvement de sauvegarde), les



Le plan d'exploitation de la gravière, extrait de l'étude d'impact (Photo « Sud-Ouest »).

particuliers qui se sont exprimés pendant l'enquête publique du P.O.S. et les élus municipaux, avec en outre, le conseiller général du canton.

Tous les Macariens sont conviés à assister au débat public qui aura lieu à la mairie, le jeudi 20 mars à partir de 21 heures. Ils pourront

ainsi mieux se faire une opinion sur le sujet et éventuellement le porter sur le registre d'enquête publique.

Voyage des Amis du Bas-Pian

L'association organise un nouveau voyage qui se déroulera sur trois jours les 19, 20, et 21 juillet, en Auvergne.

Premier jour. — Saint-Macaire (départ à 5 heures, place de l'Horloge), Périgueux, Tulle, Bort-les-Orgues (déjeuner), La Bourboule, le Mont Doré : montée au Puy de Sancy, lac Chambon, Saint-Nectaire, Clermont-Ferrand (dîner logement).

Deuxième jour. — Clermont-Ferrand, Thiers : la ville de la coutellerie; Saint-Yorre - Vichy (déjeuner), retour par Cannat; Aigueperse, Riom, Clermont-Ferrand (dîner-logement).

Troisième jour. — Clermont-Ferrand, montée au Puy de Dôme (déjeuner); Rochefort-Montagne - Périgueux, Saint-Macaire.

Montant de la participation : 90 francs, du petit déjeuner du premier jour au repas de midi du dernier jour.

Possibilité de s'acquitter en plusieurs fois, selon la répartition suivante : avril, 225 francs; mai, 225 francs; juin, 225 francs; juillet, 225 francs.

Inscriptions et versements : M. Robert Campodarve, rue Bergeoning, 33490 Saint-Macaire, tél. 56.62.27.33.

CONSEIL MUNICIPAL/ DÉLIBÉRATIONS

Personnel communal et tucistes à l'ordre du jour

Le Conseil municipal s'est réuni le 27 février, en présence de treize conseillers municipaux, l'un des absents ayant donné pouvoir de vote.

Personnel communal. — La commission d'administration générale présente ses premières réflexions quant aux modalités de remplacement de deux ouvriers d'entretien de la voirie, admis à faire valoir leurs droits à la retraite d'ici fin 1986. Ces modalités seront applicables au recrutement d'un nouvel ouvrier d'entretien en substitution du garde champêtre (fonction non reconduite).

La commission suggère qu'après un appel à candidatures public, les critères de sélection suivants soient retenus par ordre de priorité : qualification, situation sociale et capacité à devenir sapeur-pompier volontaire. Les qualifications envisagées pourraient être l'aptitude respectivement à la maçonnerie, aux travaux de force et à l'entretien électrique. L'examen du statut social prendrait en compte la situation face à l'emploi (dont la filière tuciste), les charges familiales et l'âge. Enfin, l'entrée dans le corps des sapeurs-pompiers serait appréciée surtout comme une disponibilité à venir.

L'évaluation des candidatures au filtre de ces trois critères, se fera lors d'une réunion à huis clos du Conseil municipal au cours de laquelle chaque conseiller pourra exprimer son point de vue. Un vote à bulletins secrets décidera de l'attribution des postes, le maire ne reprenant son pouvoir de nomination que dans le cas d'un résultat ne dégageant pas de claire majorité.

MM. Bore et Lagahuzère s'interro-

gent sur la pertinence pour la continuité du service de l'inclusion de quatre ouvriers d'entretien dans le corps des sapeurs-pompiers : deux ne suffiraient-ils pas ? M. Chavaneau répond qu'il suffit d'organiser un roulement d'équipe par deux pour régler le problème.

L'approfondissement de la réflexion est remis à la prochaine réunion de commission ad hoc.

Reconduction expérience T.U.C. — Au nom des délégués cantonniers, M. Palissard annonce que trois des quatre tucistes sont parvenus à l'achèvement de leur année de stage, le quatrième terminant en juin. Le sous-préfet est venu ce jour examiner les principaux travaux effectués sous la direction de M. Albizu, à savoir : reconstruction de la banquette de la place Tourny, restauration du tunnel de descente du prieuré au pied des remparts, amélioration du revêtement de la rue du Port-Nava, stabilisation du sol du chai Benaugue, etc.

La commission d'administration générale propose que l'expérience soit reconduite pour une année avec d'autres jeunes, choisis parmi les chômeurs de la commune avec l'aide de l'A.N.P.E. M. Chavaneau rappelle le contenu de son opposition de principe, c'est-à-dire le niveau de l'indemnité inférieur au montant du S.M.I.C. M. Palissard rétorque que manquent à l'appel seulement 160 F par mois et que les intéressés n'ont pas manifesté de gêne à cet endroit : ce qu'ils ont fait va rester visible. M. Bore pose la question : que peut-on faire de mieux pour les jeunes ?

A l'unanimité moins une voix

contre, l'expérience T.U.C. est reconduite pour une année sur quatre postes.

Etats d'avancement des dossiers en cours. — M. Chavaneau, au nom de la commission habitat et cadre de vie, précise que la construction du nouveau transformateur dans la cour de l'ancienne école des filles est imminente, que le tilleuls défectueux vont être remplacés gratuitement par le repreneur du fournisseur initial, que les bacs à laver destinés au château d'eau et le plafond acoustique destiné au restaurant scolaire sont arrivés.

M. Lorriot, au nom de la commission information et relations extérieures, expose le problème posé à l'association intercommunale d'animation des Côteaux Macariens par la défection des associations de Saint-Pierre-d'Aurillac qui n'utiliseront l'animateur sportif que 2 h 30 au lieu des 9 heures initialement prévues : une nouvelle commune partenaire devra être trouvée.

M. Palissard, au nom de la commission aménagement et équipement, indique que l'arrêté d'autorisation d'ouverture du camping des Remparts est

enfin signé par le préfet et qu'une demande de subvention sera introduite auprès de la préfecture, au titre de la D.G.E. pour la restructuration du secrétariat de mairie. A l'unanimité, le montant de cette dernière opération a été portée de 220 000 F pour inclure notamment la réfection complète de l'installation électrique.

Le maire donne le résultat des premières approches de négociation pour le raccordement à la station d'épuration de Lagon du Syndicat d'assainissement rive droite, c'est-à-dire une indemnité de 0,87 F le mètre cube d'eau potable facturée. Il livre également la date d'inauguration des vestiaires du stade intercommunal le dimanche 27 avril.

Enfin, il tient à adresser les remerciements du Conseil municipal à M. Darroussat et M. Darbo pour le travail efficace accompli pour distribuer des dons en nature aux familles les plus déshéritées de la commune, dons fournis par le gouvernement et complétés par le Bureau d'aide sociale.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 27 mars, à 21 heures.

Commémoration du 19 mars 1962

Le comité cantonal F.N.A.C.A. du canton de Saint-Macaire invite les anciens combattants des deux guerres, tous les anciens ayant combattu en

Afrique du Nord, ses adhérents, les corps constitués à perpétuer le souvenir et à commémorer le 19 mars 1962, date de la fin des combats en Algérie.

Un dépôt de gerbes aura lieu mercredi 19 mars, à 18 h 30, au monument aux morts de Verdelaix avec lecture du manifeste. A 20 h 30, grand rassemblement départemental au Mémorial aux morts, à Bordeaux.

Maison de retraite : installation du conseil d'établissement



M^{me} Birac et M. Descos, présidente et secrétaire du conseil d'établissement, et M^{me} Duprat, du V.M.E.H.



Une partie du conseil d'établissement de la maison de retraite

(Photos J. Sanche)

Le jeudi 6 mars, à 11 heures, siégeait pour la première fois le nouveau conseil d'établissement de la maison de retraite, créé par décret ministériel. Il compte neuf membres titulaires représentant les familles de pensionnaires, les pensionnaires eux-mêmes, le personnel et les administrateurs.

Les pensionnaires ont choisi, parmi huit candidatures émanant des familles, M^{me} Birac, M. Descos et M^{me} Daubisse. Ils ont ratifié par ailleurs les deux seuls candidats sortis de leurs rangs, MM. Castenet et Lacoste. L'unique syndicat existant dans l'établissement a désigné M^{me} Laprie et M^{me} Fourcaud. Le conseil d'administration a dévolu MM. Lafourcade et Billa.

Siègent également à titre consultatif : M. l'archiprêtre Pierrot, aumônier de l'établissement; M^{me} Darroussat, déléguée du Conseil municipal; M^{me} Duprat, représentant les visiteurs des malades des établissements hospitaliers, et, bien sûr, le directeur.

Dès sa première séance, le conseil d'établissement s'est doté, à l'unanimité, d'une présidente,

M^{me} Birac, et d'un secrétaire, M. Descos. Il a décidé d'attacher ses premiers travaux à la rédaction d'un règlement intérieur qui n'existe pas encore.

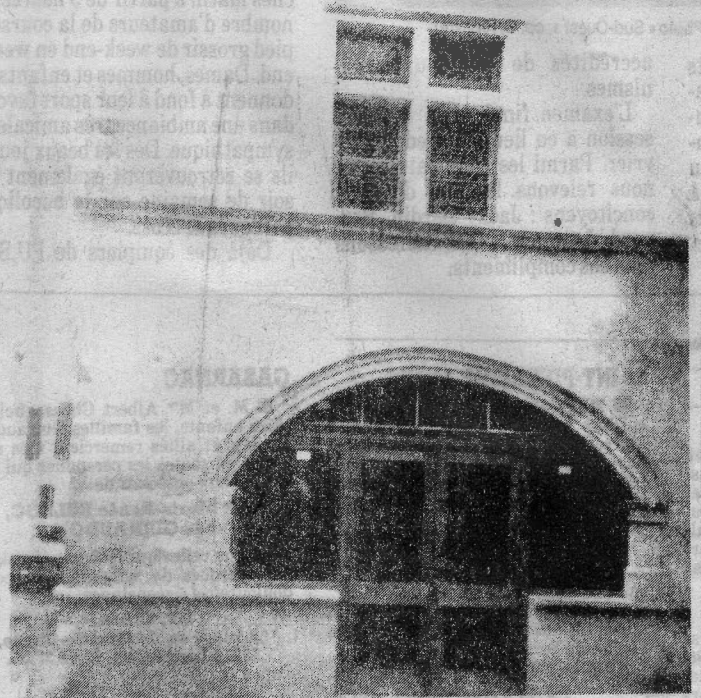
Une discussion à bâtons rompus a permis de vérifier qu'une telle instance serait loin d'être inutile. Ont été tour à tour évoqués : les rapports avec le conseil d'administration et la direction, la mise en place d'un moyen d'appel individuel auprès des pensionnaires, la nécessité d'écouter que réclament les personnes âgées, l'organisation de la journée de travail du personnel, les conditions de recours aux médecins extérieurs à l'établissement, les modalités de repérage des pensionnaires croyants dès leur entrée, la qualité de la présentation de la nourriture, etc.

Le président du conseil d'administration n'a pas manqué d'évoquer les conditions de recrutement du nouveau directeur. La maison de retraite est bel et bien rentrée dans une période de refonte complète de son contenu et dans le bon sens.

SAINT-MACAIRE

48/3

La Maison de Pays opérationnelle en juillet



La façade de la Maison de Pays (Ph. J. Sanche)

Sortant de son cocon de tôles ondulées, la façade de la Maison de Pays est apparue dans toute sa beauté aux yeux des Macariens et des visiteurs. Les aménagements intérieurs sont en cours et des

projets d'animation pour la période estivale sont en gestation au sein de diverses associations.

La Maison de Pays, peu à peu, prend vie et sera opérationnelle dès le mois de juillet.

Voyage des Amis du Bas-Pian

Lors de la présentation du voyage des Amis du Bas-Pian en Auvergne (« Sud-Ouest » du 13 mars), une erreur s'est glissée dans le montant de la participation. Il fallait lire 900 francs (au lieu de 90 francs) pour les trois

jours. Mais nos lecteurs avaient sûrement rectifié d'eux-mêmes en prenant connaissance de la possibilité de paiement fractionné (avril, 225 francs; mai, 225 francs; juin, 225 francs; juillet, 225 francs).

FOOTBALL/ A.S.M.

19/3

Lucidité et efficacité

Pupilles : à Portets, deux défaites. Poussins : à Cadaujac, en finale district, sont éliminés au premier tour.

Minimes (B) : faute de cadres et avec douze partants, n'ont pu se déplacer à Portets.

Minimes (A) : battent Boé (2-1) en championnat régional.

Cadets (A) : battent La Brède, 4-3.

Juniors : match reporté contre Gironde.

Equipe première : A.S.M., 4; Bordeaux-Nord, 0. Très bon match de l'équipe première devant un adversaire qui eût le mérite de ne jamais fermer le jeu. Joué dans un très bon esprit par les deux formations, ce match a ravi les nombreux spectateurs de par son aspect technique et offensif. Les jeunes Macariens ont prouvé qu'ils savaient aussi attaquer et marquer des buts. Notre formation,

quelque peu remaniée, a su faire preuve de lucidité et d'efficacité, notamment au cours de la seconde période. Les matchs difficiles qui nous attendent ces prochains dimanches, pourront certainement être bien négociés si nos jeunes font preuve du même sérieux et du même respect des consignes. Un bon match qui nous annonce sûrement de belles empoignées avec les prochains adversaires qui se situent en haut du classement.

Prochain match le dimanche 23 mars, à Castets, face au premier de la poule.

1B : A.S.M., 4; Barie (1A), 1. Nouvelle victoire de la réserve qui se dirige vers l'accession en Promotion de Première division. Bon match de l'équipe entière devant une solide formation de Barie.

CONCOURS DE PÉTANQUE

Vingt-sept triplettes au rendez-vous



Saint-Laurent, Bazin, Bazin vainqueurs en concours de Nicolas, Kramer, Kramer.



Boirac, Dumeau, Darcos de Saint-Pierre-d'Aurillac battent Dubois, Garcia, Cazenave en consolation.

La Pétanque Macarienne organisait son premier concours 1986, place Tourny, le samedi 1^{er} mars. Vingt-sept triplettes se sont disputées les trois coupes mises en jeu. Temps correct, mais la concurrence de l'ouverture de la pêche à la truite et le match Galles-France ont nui au succès de ce concours.

En concours, victoire des frères Bazin de Cadillac associés à Saint-Laurent-de-Toulence qui battent en finale Kramer, Nicolas, Kramer (Le Nizan-Langon).

En consolation, Boirac, Dumeau, Darcos de Saint-Pierre-d'Aurillac enlèvent la coupe aux dépens de la triplette macarienne Cazenave, Dubois, Garcia.

En complémentaire, Maille, Maille de Saint-Maixent associés à Raise (Gironde) l'emporte aux dépens de Bernard Gerbout de Saint-Macaire associé à deux Langonnais.



Les vainqueurs du complémentaire Raise, Mailles frères. A droite, B. Gerbout, finaliste (Photos J. Sanche)

Débat public sur une gravière

Le maire et le Conseil municipal rappelle à toutes les personnes intéressées, macariennes ou non, que le jeudi 20 mars, à 21 heures, se déroulera une réunion d'information et de confrontation des opinions concernant la demande d'ouverture d'une gravière sur l'ancienne Ile de David.

Aux agricultrices

Le groupement de développement agricole féminin organise une journée à Pau et Eugénie-les-Bains le jeudi 27 mars.

Au programme : visite de la laiterie ULP (fabrication fromage des Pyrénées et fait longue conservation); repas à Pau; après-midi, visite guidée du château de Pau; visite d'une production de mandariniers et d'orange.

Départ à 6 h 30, retour vers 20 h 30. Prix 130 F.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de M^{me} Peyriguey, Saint-André-du-Bois, tél. 56.63.73.64 après 17 heures ou auprès de M. Dubreuille, Maison du Paysan, Langon, tél. 56.63.04.94, vendredi 21 mars de 9 h à 12 h.

Les travaux des T.U.C.



La visite de la rue du Port-Nava (Photo J. Sanche)

Dernièrement, une délégation du Conseil municipal a effectué avec M. Valentini, sous-préfet de Langon, et les jeunes T.U.C. Damien Cataldi, Daniel Français, Denis Lastère et Thierry Armand, une visite des réalisations effectuées depuis un an.

Placés sous la houlette de Théo Albizu, ces quatre stagiaires ont rénové certains lieux de la commune comme la place Tourny, le chai communal de Benauges, le tunnel des Remparts, la rue de Port-Nava. Ils sont intervenus aussi à la mairie, au groupe scolaire, à la salle des fêtes, à l'ancienne école de filles, au monument aux morts et le bilan de leurs travaux est très positif, démontrant l'efficacité et la bonne volonté de ces jeunes.

Généalogie: création d'une section

22/3

Le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire vous propose une activité supplémentaire ouverte à tous quel que soit l'âge.

Il envisage en effet de créer une section du mouvement consacré à la recherche généalogique.

Mais qu'est-ce que la généalogie ?

La généalogie est la science ayant pour objet la recherche des filiations, c'est-à-dire les liens de parenté, de descendance directe entre ceux qui sont issus les uns des autres.

Une suite d'ancêtres établit une filiation.

La généalogie peut-être ascendante, constituée en remontant de l'enfant aux parents, aux grands-parents, etc. (cette forme de recherche est la plus courante), ou descendante lorsque, partant d'un ancêtre donné, on recherche tous ceux qui, au fil des générations, lui sont rattachés par naissance ou mariage.

Entreprendre de reconstituer sa généalogie, c'est donc vouloir connaître sa famille au sens large du terme, tous ceux avec lesquels nous nous trouvons liés par mariages, filiation ou adoption.

C'est aussi se lancer dans une recherche historique parce qu'il n'est pas possible d'ignorer

complètement le contexte social, économique et politique dans lequel vivaient ceux dont nous découvrons l'existence.

Une réunion d'information se tiendra la semaine prochaine à la mairie.

Expo photos sur Carnaval

Carnaval est mort. Vive Carnaval... C'est pour revivre les moments de cette fête organisée le 8 février dernier que le conseil des parents d'élèves et l'association le Prieuré proposent une exposition photos le samedi 22 mars, à 17 heures, à la salle des sports de l'école primaire. Cette exposition comprendra les photos prises à l'occasion du carnaval de cette année et également des photos de l'arbre de Noël des écoles organisé par le C.P.E. le 16 décembre dernier. Parents d'élèves, enfants et participants sont cordialement invités à ces « retrouvailles » photographiques.

Rendez-vous et convocations

SAMEDI

Poussins. — Vont à Martillac.

Pupilles. — Vont à Preignac.

Minimes B. — Vont à Saint-Martial.

Minimes A. — Reçoivent Langon dimanche matin.

Cadets A. — Reçoivent samedi. Sont convoqués à 14 heures au stade les pupilles, minimes et cadets suivants : Ludovic Dubois, Jeordy Haguénier, Jérôme Bortot, Bertrand Descat, Christophe Martin, Laurent Cardonne, Cyril Corsial, Laurent Herbin, Antony Cassagne, Freddy Froissard, Sylvain Caupenne, Stéphane Donadel, Jean-Jacques Loda, Jean-Pierre Thiebaut, Pascal George, Christophe Delpino, Fabien Darriet, Frédéric Larrat, Xavier Clément, Vincent Labrousse, Laurent Ferrand, Vincent Cosson, Stéphane Laujac, Eric Guimberteau, Stéphane Garnier, Stéphane Labeurie, Didier Lumale, Jérôme Juge, Patrice Duprat, Fabien Bernadet, Thierry Catelin, Olivier Kauffman.

Sont convoqués à 9 heures au stade les cadets et minimes suivants : David Saint-Marc, Laurent Descos, Denis Gourgues, Jérôme Saint-Marc, Daniel Ferrand, Christophe Boré, Pascal Duville, Thierry Guimberteau, Philippe Garrelongue, Fabien Monjot, Bruno Daubisse, Franck Berruer, Grégoire Armand, Sylvain Cavillon, Philippe Dufau, Christophe Dufau, Olivier Pérez, Vincent Martet, Olivier Eymier, Bruno Couture, Laurent Rameau, David Poquet, Jérôme Poquet.

Juniors. — Reçoivent Cérons dimanche en lever de rideau de la 1 B. Rendez-vous au stade à 12 heures pour Eric Lafargue, Frédéric Revert, Jean-Michel Toitot, Michel Duville, Christophe Lorriot, Didier Garrelongue, Stéphane Du Bourg, Christophe Darcos, Thierry Lorriot, Frédéric Cabirol, Thierry Mallie.

La 1 B reçoit Castets C à 15 heures. Rendez-vous à 13 h 45 au stade des joueurs convoqués par J.-C. Baluteau.

La première va à Castets contre la 1 B en lever de rideau de la division d'Honneur. Départ de la place à 12 heures des joueurs convoqués par Alain Lespine.

Féminines. — Reçoivent samedi soir, sur notre stade, leurs homologues de Langon.

Vétérans. — Vont à Landiras samedi soir.

Repas des minimes. — Dimanche 23 mars, à midi, au foyer du stade, le bureau de l'A.S.M. offre à tous les minimes un repas afin de regrouper tous les éléments et leur cadres. Rendez-vous de tous à 11 h 30 au stade.

Troisième mi-temps. — Dimanche soir 23 mars, une réception repas est organisée par le bureau de l'A.S.M. pour tous les joueurs juniors, seniors, responsables et leurs conjointes, ceci afin de resserrer les liens, l'amitié et la compréhension qui animent le club et font ce qu'il est. Rendez-vous de tous à 18 h 30 au foyer. Les sourires sont de rigueur et la grogne exclue.

SAINT-MACAIRE

24/3

Banquet du Moto Start-Club



La remise des récompenses aux coureurs du club

et récompenses aux coureurs



Une vue du banquet

86478



Une danse très animée (Photos J. Sanche)

Le dimanche 23 février, a eu lieu le banquet annuel du Moto Start-Club Macarien qui remercie ses

convives d'être venus nombreux. A cette occasion, les membres ont offert des récompenses aux cou-

reurs du club qui se sont distingués au cours de la saison 1985 (Michel Lafabrie et Jean-Paul Pagès, deuxièmes de leur championnat de France respectif) souhaitant aux autres encouragements et bonne chance pour 1986.

La saison débute sur la piste de Saint-Macaire le dimanche 20 avril, avec un grass-track international. Nous vous y attendons nombreux.

FOOTBALL/ A.S.M.

Succès des troisièmes mi-temps

Samedi 22 mars. — Déplacement inutile des poussins. A Martillac, le club organisateur avait oublié le plateau.

Pupilles. — A Preignac 1 victoire et 1 nul.

Minimes B, 3; Saint-Martial, 4.
Cadets A, 0; Saint-Martial, 0.
Féminines: défaite face à Langon.
Vétérans 4; Landiras, 4.

Dimanche 23 mars. — Minimes A, 0; Langon 1.

Cadets B, 3; Aillas, 2.
Juniors 0; Cérons, 3.

1 B, 2; Castets C, 1. Bon comportement de cette formation qui consolide sa première place et donc son aspiration à monter en Promotion de 1^{re} Division. Excellent arbitrage du référé officiel M. Ducos, de Langon.

1^{re}, 0; Castets B, 1. Match joué à très vive allure, Castets par son éventail

important de joueurs de haut niveau alignait une belle formation et a marqué sur l'une des rares occasions et aussi erreurs de notre défense. Les nôtres auraient tout aussi bien pu mener à la marque à la mi-temps, mais soit par participation ou maladresse, n'ont rien marqué, et malgré le forcing effréné du dernier quart d'heure sur l'adversaire, il n'ont pu conclure. Cela fait tout de même plaisir de constater le redressement des nôtres et de voir combativité et qualité de jeu allaient en s'améliorant.

Réceptions. — L'A.S.M. ce week-end avait mis sur pied samedi soir une réception pour des féminines et leurs cadres (20 personnes environ), dimanche midi pour 30 minimes et leurs cadres et dimanche soir pour les juniors, seniors, cadres et conjointes (75 personnes).

des évangiles par M. l'abbé Carmignac).

Vendredi 4 avril. — Pâques des malades toute la journée.

Les confessions auront lieu à l'église de Saint-Macaire (9 heures): toute la Semaine sainte (sauf le samedi); à l'hospice (à 10 heures): le jeudi 27 mars; à Saint-André-du-Bois (à 9 heures): le Samedi saint 29 mars; à Pian-sur-Garonne: le Samedi saint.

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie, le jeudi 27 février, à 21 heures. A l'ordre du jour: vote du budget primitif 1986, questions diverses.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

Semaine sainte

Voici le programme des fêtes pascales à Saint-Macaire:

Mercredi 26 mars. — A 19 heures: cérémonie pénitentielle.

Jeudi saint 27 mars. — A 19 heures: messe, lavement des pieds des apôtres, reposoir.

Vendredi saint 28 mars. — A 19 heures: feu nouveau, eau baptismale, cierge pascal, messe des alléluias.

Saint Jour de Pâques 30 mars. — A 9 heures: messe à Saint-André-du-Bois; à 11 heures: à Saint-Macaire, procession, messe avec la chorale du Saint-Sauveur; à 18 heures: messe à Pian; à 17 h 30: vêpres et bénédiction du Saint-Sacrement aux Cordeliers.

Lundi de Pâques 31 mars. — A 10 heures: messe chantée à l'hospice et sacrement des malades.

Mardi de Pâques. — Dix conférences, salle des catéchismes (origine

SAINT-MACAIRE

Une réunion d'information sur la généalogie

Le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire vous invite à participer à la section généalogie.

Comment aborder sa généalogie ?

Partant des livrets de famille des parents et des grands-parents il convient de solliciter des mairies concernées les extraits d'actes de naissance, de mariage et de décès de ces personnes. Par les actes de naissance et de mariage surtout vous aurez connaissance des arrière-grands-parents. Et la véritable quête des ancêtres commencera alors, toujours auprès des mairies, mais aussi des Archives départementales qui conservent les documents anciens d'état civil, les registres paroissiaux (l'état civil était tenu par les prêtres avant la Révolution), les dépôts de notaires, les archives des administrations diverses, les archives privées données ou déposées. Tous documents dont la consultation est précieuse car c'est une mine inépuisable d'information.

L'état civil a été créé en France par L'Edit de Villers-Cotterets en 1539, mais c'est surtout à partir de la déclaration royale de 1736 qu'il fut régulièrement tenu. Cette base de toute recherche généalogique est grandement aidée depuis l'existence, en 1792, des tables décennales. Mais attention aux pièges multiples, dus notamment à l'orthographe plus que chancelantes des patronymes. Heureusement que les sources sont nombreuses: fonds notariaux, fonds de l'enregistrement, fonds des hypothèques, recensements de la population et listes électorales

à partir du XIX^e siècle, pour ne citer que les importantes.

C'est donc un vaste domaine, passionnant pour qui veut lui consacrer le temps et l'attention qu'il mérite.

Les personnes, quel que soit leur âge, qui veulent entreprendre ou continuer des recherches généalogiques, sont invitées à une réunion d'information qui se tiendra le samedi 29 mars, à 15 heures, à la mairie. Participera à cette réunion M. Pierre Dupouy, de l'Association les Amitiés généalogiques bordelaises.

Football

Ce dimanche 30 mars, l'équipe fanion de l'A.S. Macarienne aura la difficile tâche d'affronter l'équipe 1 A du C.A. Portets, dans un match comptant pour les huitièmes de finale de la Coupe du Sauternais.

Quand on connaît les éléments de qualité qui composent cette équipe portésienne, actuellement cinquième en championnat Promotion Honneur, on devine que ce match sera un test difficile pour les jeunes macariens.

Aussi, l'A.S.M. compte sur un public nombreux pour soutenir son équipe fanion, tout au long d'une partie qui, souhaitons-le, sera agréable à suivre.

FOOTBALL/ A.S.M.

Le week-end macarien

SAMEDI 29 MARS

Poussin, pupilles. — En vacances.
Minimes (B). — Reçoivent Cadaujac en match en retard du 8 février.

Son convoqués à 14 heures au stade: Bruno Couture, Freddy Froissard, Jean-Jacques Loda, Vincent Labrousse, Xavier Clément, Fabien Darriet, Frédéric Larrat, Laurent Ferrand, Sylvain Caupenne, Pascal George, Jean-Pierre Thiebaut, Christophe del Pino, Vincent Cosson.

DIMANCHE 30 MARS

Minimes (A). — En tournoi à Beychevelle.

Première. — En coupe du Sauternais, reçoit à 15 heures la Promotion honneur de Portets, équipe bien connue dans le district puisque figurant dans l'élite régionale et composée de pas mal d'éléments ayant réputation d'excellents joueurs, côté A.S.M. Tous les composants semblent avoir pris conscience de leur rôle,

aussi voyons-nous depuis quelque-temps de bons résultats et ceci malgré l'absence de plusieurs blessés graves et où nous constatons que les remplaçants ne le sont plus et font bien figure de titulaires. Aussi, Macariens, supporters, amis, venez nombreux ce week-end, en espérant que le soleil sera là aussi, pour encourager les rouges et bleus.

Ils en ont besoin et apprécieront de voir des figures connues, car tous ceux qui composent la formation sont bien du pays macarien, et cela les aidera à affronter cette belle formation portésienne une série au-dessus d'eux.

Nota. — Comme tous les matches de coupes, toutes les entrées seront payantes, même les membres honoraires.

Comité des amis du Bas-Pian

Les habitants du quartier du Bas-Pian sont informés que les jeunes du Comité des amis du Bas-Pian vont prochainement effectuer la collecte pour les réjouissances traditionnelles de notre fête annuelle qui en sera cette année à son quarantième anniversaire et qui aura lieu les 10 et 11 mai.

Merci infiniment de l'aimable accueil que vous voudrez bien, comme à l'habitude, réserver à ces jeunes dévoués et désintéressés.

Distribution d'électricité

La distribution d'électricité sera interrompue sur le poste les Tilleuls, de 8 h 30 à 9 h 30 et sur le poste Gare de 8 h 30 à 16 h 30, le mardi 8 avril, pour renforcement réseau gare.

Gravière de l'ancienne île David Un débat ferme, mais courtois

Le jeudi 20 mars, la mairie accueillait, à l'invitation du Conseil municipal, les personnes publiques ou privées, morales ou individuelles qui s'étaient manifestées à propos de l'éventualité d'une gravière sur l'ancienne île de David. Une quarantaine de personnes, macariennes ou non, avaient répondu présent, notamment le conseiller général du canton, Jean Lafourcade.

Le maire ouvrait la réunion par un rappel de la procédure en cours, l'actuelle phase d'enquête publique devant alimenter la réflexion et de l'assemblée municipale et de la commission départementale « ad hoc » placée auprès du préfet, ce dernier statuant en dernier recours.

Puis, M. Lagillière, géologue au C.E.T.E., exposa les grandes lignes de l'étude d'impact commandée par l'exploitant, à savoir Les Gravières Langonnais. La faiblesse des risques d'envasement et de nuisance de bruit d'une part, l'assurance de garanties de consolidation des nouvelles berges et de remise en état des lieux après exploitation constituèrent l'essentiel de son plaidoyer. Rappelons que l'extraction se ferait par voir fluviale, au travers d'un pertuis conduisant au cœur de l'ancienne île.

M^{me} Cerezuelle et M. Charbonneau, de la SEPANSO, représentant également l'Association Brion-Garonne, développèrent aussitôt leur argumentation contre le projet. Se félicitant de l'opposition de principe du conseil général de la Gironde, ils soulignèrent

l'inefficacité des pertuis, qui, à Baurch comme à Arbanats, ont fini par être fermés pour cause d'envasement : en fait, l'origine de l'ouverture de gravières sur berge tient dans la nécessité de reconverter les exploitants, après interdiction du dragage dans le lit du fleuve. De plus, ces derniers auraient une fâcheuse tendance à ne pas respecter les cahiers des charges indiqués par les arrêtés préfectoraux.

De plus, ils insistèrent sur de multiples inconvénients : perte de riches terres limoneuses (rejoint en cela pas la Chambre d'agriculture et la D.D.A.), danger de capture de la Garonne (pouvant susciter un déplacement du lit), privatisation du domaine public (de par l'ouverture d'un pertuis définitif, risque d'entrée du « bouchon vaseux » (en raison de la remontée constante en amont de ce dernier), enfin limitation des frayères d'esturgeons (en voie de reconstitution).

En réponse à ce long réquisitoire, M. Lagillière précisa que les conclusions de l'étude d'impact ne pouvaient à ces yeux être remises en cause que par des spécialistes d'un niveau d'expertise équivalent. Il ajouta que les gravières constituant l'île ne contenaient que 1 % de fine et n'étaient pas porteuses de vase. Il livra le niveau d'investissement prévu pour le maintien en état des lieux après exploitation, à la charge de l'extracteur, soit 840 000 francs de 1985.

M. Sudery intervint pour évoquer la mainmise des gros exploitants sur l'extraction des graves : doit-on faire obstacle à l'initiative d'un plus petit ?

Il cita plusieurs exemples de remises en état des lieux réussies, comme Cadeuil ou Créteil. M. Falissard décrit la pénurie en granulats que connaît la région et s'employa à démontrer l'intérêt de rendre le territoire des bords de la Garonne aux Macariens comme aux visiteurs, en leur imprimant une vocation de loisirs (cf. camping en projet). Le maire complétait cette perspective en situant le peu d'ancienneté de l'île (tout juste deux cents ans) et le rôle de poumon vert que joue la zone inondable pour la vieille ville resserrée dans ses murs.

M. David reprit les arguments de la SEPANSO pour les prolonger : que sera la gravière à l'achèvement de l'exploitation, sinon une plaie de vase ? Dans la foulée, M. Charov demanda quel serait le coût de maintenance de la gravière, si elle était transformée en aire de loisirs : n'est-ce pas par manque d'entretien que les berges de la Garonne ne sont plus fréquentées aujourd'hui ?

M. Guindeuil s'interrogeait sur les moyens dont pouvait disposer la commune pour faire respecter le cahier des charges. M. Tonon, de son côté, s'inquiétait de l'éventualité d'utilisation des routes dans le cas de la fermeture du pertuis ainsi que de la réalité d'un intérêt financier immédiat pour la commune. Quant à M. Falissard, outre les problèmes d'accessibilité des berges du futur plan d'eau, il relevait que la commune devait dès maintenant se rendre propriétaire de l'île après exploitation, moyennant négociation avec l'actuel titulaire des lieux.

L'exploitant présent devait assurer que d'une part l'intention était de céder au franc symbolique l'île après achèvement de l'opération et que d'autre part ses biens propres étaient engagés en garantie dans l'affaire.

En conclusion, le maire, après avoir évalué l'espérance de rentrées annuelles dues à la gravière à hauteur de 15 à 20 000 francs, dégagea les deux risques majeurs du projet : risque d'envasement et de non-respect du cahier des charges. Face à ces deux problèmes, le Conseil ne dispose pas de certitude : il en sera réduit à effectuer un pari. A chaque conseiller d'examiner dans quel sens penche la balance des avantages et des inconvénients : l'avis de leur assemblée sera déterminant dans la position ultime qu'observera le préfet de la Gironde.

Jusqu'au 3 avril, le registre d'enquête publique est à la disposition de tous dans le hall d'entrée de la mairie. Le commissaire enquêteur y recevra le public, jeudi 3 avril, de 15 heures à 18 heures.

CENTRE DE SECOURS

2/4

Sorties du mois de février

2 février. — Chute à domicile à Sainte-Foy-la-Longue, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur; chute à domicile à Saint-Maixant (fausse alerte).

4 février. — Demande de secours pour un accouchement, une victime évacuée sur la maternité du C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

8 février. — Chute à domicile à Saint-Pierre-d'Aurillac, une victime évacuée sur le C.H.R. Bordeaux après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

9 février. — Implosion d'un téléviseur à Saint-Macaire.

10 février. — Transport d'urgence à Saint-Maixant, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; accident de la circulation à Saint-Macaire, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur.

11 février. — Accident de la circulation à Pian-sur-Garonne, deux victimes évacuées sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; feu de cheminée à Saint-Pierre-d'Aurillac.

14 février. — Accident de la circulation à Saint-André-du-Bois, pas d'intervention de la part des sapeurs-pompiers; malade à Saint-Macaire (maison de retraite), soins donnés sur place par le médecin du corps.

16 février. — Transport d'urgence à Saint-Macaire, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne.

17 février. — Transport d'urgence à Verdels, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; malade à Saint-Macaire (maison de retraite), soins donnés sur place par le médecin du corps; accident de la circulation à Verdels, deux victimes évacuées sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

19 heures. — Feu de cheminée à Pian-sur-Garonne.

22 février. — Accident de la circulation à Saint-Maixant, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

24 février. — Accident de la circulation à Caudrot, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur; malade à domicile à Saint-Macaire, une victime sur le C.H.R. Bordeaux (enfants) après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

25 février. — Accident de la circulation à Pian-sur-Garonne, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

FOOTBALL/ A.S.M.

Tirs aux buts néfastes

Minimes. — En tournoi à Beycheville, remportent la troisième place et la coupe de l'équipe la plus fair-play.

Cadets. — Notre représentant Frédéric Séral est à Royan dans la sélection cadets Ligue et participe à la qualification de la Coupe nationale cadets. Il aura avec ses camarades à affronter les sélections de Polynésie, Maine, Midi-Pyrénées, Ouest et Centre-Ouest.

Minimes II. — L'A.S.M. compte trois sélectionnés minimes II dans l'équipe du district qui doit aller faire un stage de perfectionnement à Miramont-de-Guyenne. Ce sont Philippe Garrelongue, Christophe Bore et le minime I gardien, David Saint-Marc.

Coupe du Sauternais. — Notre équipe première affrontait l'excellente formation de Portets (promotion d'honneur). Si le soleil n'était pas au rendez-vous, le public était quand même nombreux et a pu vibrer durant plus de deux heures devant l'excellent jeu pratiqué par les deux équipes.

Un véritable match de coupe avec beaucoup d'engagement de part et d'autre en restant dans la correction. Du très bon football avec de belles occasions, les deux équipes pouvant à

tour de rôle s'approprier le gain du match

A noter de nombreuses absences de part et d'autres, ce qui permet de voir que les jeunes avaient atteint la maturité nécessaire pour évoluer à ce niveau. Seuls les penaltys purent déci-

der du sort de la partie. Dure loi du football. Car, si nos adversaires touchèrent du bois à deux reprises, les Macariens inscrivent deux buts refusés par un arbitre ô combien excessif dans ses décisions. Se faire éliminer en marquant deux buts de plus que l'adversaire, c'est dur, beaucoup trop pour nos joueurs qui ont démontré tant de qualités en ce dimanche après-midi.

SAINT-MACAIRE

7/4

Nouvelles de l'A.S.M. Judo

Récemment le club de judo a honoré les judokas qui ont réussi leur passage de grade et nous félicitons Vanessa Chabanne, Nathalie Cazenave, Christelle Dussillol, Katia Duc, Roy, Laurent Bellès, Ballarin, Stanislas Bellès, Sanz, Laurenço, Dupouy, Patrice, Etienne Dussillol, Maxime Lacroix, Carrère, Xavier Lacroix, Ducourt, Goutel, Volkaert, Servant.

Les plus jeunes ont accédé au grade supérieur avec des barettes sur les ceintures et d'autres en changeant la couleur. Nous leur souhaitons de persévérer et de continuer de progresser. Nous souhaitons aussi que la bonne entente et l'amitié continue de régner dans notre club qui compte cette année une quarantaine de licenciés.

La remise de ceinture a été l'occasion d'honorer comme il se doit notre professeur Dominique Cougouilles qui vient d'accéder au grade de 2^e dan et également Michel Penaud qui a terminé son shodan pour le grade ceinture noire 1^{er} dan. Toutes nos félicitations à nos sympathiques amis en leur souhaitant d'acquiescer le grade supérieur. Nous avons ainsi au club trois ceintures noires dynamiques et assidues, et nous profitons de ce communiqué pour remercier publiquement nos professeurs Patrick Chevalier et Dominique Cougouilles pour leur dévouement envers le club et leur compétence d'enseignement. Ils sont tous deux bénévoles et consacrent deux soirées par semaine pour transmettre aux jeunes l'amour du sport, le goût de l'effort et l'esprit de loyauté. Avec le bénévolat, ce sont là autant de valeurs physiques et morales tellement indispensables à notre époque et à notre avis insuffisamment proclamées.

Poussins. — Pupilles en vacances. Les entraînements ne reprendront que le mercredi 16 avril.

Minimes. — En vacances. Philippe Garrelongue, Christophe Boré, David Saint-Marc sont en stage district à Miramont.

Cadets. — En match d'entraînement recevront ce samedi vers 16 heures, la sélection minimes II du district.

Juniors. — Dimanche 5 avril, ils vont à Saint-Médard; départ de la place à 12 h 30 avec Eric Massicard et Claude Duville. Sont convoqués : Thierry Mallié, Thierry Lorient, Christophe Darcos, Stéphane Dubourg, Didier Garrelongue, Christophe Lorriot, Denis Duville, Jean-Jacques Thiébaud, Jean-Michel Toitot, Frédéric Revert, Eric Lafargue, Michel Duville, Thierry Catelin, Stéphane Labeyrie, Cédric Baillon.

I B. — Va à Bazas. Responsables : Gilles Branlat, Max Guilbertain,

Max Boré. Départ du stade à 14 h 30 des joueurs convoqués par Jean-Claude Baluteau.

Première. — Reçoit Vélignes. Rendez-vous des joueurs au stade, à 14 h 45.

Réunion du bureau directeur. — Lundi 7 avril, à 20 h 30, salle de la mairie, avec la présence des responsables d'équipes.

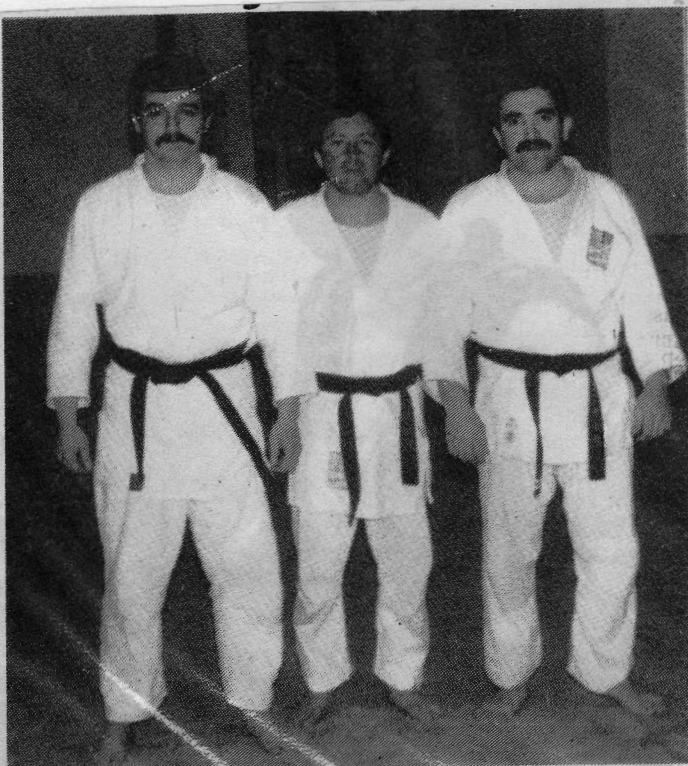
Concours maisons fleuries

Cette année encore la commune de Saint-Macaire est candidate au concours Villes et Villages fleuries.

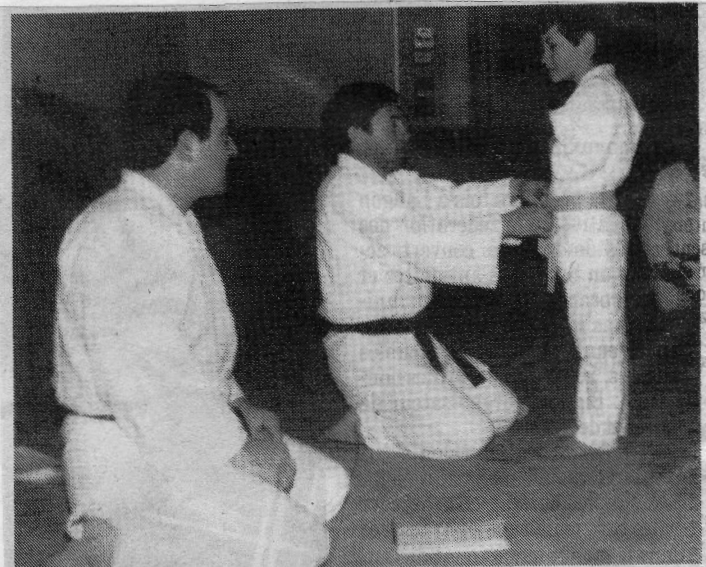
Les personnes désirant participer au concours maisons fleuries sont invitées à venir se faire inscrire à la mairie, jusqu'au 31 mai.

Soirée G.A.S.M. du 26 avril

Le G.A.S.M. organise un buffet dansant le samedi 26 avril, à la salle des fêtes. Les personnes intéressées doivent s'adresser auprès des responsables de leur association avant le 11 avril. Les enfants jusqu'à 10 ans ne paient pas. De 10 à 15 ans, la participation est de 30 F et pour les plus de 15 ans, 45 F. N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire.



Les trois ceintures noires au club : Michel Penaud, Patrick Chevalier et Dominique Cougouilles



Patrick Chevalier remet la ceinture jaune à Rémy Carrère devant les autres licenciés et Dominique Gougouilles (Photos J. Sarriche)

Un après-midi U.S.E.P. 12/4



Hockey sur gazon : c'est parti !



Un jeu animé et amusant

SAINT-MACAIRE 14/4

Générosité

Le samedi 5 avril dernier, notre hôtel de ville a vu se dérouler deux mariages.

D'abord M. Patrick Vargas et M^{lle} Marie-Madeleine Dehez ont échangé le « oui » traditionnel, avant que le sympathique Dominique Pointron, gendarme à la brigade locale, n'épouse Martine Masvigner.

À l'issue de chacune de ces cérémonies, une collecte a été réalisée au bénéfice du Bureau d'aide sociale.

Un grand merci aux généreux donateurs et meilleurs souhaits de bonheur pour les jeunes époux.

FOOTBALL/ A.S. MACARIENNE

Les rencontres et convocations

Samedi 12 avril. — Poussins, en plateau à Saint-Macaire, à 14 heures. Responsables, M. Pierre Lanzeray, M. de Marchi.

Pupilles, en plateau à Castets-en-Dorthe. Responsables, Marie-France, stade à 14 heures.

Minimes B reçoivent Sainte-Croix-du-Mont. Responsable, Eric Daubisse, stade, 14 heures.

Minimes A vont à Bergerac, samedi. Responsables, J.-L. Dutreuilh, May, Bore. Départ à 13 h 15 du stade.

Cadets A vont à Langoiran samedi. Responsable, J.-P. Lunalé. Départ 14 heures du stade.

Cadets B vont à Rions dimanche

matin 13 avril. Responsables, Vincent Ducos, F. Barbé.

Dimanche 13 avril. — Féminines vont à Portets.

Juniors reçoivent Bazas. Responsable, Eric Massicard. Rendez-vous au stade à 13 heures.

1 B reçoit Pompéjac. Rendez-vous des joueurs au stade à 14 h 30.

La première va à Monségur. Départ de la place à 14 h 15.

G.A.S.M. — Le groupement des associations dont l'A.S.M. est membre, organise sa soirée annuelle le samedi 26 avril à la salle des fêtes, les membres de l'A.S.M. désireux d'y participer sont invités à retirer leurs tickets chez San José.



Départ d'un groupe pour le test d'endurance (Photos J. Sanchez)

Dernièrement, un après-midi U.S.E.P. a été organisé sur le stade intercommunal de Pian-Saint-Macaire. Des élèves des écoles de Langon, Saint-Macaire, au nombre de 80, ont passé avec succès le deuxième test d'endurance. Après cette épreuve et un goûter réparateur servi par des

mamans bénévoles, chacun s'est dirigé vers les plateaux proposés : relais, jeux, hockey sur gazon. Après des confrontations acharnées, mais amicales, tout le monde est rentré chez soi heureux de cet après-midi de détente et de plein air.

Réunion du Conseil syndical du Contrat de Pays

Le 1^{er} avril, le Conseil syndical du Contrat de Pays de Saint-Macaire, s'est réuni à la mairie de Saint-Macaire sous la présidence de Jean Lafourcade.

Étaient présents M^{mes} et MM. les délégués Jean Lafourcade, Michel Hilaire, Saint-Pierre-d'Aurillac; Michel Bergey, Sainte-Foy-la-Longue; Jean-Marie Billa, Saint-Macaire; Alain Bord, Verdelsais; Maurice Chaussie, Saint-Germain-de-Grave; Alain Chollet, Saint-Maixant; Roland Laporte, Caudrot; Jean-François Massieu, Saint-André-du-Bois; Jean Queyrens, Saint-Martin-de-Sescas.

Absents excusés M. et M^{mes} les délégués Jean Bares, Verdelsais; Robert Chaumel, Caudrot; Robert Etienne, Michel Laffitte, Saint-Martin de Sescas; Berenguer, Saint-Maixant.

M. Alain Bord est élu secrétaire de séance.

M. Lafourcade donne lecture du compte rendu de la réunion précédente lequel ne suscite aucune observation de la part des membres présents.

Panneaux: rectifier Saint-Laurent-du-Bois et non Saint-Laurent-du-Plan).

Le président fait observer que le quorum n'est pas atteint, et après avoir exprimé ses regrets sur cet état de fait, propose qu'une nouvelle réunion soit organisée pour procéder à

l'examen et au vote du budget pour l'exercice 1986.

Néanmoins, le président fait part aux délégués présents des grandes orientations de sa proposition de budget qui n'entraînerait pas d'augmentation de la participation des communes.

M. Massieu fait observer qu'il serait opportun de prévoir dès à présent le coût des charges qu'occasionnera le fonctionnement de la Maison de Pays.

Il s'ensuit une discussion au cours de laquelle M. Lafourcade souligne la nécessité de définir le « contenu » et le mode de fonctionnement de la Maison de Pays. De ces choix dépendra, en effet, le coût du fonctionnement...

Après avoir une nouvelle fois regretté l'absence de représentants de plusieurs communes à cette importante réunion de vote du budget, le président transmet aux délégués une information selon laquelle le canton de Saint-Macaire pourrait être associé aux cantons de l'Entre-Deux-Mers pour former un « Pays d'accueil ».

Dans cette hypothèse, une aide de l'ordre de 3 000 000 francs lui serait accordée pour financer les investissements touchant à des équipements d'accueil. M. Lafourcade précise qu'il a à cet égard et en sa qualité de président, donné un accord de principe.

Résultats de week-end de l'A.S.M. football

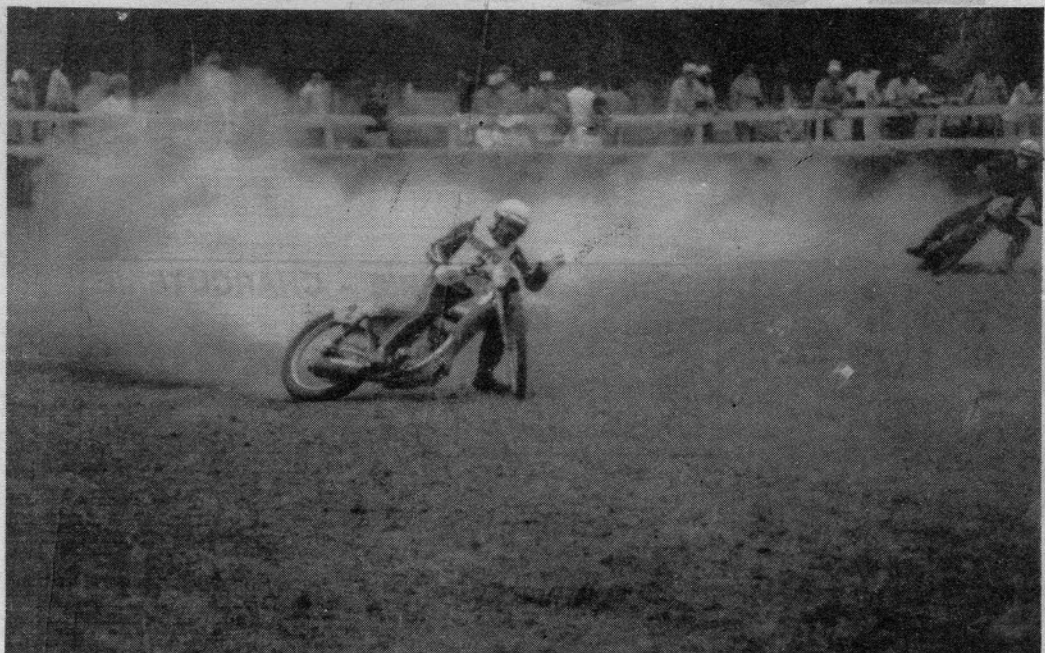
Juniors, 1; St-Médard-d'Eyrans, 3. — Un score flatteur pour une équipe incomplète. Des absences injustifiées qui découragent joueurs et dirigeants.

1 B, 1; Bazas, 3. — La défaite est logique, nos joueurs n'ayant pas bien abordé ce match. Attention, la montée en série supérieure n'est pas encore assurée.

Première, 1; Vélines, 1. — Les spectateurs qui avaient bravé le froid et la pluie ont assisté à une première période de qualité de la part des Macariens, avec un jeu bien léché, beaucoup de mobilité, un jeu collectif très technique et un bon quadrillage du champ de jeu. Et pourtant un seul but allait être marqué malgré de nombreuses occasions pour les nôtres. En deuxième mi-temps, notre équipe quelque peu contracté par son manque de réussite, se mettait à douter tout en contrôlant quand même le match au milieu du terrain. Nos joueurs auraient pu aggraver la marque sur quelques contres bien menés. Et pourtant, sur une grosse erreur d'un défenseur macarien, alors qu'on jouait la 93^e minute, Vélines égalisait. Un point perdu bêtement malgré la bonne production de notre équipe première.

A noter: l'équipe des vétérans de Saint-Macaire recevra Virazeil le vendredi 11 avril, à 20 heures, au stade André-Seyrac.

Dimanche 20 avril: VIII^e Grass-track international



Passage de coureurs lors d'un précédent grass-track (Cliché «Sud-Ouest»)

Devenu une tradition le troisième dimanche d'avril, le Moto Start Club Macarien organise sur la piste Michel-Paris, située sur les bords de Garonne près de l'ancien pont, son grass-track international, le premier de la saison.

Avec le temps pluvieux actuel, les membres du Moto Club s'affairent à la réfection de la piste et de ses struc-

tures d'accueil afin de recevoir les pilotes et le public dans les meilleures conditions possibles. Les organisateurs seront à votre disposition: entrées, police, parkings, buvettes, restauration... à partir de 9 heures pour assurer le déroulement de cette manifestation internationale patronnée par Claude Naura et la société Ricard. Donc, supporters, spectateurs, amateurs d'engins rapides, tous à

Saint-Macaire le dimanche 20 avril.

Programme. — 10 à 12 heures: essais officiels; 12 heures: apéritif offert par Ricard; 13 h 45: présentation des pilotes; 14 heures précises: départ de la première manche.

La semaine prochaine, nous vous présenterons la liste des pilotes engagés dans ce grass-track international.

FOOTBALL/ A.S.M.

Une défense compréhensive

Poussins. — En plateau à Saint-Macaire, deux victoires.

Pupilles. — En plateau à Castets, deux victoires.

Minimes (A). — En championnat régional à Bergerac, perdent 2 à 0.

Cadets (B). — Face à Rions 1 à 3.

Cadets (A). — Face à Langoiran 1 à 0.

I.B. — Face à Ponpejac 1 à 1.

Match laborieux de nos réservistes qui avaient en face une équipe très motivée. Excellent arbitrage.

Monségur, 3; A.S.M., 0. — Si Monségur est sorti vainqueur de ce match, la seule conclusion que l'on puisse tirer de ce derby, c'est que le grand perdant a été le football.

L'enjeu de ce match était peut-être important. Si à ce niveau là on peut parler d'enjeu, mais le contexte dans lequel s'est déroulé le match n'a pas facilité la tâche des trois arbitres.

Dès la 2^e minute de jeu, Monségur ouvrait le score par l'intermédiaire d'un défenseur macarien. Puis à la 25^e minute, les locaux aggravaient de nouveau la marque.

En deuxième mi-temps, l'A.S.M. faisait jeu égal, mais sur une attaque des locaux, c'est à nouveau, un défenseur macarien qui trompait son gardien. Le match devait se terminer sur ce score.

Soulignons la bonne prestation des trois arbitres officiels qui ont su contenir la fougue des deux équipes pendant 90 minutes.

SAINT-MACAIRE

CONSEIL MUNICIPAL

Débat sur le camping et l'adduction d'eau

Le Conseil municipal s'est réuni le 27 mars en présence de quinze conseillers municipaux en exercice. L'ordre du jour portait essentiellement sur le vote du budget primitif 1986 proposé par le maire.

Exposé section de fonctionnement. Le budget de fonctionnement de la commune atteint la somme de 3 409 810 francs, soit une progression limitée à 3,6 % par rapport à 1985. Le projet reste fondé sur un maintien en l'état de taux affectés aux quatre « impôts locaux ». Par rapport à l'an passé, trois postes ont en augmentation sensible, traduisant nettement les orientations de la gestion municipale.

Le remboursement des intérêts des emprunts contractés passe de 177 562 francs à 271 852 francs, puisque le ratio d'endettement de la commune atteint désormais la moyenne départementale des communes de même importance soit 15,2 %. Ce poste rend compte de la politique d'investissement conduite, notamment pour l'amélioration de la salle des fêtes.

Les subventions aux associations locales se montent à 151 890 francs contre 71 945 francs en 1985 : tel est l'effet de l'ouverture d'un fonds destiné à soutenir les initiatives ponctuelles possédant un intérêt social, pédagogique et culturel (classe de neige du conseil des parents d'élèves, école de musique du Pieuré, animateur sportif de l'Association des Côteaux Macariens).

Enfin les frais de personnel s'élèvent à 1 360 000 francs pour 1 270 617 francs en 85 afin de ménager la possibilité de création d'un poste supplémentaire d'ouvrier d'entretien de la voirie après la suppression du poste de garde-champêtre.

Ces évolutions apportées dans un cadre général pratiquement stable, puisque les taux ne bougent pas, interdisent de dégager tout surplus de recette affectable en autofinancement à la section d'investissement.

Exposé section investissement. Quatre programmes sont ouverts. La restructuration de la mairie réclamé un programme spécifique de 253 620 francs, structuré en fonction du respect des critères d'obtention d'une subvention au titre de la D.G.E. à hauteur de 35 % du montant hors taxes (subvention aujourd'hui confirmée par le préfet).

Le programme annuel de réflexion des espaces publics est reconduit sur la base de 160 895 francs avec une subvention départementale au titre de l'A.D.I.C. de 77 895 francs.

La réalisation du camping municipal en première tranche (construction des blocs sanitaires) est proposée à hauteur de 550 000 francs avec 55 % de subventions cumulées : contrat de pays et FEDER hors quota.

Enfin, la seule part d'autofinancement disponible est affectée à la confection du nouveau plan du cimetière pour 22 371 francs. En effet, les parts non subventionnées de toutes les autres opérations sont assurées par l'emprunt.

Vote de fonctionnement. La section de fonctionnement n'a appelé que des demandes de précision, avec une réserve pour M. Sudery sur le précédent qui peut constituer l'aide apportée à l'école de musique du Pieuré quant à la prise en charge indirecte de professionnels rémunérés.

Toutefois, MM. Cadi et Chavaneau se sont interrogés sur la pertinence de la non augmentation de taux des impôts locaux, qui réduit la marge de manœuvre budgétaire. Le budget de fonctionnement est adopté à l'unanimité moins une abstention.

Vote de l'investissement. — Le maire explique aussitôt les raisons de l'absence de programme en matière d'assainissement et d'adduction

d'eau. La première des opérations relève du syndicat intercommunal « ad hoc » qui l'a adoptée dans son premier budget primitif et ne suscitera de participation macarienne qu'en 1987, avec le remboursement de la première annuité d'emprunt. La deuxième des opérations suppose un autofinancement minimum de 200 000 francs, la Caisse d'épargne plafonnant la part d'emprunt à 80 % de l'enveloppe de 1 000 000 francs. Or, un tel autofinancement ne paraît être dégageable qu'au budget supplémentaire.

Deuxième point, le maire explique les raisons du découpage en deux tranches du camping. Il est désormais acquis que le Conseil général ne subventionnera pas l'opération : plutôt que d'abandonner un projet très attendu par beaucoup de Macariens, la commission aménagement et équipement a proposé de réaliser le bloc sanitaire tel que prévu, en raison de la difficulté de sa mise au point de par la négociation conduite avec le service départemental de l'architecture. Parallèlement, sera reconduite une démarche de réduction des prévisions de dépenses sur la partie terrain proprement dite afin de rendre acceptable la charge de l'opération. Pour ne pas perdre le bénéfice d'une ouverture pour la saison 87, la proposition aboutit à une inscription budgétaire dès le primitif 86.

MM. Broustet, Cadi, Bore et Sire émettent des réserves sur la priorité de fait ainsi donnée au camping sur la restructuration du réseau d'adduction d'eau et l'installation du tout à l'égoût. MM. Falissard et Trema rappellent que les modalités de prévision budgétaire de ces gros travaux ne sont absolument pas inflexibles par le projet de camping. A leurs yeux, si le camping n'est pas inscrit à ce budget, il ne verra jamais le jour : telle est la question réellement posée.

Finalement, la section d'investissement est adoptée par 11 voix et 4 abstentions.

Autres votes. — Le Moto Start Club est exonéré à l'unanimité de la taxe sur les spectacles pour sa manifestation du 20 avril. De même, l'adoption d'une dépense de 2 372 F est votée à l'unanimité pour payer le rapport géo-technique nécessaire à la demande de classement de Saint-Macaire comme commune sinistrée, suite à l'effondrement du ciel d'une carrière souterraine abandonnée dans la propriété Baury, cours de la République.

Sont repoussées à l'unanimité la proposition des services d'un paysagiste pour le camping (en raison des économies à réaliser sur le projet), et la demande de participation facultative aux frais de scolarisation de trois Macariens formulée par un C.F.A. de l'agglomération bordelaise (soit 8 850 F).

Club du 3^e âge

Le club informe les sociétaires qu'une sortie à Vitrac-Sarlat aura lieu le mercredi 30 avril, avec visite des Milandes, la Roque-Gajac, Beynac et le vieux Sarlat pour le prix de 95 F. Départ à 7 h 30 précises.

Voyage en Auvergne

Le comité des amis du Bas-Pian rappelle que M. Robert Campodane, rue Bergoing, 33490 Saint-Macaire (tél. 56.62.27.33.) se tient à la disposition des intéressés pour tout renseignement ou inscription.

Rappelons que le montant de la participation s'élève à 900 F pour trois jours et que le règlement peut se faire en plusieurs fois, avril, 225 F; mai, 225 F; juin, 225 F; juillet, 225 F. Aucun encaissement ne se fera dans le car. Trois jours agréables : 19, 20, 21 juillet à ne pas manquer.

Questions diverses. — Le maire indique que les vestiaires du stade intercommunal ne pourront être inaugurés le 18 avril comme prévu en raison de la non recevabilité de son plafond (responsabilités restant à définir).

M. Lagahuzère signa le mauvais état de l'immeuble situé à l'entrée de la rue de Verdun, côté place du Général-de-Gaulle.

M^{me} Darroussat demande si la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour voter : le maire répond que dans les communes de moins de 2 000 habitants, cette formalité n'est pas imposée, le témoignage de deux personnes certifiant l'identité suffit.

M. Labarrière, à une question de M. Trema, précise que le SICTOM n'effectue plus de tournée de ramassage des papiers. M. Trema remémore au maire l'interdiction de fumer dans les locaux publics.

Après la réunion, M. Chavaneau remercie cordialement M. et M^{me} Tonon pour leur participation active aux opérations de lutte contre les rats et les ragondins effectuées sur le ruisseau de gabot.

DIMANCHE 20 AVRIL

VIII^e grass-track avec les champions français et internationaux

Signes particuliers d'une moto de grass-track : 500 c³, 80 CV, 90 kilos, pas de frein, carburant au méthanol.

Six pilotes au départ de chacune des 24 manches de cette journée, sur une piste en terre ovale et plate de 600 m environ. A chaque départ, les moteurs semblent accumuler le maximum de puissance, le fil du starting-gate se lève en un éclair. Premier virage, pied à gauche en appui, entièrement en dérapage, l'homme et la machine font ainsi corps pendant quatre tours de bousculades et d'intimidations avant que le drapeau à damiers ne s'abaisse. Pen-

dant ce temps, la série suivante attend à la sortie du parc coureurs que la piste se libère pour aller prendre le départ. Pour les non-initiés, le grass-track est la discipline motocycliste la plus spectaculaire. Donc tous les amateurs de sensations fortes seront dimanche 20 avril à Saint-Macaire à partir de 10 heures pour le début des essais et à partir de 14 h pour le début de la première manche.

Cette année encore, le Moto-Star-Club macarien vous proposera un plateau exceptionnel avec notamment les Anglais Clayton Williams, champions d'Europe 1985; Trevor Banks, Martin Ha-

gon, Steve Schofield, Kevin Price, Robert Price, Bob Dolman, les Allemands Siegfried Eder, Jo Mau-

cher, Reinhard Erwin, le Danois Kent Noer et tous les pilotes français.



Les fous de la glisse, les acrobates de la vitesse, les pilotes de grass-track vont accomplir leur premier virage.

(Cliché « Sud-Ouest ».)

Saint-Macaire: le rendez-vous des « allumés » du grass-track

Les « mangeurs d'herbe », comme on appelle ces coureurs motocyclistes, courent ce week-end à Saint-Macaire.

Saint-Macaire: le retour des mangeurs d'herbe

Trois tours d'une piste sur herbe à pleine vitesse avec des motos sans freins, le grass-track attire tous les ans des milliers de spectateurs qui applaudissent les exploits d'une cinquantaine de « cinglés ».

Bonjour le bruit, la poussière, bonjour les odeurs de méthanol. Ce week-end à Saint-Macaire, les coureurs de grass-track reprennent du service. Ce premier des quinze rendez-vous inscrits au calendrier 1986 des pilotes de moto sur herbe, est attendu avec impatience par tous ceux qui aspirent à la gloire. Parmi eux, Christophe Hilaire, jeune coureur du Moto-Club Réolais, qui s'est fixé pour but ni plus ni moins de devenir champion de France en catégorie nationale.

«Coco» Hilaire a 20 ans. A travers son père et les amis de son père, il trempe dans le monde de ce sport-spectacle depuis sa plus tendre enfance. Son frère aîné Thierry a pris la relève devenant un des meilleurs pilotes français. Il brille maintenant en catégorie internationale et il flirte avec le statut de coureur professionnel, apanage exclusif pour l'heure de son grand rival Patrice Blondy.

Hasard et ironie, Patrice, leader incontesté des pistes, cinq fois champion de France en catégorie internationale, a quitté les Artigues-de-Lussac pour courir cette année dans le même club que Coco, tandis que Thierry a rejoint les Artigues.

PAS DE SENTIMENTS

«En course, il n'est pas question de sentiments. Il n'y a plus ni frangin ni copain. Seule compte la ligne d'arrivée qu'il faut franchir le premier», déclare Christophe.

Pourtant, loin d'être une brute épaisse, «Coco» est un jeune homme souriant et aimable, dévoué à ses amis, jamais querelleur. Il est certainement un des seuls pilotes du circuit à entretenir des relations amicales avec tous les autres. Sa rage de vaincre en course s'accompagne d'une pure éthique sportive: «Gagner sans balancer». «Le grass-track est un petit monde fermé. Il s'y crée vite des amitiés mais aussi des jalousies. Les rivalités mesquines de clubs, de dirigeants, comme de coureurs ont beaucoup nui au développement de ce sport», déclare Coco Hilaire.

Le jeune homme ne manque pas d'idées pour apporter un regain de vitalité au grass-track et au speed-way. Réglementations, qualités des pistes, financements, organisation des compétitions, aucun domaine n'échappe à sa réflexion. Les pilotes ne se sont pas trompés qui l'ont désigné comme délégué pour régler tous les problèmes qui peuvent se poser avec les organisateurs pendant une compétition ou avec les clubs de manière générale.

DANGERS ET PASSION

«La moto est ma folie. Le grass-track, c'est violent et chouette. On pourrait le définir comme un cocktail de dangers, de vitesse et

de passion», explique le jeune pilote.

Pour sa première saison, à 18 ans, il a terminé quatrième du championnat de France. L'an dernier, blessé dès la deuxième course, il a dû, le mal aux tripes, regarder s'affronter les autres. Il n'a retrouvé sa moto que pour la dernière confrontation aux Artigues-de-Lussac où il a gagné sept manches sur neuf.

«Cet intermède ne m'a pas refroidi, au contraire cela m'a donné envie de prendre une revanche», confie Christophe.

Avec précision, le jeune pilote prépare sa bécane pour ses futurs exploits, en compagnie de Jean-Marie Azaïs, son mécanicien tout aussi motivé. Quand «Coco» est en piste, c'est Jean-Marie qui sue et serre les dents. «J'aime la mécanique, j'aime la course. J'éprouve un réel plaisir à voir gagner un pilote sur une machine que j'ai préparée, c'est aussi ma victoire», explique-t-il.

UNE LUTTE CHAUDE

Christophe, élève plasticien en publicité dans une école bordelaise, garçon calme et avenant qui prépare le concours d'entrée aux Beaux-Arts, sera peut-être demain un des rois du grass-track. C'est du moins son but. «Je veux faire carrière dans ce sport comme d'autres envisagent d'être architecte ou cuisinier. C'est un choix plein d'imprévus et de risques mais j'ai envie de réussir.»

Le grass-track n'est pas la voie la plus simple pour devenir sportif professionnel, les places sont chères. Chaque année seuls les trois premiers du championnat de France peuvent rejoindre la catégorie des internationaux et ainsi prétendre à décrocher des contrats à l'étranger. Sur la cinquantaine de coureurs français, deux ou trois vivent de leur sport plus ou moins correctement, une moitié, peut-être, arrive à couvrir ses frais, les autres risquent leur vie et dépensent leur argent pour le simple plaisir de courir.

Christophe sait tout cela. Il entreprend sa folle aventure lucidement, en se fixant comme premier but un titre de champion de France en catégorie nationale sans abandonner pour autant ses études.

«Plein de gens attendent des résultats de moi, je n'ai pas le droit de décevoir. J'ai promis, je dois tenir», déclare-t-il.

Pourtant la chose ne sera pas facile. Régis Grand qui court après ce titre depuis longtemps,

19/4

FOOTBALL/ A.S.M.

Une défense compréhensive

Poussins. — En plateau à Saint-Macaire, deux victoires.

Pupilles. — En plateau à Castets, deux victoires.

Minimes (A). — En championnat régional à Bergerac, perdent 2 à 0.

Cadets (B). — Face à Rions 1 à 3.

Cadets (A). — Face à Langoiran 1 à 0.

1B. — Face à Pongejac 1 à 1.

Match laborieux de nos réservistes qui avaient en face une équipe très motivée. Excellent arbitrage.

Monségur, 3; A.S.M., 0. — Si Monségur est sorti vainqueur de ce match, la seule conclusion que l'on puisse tirer de ce derby, c'est que le grand perdant a été le football.

L'enjeu de ce match était peut-être important. Si à ce niveau là on peut parler d'enjeu, mais le contexte dans lequel s'est déroulé le match n'a pas facilité la tâche des trois arbitres.

Dès la 2^e minute de jeu, Monségur ouvrait le score par l'intermédiaire d'un défenseur macarien. Puis à la 25^e minute, les locaux aggravèrent de nouveau la marque.

En deuxième mi-temps, l'A.S.M. faisait jeu égal, mais sur une attaque des locaux, c'est à nouveau, un défenseur macarien qui trompait son gardien. Le match devait se terminer sur ce score.

Soulignons la bonne prestation des trois arbitres officiels qui ont su contenir la fougue des deux équipes pendant 90 minutes.

SAINT-MACAIRE

17/4

CONSEIL MUNICIPAL

Débat sur le camping et l'adduction d'eau

Le Conseil municipal s'est réuni le 27 mars en présence de quinze conseillers municipaux en exercice. L'ordre du jour portait essentiellement sur le vote du budget primitif 1986 proposé par le maire.

Exposé section fonctionnement. Le budget de fonctionnement de la commune atteint la somme de 3 409 810 francs, soit une progression limitée à 3,6 % par rapport à 1985. Le projet reste fondé sur un maintien en l'état de taux affectés aux quatre « impôts locaux ». Par rapport à l'an passé, trois postes sont en augmentation sensible, traduisant nettement les orientations de la gestion municipale.

Le remboursement des intérêts des emprunts contractés passe de 177 562 francs à 271 852 francs, puisque le ratio d'endettement de la commune atteint désormais la moyenne départementale des communes de même importance soit 15,2 %. Ce poste rend compte de la politique d'investissement conduite, notamment pour l'amélioration de la salle des fêtes.

Les subventions aux associations locales se montent à 151 890 francs contre 71 945 francs en 1985 : tel est l'effet de l'ouverture d'un fonds destiné à soutenir les initiatives ponctuelles possédant un intérêt social, pédagogique et culturel (classe de neige du conseil des parents d'élèves, école de musique du Pieuré, animateur sportif de l'Association des Coteaux Macariens).

Enfin les frais de personnel s'élèvent à 1 360 000 francs pour 1 270 617 francs en 85 afin de ménager la possibilité de création d'un poste supplémentaire d'ouvrier d'entretien de la voirie après la suppression du poste de garde-champêtre.

Ces évolutions apportées dans un cadre général pratiquement stable, puisque les taux ne bougent pas, interdisent de dégager tout surplus de recette affectable en autofinancement à la section d'investissement.

Exposé section investissement. Quatre programmes sont ouverts. La restructuration de la mairie réclame un programme spécifique de 253 620 francs, structuré en fonction du respect des critères d'obtention d'une subvention au titre de la D.G.E. à hauteur de 35 % du montant hors taxes (subvention aujourd'hui confirmée par le préfet).

Le programme annuel de réflexion des espaces publics est reconduit sur la base de 160 895 francs avec une subvention départementale au titre de l'A.D.I.C. de 77 895 francs.

La réalisation du camping municipal en première tranche (construction des blocs sanitaires) est proposée à hauteur de 550 000 francs avec 55 % de subventions cumulées : contrat de pays et FEDER hors quota.

Enfin, la seule part d'autofinancement disponible est affectée à la confection du nouveau plan du cimetière pour 22 371 francs. En effet, les parts non subventionnées de toutes les autres opérations sont assurées par l'emprunt.

Vote de fonctionnement. La section de fonctionnement n'a appelé que des demandes de précision, avec une réserve pour M. Sudery sur le précédent que peut constituer l'aide apportée à l'école de musique du Pieuré quant à la prise en charge indirecte de professionnels rémunérés.

Toutefois, MM. Cadi et Chavaneau se sont interrogés sur la pertinence de la non augmentation de taux des impôts locaux, qui réduit la marge de manœuvre budgétaire. Le budget de fonctionnement est adopté à l'unanimité moins une abstention.

Vote de l'investissement. — Le maire explique aussitôt les raisons de l'absence de programme en matière d'assainissement et d'adduction

d'eau. La première des opérations relève du syndicat intercommunal « ad hoc » qui l'a adoptée dans son premier budget primitif et ne suscitera de participation macarienne qu'en 1987, avec le remboursement de la première annuité d'emprunt. La deuxième des opérations suppose un autofinancement minimum de 200 000 francs, la Caisse d'épargne plafonnant la part d'emprunt à 80 % de l'enveloppe de 1 000 000 francs. Or, un tel autofinancement ne paraît être dégageable qu'au budget supplémentaire.

Deuxième point, le maire explique les raisons du découpage en deux tranches du camping. Il est désormais acquis que le Conseil général ne subventionnera pas l'opération : plutôt que d'abandonner un projet très attendu par beaucoup de Macariens, la commission aménagement et équipement a proposé de réaliser le bloc sanitaire tel que prévu, en raison de la difficulté de sa mise au point de par la négociation conduite avec le service départemental de l'architecture. Parallèlement, sera reconduite une démarche de réduction des prévisions de dépenses sur la partie terrain proprement dite afin de rendre acceptable la charge de l'opération. Pour ne pas perdre le bénéfice d'une ouverture pour la saison 87, la proposition aboutit à une inscription budgétaire dès le primitif 86.

MM. Broustet, Cadi, Bore et Sire émettent des réserves sur la priorité de fait ainsi donnée au camping sur la restructuration du réseau d'adduction d'eau et l'installation de tout à l'égoût. MM. Falissard et Tremea rappellent que les modalités de prévision budgétaire de ces gros travaux ne sont absolument pas inflexibles par le projet de camping. A leurs yeux, si le camping n'est pas inscrit à ce budget, il ne verra jamais le jour ; telle est la question réellement posée.

Finalement, la section d'investissement est adoptée par 11 voix et 4 abstentions.

Autres votes. — Le Moto Start Club est exonéré à l'unanimité de la taxe sur les spectacles pour sa manifestation du 20 avril. De même, l'adoption d'une dépense de 2 372 F est votée à l'unanimité pour payer le rapport géo-technique nécessaire à la demande de classement de Saint-Macaire comme commune sinistrée, suite à l'effondrement du ciel d'une carrière souterraine abandonnée dans la propriété Baurry, cours de la République.

Sont repoussées à l'unanimité la proposition des services d'un paysagiste pour le camping (en raison des économies à réaliser sur le projet), et la demande de participation facultative aux frais de scolarisation de trois Macariens formulée par un C.F.A. de l'agglomération bordelaise (soit 8 850 F).

Club du 3^e âge

Le club informe les sociétaires qu'une sortie à Vitrac-Sarlat aura lieu le mercredi 30 avril, avec visite des Milandes, la Roque-Gajac, Beynac et le vieux Sarlat pour le prix de 95 F. Départ à 7 h 30 précises.

Voyage en Auvergne

Le comité des amis du Bas-Pian rappelle que M. Robert Campodane, rue Bergoing, 33490 Saint-Macaire (tél. 56.62.27.33.) se tient à la disposition des intéressés pour tout renseignement ou inscription.

Rappelons que le montant de la participation s'élève à 900 F pour trois jours et que le règlement peut se faire en plusieurs fois, avril, 225 F; mai, 225 F; juin, 225 F; juillet, 225 F. Aucun encaissement ne se fera dans le car. Trois jours agréables : 19, 20, 21 juillet à ne pas manquer.

Questions diverses. — Le maire indique que les vestiaires du stade intercommunal ne pourront être inaugurés le 18 avril comme prévu en raison de la non recevabilité de son plafond (responsabilités restant à définir).

M. Lagahuzère signa le mauvais état de l'immeuble situé à l'entrée de la rue de Verdun, côté place du Général-de-Gaulle.

M^{me} Darroussat demande si la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour voter : le maire répond que dans les communes de moins de 2 000 habitants, cette formalité n'est pas imposée, le témoignage de deux personnes certifiant l'identité suffit.

M. Labarrière, à une question de M. Tremea, précise que le SICTOM n'effectue plus de tournée de ramassage des papiers. M. Tremea remémore au maire l'interdiction de fumer dans les locaux publics.

Après la réunion, M. Chavaneau remercie cordialement M. et M^{me} Tonon pour leur participation active aux opérations de lutte contre les rats et les ragondins effectuées sur le ruisseau de gabot.

les frères Pallas, Dubernard et bien d'autres encore essaieront de s'opposer à ce projet.

La catégorie internationale s'annonce aussi ouverte. Patrice Blondy ne devrait plus se promener comme par le passé, face à des Thierry Hilaire, Michel Dupuy, le macarien, ou Ianotto, plus déter-

minés que jamais à mettre un terme à sa suprématie.

Ce week-end à Saint-Macaire, pour cette première bataille 1986 des « mangeurs d'herbe », la lutte s'annonce chaude. Coco nous a déclaré qu'il devrait gagner. Verdict dimanche.

MICHEL REBIÈRE

064977

M. et M^{me} Alain Curot et leur fils Fabien adressent leurs sincères remerciements à la municipalité, aux sapeurs-pompiers de Saint-Macaire et Langon, ainsi qu'aux Macariens qui leur sont venus en aide à la suite de l'incendie qui a détruit leur habitation à Saint-Macaire le 8 avril 1986.

(Communiqué)

Football

SAMEDI 19 AVRIL

Poussins, pupilles. — Repos.

Minimes B. — Vont en championnat à Cadujac. Responsables : Eric Daubisse, Vincent Ducos.

Départ du stade à 14 heures, pour Froissard, Ferrand, Donadel, George, Darriet, Larrat, Labrousse, Descat David, Thiebaut, Loda, Berruer, Del Pino, Cleudent, Couture.

Minimes A. — En Delrieu, A. Preignac; responsable : Max Boré.

Cadets A. — En Tachon, à Preignac. Responsable : J.-P. Lunale

Départ des deux équipes A à 14 heures du stade pour D. Saint-Marc, Descos, Gourgues, J. Saint-Marc, Ferrand, Boré, Duville, Guimberteau, Garrelongue, Mongot, Daubisse, Armand, Caupenne, Cosson, Martin, Kauffmann, Garnier, Seral, Lumalé, Juge, Duprat, Bernadet, Catelin, Labeyrie, Cavillon.

I B. — En Coupe des Présidents, à Fargues-de-Langon, dimanche 20 avril, contre Beaulac. Départ à 13 h 15, des joueurs convoqués. Match à 14 h 30.

Samedi 17 mai, se déroulera sur notre stade des Girondins 3 une rencontre opposant Castets (division Honneur).

Soirée G.A.S.M. du 26 avril

Il est rappelé aux sociétaires des associations regroupées au sein du G.A.S.M. qui désirent participer au buffet dansant du samedi 26 avril qu'ils doivent s'inscrire auprès d'un membre de leur bureau, le dernier délai étant le samedi 19 avril.

Le prix de la participation a été fixé à 45 francs pour les personnes de plus de 15 ans et à 30 francs pour les enfants de 10 à 15 ans, gratuit pour les enfants de moins de 10 ans.

SAINT-MACAIRE

Un buste en train de renaître

Les Macariens les plus avertis ont constaté la disparition depuis déjà deux années du buste qui nichait à l'angle de la rue Carnot et de la rue de l'Eglise, sur la façade d'un très bel immeuble du début du XVII^e siècle.

A l'époque d'ailleurs, une insertion dans ces colonnes avait publiquement dénoncé la gratuité de cet acte de vandalisme. Car, la brigade de gendarmerie avait re-

trouvé l'œuvre d'art en morceaux au pied du monument aux morts... de Saint-Pierre-d'Aurillac.

Evidemment, l'espoir était mince de réussir à reconstituer l'ouvrage. Aujourd'hui, cet espoir est bel et bien rentré dans la réalité : le terroir macarien a conservé de solides capacités.

En effet, le Prieuré a d'abord rassemblé tous les fragments récupérables et a fourni une photographie en gros plan du buste initial.

L'association connaissait les talents de sculpteur de M. Roland Baudet qui s'étaient exprimés lors de la reconstitution des meneaux de pierre de la façade sur rempart de l'ancien monastère bénédictin.

Aussi l'idée germa-t-elle aussi-

tôt chez le maire de solliciter à nouveau Roland Baudet pour tenter la délicate opération. Avec une patience infinie et une habileté nourrie, ce dernier a réussi à reconstituer le buste et surtout à retrouver l'expression originelle du visage, jusqu'à restituer l'assemblage de chevelure qui avait depuis longtemps disparu : tout un travail bénévole motivé par un constant enthousiasme pour la cause macarienne.

La question se pose désormais d'une reconduction du buste à son emplacement initial. Les risques

évidents de vandalisme subsistent et il semble plus raisonnable d'envisager la pose d'une copie, l'original étant conservé en mairie. Reste à déterminer l'identité de la personne référencée : Carnot, Lavoisier, Bergoing ? Les exégètes se perdent en conjectures. Il n'en reste pas moins que l'histoire locale retiendra qu'en 1986 les Macariens avaient atteint un tel niveau d'attachement à leur patrimoine qu'ils savaient se mobiliser pour sauver un buste. Que de chemin parcouru depuis les années cinquante !



Le jeune coureur du Moto-Club Réolais apporte une dernière touche à sa bécane (Photos M. Rebière, « Sud-Ouest »)



1984 : M. Roland Baudet à l'ouvrage dans son atelier de Pian-sur-Garonne



1983 : Le buste restitué dans sa position initiale

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉTUDES
ET D'AMÉNAGEMENT DU PAYS

La Maison de pays inaugurée en juin

Le 7 avril, le conseil syndical dûment convoqué s'est réuni à la mairie de Saint-Macaire, sous la présidence de M. Alain Falissard.

Etaient présents: M^{mes} et MM. les délégués; Alain Bord (Verdelais), Alain Chollet, Jean Berenguer (Saint-Maixant), Jacky Duc (Saint-Germain-de-Graves), Robert Etienne, Jean Queyrens (Saint-Martin-de-Sescas), Pierre Laffitte, Jean-François Massieu (Saint-André-du-Bois), Michel Bergey (Sainte-Foy-la-Longue), André Boulin (Saint-Laurent-du-Plan), Roland Laporte (Caudrot), Philippe Guignan, Robert Missegue (Pian-sur-Garonne), Bernadette Faugere (Saint-Martial), Michel Hilaire (Saint-Pierre-d'Aurillac), Alain Falissard (Saint-Macaire).

Absents excusés: le docteur Bares (Verdelais), MM. Chausse (Saint-Germain-de-Graves), Chaumel (Caudrot), Lafourcade (Saint-Pierre-d'Aurillac), Tremeau (Saint-Macaire) qui a donné procuration à M. Alain Falissard, M. Dumeau (Sainte-Foy-la-Longue).

M. Bord est élu secrétaire de séance. En ouvrant la séance, M. Falissard transmet les excuses du président Jean Lafourcade empêché pour des raisons de santé. Puis il rappelle que le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du 1^{er} avril, le conseil syndical se trouve à nouveau réuni pour voter le budget de l'exercice 1986.

Une copie du compte rendu de la réunion précédente est remise à chaque délégué ainsi qu'une copie de la proposition de budget.

Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

M. Falissard présente le budget 1986, qui, sur proposition du président, sera soumis au vote sous la forme d'un budget unique. Cette solution retenue à l'unanimité par le conseil syndical, permettant de disposer, sans délai, de l'excédent de clôture de l'exercice 1985 additionné aux restes à réaliser, et donc de poursuivre l'ensemble des réalisations en cours, et plus particulièrement l'achèvement de la Maison de pays et la mise en place du circuit touristique. Il est à noter que la participation des communes est égale à celle de l'année passée soit 17,50 F par habitant. La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de: 1 814 431,63 F. Le budget est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Au cours de la discussion qui accompagne la présentation et le vote du budget, diverses questions sont abordées, notamment en réponse à une question de M. Laporte. M. Falissard précise que le coût total de la Maison de pays sera de l'ordre de 1 200 000 F et que la somme de 924 164,63 F inscrite au programme 1986 «aménagement de la Maison de pays» peut paraître élevée compte tenu de l'état d'avancement des travaux déjà réalisés. Ceci se trouve néanmoins justifié par le fait que plusieurs artisans n'ont pas encore été réglés à cause des retards dans l'obtention des subventions attendues.

D'autre part, M. Falissard informe le conseil syndical que les travaux de rénovation de la façade de la maison Gadois sont commencés. La date de l'inauguration de la Maison de pays,

prévue pour le mois de juin, est subordonnée à l'achèvement des travaux qui sont actuellement suspendus, en accord avec les artisans concernés, et compte tenu des retards de paiement dus aux difficultés, déjà évoquées, d'obtenir les subventions en temps opportun.

Pays d'accueil de l'Entre-deux-Mers. — M. Falissard fait part au conseil syndical de l'initiative du président Lafourcade qui a écrit à M. le Président du Conseil général pour demander l'adhésion du canton de Saint-Macaire au pays d'accueil de l'Entre-deux-Mers. En cas de suite favorable, le canton pourrait bénéficier d'aides importantes en vue de financer des équipements d'accueil.

Fondation de France. — M. Falissard informe le conseil syndical que le président de la Fondation de France remettra personnellement à une délégation du Syndicat de contrat de pays un chèque de 200 000 F offert à l'occasion du concours 1985 «Patrimoine vivant» pour récompenser la qualité de la réhabilitation de l'immeuble abritant la Maison de pays. Une plaque commémorative sera mise en place.

Chantier-école O.P.A.H. — M. Falissard rappelle l'insuccès du chantier-école dû essentiellement à l'absence d'initiative de la chambre des métiers et à peu d'enthousiasme que l'expérience a suscité vis-à-vis des artisans locaux. Il souligne par contre le plein succès de l'O.P.A.H. et l'importance des retombées économiques sur l'artisanat de la région.

Maison de pays inauguration.

M. Falissard propose une liste de personnalités à inviter pour l'inauguration. Les invitations seront adressées dès que la date de l'inauguration sera arrêtée. La discussion s'oriente ensuite sur l'utilisation et l'animation de la Maison de pays. La création d'un comité de gestion chargé de la mise en place du fonctionnement est envisagée. Il pourrait être composé d'élus et de représentants d'associations. M. Guignan insiste sur la nécessité de «rentabiliser» les investissements consentis dans le cadre du contrat de pays, notamment en orientant les touristes vers les productions agricoles locales. M. Bergey souligne le phénomène de développement du tourisme dans notre région et suggère que les possibilités offertes par le tourisme fluvial soit également envisagées. Il est décidé de réunir la commission chargée du tourisme, à une date qui reste à déterminer, pour établir des propositions en vue de déterminer le mode de fonctionnement de la Maison de pays.

CENTRE DE SECOURS

Sorties du mois de mars

2 mars. — Accident sportif à Saint-Macaire, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne.

4 mars. — Intervention à Saint-Pierre-d'Aurillac, trois corps transportés sur la morgue du C.H. Pasteur; feu de cheminée à Saint-Pierre-d'Aurillac.

8 mars. — Destruction d'un nid de frelons à Saint-Martin de Sescas.

11 mars. — Transport d'urgence à Saint-Pierre-d'Aurillac, pas d'intervention de la part des sapeurs-pompiers; assistance à personne en danger à Saint-Macaire, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

16 mars. — Sur la demande du C.H. Pasteur, transport d'une victime sur le C.H.R. Bordeaux; feu de palombière à Saint-Martin-de-Sescas.

19 mars. — Feu de charpente à Saint-Maixant.

21 mars. — Accident de la circulation à Saint-Pierre-d'Aurillac, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

23 mars. — Transport d'urgence à Verdelais, une victime évacuée sur le C.H.R. Bordeaux après avoir reçu les

premiers soins par le médecin du S.M.U.R.; chute sur la voie publique à Saint-Macaire, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur.

27 mars. — Destruction d'un nid de guêpes à Saint-Maixant.

29 mars. — Feu d'appartement Verdelais.

30 mars. — Feu de cheminée à Saint-Germain-de-Graves.

Résultats de l'A.S.M.

Minimes B, 3; Cadaujac A, 7. — En championnat.

Coupe Delrieu : à Preignac, minimes A, 3; Saint-Médard, 0.

Cadets A, 3; Mazères, 0. Excellente qualification pour les demi-finales de nos jeunes.

Dimanche 20 avril, à Fargues-de-Langon, en Coupe des Présidents : 1 B, 1; Bernos-Beaulac 1 B, 2. — Rencontre vive, les deux équipes d'égale valeur, le nul aurait été plus équitable au vu du déroulement de la partie, sans une erreur monumentale de la défense. Adieu Challenge des Présidents, une consolation pour les réservistes, la montée en Promotion de Première division est assurée.

La soirée G.A.S.M. du 26 avril est annulée

Le buffet dansant du G.A.S.M. prévu pour le samedi 26 avril est annulé. Devant le nombre restreint d'inscriptions auprès des associations, les responsables du G.A.S.M. ont dû à leur grand regret se résoudre à ne pas organiser la soirée. Ils remercient les personnes qui s'étaient inscrites et s'excusent de ne pouvoir leur donner satisfaction.

Dommage! Mais qu'on ne vienne pas dire qu'il ne se passe rien à Saint-Macaire!

64264

SAINT-MACAIRE
MAISON
6 PIÈCES HABITABLES
(partie à rénover)
GARAGE. 180 m² (sol + étage)
JARDIN INTER.
Conv. artisan ou autre. 27 U
T. 56.62.37.97, h.r.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie le jeudi 24 avril, à 21 heures. À l'ordre du jour : vote sur le projet de gravière concernant l'ancienne île de David; questions diverses.



Le nard des coureurs (Photos J.-C. Dupouv)

Les kamikazes du cercle sans fin

Ils étaient tous là, les mordus de la moto, les fans de grass-track, pour cette huitième édition macarienne venus goûter les sensations que leur procurent leurs idoles dès que le fil du starting-gate est lâché. Ils auraient pu être plus nombreux ces spectateurs si le temps incertain n'avait pas retenu les plus récalcitrants à la maison. Un plateau de choix, l'anneau de vitesse détrempe, tous les ingrédients étaient réunis pour assister à un bon spectacle. Les protagonistes ne se sont pas gênés, la lutte fut souvent chaude dans les virages, ce qui fait la beauté de ce sport mécanique.

Mais dans cette journée qui commence dès le matin, vers 10 heures, par les essais, le spectacle est perpétuel. Lorsqu'un coureur ou plusieurs favorisent un faux départ, alors ce sont des palabres sans fin avec les commissaires (il faut revenir au parc faire le plein), le speaker qui débite une litanie apprise sur le bout des doigts, le parc des coureurs où les engins sont bichonnés pour ressortir encore plus propres avant la prochaine marche; enfin, les odeurs de méthanol et d'huile de ricin, mélangés aux effluves que dégagent les grillades des stands à frites, fournissent l'encens nécessaire aux profanes de la moto venus se recueillir pour la grand-messe du grass-track.

Quand vous vous trouvez debout sur la digue, longeant la Garonne (servant à retenir les crues légers), vous avez une vue imprenable sur l'anneau de vitesse distant de 600 mètres. Si votre regard va plus loin, légèrement sur la gauche, vous distinguez à



Un public de connaisseurs.

300 mètres à vol d'oiseau la cime des arbres du parc des Vergers, ce lieu qui fut un temple du grass-track, quand ce sport prit son essor dans le Sud-Ouest aux alentours des années 50.

Le crépitement spécial des machines des adversaires de ce jour, véritables chevaliers des temps modernes, semblait renvoyer l'écho des vergers. Devant les yeux des anciens défilait le film dans lequel se trouvaient certains acteurs qui leur ont fait aimer le grass-track, le Bordelais César

Lepine, le Miramontais R. Sort, le Belge Hector Auglustaine, l'Anglais Martins Tatum, le coureur à la moto couleur argent, le Suédois Falhen, véritable casse-cou et le plus kamikaze de tous l'Anglais Graham Mills paralysé suite à un accident en course.

Les coureurs contemporains, les Anglais Clayton Williams, Trevor Banks, Martin Hagon et le Danois Kent Noer, s'ils ont la même maîtrise de leurs prédécesseurs, bénéficient des perfections mécaniques acquises au fil des

ans. Les engins ont plus de stabilité, réduisant les risques d'accidents.

Avant de quitter l'enceinte de Saint-Macaire, l'un des responsables du Moto Start Club analysait cette journée à chaud. « Malgré la présence d'un peu plus d'un millier de spectateurs, nous espérons un peu plus de monde. Il est vrai que le temps incertain n'a rien arrangé (aucun moyen de repli n'est possible faute de tribunes). La date est peut-être un peu trop avancée dans le calendrier mais si nous choisissons l'été, avec la plage, il faudra organiser une nocturne, ce qui implique des frais supplémentaires pour l'éclairage.

Il ne faut oublier les cachets des internationaux, mais sans eux le spectacle n'aurait pas lieu, les spectateurs ne se déplaceraient pas. »

Comme on le voit, un cercle sans fin, ressemblant à l'anneau de vitesse. Il faut, à l'heure actuelle, beaucoup de courage et de ténacité pour organiser un spectacle quel qu'il soit. Espérons que l'équipe du président Michel Dufourg aura résolu tous ces problèmes pour mettre sur pied une neuvième édition pour que ces merveilleux fous rouleurs sur leurs drôles de machine fassent vibrer encore le public de leurs exploits.

ASSOCIATION LE PRIEURÉ

Une animation autour de François Mauriac

Dans le cadre de l'inauguration de la salle François-Mauriac, salle des fêtes, l'association Le Prieuré organise une animation autour de cet écrivain, encore bien proche de nous, François Mauriac. Proche de nous par les lieux qui ont ponctué sa vie (Saint-Symphorien, Malagar, Bordeaux...), proche de nous, car journaliste et commentateur d'événements qui nous sont contemporains, proche de nous par la présence et la vivacité des personnages de ces romans. François Mauriac est sans doute le romancier contemporain qui a le plus inspiré d'adaptations télévisuelles.

Découvrir François Mauriac, mieux le connaître, c'est à cela que vous invite l'association Le Prieuré au travers d'une association riche de moments vécus « figures de François Mauriac ». Cette exposition se tiendra à la

salle des fêtes à partir du 3 mai et sera agrémentée d'animations, en particulier :

— Samedi 3 mai, à 21 heures : causerie-débat autour de François Mauriac avec des invités.

— Jeudi 8 mai, après-midi : projection d'un film, « le Sagouin », et débat avec le président de la Société des Amis de François Mauriac, M. Gaston Duthuron.

L'exposition demeurera à la salle des fêtes durant tout le mois de mai (accueil tous les après-midi, 14 heures à 18 heures). Elle sera transférée au Prieuré, et visible en ce lieu durant tout le mois de juin, avec d'autres animations dont nous parlerons ultérieurement. Dans le cadre de cette exposition, des livres seront à la disposition de tous afin de mieux connaître et apprécier cet écrivain de nos jours.

Les rencontres et convocations du week-end

Samedi 26 avril :
Poussins, en plateau, à Saint-Macaire.

Pupilles, repos.

Minimes B, vont à Villandraut. Responsables, M. Eric Daubisse, Vincent Ducos, M^{me} George, M. Jacky Pandolfo.

Cadets A, reçoivent Hure-Fontet à 15 heures.

Dimanche matin 27 avril :

Cadets B, reçoivent Malères.

Minimes A, reçoivent Lormont.

Les minimes et cadets suivants sont convoqués samedi à 14 heures au stade : Vincent Cosson, Vincent Martin, Olivier Kauffmann, Stéphane Garnier, Frédéric Seral, Didier Lumale, Jérôme Juge, Patrice Duprat, Fabien Bernadet, Thierry Catelin, Stéphane Labeyrie, Sylvain Cavillon, Freddy Froissard, Laurent Ferrand, Stéphane Donadel, Pascal George, Fabien Darriet, Frédéric Larrat, Vincent Labrousse, Sylvain Caupenne, Jean-Pierre Tiebaut, Jean-Jacques Loda, Christophe del Pino, Xavier Clement, Jean-Baptiste Bortot, Jorjy Haguenier.

Les minimes et cadets sont convoqués au stade à 9 heures dimanche : Cédric Baillon, Christophe et Olivier Dufay, Olivier Perez, Vincent Martet, Olivier Eymier, Michel Duville, Bruno Coutures, David Descat, Laurent Rameau, Eric Guimberteau, Stéphane

Laujac, David Saint-Marc, Laurent Descos, Denis Gourgues, Jérôme Saint-Marc, Daniel Ferrand, Christophe Boré, Pascal Duville, Thierry Guimberteau, Philippe Garelongue, Fabien Monjor, Bruno Daubisse, Grégoire Armand, Franck Berruer.

1^{er} mai : les pupilles et poussins vont à Beaulac toute la journée. Les parents sont invités à faire passer l'autorisation de participer leurs enfants, départ à 8 heures le matin du stade, avec repas froid pour midi. Responsables, MM. Barbe, Lanzeray, De Marchi.

Tournoi minimes le 1^{er} mai au stade; responsables, J.-Loup Dutreuilh, Max Boré, M^{me} Barbé.

Vétérans : reçoivent Castets samedi soir 18 h 30.

1 B va à Giscos dimanche, départ du stade à 14 heures.

1^{er} reçoit Fargues dimanche pour son dernier match à domicile. Tous les dirigeants disponibles sont convoqués impérativement à 14 heures au stade.

Tournoi de sixte : il aura lieu le jeudi 8 mai. De très importants lots et récompenses sont en jeu, devant le succès de 1985, les organisateurs espèrent faire mieux. Inscriptions, Alain Mallié (Saint-Maixant), Dominique Lescabasse (Saint-Maixant), Fernand Barbé (Saint-Macaire).

SYNDICAT INTERCOMMUNAL

L'accueil et l'orientation des touristes

Dernièrement la commission chargée du tourisme s'est réunie à la mairie de Saint-Pierre d'Aurillac, sous la présidence de M. Jean Lafourcade.

Étaient présents les délégués : Jean Lafourcade, Michel Hilaire Saint-Pierre-d'Aurillac, Jacky Duc Saint-Germain de Graves, Michel Lampure Saint-Martin de Sescas, Jean Berenguer Saint-Maixant, Robert Missegue Pian-sur-Garonne, Alain Bord et Tazain Verdelaïs, Alain Falissard Saint-Macaire.

En ouvrant la séance, M. Lafourcade fait part aux membres de la commission des difficultés rencontrées pour concrétiser les décisions arrêtées par le Conseil syndical, compte tenu notamment des retards constatés dans le versement des subventions provenant de la région, voire même des participations des communes. D'autre part, il rappelle que les propositions d'actions nouvelles : prise en charge de l'animation O.P.A.H. par le pays, 2^e tranche Coopérative vinicole, extension de la Maison de pays, circuit touristique, maison de formation agricole de Saint-Martin de Sescas, camping de Saint-Macaire, doivent être très prochainement approuvées par le président du Conseil général, ce qui devrait permettre le déblocage de 50 % des subventions et donc d'une avance de trésorerie particulièrement bienvenue.

le syllogisme suivant : animation = frais de fonctionnement, frais de fonctionnement = participation des communes. En effet, sans cette volonté collective, il serait très aléatoire de prétendre faire fonctionner efficacement cette Maison de pays.

M. Missegue estime d'emblée que la réalisation de la Maison de pays matérialise une « ambition des élus » du canton, mais qu'il serait vain d'en attendre des dividendes sur le plan économique local. Il pense que l'aménagement et l'animation de la Maison de pays occasionneront en fait « des dépenses que de revenus ».

M. Berenguer estime pour sa part qu'il lui paraît indispensable pour une structure comme le pays de Saint-Macaire de disposer d'un lieu qui en soit le siège et qui permette d'assurer au mieux l'accueil et l'orientation des touristes et visiteurs du canton.

MM. Tausin et Falissard expriment qu'il y a un potentiel à exploiter sur le plan touristique car une demande croissante existe. Ce phénomène est constaté quotidiennement notamment à Saint-Macaire et Verdelaïs. Et il est tout à fait du ressort de l'animation de la Maison de pays d'organiser ce tourisme en le « canalisant » sur des circuits étudiés pour faire découvrir toutes les richesses du canton, tant sur le plan strictement touristique que sur le plan de la promotion des produits du terroir.

M. Duc propose que des aides du type O.P.A.H. soient envisagées pour aider les viticulteurs qui désirent améliorer la qualité ou la capacité d'accueil. Il est admis que l'animation devra, à terme, être assurée quasiment à plein temps, mais dans un premier temps, et à titre expérimental seule une animation estivale est envisagée pour 1986.

Sur proposition de M. Falissard, un appel à candidature sera diffusé, précisant le profil souhaité.

M. Tausin est chargé d'établir un questionnaire qui sera remis à chaque candidat.

Les candidatures seront reçues jusqu'au 3 mai et seront examinées par la commission qui se réunira à cet effet le 7 mai à 18 h 30 à la mairie de Saint-Pierre-d'Aurillac.

Vulgarisation agricole féminine. — M. Lafourcade fait part des propositions exprimées par les responsables de cette association cantonale qui envisage d'organiser diverses actions tendant à promouvoir le patrimoine et les produits locaux et souhaite collaborer étroitement avec le Syndicat de pays.

Panneaux d'orientation. — Plusieurs communes n'ont pas encore adressé les photos demandées. Le publiciste va néanmoins être contacté pour réaliser ces panneaux.

Fonctionnement et animation de la Maison de pays.

— M. Lafourcade entame la discussion qui fait l'objet de la réunion de ce jour, en rappelant que, si la Maison de pays peut être considérée, comme une parfaite réussite sur le plan architectural du point de vue de la réhabilitation de l'immeuble, l'essentiel reste encore à faire c'est-à-dire, lui donner la vie et l'animer afin quelle remplisse la fonction pour laquelle elle a été voulue par le Conseil syndical qui en a fait la réalisation majeure de ce contrat de pays basé sur le développement touristique de l'ensemble du canton.

Néanmoins, et avant de définir le mode de fonctionnement proprement dit, M. Lafourcade souligne l'importance d'obtenir le consensus de l'ensemble des communes adhérentes sur

Le C.M. 2 en classe de neige

Cette année encore, la conjugaison des efforts financiers de la municipalité, du Conseil local des parents d'élèves et des familles a permis aux 20 élèves de C.M. 2 de l'école primaire, de réaliser un projet de classe de neige du 2 au 7 mars 1986, à Sainte-Marie-de-Campan.

Pour nombre d'entre eux, la première découverte consista à prendre le train à partir de la gare de Bordeaux-Saint-Jean. Ils apprécièrent ensuite la rapidité et le confort du trajet; et puis, dans un train, on peut bouger...

Si le chalet Les Artigaux, centre d'accueil U.F.O.V.A.L. de la Fédération des œuvres laïques de la Gironde, n'était plus noyé sous la neige, il n'en manquait point à la station de La Mongie où les enfants ravis, encadrés par une

équipe d'animateurs dévoués et chevronnés, effectuèrent soit leurs premières glisses, soit d'intéressants progrès.

Mais le ski alpin ne fut pas l'unique préoccupation du séjour; la luge et les promenades eurent aussi leurs charmes. Il fallut même parfois être sérieux et attentifs pour approcher l'économie pastorale et étudier l'environnement. Et chaque soir, avant l'heure du coucher, un diaporama présenté par un spécialiste abordait un thème nouveau et réveillait les curiosités. On put mieux connaître la neige, la forêt, l'astronomie, les fourmis rousses...

... mais comme il est agréable de revenir chez soi avec le visage bronzé et la tête pleine d'histoires à raconter.



Le table bien sage (Photo Jean Sanchez)

Une salle des fêtes renaît sous le nom de François-Mauriac

Désormais, la salle des fêtes est devenue un outil opérationnel : le temps est venu de marquer d'une pierre cet événement. Samedi 3 mai, à 18 heures, la salle prendra officiellement ses nouvelles fonctions avec un patronyme à la fois local et célèbre, celui de François-Mauriac.

Dieu sait pourtant si elle revient de loin cette salle. En quelques mots rappelons-nous : au départ, sur ce même emplacement se dressait la salle de l'Eldorado aménagée comme un café concert avec galeries périphériques superposées. Las, sa structure de construction à dominante bois la rendait impropre à remplir les conditions de sécurité incendie. La dernière municipalité Thomas, après l'avoir acquise, dut envisager de la démolir. Plus peut-être que le bâtiment lui-même, c'est l'image du café conc que regrettent encore de nombreux Macariens.

Au début des années 60, jaillit donc un foyer rural avec balcon et salles annexes latérales, sur une emprise un peu réduite. Peut-être faut-il trouver dans cette étroitesse la raison de la grave faute de conception dont se rendent coupables les architectes de l'opération ? Toujours est-il qu'une fois achevé, le balcon ne laissait d'aucun point de sa surface la possibilité d'envisager la scène.

La première municipalité Poutays s'attaqua donc au recalibrage du balcon avec reprise complète des escaliers d'accès pour repêcher le foyer rural. Elle le dota d'une décoration complète mais, jusqu'à l'instauration des riches heures des quines et des non moins riches veillées macariennes du Prieuré, le foyer ne reçut que peu de manifestations : la Saint-Jean lui préfère pour son bal la plus ample capacité d'accueil d'une salle démontable disposée à ses côtés.

En 1983, la nouvelle municipalité désire mettre en pratique un soutien énergétique à la vie associative. C'est ainsi qu'elle lance comme toute première opération, la mise aux normes de sécurité de ce qui était entre temps devenu la salle des fêtes et son équipement en chauffage (conséquence d'un respect des règles de protection incendie).

Un diagnostic précis permet de mettre en évidence que l'opéra-

tion ne peut faire l'impasse de la reprise complète de l'installation électrique, pas plus que du remplacement de tous les plafonds.

Plus avant dans la réflexion, s'impose l'opportunité de changer l'entrée de la salle des fêtes, de la déplacer de la terrasse privée du café Eldorado vers la rotonde des allées Tourny, le bar suivant le trajet inverse.

C'est ainsi ouvert un programme d'investissement municipal d'un total de 770 000 F TTC subventionné par le Conseil général de la Gironde à hauteur de 300 000 F et par le Conseil régional d'Aquitaine à hauteur de 100 000 F. Un tel programme de recours aux artisans ou entreprises incluait l'achat de chaises, de tables et d'une sonorisation.

Qui plus est, une fois installé, le système de chauffage par aérothermes à gaz s'avérait mal équilibré dans la répartition de l'air chaud d'où une rectification aujourd'hui assurée, qui a ouvert un contentieux avec le bureau d'études.

Enfin, plusieurs menus et complexes travaux d'achèvement ont été confiés aux ouvriers municipaux d'entretien de la voirie, depuis la fabrication de grilles de fermeture des accès au balcon, jusqu'à la confection du panneau d'affichage du prix des entrées au guichet.

Des lignes et des lignes pourraient encore s'écrire sur la renaissance de la salle des fêtes municipale. Elle n'est pas encore pleinement achevée. Pourtant une nouvelle histoire va s'ouvrir avec son inauguration, celle de la capacité des Macariens à en garantir une maintenance attentionnée.

Un premier pas dans ce sens est réalisé par la constitution d'un groupe de travail mixte G.A.S.M.-Municipalité destiné à en assurer consultativement la gestion. L'avenir nous dira le reste.

Rendez-vous est donné samedi 3 mai, à 18 heures, dans la salle François-Mauriac, à l'ensemble des Macariens et ce par le Conseil municipal, afin de prendre connaissance de l'ampleur des travaux réalisés, de lever le verre de l'amitié et de découvrir l'exposition consacrée à l'hôte de Malagar, grâce à la collaboration du Prieuré.

**Figures de Mauriac
pour un
baptême...**



C'est bien d'un baptême dont il s'agit, puisque la salle des fêtes a fait peau neuve et qu'elle se voit dotée d'une nouvelle identité.

Il ne s'agit pas d'un conte de fées, où tout s'est passé comme par miracle... en effet, l'enfant nouveau-né a donné bien des mois de préparation et de travail. Mais, enfin parée de sa nouvelle robe, la salle des fêtes n'attend plus que le moment sacré du baptême.

L'instant sera solennel, car parrains et marraines ont décidé de rendre hommage par ce baptême à un écrivain de notre temps et de notre terroir. Ainsi la salle s'appellera «Salle François-Mauriac», ce soir, dès 18 heures, moment solennel auquel tout un chacun est convié.

Pourquoi Mauriac? la réponse est en partie dans l'exposition mise en place par l'association «Le Prieuré», en collaboration avec la municipalité, à la nouvelle salle: ainsi les photos retracent elles «l'itinéraire géographique» de Mauriac en notre pays — des images bordelaises (sa ville natale) aux landes girondines et à Malagar, si proche de Saint-Macaire — images du passé de François Mauriac, mais ô combien familières! Ainsi les palombières de l'époque ressemblent à s'y méprendre à celles de maintenant, à quelques détails près!

Par delà le temps, François-Mauriac, c'est bien l'homme de notre présent, avec son regard sur le cœur humain et sur le monde... écrivain populaire, quoiqu'en pensent certains, si on en juge par la vente de ses livres à l'heure actuelle.

Images et mots sont au rendez-vous ce soir, pour le «baptême» de la salle François-Mauriac, à 18 heures, mais aussi pour la «re-découverte» de cet écrivain à travers photos, livres, et documents audiovisuels... un moment privilégié pour regarder, consulter des livres tous les après-midi de 14 heures à 18 heures et d'autres animations sont prévues courant mai.

(Cliché «Sud-Ouest»)

Football

Samedi 3 mai. — Pupilles A à Bar sac.

Minimes B et cadets B reçoivent Portets à 14 heures.

Cadets A reçoivent Castets. La première va à la Sauvetat, départ à 18 heures.

Dimanche 4 mai. — Les juniors vont à Landiras.

La Première B reçoit Lamothe à 15 h 30.

VIE LOCALE/ SALLE DES FÊTES

Une exposition

Assez curieusement, on n'a jamais tant parlé de François Mauriac que depuis sa disparition. Et encore, a-t-on laissé couler un laps de temps suffisamment long avant de se décider à officialiser sa mémoire.

Il est vrai que, de son vivant, Mauriac était un mythe pour les habitants de la région. On en parlait à peine et, lorsque c'était le cas, avec une sorte de respect craintif. Malagar était un temple sacro-saint sur lequel les vendeurs, au moment de la récolte, jetaient un œil à la dérobée entre les feuilles de vigne.

L'on se murmurait que, des après-midi entiers, le maître arpentait la longue allée de cyprès, la tête entre les mains; qu'il lui arrivait de se faire resservir plusieurs fois son repas faute de l'avoir laissé refroidir.

Et même les galopins qui, par les bruyantes matinées d'été, battaient la campagne à la recherche des nids de moineaux, n'auraient osé pour rien au monde franchir la haie de buis qui sépare la célèbre propriété des champs de vigne. Les lieux et son occupant étaient tabous et, les seules fois où l'on avait l'occasion de le voir, c'était à la télévision lorsqu'il était à Paris. Ce qui fait que, même à présent, dans nos campagnes il reste plus que jamais une entité, immortalisée à jamais dans le mystérieux domaine.

**IL A SA SALLE
A SAINT-MACAIRE**

Samedi, l'inauguration officielle de la salle François-Mauriac, anciennement Eldorado (1), a eu lieu en présence de nombreux visiteurs. M. Billa, maire de Saint-Macaire, a retracé longuement l'historique de cette salle qui, après de nombreux avatars, devient enfin un lieu de spectacle digne de ce nom. De nombreuses personnalités s'étaient fait excuser, notamment les membres du Conseil général, actuellement en mission aux Etats-Unis, et M. Madrelle, ancien président de l'assemblée départementale, invité du fait que les subventions avaient été votées sous son mandat.

M. Billa et M^{me} Noëlle Roucheleau, présidente de l'association le Prieuré, ont pris successivement

la parole. En effet, c'est cette dernière association qui a réalisé l'exposition sur François Mauriac, aidée en cela par la municipalité. Cette exposition a été prêtée par la Bibliothèque municipale de Bordeaux. Réalisée du 3 au 30 mai à la salle des fêtes et de 3 au 29 juin, elle comblera les admirateurs du grand écrivain.

LE CULTE DU SOUVENIR

«Un grand penseur», c'est ainsi que le définit M. Dufourc qui est resté sur la propriété durant plus de vingt ans. «A vrai dire, ajoutait-il, je ne l'ai connu vraiment que durant quatre années.»

Il lui reste le souvenir d'un homme méditatif, peu bavard, au demeurant assez mystérieux. L'exposition réalisée à Saint-Macaire retrace par les images les grands moments de la vie de l'écrivain avec un scrupuleux souci des détails.

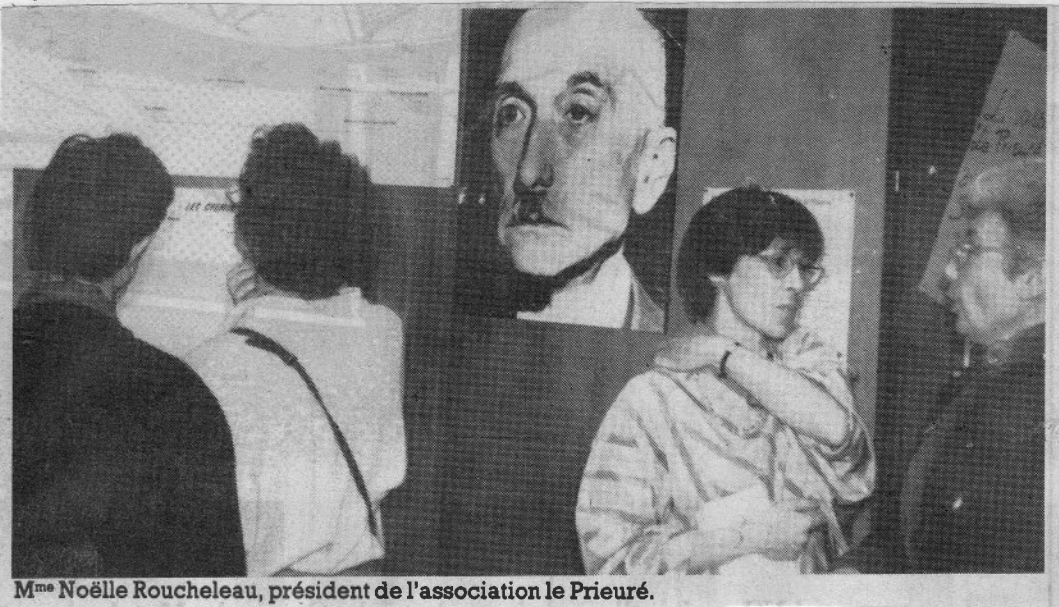
Au travers des images, l'on retrouve l'homme, mais aussi ses pensées, le décor de ses romans, de «L'Adolescent d'autrefois» à «Thérèse Desqueyroux». Emouvant mémorial que cette exposition dans une époque où même la lande ploie sous le souffle du modernisme.

Mauriac n'est plus. Mais dans son monde où, à présent, les bouteilles en plastique dorment sur la bruyère, où la Hurre ne charrie plus que des souvenirs qui s'envolent inexorablement, où les champs de maïs supplantent peu à peu les pinèdes escoffiées dans ces immensités céréalières où Peguy aurait pu rêver, l'on cultive plus que jamais le culte d'un homme qui avait su émouvoir, aimer et vanter ce qui peut être vanté ne sera plus qu'un produit perdu.

BERNARD LAFON

(1) La salle des fêtes a été réalisée grâce au concours financier du Conseil général de la Gironde, du Conseil régional d'Aquitaine, de prêts bancaires pour un total de 770000 F. Au point de vue manifestations, les dates à retenir: jeudi 8 mai, à 15 h 30, projection du film «Le Sagouin», de Serge Moati, avec un invité d'honneur Gaston Duthuron, président de la Société des amis de François Mauriac; vendredi 20 juin, au Prieuré, à 20 h 30, projection du film «Un adolescent d'autrefois», invité d'honneur Michel Suffran, adaptateur et dialoguiste du film.

digne d'éloges



M^{me} Noëlle Roucheleau, président de l'association le Prieuré.



Le public durant l'inauguration (Photos Bernard Lafon)

SAINT-MACAIRE

6/5

64981

OFFRE D'EMPLOIS

En remplacement de personnel partant à la retraite la commune de Saint-Macaire recrute

3 OUVRIERS D'ENTRETIEN DE LA VOIE PUBLIQUE

un poste offert au 1^{er} juillet 86

les 2 autres à pourvoir au plus tôt le 1^{er} janvier 87

CONDITIONS A REMPLIR :

Nationalité française

Etre âgé de moins de 40 ans

Position régulière face au service national

Le permis de conduire est souhaité

Dossiers de candidatures à retirer à la mairie de Saint-Macaire jusqu'au samedi 17 mai, à 12 heures

249578

SAINT-MACAIRE

TOURNOI DE SIXTE

JEUDI 8 MAI, 8 H 30

4 TERRAINS

NOMBREUX LOTS — REPAS SUR PLACE

INSCRIPTIONS : 56.63.13.36

JEUDI 8 MAI / SALLE FRANÇOIS-MAURIAU

**« Le Sagouin », de Serge Mortti
un film à voir et à revoir**

Jeudi après-midi constituera un des points forts des animations proposées par l'Association Le Prieuré dans le cadre de l'exposition François Mauriac, point fort puisqu'elle permettra non seulement de voir ou revoir « Le Sagouin », film de Serge Moati, avec Henri Virlojeux, Marie-Christine Barrault, Gilles Laurent entre autres acteurs. Rappelons que ce film est une adaptation d'un des meilleurs romans de François Mauriac, dont le lieu d'action se situe dans le Sud-Ouest. Ce film a été tourné en particulier à Saint-Morillon et c'est là que réside le second intérêt de cette manifestation puisque M. Gastin Duthuron,

chez qui fut tourné ce film sera présent. M. Gaston Duthuron, président de la Société des Amis de François Mauriac, fut de plus, amis de François Mauriac et nous en parlera tout à loisir.

C'est donc à un après-midi riche en évocations et souvenirs que vous invite l'Association Le Prieuré en collaboration avec la municipalité.

Dès 15 h 30, projection du film (salle François-Mauriac) suivi de débat (discussions avec M. Gastin Duthuron). L'ensemble de cette manifestation gratuite se situe dans le cadre de l'Exposition F.-Mauriac qui nous vous invitons à visiter en semaine ou en week-end, puisqu'elle est ouverte tous les jours de 14 heures à 18 heures, avec en complément une exposition de livres sur la vie et l'œuvre de F. Mauriac.

**Commémoration
du 8 Mai 45**

Le maire et le Conseil municipal invitent la population à se joindre à la cérémonie du souvenir qui se déroulera devant le monument aux morts, à 12 heures précises, à la sortie de l'office religieux de l'Ascension.

Le rassemblement aura lieu devant la mairie, à 11 h 45, et le vin d'honneur traditionnel en l'honneur des anciens combattants et prisonniers de guerre sera servi dans la salle du Conseil municipal au plus tard à 12 h 30.

SAINT-MACAIRE

**Comité local
pour la paix**

Depuis la constitution du comité local pour la paix, le 24 mai 1983, de nombreuses personnes ont participé à diverses actions en faveur de la paix. C'est ainsi que le 22 juin 1985, 15 580 girondins ont participé au vote pour la paix.

L'Appel des Cent organise, dans le cadre de l'année internationale de la paix décidée par l'O.N.U., un grand rassemblement de la paix à Paris, le 15 juin.

Toute personne intéressée est invitée à participer à la réunion du mercredi 14 mai, à 21 heures, à la mairie de Saint-Macaire.

FOOTBALL/ A.S.M.

Fin de saison !

JEUDI 1^{er} MAI

Nos deux formations minimes terminent cinquième et sixième du tournoi qu'elles avaient organisées.

SAMEDI 3 MAI

Pupilles : faux déplacement à Barsac.

Minimes (B), 2; Portets, 4.

Cadets (B), 0; Portets, 9.

Cadets (A), 2; Castets, 2.

Les cadets confortent face au leader leur place de seconds de ce championnat Honneur. A noter que tous ces joueurs sont cadets première année sauf deux. La saison prochaine leur permet d'espérer une bonne campagne au niveau supérieur certainement.

Première, 2; La Sauvetat, 2. — Excellent arbitrage de M. Bouyre.

Ce samedi soir, pour le dernier match de championnat de la saison, les nôtres ont été donner la réplique à La Sauvetat et en obtenant les deux.

points du match nul, s'assurent le maintien pour la saison prochaine en Promotion de Ligue.

Du match, disons tout de suite qu'il fut des plus neutres, les deux formations semblaient peu motivées. Les deux clubs se maintiennent dans cette série. Quand à l'A.S.M., si elle désire accéder au niveau supérieur, il sera bon que beaucoup d'éléments se remettent en cause. Tant sur le jeu que sur l'esprit.

Retenons quand même que nous avons eu plusieurs blessés graves en cours de saison, et qui n'ont pas repris, et le fait que l'on se maintienne prouve qu'il y a quelque chose qui suit à l'A.S.M.

I B, 1; Lamothe, 1. — C'était bien le dernier match, cela s'est vu. La montée de nos réservistes en Promotion de ligue étant assurée, nos joueurs en ont profité pour se libérer, c'est-à-dire faire n'importe quoi.

Très bon arbitrage de Gilles Brantat.

Information. — Tous les joueurs de toutes catégories désirant venir grossir les rangs de l'A.S.M. saison 1986-1987 sont invités à se faire connaître à M. Barbé, tél. 56.63.23.53.

**Réjouissances
traditionnelles
du Bas-Pians**

Samedi 10 mai. — A partir de 14 heures, concours officiel de pétanque organisé par la Pétanque Macarienne. En soirée, grand bal avec disco.

Dimanche 11 mai. — A 10 h 30, défilé traditionnel avec musique de Ripetalouère et le concours des cavaliers de la Gourmette de Langon. En matinée et soirée, bals disco.

Pendant les deux jours, attractions foraines, auto-skoters, manège enfantin animeront la fête.

**Aujourd'hui
cinéma salle
François-Mauriac**

Aujourd'hui, à la salle François-Mauriac, à 15 h 30, projection du film de Serge Moati, « Le Sagouin », tiré de l'œuvre de François Mauriac. Ce film sera suivi d'un débat avec Gaston Duthuron, président de la Société des amis de François Mauriac.

**C.A.S.E.M. : le 2^e Raid
sportif**

Sous l'égide du C.A.S.E.M. (Comité des associations sportives de l'Entre-Deux-Mers), le 2^e Raid sportif et touristique pour adolescents aura lieu du 2 au 30 juillet. Il s'agit d'un séjour itinérant ayant pour objectifs l'incitation aux vacances actives, la découverte d'activités sportives et loisirs de pleine nature, tourisme. L'hébergement est le camping, et le nombre de participants, garçons et filles de plus de 14 ans, est limité à trente. La participation aux frais, nourriture non comprise, est de 300 francs par stagiaire, les bons C.F.A. étant acceptés.

Au programme : cyclotourisme de Sauveterre à Argentat, descente en canoë de la Dordogne jusqu'à Sainte-Foy-la-Grande, randonnée pédestre en vallée de la Vézère et visite des sites préhistoriques, pratique du vol à voile.

Les demandes de dossier d'inscription diffusées sont à retourner le plus rapidement possible à C.A.S.E.M., M. Jacky Maurin, mairie de Sauveterre-de-Guyenne.

CONSEIL MUNICIPAL**Avis favorable à l'ouverture d'une gravière**

Le Conseil municipal s'est réuni dernièrement en présence de treize conseillers municipaux sur dix-sept en exercice.

Gravière. — Le maire donne lecture des observations consignées par les associations et particuliers dans le registre d'enquête publique, ainsi que des premières conclusions du commissaire-enquêteur, adressées la veille. Il rappelle que la présente discussion intervient après la réunion publique du 20 mars qui a permis à toutes les parties concernées de confronter leurs arguments.

M. Cadi observe un net manque d'objectivité du commissaire-enquêteur, redéfinit la nature des opérations proposées dans la zone inondable par la liste qu'il conduisait aux municipales de 1977 et dénonce l'appel fait à la « fibre macarienne », au travers de la perspective du rétablissement de l'ancien état du site, c'est-à-dire de la présence de l'eau à proximité des remparts. Il conclut son intervention en précisant qu'il ne sera pas solidaire de la décision du conseil municipal, si elle est favorable à la gravière, chaque membre de l'assemblée connaissant le détail de son opposition au projet (incompatibilité avec le projet de camping, risques d'extraction par voie de terre en période de bas étiage, incertitudes créées par les effets des inondations).

M. Falissard invoque la pénurie de granulats dans la région, la faiblesse de la vocation agricole de Saint-Macaire et le nécessaire renforcement du potentiel touristique de la commune pour se déclarer favorable à l'opération. Il note que les oppositions sont à dominante issues de l'extérieur de Saint-Macaire, que la validité de l'étude d'impact ne peut être mise en cause et que les associations écologistes emploient des arguments excessifs, tels que le retour du fleuve au pied des remparts (cf. association Brion-Garonne). Par contre, il évalue comme indispensable une stricte surveillance du respect du cahier des charges attaché à l'autorisation d'exploiter la gravière, quitte à rechercher le concours d'un expert pour cette mission.

M^{me} Darroussat, MM. Tremeau, Darbo, Chavaneau et Bouey considèrent que les avantages de l'opération l'emportent sur les inconvénients. Ils insistent à leur tour sur l'impératif de suivi des conditions d'exploitations.

MM. Lagahuzère et Labarrière font part de leur indécision face à un tel problème : par exemple, personne ne peut répondre avec certitude sur un possible envasement.

M^{me} Lorriot et M. Bore se déclarent pessimistes quant à la possibilité de maîtriser l'exploitant s'il ne respecte pas le cahier des charges et quant à l'intérêt d'un trou d'eau sans aménagements périphériques.

Le maire renouvelle ces deux interrogations majeures : envasement et respect du cahier des charges, surtout depuis la rupture du protocole départemental des gravières. Toutefois, il rend compte de sa visite de l'île Marguerite sur la commune de Rions, site en tous points analogue à celui de l'île de David, récemment exploité comme gravière. Il a aussi découvert un plan d'eau propre qui n'a pas connu de bouleversement avec l'inondation de 1981 et qui présente un aspect pleinement

satisfaisant, peut-être en raison du colmatage du pertuis qui le reliait au fleuve. De ce fait, puisque l'absention lui semble peu adaptée dans la présente situation, il présente son vote comme favorable à la gravière.

Enfin, M. Sudery répète, eu égard de son expérience professionnelle, qu'il ne croit ni au risque d'envasement ni aux nuisances de bruit. Il précise qu'il faut obtenir de l'exploitant qu'il entretienne les lieux et les rétablisse au fur et à mesure de l'avancement de son travail. Pour lui, les craintes à nourrir face au projet sont minimes, dès lors que le demandeur s'est engagé sur ses biens propres comme garantie de bonne fin et que le propriétaire a proposé à la commune une cession au franc symbolique de l'ancienne île à l'achèvement de l'exploitation.

Par 8 voix pour, 3 contre et 2 absentions, le conseil émet un avis favorable à l'ouverture d'une gravière sur l'ancienne île de David par la société les Gravières Langonnais (sous les conditions qui suivent).

Le maire met aux voix une première condition, la réalisation d'une étude technique complémentaire permettant de vérifier la pertinence du mode d'exploitation recommandé par l'étude d'impact (proposition formulée par le commissaire enquêteur. Par 10 voix pour, 2 absentions et 1 refus de vote, le conseil ratifie cette condition.

Sur une question de M. Cadi, le maire avance une seconde condition, à savoir l'application d'une redevance communale identique en tous points à celle que prévoiyait le protocole départemental des gravières. Par 11 voix pour, 1 abstention et un refus de vote, le conseil rejoint ce point de vue.

Dernier point, le maire indique que la cession envisagée par le propriétaire peut-être refusée par la commune, s'il apparaît trop risqué de s'engager dès maintenant à assurer la maintenance des lieux après l'exploitation. Plusieurs conseillers considèrent l'agrément de cette session comme une évidence. Le maire reformule la question puisqu'à ses yeux, si la gravière ne devient pas un trou vaseux, elle ne sera pas forcément un lieu idyllique, tout au moins sans aménagements supplémentaires. Par 9 voix pour, 3 absentions et 1 refus de vote, le conseil accepte la cession de l'ancienne île de David par son propriétaire actuel, à l'achèvement de l'exploitation.

Circulation poids lourds sur la RN 113. — Le maire expose la démarche effectuée par la commune de Saint-Pierre-d'Aurillac pour obtenir l'interdiction des poids lourds de plus de 6 tonnes sur la 113, sauf cas de livraison, afin de limiter les nuisances pour les habitations riveraines. Une telle mesure a été prise dans l'Aude par exemple, pour qu'elle entre en vigueur en Gironde, il faudra que toutes les communes traversées donnent leur accord. Or, Caudrot et Saint-Martin-de-Sescas ont refusé par crainte de dévitalisation. Cependant, Saint-Macaire a connu trop longtemps la situation imposée aujourd'hui à Saint-Pierre-d'Aurillac pour qu'elle ne se sente pas solidaire.

MM. Sudery et Chavaneau regrettent qu'une telle disposition conduise à favoriser les sociétés d'exploitations des autoroutes et s'accompagne de la

prise en charge de la signalisation correspondante par les communes.

Par 12 voix et 1 abstention, le conseil prend position pour la suppression du trafic poids lourds de plus de 6 tonnes sur la R.N. 113 (sauf livraisons).

Service d'accueil des visiteurs. — Comme l'an dernier, le mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire assurera avec le prieuré une permanence d'accueil des visiteurs précisément au prieuré. Les modifications tiennent compte de l'expérience passée : limitation à la période 1^{er} juin-31 août, maintien de deux personnes à chaque instant afin de permettre la visite guidée de l'église (puisque l'archiprêtre l'a fermée après actes de vandalisme), recours plus mesuré au bénévolat.

Après cet exposé, M^{me} Lorriot souligne que l'association compte recruter deux tucistes macariens en leur assurant le complément de rémunération de 500 francs mensuels. La dépense pour trois mois serait donc de 3000 francs et le mouvement demande au conseil, sur avis favorable du G.A.S.M. et de la commission information et relations extérieures, une prise en charge de 2000 francs, soit une somme identique à l'aide 1985.

A l'unanimité moins une abstention, le conseil accorde une subvention de 2000 francs pour la qualité du service rendu.

Autres décisions. — A l'unanimité, a été décidée la vente à M. Lacave pour la somme de 500 francs de la 403 fourgonnette municipale hors d'usage.

A l'unanimité, il a été renoncé à préempter sur les ventes Schmidt (Tivoli) et veuve Baucher (allées Tourny).

A l'unanimité, a été accepté le relèvement de la participation communale au centre aéré intercommunal de 9,50 F à 9,90 F (+ 4%) par journée et par enfant.

Le tirage au sort sur la liste électorale des candidats aux jurys d'assises a donné les noms suivants : MM. Daniel Chartier, Gilbert Gaillardet et Gaston Triaut.

Questions diverses. — Sur proposition du maire, le conseil adresse ses félicitations à l'équipe d'ouvriers d'entretien de la voirie pour l'excellente et rapide pose d'un plafond acoustique dans les locaux du restaurant scolaire.

Sur question de M. Bouey, le maire avoue l'oubli de rédaction du compte rendu de la réunion extraordinaire du 13 mars au cours de laquelle avait été votée la renonciation à préemption sur la vente Fauriat (chemin de Casagne) par 7 voix pour, 3 abstentions et 1 refus de vote.

Enfin, le maire annonce la démarche entreprise concernant l'effondrement d'une carrière souterraine abandonnée sur la propriété Baury a reçu une fin de non-recevoir de la part de la préfecture. En effet, l'agrément de Saint-Macaire comme commune sinistrée passait par deux conditions : risque de mise en cause de la stabilité des immeubles d'habitation et repérage d'une cause originelle de type « catastrophe » telle une forte averse. Ni l'un ni l'autre de ces conditions n'ont été désignées dans le rapport du géologue-expert.

Prochaine réunion : jeudi 29 mai, à 21 heures.

Saison touristique : recrutement de deux T.U.C.

Dans le cadre de la saison touristique, la permanence d'accueil destinée aux visiteurs de Saint-Macaire est reconduite du mois de juin à la fin août, au Prieuré Saint-Sauveur.

A cet effet, le groupe de travail tourisme (1) propose deux emplois de type T.U.C. (travaux d'utilité collective).

Chacun des deux titulaires sera chargé de l'accueil des visiteurs (accueil, information, documentation) et de répondre aux demandes de visite de l'église.

Conditions de candidature : niveau scolaire minimum, troisième collège; âge minimum, 18 ans.

Qualités souhaitées : intérêt pour le

contact avec le public; intérêt ou curiosité pour l'histoire.

Les lettres de candidature devront être parvenues le 16 mai au plus tard (indiquer votre téléphone) à Le Prieuré, B.P. 5, 33490 Saint-Macaire.

Sélection des candidatures : samedi 17 mai, dès 9 heures, au Prieuré Saint-Sauveur, Saint-Macaire (près de l'église).

Pour tout renseignement : tél. 56.63.34.52.

(1) Le groupe de travail Tourisme est composé de : A.C.P.L. (Artisans, commerçants, professions libérales); association Le Prieuré; Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire, avec la collaboration de la municipalité.

Circulation

En raison de travaux de mise en souterrain d'installations électriques devant être effectués à compter du 12 mai, la rue de la Benauge et la rue de l'Eglise seront interdites à la circulation automobile pendant une durée de un mois.

Générosité

A l'occasion du mariage de Antoine Chevalier et Corinne Dulac qui a été célébré dernièrement en notre hôtel de ville, une collecte effectuée à l'issue de la cérémonie a permis de recueillir une coquette somme d'argent qui a été remise aussitôt au bureau local de l'aide sociale.

Tous nos remerciements aux généreux donateurs et que les jeunes époux trouvent ici en même temps que nos félicitations, nos souhaits sincères de bonheur.

64979

SAINT-MACAIRES-BAS-PIAN (Gironde)

10 et 11 mai 1986

Samedi en soirée, dimanche en matinée et en soirée

La DISCO n° 1 de la région

GARI-SON

VIE SPORTIVE/ MOTO STAR CLUB

Michel Dupuy remporte le trophée Michel Paris

Malgré un ciel peu encourageant, plus de deux mille spectateurs ont pris place autour de la piste pour assister au VIII^e grass-track international de Saint-Macaire.

Dès 10 heures, sur un terrain humide mais non détrempé, ont eu lieu les premiers essais, permettant ainsi aux pilotes de régler leurs machines, et de juger de la qualité de la piste. L'excellente consistance du sol ne nécessitant pas d'intervention en cours de journée, permettant aux pilotes d'exploiter à fond l'art du pilotage et la puissance de la machine.

A 14 h, la compétition était engagée par les catégories promotions, en 50 et 80 cc, ouverte depuis cette année aux poussins, benjamins et cadets. Les jeunes pilotes ont pu ainsi s'exprimer avec une combativité et un fair-play n'ayant plus rien à envier à leurs aînés.

En catégorie 500, les pilotes français ont prouvé leur compétence et ont offert au public une course de très haut niveau, au cours de laquelle on a pu notamment assister à un duel acharné



(Photo « Sud-Ouest »)

entre l'Anglais Trena Banks et le Français Thierry Hilaire. Le Macarien Michel Dupuy, meilleur pilote français de la journée, vainqueur pour la deuxième fois du trophée Michel Paris, est l'espoir des organisateurs du M.S.C.M. pour les prochains championnats

de France 500 internationaux. Le président du moto club et son équipe remercient sincèrement les autorités locales qui ont permis et facilité l'organisation de cette manifestation, ainsi que les nombreux commerçants et annonceurs.

La commémoration du 8 Mai

Comme chaque année, une cérémonie du Souvenir a eu lieu devant le monument aux morts à la mémoire de toutes les victimes de la Deuxième Guerre mondiale.

Les enfants des écoles publiques et le corps des sapeurs-pompiers formaient l'ossature du rassemblement complété par les anciens combattants, prisonniers et déportés, une délégation de la FNACA, le Conseil municipal et les représentants de la brigade de gendarmerie, l'archiprêtre Pierrot, le receveur des P. et T., les présidents d'associations macariennes. Une assistance fournie a suivi la cérémonie qui s'est dérou-

lée à midi, à la sortie de l'office religieux de l'Ascension.

Les traditionnels dépôts de gerbes et observation de la minute de silence ont été suivis de la lecture par M^{me} Lorriot, adjointe, du message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Puis le maire a prononcé une allocution s'attachant à illustrer le climat de la commune pendant l'occupation et décrivant combien était peu mesurable depuis Saint-Macaire le génocide qui était en train de se perpétrer au nom du slogan « les Aryens d'abord ». Il concluait son propos en invitant ceux de nos compatriotes qui proclament « les Français d'abord » à prendre

garde aux risques d'un tel mot d'ordre : l'invitation à la ségrégation n'est jamais inoffensive.

En raison d'un problème technique, la manifestation ne put être clôturée par la « Marseillaise ». En revanche, un vin d'honneur fut servi à la mairie comme à l'accoutumée.

Un incident, que chacun appréciera à sa manière, marqua toutefois la cérémonie. En effet, un membre non macarien de l'assistance crut bon de rajouter « Vive la France » à l'intervention du maire. Doutait-il que ce dernier en interjectant : Vive la liberté, vive l'égalité, vive la fraternité... parlait bien de notre pays ?...

FOOTBALL/ A.S.M.

Résultats et bilans

Samedi, en championnat Ligue d'Aquitaine, les minimes A font 2 à 2, et par ce fait s'assurent le maintien en Ligue.

Dimanche, cadets B, 0; Portets, 8.
1 B, 1; Cudos, 9.

Pour le titre de champion du district 2^e division, les nôtres, démobilisés et incomplets, n'ont pas fait le poids devant une équipe motivée de Cudos.

Infirmier : viennent encore s'ajouter à la longue liste de la saison, Marc Girard, Jean-Loup Dutreuilh, et le junior Patrick Pandolfo. Denis Duville, genou déboîté, contre Langon, n'a pas repris; et, enfin, Bernard Barbé.

Qu'on juge un peu de la saison de l'A.S.M. : deux transports au Tripode, dont un qui n'a pas repris depuis le 17 novembre; un transport à Pasteur qui n'a pas repris depuis le 22 décembre; trois autres qui ont eu une jambe plâtrée deux mois et n'ont fait que quelques matches; et une bonne dizaine à tous les niveaux qui ont subi des arrêts de 15 jours à un mois.

Malgré cela, la première se maintient en Promotion de ligue. La 1 B monte en Promotion de Première division. Les juniors finissent sur les genoux peut être, mais sont septièmes du championnat Honneur District.

Les féminines, en mixte, avec Morizès, sont à la huitième place. Les cadets A, en deuxième phase championnat Honneur ont eu des matches qui laisseront des souvenirs, et sont

deuxièmes, avec encore deux matches à jouer.

Les cadets B, complétés par deux ou trois minimes, n'ont pas eu les grands titres, mais ont le mérite d'avoir su tenir jusqu'au bout et honorer leur championnat.

Les minimes A, composés par moitié de deuxième et première année avaient le redoutable honneur de participer au championnat régional Ligue contre des clubs tel que les Girondins, Lormont, Bergerac, Agen, Villeneuve, Boé, Langon, Portets, La Réole. S'ils ont eu de grosses difficultés au départ, ils ont bien redressé la barre et terminent septièmes de ce dur championnat.

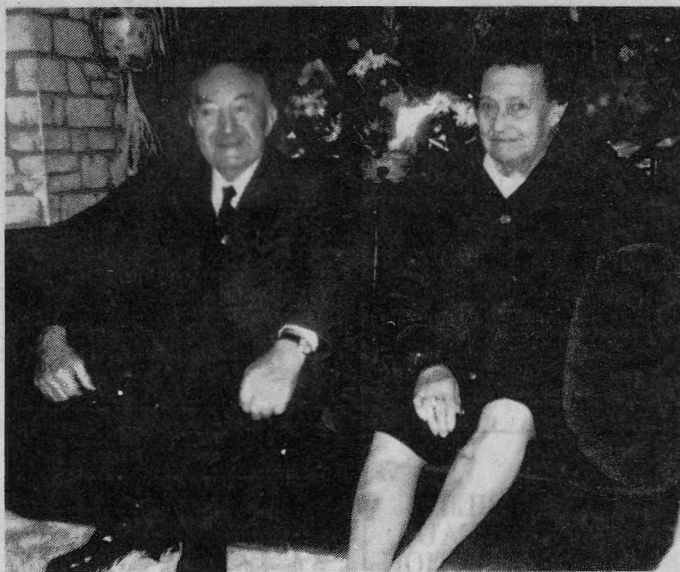
Les minimes B font un parcours plus qu'honorable. Ils n'ont pas eu l'encadrement souhaité et sont quand même en quatrième position de leur championnat.

Les pupilles ont fait une saison moyenne.

Poussins et débutants, trop justes au départ, mais sérieusement encadrés, se sont étoffés et améliorés, et finissent sur les chapeaux de roue.

Samedi 17 mai. — Sur le stade de Saint-Macaire et ses installations aura lieu une journée de solidarité au profit des handicapés de l'A.E.A.E.I., de Lamothe-Landerron, avec la venue des Girondins 3^e division contre Castets-en-Dorthe, deuxième du championnat Honneur. Le soir, paëlla géante. Venez nombreux samedi, il y aura du beau spectacle.

Les noces de diamant de M. et M^{me} Bouey



M. et M^{me} Bouey fêtant leurs noces de diamant (Photo J. Sanche)

Dernièrement ont été célébrées les noces de diamant de M. et M^{me} Bouey, marquant leurs soixante années de mariage. A leur domicile du cours de la République, entourés de leurs enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants, ils ont accueilli les adjoints au maire représentant Jean-Marie Billa, excusé.

Au cours de cette sympathique manifestation, M. Sudéry présenta les vœux du Conseil municipal dans un poème fort apprécié. « Sud-Ouest » adresse toutes ses félicitations à M. et M^{me} Bouey et leur souhaite de longues années de bonheur.

Une journée de solidarité le 17 mai

Samedi 17 mai, l'Association d'étude et d'action pour l'enfance inadaptée organise sur le stade municipal de Saint-Macaire une journée de solidarité au profit des handicapés de ses établissements.

Les Girondins de Bordeaux mobiliseront les meilleurs éléments disponibles sur une ossature de leur équipe de Troisième division, qui sera opposée à 17 heures aux titulaires du C.A. de Castets-en-Dorthe, parmi lesquels devra figurer quelques futurs joueurs.

Pour sa part, la population du Langonnais-Réolais est très cordialement invitée à participer à cette manifestation, qui sera suivie d'une paëlla à laquelle il sera possible de s'inscrire dans l'après-midi: joindre l'utile à l'agréable sera ainsi assuré au stade de Saint-Macaire, ce 17 mai.

SAINT-MACAIRE

22/5

Recrutement de deux T.U.C.

Dans le cadre de la saison touristique, la permanence d'accueil destinée aux visiteurs de Saint-Macaire, est reconduite du mois de juin à fin août, au Prieuré Saint-Sauveur.

A cet effet, le groupe de travail Tourisme (*) propose deux emplois de type T.U.C. (Travaux d'utilité collective).

Chacun des deux titulaires sera chargé de l'accueil des visiteurs (information, documentation) et de répondre aux demandes de visites commentées (église et Prieuré).

Conditions de candidatures : âge minimum 18 ans; niveau de troisième de collège requis; qualités souhaitées : intérêt pour le contact avec le public et intérêt ou curiosité pour l'histoire.

S'adresser au Prieuré Saint-Sauveur : B.P. 5, 33490 Saint-Macaire (tél. 56.63.34.52).

La sélection des candidatures se déroulera le samedi 24 mai, dès 9 heures, au Prieuré Saint-Sauveur (près de l'église).

(*) Le groupe Tourisme est constitué d'Associations (artisans, commerçants et professions libérales; Mouvement sauvegarde rénovation de Saint-Macaire-Le Prieuré) en collaboration avec la municipalité.

ST-MACAIRE^{23/5}

Roseau Macarien

Le dimanche 25 mai, la société de pêche le Roseau Macarien organise son premier concours-sortie à l'étang de Saint-Martial.

Les inscriptions seront prises place du Général-de-Gaulle, de 8 heures à 8 h 30. Le concours débutera à 9 h 15, pour se terminer à 10 h 45.

Le classement se fera aux points : 5 points par poisson, 1 point par gramme.

La kermesse du football

C'est ce dimanche 25 mai qu'aura lieu la kermesse du football. Les organisateurs ont essayé de diversifier leur programme pour satisfaire petits et grands. Une grande tombola sous forme de programme: premier lot, une semaine pour deux personnes aux Baléares.

La journée débutera vers 10 heures avec l'ouverture du marché et des pâtisseries. A 11 h 30, apéritif-concert avec l'école de musique du Prieuré.

Les activités reprendront l'après-midi vers 15 heures, avec la troupe théâtrale du Prieuré. Puis ouverture des stands: pêche à la ligne, tir à la carabine, casse-bouteilles, penalty, anneaux aux canards, lapinodrome, jeu de massacre, tournoi de baby-foot et de jonglages et un merveilleux voyage en petit train dans les belles rues de notre cité. La journée sera ponctuée par une belle soirée surprise.

Alors, si vous trouvez cela alléchant, n'hésitez pas, retenez la journée de dimanche pour venir fêter avec votre club de football

Interventions du mois d'avril

Le 3 avril, feu de poteau électrique à Saint-Macaire; le 8, feu de cheminée à Saint-Maixant; le 8, feu de maison à Saint-Macaire; le 9, reconnaissance suite au feu de maison à Saint-Macaire; le 11, feu de cheminée à Verdélais; le 14, transport d'urgence à Verdélais. Victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; le 19, destruction d'un nid de guêpes à Saint-Macaire; le 20, malaise sur la voie publique à Saint-Macaire. Victime évacuée sur le C.H. Pasteur.

Le 26, épuisement de cave à Pian-sur-Garonne; le 27, accident sportif à Saint-Macaire, victime évacuée sur le C.H. Pasteur; le 30, feu de broussailles à Saint-Maixant.

Souscription du Bas-Pian

Voici les numéros gagnants de la souscription 1986 du comité des Amis du Bas-Pian: 56, 63, 74, 86, 201, 223, 266, 307, 308, 353, 404, 452, 652, 712, 797, 823, 942, 1104, 1162, 1288, 1571, 1779, 1966, 2189, 2252, 2431, 2483, 2489, 2563, 2583, 2776, 2865, 3150, 3212, 3225, 3309, 3359, 3507, 3510, 3632, 3793, 3946.

SAINT-MACAIRE

24/5

Le week-end de l'A.S. Macarienne

Samedi 24 mai, à Barsac, demi-finale Delrieu minimes à 15 heures : A.S. Macarienne - Bernos-Beulac.

Demi-finale Tachon, cadets, à 16 h 30 : A.S. Macarienne - Podensac.

Comme tout un chacun peut le constater l'école de football de l'A.S.M. est en pleine expansion avec 88 licenciés de moins de 16 ans répartis en deux équipes cadets, deux équipes minimes dont une en Régionale et qui y

reste, une équipe pupilles, une poussins, une débutants. Et pour couronner cet ensemble les cadets et minimes encore en demi-finale de leurs coupes respectives.

Les juniors en CESCO, la 1 B en Coupe des Présidents se sont faits sortir en quarts et la première en huitième du Sauternais. Oui, malgré un manque évident de cadres d'équipes, et les durs aléas de la saison, l'A.S.M. tourne plus que bien. Aussi, le bureau lance un appel aux personnes se sentant cette volonté ou vocation, car 13 équipes

sont envisagées. Il y aura du travail pour tous; prière de se faire connaître auprès du dirigeant de leur choix ou à défaut à M. Barbé.

KERMESSE DE L'A.S. MACARIENNE

Pour sa deuxième édition et mise sur pied par les jeunes dirigeants, elle aura lieu ce dimanche 25 mai sur les allées devant le Cercle Français, avec le matin ouverture du marché à 10 heures, pâtisserie, légumes, volailles, quelques jeux commenceront leurs activités; à 11 h 45, apéritif concert animé par l'école de musique; l'après-midi, les divers jeux et stands, spectacle théâtral avec la troupe du Prieuré, le fabuleux petit train; concours de tir, tournoi de baby-foot. Penaltys avec éliminatoires et finale. Et la soirée se terminera à la salle des fêtes avec repas froid et musique pour les amateurs de danse. Donc dimanche 25 mai en vous amusant vous aiderez l'A.S.M.

cales. Place de l'Horloge, ouvert tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.92.

Musée postal d'Aquitaine. Ouvert tous les jours (sauf mardi), de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, tél. 56.63.08.81.

Réussite du tournoi de sixte



La table de contrôle, avec les deux Alain : Fondeville et Lespine
(Clichés « Sud-Ouest »)

Jeudi 8 mai, a eu lieu le troisième tournoi de sixte de l'A.S.M., qui a connu un grand succès sous un soleil radieux. Quarante-deux équipes ont participé à cette réunion et les très nombreux spectateurs ont pu se régaler de football non stop, spectaculaire, avec ses règles particulières pour jeu à six.

La matinée fut consacrée aux poules qualificatives, l'après-midi au tournoi principal et conso-

Samedi 31 mai à 21 heures Grande nuit de l'Ecole de musique

Samedi 30 novembre 1985, à 14 heures. — Place Châteaudun, les volets de l'ancienne école de filles sortiront d'un long sommeil en baillant : par eux vont s'élever durant tout un hiver, accords de guitare, rythmes de batterie, mélodies de piano : l'école de musique du Prieuré était née.

Samedi 31 mai 1986. — Six mois se sont écoulés. Un anniversaire à fêter. Pour cela les élèves ont travaillé d'arrache pied et sont heureux de vous inviter à assister à leur gala.

lante. Les « Pieds d'alu » du C.A. Castets-en-Dorthe se sont adjugés cette année le titre, les représentants de Toulenne remportent la première place de la consolante et le trophée de la meilleure attaque. De très nombreux lots de valeur sont venus récompenser les seize équipes les mieux classées.

Cette journée non stop, avec déjeuner servi sur place, fut une totale réussite, grâce à une parfaite organisation, aux sympathiques joueurs présents, aux six arbitres bénévoles qui dirigèrent les rencontres, aux dirigeants et sympathisants qui s'acquittèrent fort bien de leur tâche, aux cuisinières qui avaient la grande tâche des très nombreux repas.

Le club vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour son quatrième tournoi de sixte en mai 1987, sur les vastes et agréables installations du stade intercommunal et avec une équipe d'organisateurs de plus en plus expérimentés et rodée par la pratique.

SAINT-MACAIRE

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie, le jeudi 29 mai, à 21 heures.

A l'ordre du jour : point recrutement ouvriers communaux; extension cimetière; syndicat des gens du voyage.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.



Les « Pieds d'alu » de Castets, vainqueurs du tournoi



Le public était venu nombreux

Images fleuries des Mauges

29/5



« American Graffiti », thème choisi par les jeunese Macairois, ça crache !

Saint-Macaire s'est signalé à Pentecôte par une fête des fleurs digne de figurer au plus haut rang dans le palmarès national de ce genre de manifestations. Huit chars, huit fanfares et huit groupes dansants ossaturaient un défilé de deux heures et demie, diséqué par un jury composé des comités des fêtes des alentours.

En fait, toute une ville s'était mobilisée depuis six mois pour accueillir dix mille visiteurs, interdisant ainsi toute circulation automobile. Faut-il préciser qu'il s'agissait de Saint-Macaire-en-Mauges, notre consœur, et que parmi les spectateurs, figuraient en bonne place une cinquantaine de Macariens. Car les pompiers du centre de secours avaient formé un car pour la circonstance, sur l'invitation de leurs homologues macairois. De plus, des familles hébergées à Saint-Macaire (le notre) l'an passé avaient invité leurs hébergeants. Enfin, encore une fois, les deux maires se retrouvaient en compagnie de leur collègue de Saint-Macaire-du-Bois pour contempler un spectacle qui ne pouvait laisser indifférent même le plus blasé.

Songez, des centaines de milliers de fleurs étaient patiemment assemblées pour figurer des thèmes complexes et précis et dans la journée qui suivait le défilé, elles étaient vouées à être brûlées. Sans doute est-ce ainsi que doivent s'achever de telles fêtes, fortement arrosées de muscadet et autres crus d'Anjou.

Après avoir entonné une dernière fois « le Chant des tunneliers », Maca-



Le premier adjoint de Saint-Macaire-du-Bois et un pompier macarien en plein échange (Photos J. Sanche)

riens et Macairois se sont quittés dans la chaleur d'une amitié qui se confirme et se prolongera.

lumière du Puy-du-Fou pour l'A.C.P.L., échange au niveau du football, invitation à Saint-Macaire-du-Bois à l'occasion du carroussel de Saurmur, etc.

Des projets sont dans l'air : son et

A qui le chien ?

Il a été recueilli par M. Michel Dulac, chemin du Moulin à Saint-Macaire, un chien adulte genre épagneul français, noir et blanc, portant deux colliers sans indication d'identité et présentant une plaie à l'arrière train.

Le réclamer d'urgence chez M. Dulac ou à la mairie de Saint-Macaire avant son transport au chenil.

FOOTBALL/ ASM

30/5

Vendredi 30 mai Assemblée générale

L'Assemblée générale aura lieu vendredi soir 30 mai à 20 h 30 dans une salle de la mairie.

A l'ordre du jour, seront évoqués des compte rendus de la saison de chaque équipes par leur responsables, le compte rendu moral par le secrétaire général, le compte rendu financier par le trésorier, des questions diverses débattues, de renouvellement du tiers sortant.

Comme chacun peut le comprendre, cette Assemblée générale revêt un caractère important, la quantité d'activités développées au sein du club, le nombre d'équipes, et de joueurs, nécessitent un nombreux et sérieux encadrement.

Aussi, l'actuel bureau lance un appel aux bénévoles qui se sentiraient cette vocation et qui désireraient participer activement à la Vie du club, et les invités soit à se faire connaître à un dirigeant connu, ou au président M. Barbé, ou à se présenter à l'Assemblée générale.

Dans le cadre de l'amélioration de ses équipes l'ASM informe les joueurs toutes catégories, désireux de jouer sous ses couleurs de se faire connaître pour les seniors-juniors M. Azain

Mallie à Saint-Maixant. tél. 56.63.11.05; cadets, minimes et petits à M. Fernand Barbé, rue Carnot, Saint-Macaire, tél. 56.63.23.53, pour les deux aux heures des repas 12 h 30 ou 20 heures.

Un appel particulier en fait aux minimes de valeur, désireux de jouer en championnat régional. Afin de rassurer ou d'informer les éventuels candidats, l'ASM a déjà huit éducateurs et en acceptera d'autres s'il s'en présente.

Vendredi 30 mai à 17 h 30 les minimes disputeront la finale Delrieu contre l'équipe des minimes des jeunes de Langon, et sur le terrain de Langon. Belle fin de saison pour nos jeunes représentants.

SAMEDI A 21 HEURES / SALLE FRANÇOIS-MAURIAC

Grande nuit de l'école de musique

30 novembre 1985-31 mai 1986 : six mois se sont écoulés depuis la création, sous l'égide de l'association Le Prieuré, d'une école de musique à Saint-Macaire. Six mois d'activité intense, où près de cinquante élèves, de 5 à 55 ans, issus de notre cité mais aussi de nombreuses communes avoisinantes, ont découvert ou redécouvert l'extraordinaire plaisir de faire de la musique. C'est ce plaisir qu'ils vous proposent de partager lors de la grande nuit qu'ils organisent samedi à la salle des fêtes. Mais avant de détailler le programme de la soirée, revenons un peu sur le proche passé.

LES PREMIÈRES ÉTAPES

Octobre 1985 : un dossier de demande de subvention est déposé auprès de la mairie; on peut y lire les résultats d'une enquête sur la demande d'éducation musicale: celle-ci est considérable et permet de tablir sur une quarantaine d'élèves potentiels, au minimum. Les instruments dont l'apprentissage est demandé sont, dans l'ordre, la batterie, la guitare, les instruments à vent, le piano; des professeurs (bénévoles, jeunes volontaires, vacataires, salariés) ont été contactés. Mais outre ce pôle d'enseignement musical, l'école se propose de mener deux autres types d'actions qui lui semblent indissociables: en amont, éveil et initiation musicale à l'école primaire, pour tous les enfants; en aval, actions de diffusion musicale afin que la musique vivante soit de plus en plus présente au cours des manifestations diverses de la vie locale.

L'accord des élus locaux — après un avis favorable du G.A.S.M. — permet, moyennant une cotisation modeste demandée aux élèves (60 francs par mois maximum), de démarrer l'opération. Cours de guitare (assurés par David Blasquez et Jacques Gratecap), de batterie (Philippe Langel) et d'instruments à vent (Christian Vieusens) dès la fin novembre. Initiation musicale à l'école à partir du mois de janvier. Grâce à l'afflux des élèves et à l'achat d'un piano peu coûteux, ouverture en février d'une classe de piano (professeur, Jimmy Husky) et de solfège. Parallèlement, des mini-stages de percussions, gratuits et ouverts à tous, se déroulent certains dimanches. Enfin, les élèves et les pro-

fesseurs contribuant à l'animation du défilé de carnaval et, plus récemment, ont ou vont assurer des prestations musicales à l'occasion de la kermesse de l'A.S.M., de la Saint-Jean, sans oublier la Nuit de l'école de musique, bien sûr.

DEMANDEZ LE PROGRAMME

Nous y voilà : quel menu vous proposons-nous, ce samedi ? Une conviction nous anime : la musique doit avant tout être collective, elle est avant tout échange d'émotion, échange de pratiques. Sur cette base se sont donc constitués, tout au long du mois de mai, des petits groupes musicaux regroupant plusieurs types d'instruments qui ont multiplié les répétitions (place Châteaudun, on le sait bien !) pour vous présenter un répertoire d'une vingtaine de pièces musicales extrêmement variées, de la clarefontaine au jazz style ragtime, de Santana aux standarts des Shadows, de la musique traditionnelle à des suites harmoniques à la manière de J.-S. Bach, c'est un panorama très large de l'univers musical qui vous sera proposé. Mais, lorsque la der-

nière note du dernier morceau aura rejoint le silence — et que les dernières applaudissements auront crêpité — la soirée sera loin d'être terminée. Nous vous inviterons alors à entrer dans la danse puisque, sur scène, un orchestre composé de professeurs, d'amis musiciens des alentours et même d'élèves prendra le relais pour des « musiques à danser » tout aussi variées que les précédentes. Et si, entre une valse et un rock, vous avez une petite soif ou un petit creux, pâtisseries et boissons seront à votre disposition.

Durant cette fin de soirée, une attraction musicale de choc est programmée. Mais c'est une surprise, n'en disons pas plus.

Nous vous attendons donc nombreux pour cette nuit conviviale et ouverte à tous, l'entrée y sera gratuite. Nous y serons tous amateurs, sur scène bien sûr, mais aussi dans la salle, être amateur c'est aimer et la musique a besoin des amateurs de toutes sortes.

Des réjouissances traditionnelles pour un quarantième anniversaire

31/5

Les 10 et 11 mai avaient lieu les réjouissances traditionnelles du Bas-Pian dont c'était le 40^e anniversaire.

Comme en 1946, le cortège traditionnel a parcouru les artères du Bas-Pian et de Saint-Macaire.

Malheureusement, un accident fortuit nous a privés de la voiture à cheval qui était prévue. A défaut, c'est dans une automobile d'un modèle tout à fait inédit que les personnalités du Bas-Pian sont allées accueillir le maire et le Conseil municipal de Saint-Macaire.

A ce sujet, nous formons des vœux pour le rétablissement rapide de Robert Dufourc, victime de cet accident.

Ce soir, à 21 heures : salle des fêtes « François-Mauriac »

Grande première : les élèves de l'école de musique « en concert » ! — C'est à coup sûr un document ! Ce soir, les élèves de l'école de musique vont, pour la première fois « brûler les planches », et, durant deux heures, vous présenter un répertoire de musique d'ici et d'ailleurs, anciennes et nouvelles, qu'ils ont préparé pour vous. Ils vous attendent donc nombreux (un artiste sans public est bien peu de chose...), tant pour les écouter que pour danser, puisqu'un grand orchestre animera le restant de la nuit, proposant des danses pour tous et pour chacun. L'entrée sera libre, boissons et pâtisseries sont prévues : bref, à ce soir !



Le président René Lagahuzère reçoit ses invités



Le garde-champêtre du Bas-Pian ouvre la marche. Depuis 1946, le titulaire a changé mais le costume est le même (Photo J. Sanche)

Succès de la kermesse

La kermesse s'est déroulée le dimanche 25 mai, sur les allées des Tilleuls, près de la mairie et pour sa deuxième édition, elle a connu le même succès que la précédente. Il est vrai que le soleil était de la partie.

Les musiciens de l'école de musique ont animé l'apéritif-concert, les jeunes de l'école de danse ont montré leur savoir-faire, les joueurs, dirigeants, bénévoles, amis, ont préparé, monté, tenu, leurs stands; les metteurs au point du petit train l'ont remis en service et le conducteur, chef de gare, chef de train, a assuré le service, la sécurité, promenant une multitude d'enfants à travers le vieux Saint-Macaire, devant de nombreux Macariens venus en curieux ou en amis apporter leur participation et

leur présence, ainsi que personnalités, M. le Maire en tête.

Les barmen ont été sur la brèche sans relâche toute la journée et ont su faire apprécier leur punch. L'animateur maison au micro a relancé sans relâche l'ambiance et pour la clôture la réunion à partir de 20 h 30 à la salle des fêtes, à tous ses actifs, étaient venus se joindre quelques amis et Macariens. D'autres sociétés dans une ambiance de fête sous la houlette de Gilles, les assiettes des dévouées cuisinières, ont fait alors un excellent épilogue à cette longue, dure mais belle journée.

Oui, l'A.S.M. est un club bien vivant très actif, et avec un peu plus de maturité et de discipline, en augmentant son effectif de cadres actifs, il a tout pour faire un grand club.



Les minimes de Saint-Macaire (Photos J.-Claude Dupouy)

Fêtes de la Saint-Jean des 13, 14, 15, 16 juin

7/6

Comme tous les ans, le Comité des fêtes s'efforce d'organiser de nouvelles festivités qui animeront notre ville.

La fête débutera par une soirée antillaise dont l'entrée sera gratuite.

Vous pourrez également danser avec vos discothèques favorites. Une féerie lumineuse clôturera les quatre journées de fête.

À cette occasion, à la mairie, une exposition de cartes et plans conservés aux archives départe-

mentales et concernant Saint-Macaire sera ouverte à tous.

Nous vous proposerons dans un très prochain article le détail de toutes ces festivités.

Nous vous remercions de bien vouloir réserver le meilleur accueil aux membres du Comité des fêtes qui passeront pour recueillir vos dons.

Trois jours en Auvergne

7/6

Le comité des Amis du Bas-Pian rappelle que quelques places sont encore disponibles pour le voyage qu'il organise en Auvergne les 19, 20 et 21 juillet. Les personnes désirant en profiter sont invitées à s'adresser pour tous renseignements et inscriptions à M. Robert Campodarve, rue Bergoing, 33490 Saint-Macaire, tél. 56.62.27.33. Celles qui sont déjà inscrites sont priées de se mettre à jour de leur participation avant le 6 juillet.

SAINT-MACAIRE

4/6

Kermesse des écoles

Samedi 7 juin, à partir de 14 heures, le conseil local des parents d'élèves organise sa kermesse annuelle avec la collaboration des enseignants. Sous les ombrages de la cour des Tilleuls, de nombreux stands et jeux attireront petits et grands venus se distraire et faire une bonne action. En effet, le bénéfice d'une telle manifestation profite aux élèves.

Ainsi, cette année, le voyage annuel, qui les conduira dans la cité historique de Carcassonne, est en partie subventionné par ces fonds. Parallèlement, se déroulera l'exposition des travaux faits par les élèves.

Pour terminer cette journée en beauté, les élèves des classes maternelles et primaires présenteront des danses et chants.

Comité pour la paix

Le Comité local pour la paix du canton (collectif de l'Appel des Cent) invite toutes les personnes concernées par les problèmes de la paix et du désarmement à une réunion, jeudi 5 juin, à la salle des fêtes, à 18 h 15.

Ordre du jour : le Festival de la paix le 15 juin, à Paris; préparation d'un car pour participer à cette fête.

SAINT-MACAIRE

5/6

Concours maisons fleuries

C'est le dimanche 8 juin, à partir de 9 h 30, que le jury chargé d'apprécier vos idées et vos efforts sillonnera les rues et les routes de notre cité.

Les prix ainsi obtenus seront remis aux concurrents le dimanche 15 juin.

Kermesse des écoles

Quelques heures seulement nous séparent de la kermesse annuelle des écoles qui se déroulera comme d'habitude dans la cour des tilleuls du groupe scolaire, samedi 7 juin, à partir de 14 heures. Cette manifestation est ouverte à tout le monde et les visiteurs pourront se distraire aux nombreux stands et jeux prévus à cet effet. Pendant la kermesse, une exposition d'objets réalisés par les enfants aura lieu dans la salle d'éducation physique.

Pour clôturer avec éclat cette journée, un spectacle de chants et de danses sera présenté par les élèves des classes maternelles et primaires. Un programme éclectique qui devrait attirer beaucoup de monde.

Il est rappelé que le bénéfice de cette kermesse sert à subventionner la classe de neige, le voyage annuel...

5 ET 6 JUILLET

6^e anniversaire de la Foire du Mercadiou

Le Mercadiou gravure de Léo Drouyn (1982)

L'Association des artisans, commerçants et professions libérales prépare depuis deux mois la manifestation marquante de son année d'activité, à savoir la Foire du Mercadiou, pilotée comme d'habitude par les brocanteurs qui occuperont les « embans » du Mercadiou.

Des modifications sont à l'ordre du jour : « retour » des exposants d'automobiles sur les allées des Tilleuls, recentrage du repas de clôture sur la soirée du samedi

conçu comme une pause dans les deux journées de la foire, et surtout ouverture d'une bourse d'échanges de voitures... miniatures à la salle des fêtes. Des précisions figureront dans ces colonnes très prochainement.

Mais cette année, l'A.C.P.L. a innové en ouvrant ses portes à l'ensemble des professionnels concernés du canton de Saint-Macaire. C'est pourquoi elle lance un appel tout particulier à ceux-ci

pour qu'ils exposent à l'occasion de la Foire du Mercadiou : les conditions à remplir seront rigoureusement identiques à celles que se sont données les adhérents macariens.

Pour toute information complémentaire et si possible avant le 18 juin prochain dernier délai, prendre contact avec M^{me} Bedouret, tél. 56.63.46.42; M^{me} Nguyen Long, tél. 56.63.03.91, ou M. Fabe, tél. 56.62.38.29.

La fête annuelle des médaillés militaires

10/6



Le drapeau des médaillés militaires et une partie de l'assistance lors de la minute de silence (Cliché « Sud-Ouest »)

Le 25 mai, les médaillés militaires — 1610^e section et amicale jointes — ont fêté leur réunion annuelle.

Dès 10 heures, de nombreux médaillés militaires et leur famille, deux cents personnes environ, se retrouvaient à Saint-Macaire, lace de l'Eglise. A 10 h 30, en présence de M. Bila, maire, et de son Conseil municipal; de M. Lavie, maire de Léogéats; de l'adjudant Miro, commandant la brigade de Saint-Macaire, et du gendarme Benquet; de M. Georgeault, président de la 830^e section des médaillés militaires de La Réole, et de son secrétaire M. Antraigues, une gerbe fut déposée au monu-

ment aux morts par les présidents Dulon, Dheur et M^{me} Fournioux.

M. Bedecarrax, après la minute de silence, rappela la signification de ce geste honorant les enfants de Saint-Macaire morts pour la France et les médaillés militaires décédés.

A 11 heures, après avoir été accueillis par l'archiprêtre du Saint-Sauveur, les médaillés militaires et leur famille assistèrent au service religieux.

Soirée antillaise gratuite

Le Comité des fêtes vous invite à venir nombreux au cocktail dansant qu'il organise le vendredi 13 juin, à 21 heures.

Vous pourrez vous restaurer sur place et danser sur des airs de biguines, sambas, pasos, valse, rocks... avec le grand orchestre Croquenote. Veuillez réserver vos places en téléphonant au 56.62.38.29.

Ball-trap des chasseurs

Samedi 14 et dimanche 15 juin, sur les quais, un grand ball-trap sera organisé dans le cadre des fêtes de la Saint-Jean. Des coupes, gigots, poulets, entrecôtes, vins... seront tirés par les fines gâchettes de Saint-Macaire et de la région. Plusieurs coupes seront réservées aux chasseurs macariens.

Festival de la paix à Paris

Le comité local pour la paix du canton de Saint-Macaire (collectif de l'appel des Cent) organise un car pour le Festival de la paix, à Paris le 15 juin et invite tous les amis de la paix à participer à cette initiative soit en venant au festival, soit en apportant un soutien financier.

Pour tous renseignements s'adresser à :

Michel Hilaire, tél. 56.63.53.40; Alain Dubroca, tél. 56.63.06.19; Pierre Malliet, tél. 56.63.11.05; Dominique Bran, tél. 56.63.40.21; Maurice Benito, tél. 56.62.87.43; Philippe Granjou, tél. 56.63.30.21; M^{me} Peyré, tél. 56.63.13.47; Jean-Paul Bariteau, tél. 56.63.36.63; Maité Espiaut, tél. 56.62.03.04.

Réunion de tous les participants le jeudi 12 juin, à 18 h 30, à la salle des fêtes de Saint-Maixant.

Maison de pays de Saint-Macaire

Remise de prix. — La Fondation de France a décerné dans le cadre de son concours Patrimoine vivant 1985 un prix de 200 000 francs au Syndicat intercommunal du pays de Saint-Macaire pour la réfection d'un bâtiment du XV^e et XVII^e siècle, situé à l'entrée de la cité médiévale.

M. Guy Courtois, directeur de la Fondation de France, viendra à Saint-Macaire pour remettre ce prix le jeudi 12 juin, à 11 heures, à la Maison de pays.

La réhabilitation de cet ancien bâtiment avait pour but d'en faire la Maison de pays ayant servi de chantier de référence et jouant le rôle de centre d'animation du pays de Saint-Macaire.

De nombreuses personnalités seront présentes à cette manifestation.

Les médaillés militaires remercient très chaleureusement le maire de Saint-Macaire, l'archiprêtre du Saint-Sauveur ainsi que toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont apporté leur concours à cette fête familiale, qui, de l'avis de tous connut une complète réussite.

SAINT-MACAIRES

MUSIQUE / PREMIÈRE NUIT DE L'ÉCOLE

Affluence réjouissante et réjouie



Ouverture de la soirée au son d'une «ripetaoulère». Sur scène, les élèves de la classe de guitare classique



Un public nombreux

Prenez quinze guitaristes, deux bassistes, quinze batteurs, une flûtiste, un fifraire, cinq pianistes, un jeune accordéoniste. Mélangez-les joyeusement, faites-en des petits orchestres et laissez-les mariner pendant environ un mois dans une salle de répétition, en remuant de temps en temps (mais pas au fouet!). Au bout de ce laps de temps, prenez une belle salle des fêtes, laissez-en les portes grandes ouvertes, et faites-y pénétrer peu à peu deux bonnes centaines de personnes (des mélomanes : une espèce moins rare qu'on ne le pense). Ajoutez quelques kilowatts d'éclairage, une bonne pincée de sonorisation, un bon échantillon de pâtisserie, mouillez avec une solide buvette, et décorez de superbes bouquets...

garnis. Vous n'avez plus alors qu'à disposer sur scène vos musiciens, par passages successifs. Ajoutez au dernier moment un peu de danse et un énergique groupe de rock, et vous obtenez ainsi un magnifique spectacle musical, aux parfums multiples, aux saveurs mélangées.

Car cette nuit fut surtout celle des mélanges, et ce fut tout son charme : mélange des instruments, composant plus de vingt formations musicales; mélange de genres musicaux, où la ripetaoulère côtoyait Bach, où le jazz flirtait avec Renaud; mélange des âges et des compétences, où l'on voyait des enfants jouer avec des grands, des élèves avec leurs professeurs, des professeurs changer d'instrument et devenir élève!

«Musique» a rimé ce soir-là avec solidarité, générosité et complicité, sur la scène, et avec le public.

Il faut donc remercier musiciens et spectateurs, venus de nombreux villages et villes voisines, et particulièrement toute l'équipe organisatrice — élèves, parents, membres d'autres sections de l'association le Prieuré, dont l'école est la dernière née, et tant d'autres! — grâce à eux, ce pari qui pouvait paraître un peu fou, après six mois d'existence, a pu être gagné : gageons qu'une nouvelle fête vient de naître; gageons surtout que ce premier anniversaire sera suivi de nombreux autres, qui témoigneront ainsi d'une vie musicale de plus en plus riche au pays macarien.

A.S. Macarienne football

Réunion ce mercredi 11 juin, à 20 heures, au Foyer du stade, du comité-directeur afin d'informer le bureau et les différentes commissions.

Présence indispensable des vingt-cinq membres, tous ayant des responsabilités à prendre.

Équipes minimes. — Cette équipe évoluera la saison 1986-1987 en championnat régional Ligue. Elle aurait besoin d'un apport de deux ou trois éléments d'un haut niveau. Les jeunes intéressés sont invités à présenter leur candidature à M. Fernand Barbé, rue Carnot, tél. 56.63.23.53.

Kermesse. — Rappel des numéros gagnants de la tombola de la kermesse : n° 288 (huit jours aux Baléares pour deux personnes); n° 1568 (un walkman); n° 1419 (une calculatrice); n° 574 (une caisse de vin).

Ouvriers d'entretien de la voirie

Résultats du recrutement. — Afin de recruter trois ouvriers de la voirie pour pallier à trois départs à la retraite, le Conseil municipal avait d'abord défini des critères de sélection le 27 février, puis lancé un appel à candidatures sur dossier, le 17 mai, enfin procédé à un tri des postulants le 29 mai.

Réuni à huis clos le 2 juin, le Conseil municipal a retenu dès le premier tour de consultation et à la majorité absolue de ses membres en exercice tous présents, les noms de Joseph Maille, rue Amiral-Courbet (embauche au 1^{er} juillet 1986); Robert Darcos, cours du 30-Juillet (embauche au 1^{er} janvier 1987), et Frédéric Cabirol, rue Saint-Antoine (embauche au 1^{er} avril 1987), tous Macariens et ainsi classés par ordre de préférence.



Suite « à la manière de Bach », guitares : Valérie Beugnot, Sandrine Terraucle, Christel Guindeuil; flûte : Pascalé Laclotte



Sylvie Bouey joue « Night train » au piano



Frédéric Villepontoux pendant la prestation du quintet de batterie



L'attraction tant attendue : le « Pianos Rock Band »
(Clichés « Sud-Ouest »)

La fête des Mères à la maison de retraite



L'une des plus anciennes pensionnaires macariennes, M^{me} Marie Espiaut, entourée de MM. Bouey et Bore
(Cliché « Sud-Ouest »)

Comme chaque année, une délégation du Conseil municipal a offert aux pensionnaires féminines de la maison de retraite ses meilleurs vœux pour la fête des Mères du 25 mai dernier.

Chacune d'entre elles a reçu une rose en témoignage de sympathie de l'ensemble des Macariens. Un petit geste qui désormais est attendu par les hôtes de l'établissement.

C.A.S.E.M. 12/11 II^e raid sportif

Sous l'égide du C.A.S.E.M. (Comité des associations sportives de l'Entre-deux-Mers), le II^e raid sportif et touristique pour adolescents aura lieu du 2 au 30 juillet.

Il s'agit d'un séjour itinérant ayant pour objectif l'incitation aux vacances actives, la découverte d'activités sportives et loisirs de pleine nature, tourisme. L'hébergement est le camping et le nombre de participants garçons et filles de plus de 14 ans est limité à trente. La participation aux frais, nourriture comprise, est de 300 francs par stagiaire, les bons C.A.F. étant acceptés.

Au programme : cyclotourisme de Sauveterre à Argentat, descente en canoë de la Dordogne jusqu'à Sainte-Foy-la-Grande, randonnée pédestre en vallée de la Vézère et visite des sites préhistoriques, pratique du vol à voile.

Les demandes de dossier d'inscription diffusées sont à retourner le plus rapidement possible à C.A.S.E.M., M. Jacky Maurin, mairie de Sauveterre-de-Guyenne.

Concours de pêche

Dimanche 15 juin, le Roseau macarien organise un grand concours de pêche sur les berges de la Garonne. Ce concours est doté de 2 000 francs de prix répartis comme suit : 1^{er} prix : 250 francs; 2^e prix : 200 francs; 3^e prix : 150 francs; 4^e prix : 100 francs. Plus de nombreux lots en nature.

Il se déroulera suivant l'horaire suivant :

9 heures : engagement sur les lieux de pêche.

10 heures : tirage au sort.

10 h 30 à 11 h 30 : concours.

12 heures : distribution des coupes et récompenses place du Général-de-Gaulle.

Centre aéré

Le centre aéré intercommunal Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-Macaire, Caudrot ouvrira ses portes du mardi 1^{er} juillet au jeudi 31 juillet. Il accueillera comme les années précédentes les enfants de 3 à 14 ans.

Des activités variées seront offertes aux enfants (pataugeoire pour les petits, ping-pong, vélos, bibliothèque, activités sportives pour les grands).

Des bulletins d'inscription peuvent être retirés soit à l'école, soit à la mairie.

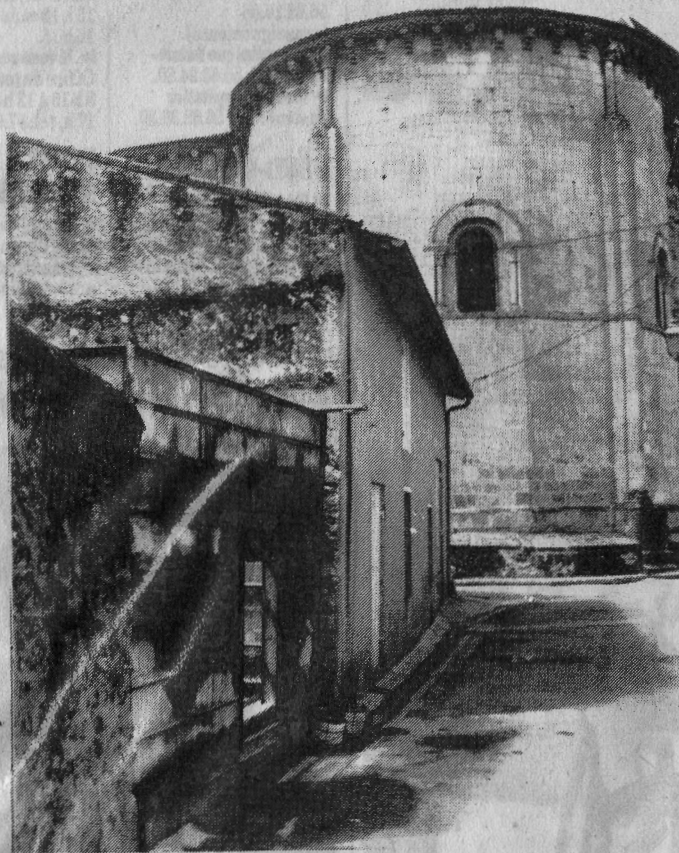
Le renforcement électrique à l'ordre du jour

Depuis bientôt une quinzaine, la rue de l'Eglise, dans la partie située entre la porte de Benauge et la rue du même nom, ainsi que la place du Général-de-Gaulle sont livrées aux terrassiers.

Un mois auparavant, avait été coulée une casemate en béton banché dans la cour de l'ancienne école des filles, à proximité immédiate de l'église Saint-Sauveur.

Comme il se doit, en pareille circonstance, l'interrogation s'est levée unanime : qu'est-ce qu'ils font ? Précisons tout de suite que derrière le « ils » il y a bien sûr la commune mais aussi et surtout le Syndicat départemental d'énergie électrique dont elle fait partie comme toutes les communes rurales de la Gironde et à qui elle délègue la maîtrise d'ouvrage des travaux concernant son réseau électrique. Le syndicat agit en relation étroite avec E.D.F., concessionnaire de ce même réseau, et procède à la sélection des entreprises spécialisées, dans le cadre d'un appel d'offres départemental. C'est aussi lui qui établit le calendrier des interventions sur le terrain.

Au départ, toutefois, il y a la demande exprimée par le Conseil municipal car les postes de transformation des Tilleuls et de La Nau sont proches de la saturation et leur zone de contact la plus éloignée, c'est-à-dire le quartier de l'Eglise, sera à court terme défavorisée. De plus, l'implantation du nouveau camping, au pied des remparts, suppose un renforcement adéquat. Aussi est né le projet de création d'un nouveau poste de l'église dont l'alimentation sera assurée par voie souter-



Le transformateur Eglise avant son coulage en béton banché

raine depuis la ligne majeur tension passant sur la place du Général-de-Gaulle. De ce fait, la rue de la Benauge et la rue de l'Eglise (pour partie) sont sujettes à creusement de tranchées de 1 mètre de profondeur.

Dans le même temps, la Maison de pays réclamait également pour

son achèvement une alimentation renforcée (choix de chauffage électrique car plus discret d'aspect) et un affinement de sa mise en valeur (suppression de câbles en façade). C'est pourquoi une ligne basse tension est en cours de pose depuis la salle François-Mauriac jusqu'à l'angle de la rue



Les terrassiers en pleine activité au pied de la porte de Benauge (Photos J. S.)

d'Aulède.

Tous les riverains (sauf un et ce par erreur) ont été avisés par lettre de la gêne entraînée par ces travaux : cependant l'accessibilité de la vieille ville a été gênée pour les nombreux groupes de visiteurs qui actuellement irriguent en permanence notre cité. Nous sommes

désormais proches de l'achèvement.

Le dossier technique détaillé de l'opération, prise en charge à hauteur de 70 % par le Conseil général de la Gironde, est à la disposition de tous les Macariens, intéressés au secrétariat de mairie.

Le tournoi

de football a réuni six équipes

12/5



Les équipes ayant participé au tournoi (Photo J. Sanche)

Cette année encore, la société Unico-Super U a organisé les 31 mai et 1^{er} juin un tournoi de football réunissant 6 équipes. Cette rencontre amicale suivie d'un repas réunissant tous les participants a eu lieu sur le stade intercommunal de Pian-Saint-Macaire. A ce sujet, sont remerciés M. Fernand Barbé, président de l'ASM, ainsi que toutes les personnes ayant participé à l'élaboration de cette rencontre qui fut, malgré le temps, agréable et mémorable pour les amis poitevins et niortais.

Pour l'année 87, espérons que l'équipe vétérans de Saint-Macaire participera avec les équipes UNICO Langon au challenge qui se déroulera dans la région de Poitiers.

LE MÉRITE DE SAINT-MACAIRES 13/6



Une plaque pour rappeler ce prix méritoire (Photo M. Rebière, «Sud-Ouest»)

► «Cent cinquante candidatures, 82 dossiers dûment remplis, 4 projets primés.» M. Courtois, directeur général de la Fondation de France a expliqué, hier, à Saint-Macaire, la difficulté qu'il y avait à devenir lauréat de son concours «Pour un patrimoine vivant», lancé en 1985.

L'opération de création d'une Maison de pays par le Syndicat de pays de Saint-Macaire a retenu l'attention du jury par la qualité du projet architectural, la restauration d'un

bâtiment des XVI^e et XVII^e siècles, mais aussi par le rôle économique attribué à ce bâtiment.

En effet, cette maison réhabilitée servira, à la fois, de lieu d'accueil touristique, de vitrine des productions locales, mais aussi de lieu de réunion et de travail pour toutes les associations socio-économiques du canton.

«Le jury a également été sensible au fait que cette rénovation exemplaire ait servi de cadre à un chantier-école pour les

artisans du bâtiment», a ajouté M. Courtois.

Outre la plaque apposée sur le bâtiment, rappelant ce prix méritoire, la Fondation de France a remis 200 000 francs au Syndicat de pays. Cette somme a, d'ores et déjà, été réinvestie par l'achat et la restauration d'un bâtiment voisin, afin d'agrandir la Maison de pays.

Que tous, particuliers ou collectivités, sachent que le concours «Pour un patrimoine vivant» est renouvelé annuellement. Alors, à vos dossiers.

64983

13/6

SAINT-MACAIRES FÊTES DE LA SAINT-JEAN

Vendredi 6 juin, à 21 heures

SOIRÉE ANTILLAISE (entrée gratuite),

avec l'orchestre CROQUENOTE

Samedi 14 juin, à 21 h 30

BAL DISCO avec DOMINIQUE NATUREL

Dimanche 15 juin, à 21 heures

BAL DISCO avec DISCO BRAM'S

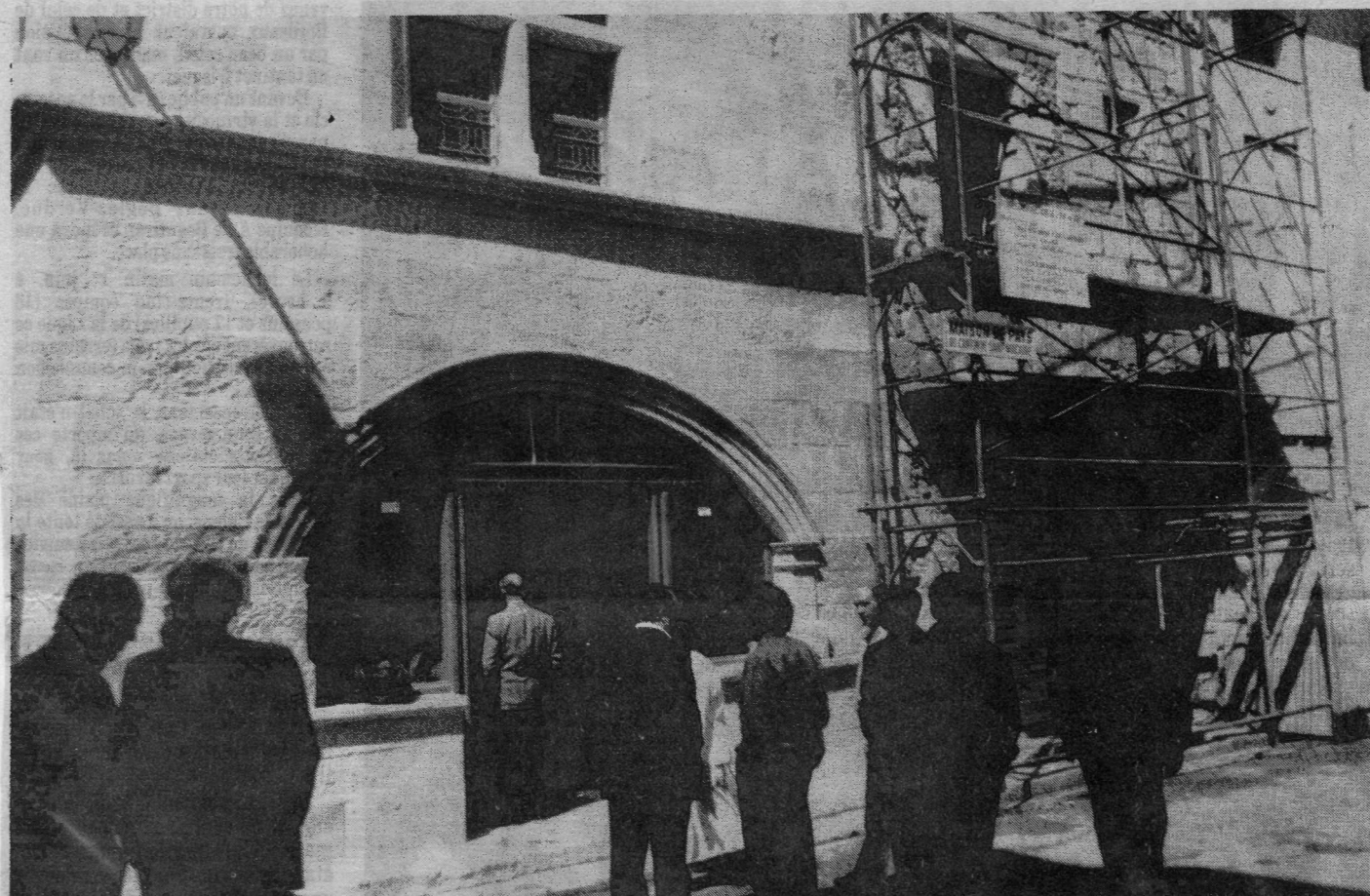
Lundi 16 juin, après le feu d'artifice

FEU D'ARTIFICE

La Maison de pays honorée



De gauche à droite : M. Courtois, directeur général de la Fondation de France; M^{me} Delmotte, architecte à la Fondation de France; MM. Castagné et Dubourg; M^{me} Castagné, architecte opérateur; de profil : MM. Valentini et Lafourcade



Une vue de la Maison de pays (Clichés M. Rebière, « Sud-Ouest »)

A l'occasion de la Saint-Jean une exposition d'archives à la mairie

Jeudi, en fin de matinée, au cours d'une petite manifestation à la Maison de pays, la Fondation de France a permis au Syndicat de pays le prix de 200 000 F, qu'elle lui a attribué dans le cadre de son concours « Pour un patrimoine vivant ». Ce prix récompense l'opération de restauration de la maison Clavierie, des XVI^e et XVII^e siècles, devenue Maison du pays de Saint-Macaire, réalisée dans le cadre du contrat de pays.

M. Lafourcade, conseiller général, a rappelé la ligne directrice qui a conduit les élus du canton. « Notre objectif était d'offrir aux artisans locaux un chantier de formation sur le bâti ancien et ainsi leur ouvrir le marché de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat en cours sur le canton. Par ailleurs, nous voulons que ce lieu devienne, à la fois, un centre d'accueil et d'information touristiques, une vitrine des productions locales et un lieu de réflexion et d'animation de la vie cantonale. »

Après avoir remercié tous ceux (architectes, artisans, conseillers) qui ont conduit les travaux et le stage de formation, M. Lafourcade a déclaré : « C'est grâce à la qualité du travail de tous les intervenants que le Syndicat de pays se voit honoré. »

M^{me} Catherine Castagné, architecte du projet, a donné quelques éléments techniques sur la conduite des travaux. « Notre souci a été de respecter le bâtiment et son histoire. Nous ne voulions pas faire dy neuf avec du vieux, mais conserver toute trace de l'évolution de son architecture », a-t-elle notamment déclaré.

M. Courtois, directeur général de la Fondation de France a ensuite expliqué pourquoi ce projet avait été retenu par le jury parmi plus de quatre-vingts candidatures. « Nous voulions récompenser une opération qui allie, à la fois, tradition et modernisme. C'est-à-dire non seulement soutenir ceux qui participent à la restauration de notre patrimoine architectural, mais aussi ceux qui le font vivre en l'ouvrant sur notre monde contemporain. »

La Maison de pays de Saint-Macaire répond tout à fait à ces deux critères et si beaucoup d'autres projets candidats au concours pouvaient présenter le même intérêt architectural, bien peu offraient la même vocation économique, la même réponse aux besoins des habitants et des artisans d'une région.

« La réutilisation du bâtiment a été déterminante dans notre choix, d'autant que nous sentions ce projet porté, non par une seule personne, mais par un groupe d'initiatives », nous a confié M^{me} Delmotte, architecte, membre du jury.

Après le « nouvel esclapot », en 1984, « l'album de famille », en 1985, la commission Information et Relations extérieures et en particulier Annie Lorriot et Louis Tremea proposeront aux Macariens une nouvelle incursion dans notre mémoire collective.

Il y aura, bien sûr, d'autres épisodes pour les deux thèmes précédemment évoqués. Mais cette année, les plans cartes et gravures déposés aux archives départementales ont paru fournir un excellent support pour alimenter la curiosité que nous ressentons pour notre histoire locale. L'essentiel de ces documents datent du siècle dernier et concernent les projets communaux de l'époque : ainsi découvre-t-on par exemple les plans d'embellissement et d'exhaussement de l'ancien hôtel de ville (aujourd'hui propriété de M. Carrère).

Mais sont aussi concernés les gravures et dessins produits par les érudits locaux en quête de monuments, tant Léo Drouyn que d'autres moins connus qui nous ont laissé la trace, par exemple, du Palais Thuron, aujourd'hui disparu.

Enfin, subsistent quelques rares documents antérieurs à la Révolution, comme des levées de l'ancien lit de la Garonne, fort précieux pour la connaissance de l'évolution de notre site.

Tous ces éléments ont été photocopiés, avec le concours diligent de M. Valette, conservateur des Archives départementales. Ils seront portés à la libre connaissance des Macariens le temps des fêtes de la Saint-Jean.

Mais un tel retour sur notre présent sera mis à profit pour mettre en valeur un autre témoignage de poids celui-là, et qui a bien failli disparaître à tout jamais. Il s'agit du buste qui se trouvait jusque-là dans une niche « ad hoc », à l'angle de la rue Carnot (ancienne rue des Bans Carnasseys) et de la rue de l'Église, sur la façade du plus bel immeuble de

Saint-Macaire, construit au début du XVII^e siècle.

Grâce au talent discret et à la flamme macarienne de Roland Baudet, le buste en question a pu être reconstitué mais son identification reste énigmatique. Toutes les personnes intéressées pourront l'examiner de près dans le

hall d'entrée de la mairie pendant la durée de l'exposition.

L'ouverture officielle de l'exposition aura lieu dimanche 15 juin, à 20 heures : chaque Macarien y est invité, sachant que la manifestation sera suivie de la remise des prix liés au concours villages fleuris.

Concours maisons fleuries 1986

Première catégorie : jardins visibles de la rue. — Premier prix : M. et M^{me} Darcos; 2. M. et M^{me} Beauge; 3. Maison de retraite; 4. M. et M^{me} Tauzin; 5. M. et M^{me} Jean Labrousse; 6. M. et M^{me} Cougouilles; 7. M. et M^{me} Duprat; 8. M. Bonnin; 9. M. et M^{me} Douillet; 10. M. et M^{me} Descos; 11. M. et M^{me} Bouey; 11. M. et M^{me} Castaing; 13. M. et M^{me} Dufour; 13. M. et M^{me} Claude Labrousse; 15. M^{me} veuve Cazeau; 16. M. et M^{me} Jeantieu; 17. M. et M^{me} Guiraudon; 18. M. et M^{me} Charritte.

Catégorie façades. — Premier prix : M. et M^{me} Olivier; 2. M. et M^{me} Sage; 3. M. et M^{me} Saillan; 4. M^{me} Colette Chapouille; 5. M. et M^{me} San José; 6. M. et M^{me} Puech; 7. M. et M^{me} Albizu; 8. M. et M^{me} Bertrand; 9. M. et M^{me} Labadie.

Classés hors concours local. — M. et M^{me} Reghenaz, M^{me} Dubédut, M. et M^{me} Domec.

Soirée antillaise

Ce soir, pour la première fois dans notre ville, le comité des fêtes organise une soirée antillaise à 21 heures, dans la salle des fêtes. L'entrée en est gratuite et vous pourrez vous restaurer et danser aux airs des biguines, sambas, pasos... avec le grand orchestre Croquenote. Un cocktail dansant qui rappellera à de nombreux Macariens les Saint-Jean de leur jeunesse.

A.S. Macarienne Football

L'assemblée générale du district Gironde-Sud Football aura lieu samedi 14 juin, à 16 heures, en la salle des fêtes de Saint-Macaire. Ainsi, après plusieurs manifestations en quart ou en demi-finale du district, tournois et rassemblements, l'A.S.M. finit en beauté en accueillant les instances dirigeantes du district ainsi que tous les représentants des clubs.

pays soient à la mesure de la qualité de sa restauration. Ainsi, le bâtiment honoré et, à travers lui, tous ceux qui ont œuvré sur cette opération, il ne lui reste qu'à remplir la mission qui lui a été confiée.

Les travaux devant être achevés au cours de l'été, la Maison de pays ne prendra pas du service avant quelques mois. Mais, auparavant, les délégués du Syndicat de pays devront mettre au point le mode de fonctionnement de cette structure. Cela est une autre histoire.

MICHEL REBIÈRE

Le maire et le Conseil municipal seront heureux de recevoir les lauréats le dimanche 15 juin, à 11 heures, à la mairie, pour la remise des prix.

Vous avez dit Fondation de France ?

■ La Fondation de France est un établissement privé, créé en 1969, reconnu d'utilité publique. Elle est la seule fondation collective française habilitée à intervenir simultanément dans tous les domaines d'intérêt général. La Fondation de France collecte des fonds (dons, legs) auprès de particuliers et des entreprises, en faveur d'actions sociales, culturelles, scientifiques.

Dans notre département, elle a soutenu la mise en place de six crèches parentales, elle aide une équipe de recherche scientifique de l'hôpital Pellegrin, dans ses travaux sur la leucémie et à travers la Fondation Laborde-Lacoste, elle a apporté son soutien à l'Association des paralysés de France, à l'Association régionale des infirmes moteur cérébraux et à une entreprise intermédiaire employant des jeunes.

Personnalités

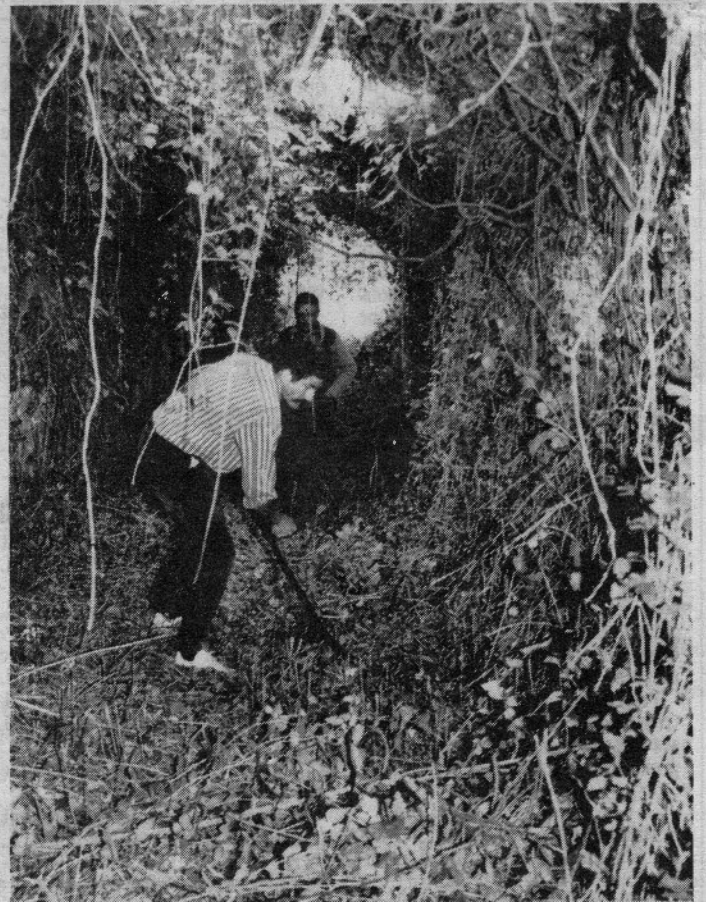
■ Cette cérémonie s'est déroulée en présence de M. Courtois, directeur de la Fondation de France; M^{me} Seydoux et M^{me} Delmotte, membres de cet établissement privé; M. Valentini, commissaire adjoint de la République; M. Castagnéra, représentant le président du Conseil régional; M. Dubourg, représentant le président du Conseil général; M. Lafourcade, président du Syndicat de pays, des maires et délégués municipaux du canton; M^{me} Catherine Castagnet, architecte du projet; M. Martinez, responsable du centre régional du projet; M. Martinez, responsable du centre régional de la pierre; M. Favre, architecte des Bâtiments de France; des artisans ayant conduit le chantier et de nombreux autres intervenants de cette opération.



L'ancienne piste de danse en terrasse sur la vallée de la Garonne (Photo J. Sanche)

C'était le 31 mai dernier, un an après que l'esplanade de l'ancien établissement des grottes soit devenue propriété communale après maintes péripéties: un commando de conseillers municipaux, renforcé d'ouvriers d'entretien de la voirie, s'est attaqué au débroussaillage de la guinguette désertée pour notamment dégager l'emprise du futur bloc sanitaire du nouveau camping des remparts.

Un prochain samedi est prévu en juin pour continuer l'opération.



La galerie tonnelle, à intégrer au futur chemin du pied des remparts.

Fête de la Saint-Jean c'est parti!

Les fêtes de la Saint-Jean ont commencé avec la soirée antillaise. Elles se continueront pendant trois jours avec le programme suivant: samedi 14 juin et dimanche 15 juin, ball-trapp sur les quais avec de nombreux lots et coupes pour les fines gachettes du coin.

Toujours samedi, animation des rues avec l'école de musique du Prieuré et pour clôturer la journée, un grand bal Disco avec Dominique Naturel.

Dimanche 15 juin, grand concours de pêche avec 2 000 francs de prix. De 11 à 19 heures, les rues seront animées par la fanfare de M. Gomez. Deux bals attireront les danseurs à 16 heures et 21 heures.

Le lundi 16 juin commencera avec le traditionnel concours de manille à 9 heures. A partir de 14 heures, concours officiel de pétanque avec 350 francs plus les engagements de 35 francs par doublette plus trois coupes. Pour les jeunes, à partir de 15 heures, des jeux seront organisés avec des prix. A partir de 22 heures, la retraite aux flambeaux précèdera le feu d'artifice sur les berges de la Garonne et l'embrasement des remparts. Une vraie féerie lumineuse! Le Bal à papa clôturera comme tous les ans ces fêtes de la Saint-Jean.

Pendant toute la durée de la fête, à la mairie, une exposition de plans et cartes concernant Saint-Macaire, conservées aux archives départemen-

tales, permettra de voir l'évolution de la cité au cours des années.

Voir et danser

Le mois de juin s'épanouit en soirées et loisirs. Les fêtes de la Saint-Jean auront à peine fermé leurs portes que d'autres s'ouvriront: l'association Le Prieuré, proposera de quoi lire, voir et danser dès la semaine prochaine.

Vendredi 20 juin: projection du film «Un adolescent d'Autrefois», adaptation du dernier livre de François Mauriac (autobiographique), ce film sera projeté en présence de son auteur, Michel Suffran, à 20 h 30 au Prieuré-Saint-Sauveur.

Samedi 21 juin: du feu et de la musique, plus le plaisir de tous. La place de l'Horloge et la salle des fêtes vibreront, dès 21 heures, dans cette atmosphère, pour le traditionnel Feu de la Saint-Jean. Ces deux manifestations seront ouvertes à tous et gratuites.

Ball-trap

A l'occasion de la fête de la Saint-Jean, la société de chasse organise un ball-trap aujourd'hui 14 juin de 14 à 20 heures et dimanche de 9 à 20 heures avec de nombreuses coupes et des lots (gigots, entrecôtes, poulets, vins...). Rendez-vous sur les quais pendant ces deux jours.

Exposition d'archives à la mairie: rectificatif

Contrairement à ce qui a été indiqué dans notre édition du vendredi 13 juin, c'est à 10 heures (et non à 20 heures), le dimanche 15 juin, que sera ouverte l'exposition consacrée aux plans, cartes et gravures déposées aux Archives départementales.

A 10 heures donc!

SPORT/ U.S.E.P.

Plus de cent élèves pour les triathlons



Lancement du poids (Photo J. Saucha)

Dernièrement, quelque cent vingt élèves des classes de cours moyen des écoles de Langon, Saint-Maixant et Saint-Macaire se sont retrouvés sur le terrain intercommunal de Pian-Saint-Macaire pour y disputer des triathlons. Course, poids, triple saut constituaient le menu de l'après-midi. Un goûter réparateur était servi par des mamans bénévoles. Une manifestation U.S.E.P. réussie.

Concours de pétanque

Dans le cadre des fêtes de la Saint-Jean la Pétanque Macarienne organise aujourd'hui lundi un concours officiel doté de 350 francs de prix plus les engagements de 35 francs par doublette plus trois coupes. Inscriptions à partir de 14 h 15 au café Rodriguez, tél. 56.63.05.62. Lancement du but à 15 heures.

• • • école des gens du voyage 19/6

rentes, sous peine de saisie par la Chambre régionale des comptes des budgets communaux concernés.

Le maire propose donc l'adoption des deux points suivants, définis unanimement par les membres du syndicat :

— Inscription au budget supplémentaire 86 de 18 837 francs pour participation complémentaire de la commune au syndicat, afin d'apurer le reliquat 85;

— Demande le retrait du syndicat si une convention passée avec le Département et la Région ne concrétise pas une juste répartition des charges de l'école pour la rentrée 86-87.

Par 14 voix et 3 abstentions, le Conseil ratifie ces deux propositions.

Autres décisions. — A l'unanimité, le Conseil a refusé la requête d'une société privée visant à la pose de panneaux d'information touristique au centre ville, financés par la publicité (suite à l'avis défavorable de l'A.C.P.L.).

A l'unanimité, l'autorisation a été donnée à l'association « le Prieuré » d'utiliser la place du Général-de-Gaulle pour le feu de Saint-Jean du 21 juin prochain.

A l'unanimité a été adopté le principe d'une offre d'achat du terrain de 1 495 mètres carrés appartenant à la succession Ballans et contigu à un cimetière, afin d'agrandir ce dernier (ceci sur la base de l'évolution des domaines).

A l'unanimité a été retenue la proposition formulée par la D.D.E. de prise en charge gratuite de l'instruction des demandes de permis de construire et autres autorisations liées à l'occupation des sols, ce à partir du 1^{er} juillet prochain, date à laquelle le maire deviendra le décideur en la matière (l'architecte des Bâtiments de France conservant toutefois son veto).

Questions diverses. — Sur une question de M^{me} Darroussat, M. Falissard précise que le nettoyage des caniveaux a été retardé par l'affectation des ouvriers d'entretien de la voirie à la pose du plafond acoustique du restaurant scolaire puis à la réalisation des finitions de la salle des fêtes François-Mauriac.

M. Chavaneau rappelle que les travaux de pose souterraine d'alimentations électriques rue de l'Eglise et rue de la Benaue ne devraient pas excéder un mois. Il ajoute que les cinq tilleuls défectueux des allées seront prochainement remplacés.

M. Bore regrette le stationnement gênant place Chateaudun et M. Lagahuzère la traversée du bourg par les camions transporteurs de gaz. M. Tremau souhaite la suppression des panneaux publicitaires inutiles porte de la Benaue.

Permanence

M. Lobera, architecte des Bâtiments de France, tiendra sa permanence le vendredi 20 juin, à la mairie à partir de 14 heures.

Le Conseil municipal s'est réuni le 29 mai en présence de seize conseillers municipaux.

Poinat recrutement ouvriers d'entretien de la voirie. — Le docteur Cadi, au nom de la commission d'administration générale, fait le bilan des dossiers de candidatures parvenues au secrétariat de mairie dans les délais, soit au total cent quatre. Parmi elles, ont été dégagées en première analyse vingt-trois postulants possédant une attache avec Saint-Macaire, ceci ne constituant qu'une proposition de réflexion. Parmi eux, figurent quatorze chômeurs dont cinq chargés de famille et cinq tucistes.

La liste détaillée des vingt-trois noms est remise à chaque conseiller municipal avec l'indication pour chacun du statut familial, de la situation face à l'emploi (y compris du conjoint), de la qualification éventuelle, de la détention de permis de conduire et de la position face à une intégration au centre de secours. Libre à chacun de faire valoir ces critères à sa convenance pour opérer son choix, en se basant sur les orientations adoptées lors de la réunion du 27 février dernier.

Le docteur Cadi rappelle que si la règle des 40 ans d'âge maximum n'est pas obligatoire pour les communes de moins de 2 500 habitants, elle est apparue comme saine dans la mesure où elle permet à l'intéressé de réaliser une carrière normale : en effet, le bénéfice d'une pleine retraite suppose quinze années minimum de présence dans l'emploi (toutefois, l'examen détaillé des textes permet de constater ultérieurement qu'un enfant à charge vaut une année d'ancienneté : à ce titre, un candidat âgé de 43 ans a pu être pris en considération).

Le maire précise les raisons qui l'ont conduit à déléguer au Conseil municipal son pouvoir de nomination. En premier lieu, une procédure identique avait été utilisée pour désigner une employée de service à temps partiel aux écoles. En seconde lieu, à partir du moment où un concours ne peut être organisé pour sélectionner sur des bases purement objectives, il lui semble raisonnable de prendre l'avis de tous les conseillers. Si ces derniers émettent un avis à la majorité absolue, il n'y a alors aucune raison de ne pas le mettre en application.

Travaux restructuration mairie. — M. Falissard, au nom de la commission Aménagement et Equipement, donne le résultat de la consultation d'artisans conduite dans le cadre de la procédure de « marché négociés » (travaux inférieurs à 350 000 et supérieurs à 180 000 francs).

Après vérification des offres par le maître d'œuvre, M. Blasquez, le Conseil adopte à l'unanimité le choix suivant :

Lot 1 : menuiserie aluminium, miroiterie, entreprise Lacoste de Langon pour un montant de 65 607,22 F H.T.

Lot 2 : menuiserie bois répartie entre l'entreprise Lacoste de Verdelaix pour 16 341,86 F H.T. (sas d'entrée) et entreprise C.L.M.C. de Preignac, via Capdeville pour 18 619,80 F H.T. (secrétariat).

Lot 3 : électricité entreprise Geraux de Saint-Maixant pour un montant de 76 610,20 F H.T.

Pour le lot 4, peinture, la commission, comme le résumait justement M. Sudery, aurait préféré proposer sentimentalement M. Tonon, mais se doit financièrement de recommander M. de Marchi en raison d'un écart de coût de plus de 30 % entre les deux offres. Le docteur Cadi intervient en faveur de M. Tonon puisqu'à ce jour ce dernier n'a pu accéder à aucun des

chantiers communaux et que M. de Marchi a bénéficié notamment de la réalisation des vestiaires du stade. M^{me} Darroussat, M^m Darbo, Labarrière, Cassagne, Sire, Bore, Lagahuzère et Chavaneau s'expriment dans le même sens. M. Broustet souligne qu'à son avis le Conseil n'a pas fait preuve suffisamment jusqu'à présent de choix préférentiel en faveur des artisans macariens.

Le maire rappelle d'abord que le rejet d'une offre moins disante, dans la mesure où elle a été établie sur la base du même descriptif de travaux, ne peut être justifié que par des motifs sérieux : la compétence de M. de Marchi ne peut en aucun cas être mise en doute.

Il ajoute qu'une commune doit, jusqu'à nouvel ordre, respecter le principe de la liberté du commerce et de l'artisanat et qu'à ce titre elle ne peut privilégier un artisan local qu'à prix équivalent. Il s'étonne que M. Broustet, favorable aux thèses libérales, puisse mettre en cause l'obligation de concurrence. En conséquence, il déclare soutenir l'orientation préparée par la commission, suivi en cela par M^{me} Lorriot, M^m Falissard, Sudery, Bouey et Tremau.

Finalement, à bulletins secrets par 10 voix contre 6, l'offre de M. Tonon est retenue pour un montant de 46 862,64 F H.T. (sous réserve de non recours à l'encontre de cette décision de l'autorité exerçant le contrôle à posteriori).

Syndicat pour l'accueil des gens du voyage. — Le maire fait un compte rendu de la réunion du Conseil syndical élargi aux maires qui s'est tenue à la mairie de Toulence, le 21 mai.

L'action du syndicat est centrée depuis maintenant trois ans sur le problème de la prise en charge des frais de fonctionnement de l'école des gens du voyage. En effet, 30 à 40 % de ses effectifs seulement émanent de familles résidant dans les communes adhérent au syndicat. De plus, beaucoup de jeunes y sont scolarisés au-delà de la limite d'âge du primaire puisque non intégrables dans un C.E.S. Il est donc anormal que seul le syndicat assure une charge qui s'est précisée depuis la mise en service de la nouvelle école.

L'Etat, sollicité dans un premier temps, a fini par répondre en juillet dernier que dans le cadre de la décentralisation, pouvaient être interpellés seulement le Département et la Région. Ces deux collectivités, sollicitées à leur tour, ont accordé, la première, une avance remboursable pour pallier la situation 1985, la seconde une subvention exceptionnelle. Rien n'est cependant acquis quant à une participation reconduite chaque année, démarche qui nécessite la signature d'une convention, actuellement en cours de négociation. Le syndicat demande au Conseil général de solvabiliser les enfants en âge du secondaire et à la Région les enfants rattachés à des communes hors Gironde.

En mars 1985, pour faire pression sur les pouvoirs publics, le syndicat a voté son budget en déséquilibre et refusé par là même d'assurer seul la charge de l'école. Le préfet a alors saisi la Chambre régionale des comptes et la démarche a abouti sur un arrêté d'inscription d'office de la dépense : c'est à ce moment-là que le Conseil général a accordé une avance qui réglait à titre transitoire le problème.

Aujourd'hui, le préfet, considérant comme non budgétisable cette avance, requiert l'inscription d'office de la couverture de la somme (180 000 francs) par une participation de chacune des communes adhé-

Remise des prix aux lauréats



M. et M^{me} Darcos, premier prix des jardins visibles de la rue avec M. J.-M. Billa, maire

Dimanche 15 juin, à 11 heures avait lieu la remise des prix aux lauréats du concours des maisons fleuries de Saint-Macaire; le palmarès de ce concours a paru dans « Sud-Ouest » du 13 juin. Les personnes récompensées ont reçu des lots offerts gracieusement par la maison Peyriguey.



M^{me} Olivier, premier prix de la catégorie Façades



M^{me} Dubédat : hors concours



M^{me} Rechenaz : hors concours
(Photos J. Sanche)

De nouveaux vestiaires en septembre

Elle s'est tenue le vendredi 30 mai, dans une salle de la mairie et en présence de M. le Maire, président d'honneur.

Devant un auditoire d'une cinquantaine de personnes, le président, M. Fernand Barbé, a ouvert la séance. Souhaitant la bienvenue aux présents, il a remercié tous ceux qui ont œuvré à la bonne marche du club, et souligné la bonne saison, malgré les trop nombreuses blessures parmi les joueurs. Il donna ensuite la parole aux responsables des équipes, qui tour à tour donnèrent le détail de ce que fut cette saison 1985-1986.

Puis le trésorier, tableau à l'appui, donna un compte rendu financier, qui s'il est important pour un club moyen, n'en est pas moins positif, le tournoi de sixte et la kermesse, étant les points supplémentaires de fin de saison.

Lors d'une réunion précédente l'entraîneur Alain Lespine avait été reconduit dans ses fonctions, confirmation en a été faite au cours de l'assemblée générale.

Ensuite il a été procédé au renouvellement du tiers sortant. Ont été élus ou réélus : M. Fernand Barbé, Pierre Fondeville, Jean-Claude Baluteau, Pierre Lanzeray, Michelle Laujac, Max Boré, Claude Loda, Daniel

Boré, Jacky Belloc, Jacky Pandolfo.

Bienvenue est dite aux nouveaux, et tous doivent se retrouver prochainement pour le renouvellement du bureau et l'attribution des diverses responsabilités.

Après l'assemblée générale, le bureau est reconduit pour la saison 1986-1987.

M. le Maire présente le plan de construction des vestiaires au stade ceux-ci, augmentant la possibilité d'accueil des équipes, devraient être fonctionnels en septembre.

Du nouveau pour le feu de Saint-Jean

Le feu sera toujours le feu, à la fois symbole de chaleur et de confort, mais aussi de danger.

Pour le 21 juin, il sera symbole du jour le plus long de l'année, marié depuis deux ans avec la Fête de la musique. Ne laissons pas passer l'occasion, samedi soir. Dès 20 h 15, un passe-rues amorcera la fête qui se déroulera, dès 21 heures, à la salle des fêtes avec ce groupe de jeunes accordéonistes de Cenon qui sait si bien passer du tango au rock, de la valse aux rythmes actuels, sans oublier slows, paso et tutti

quanti... Ceci constituera l'amorce — car, vers 23 h 30 (selon l'état du ciel... depuis deux ans, il faut se méfier!) — de la salle des fêtes à la place de l'Horloge, il n'y aura qu'un pas (de danse!) pour allumer le feu. C'est effectivement l'élément nouveau de cette année : le feu brûlera sur la place de l'Horloge avec, là encore, airs d'accordéon pour accompagner les sauts traditionnels de cette fête offerte gratuitement à tous par l'association le Prieuré.

Alors, réservez votre soirée et... vos jambes pour danser et sauter le feu, samedi 21 juin.

ASSOCIATION LE PRIEURÉ

Vous avez dit Mauriac ?



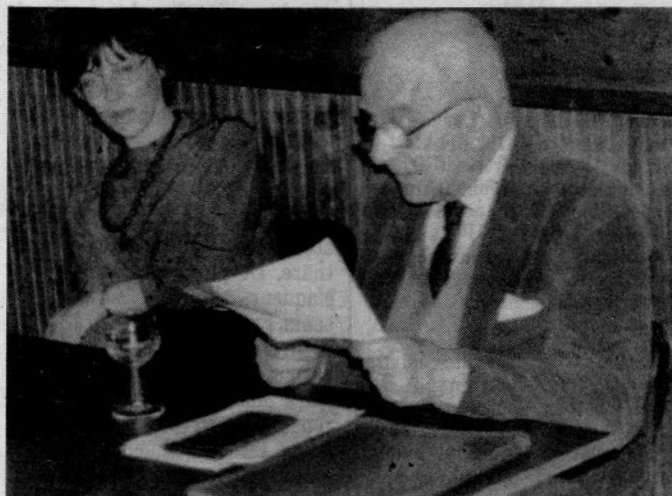
Jne partie de l'assistance lors de la projection du « Sagouin »

Oui, l'association Le Prieuré a lit « François Mauriac » quand il fut question de faire une exposition dans le cadre de l'activité bibliothèque. En collaboration avec la municipalité, par cette exposition, mise en place depuis mai, l'association a permis à bon nombre de visiteurs, Macariens ou non, de mieux connaître cet écrivain qui — s'il fut décrié par certains en son temps — est de fait, reconnu par tous, à ce jour. Un des moyens pour mieux cerner la réalité de l'œuvre de François Mauriac est bien l'audiovisuel, tant ses œuvres ont suscité de films et téléfilms.

Ainsi le 8 mai dernier, une cinquantaine de personnes se sont-elles retrouvées à la salle des fêtes pour voir et revoir « le Sagouin ». Bien leur en prit, puisque cette diffusion était enrichie par la participation de M. Gaston Duthuron, président de la société des Amis de François Mauriac et ami lui-même de l'écrivain. Ainsi, outre son analyse de l'œuvre de François Mauriac, M. Duthuron agrémenta cet après-midi de souvenirs personnels liés au tournage du film (qui fut réalisé chez lui à Montmorillon), mais aussi liés à son amitié avec François Mauriac.

C'est à une deuxième séquence audiovisuelle que vous convie l'association ce vendredi 20 juin à 20 h 30 au prieuré Saint-Sauveur (rez-de-chaussée). Il s'agit d'un film, adaptant l'un des derniers romans de François Mauriac : « Un adolescent d'autrefois ».

Outre l'intérêt autobiographique de cette œuvre et de son adaptation filmée, cette soirée aura comme point fort, la participation du réalisateur du film, Michel Suffran. Nul doute qu'il pourra



M. Gaston Duthuron, président de la société des Amis de François Mauriac et Noëlle Rochelois, présidente de l'association Le Prieuré (Clichés « Sud-Ouest »)

partager avec les spectateurs, non seulement son expérience de réalisateur, mais aussi sa connaissance de François Mauriac. Michel Suffran a écrit, en effet, plusieurs livres, agréablement illustrés autour de cet écrivain.

Une soirée, libre d'entrée pour tous, avec un film joué par de bons acteurs (Madeleine Robinson en particulier), commenté par le réalisateur lui-même. Une soirée où par delà le temps, François Mauriac sera parmi nous.

l'honneur

Comme tout un chacun sait, l'A.S.G. du district s'est tenue ce samedi 14 juin dans la salle des fêtes François-Mauriac, à Saint-Macaire, simultanément avec la fête locale.

Tous les clubs du district étaient représentés. Ce fut une réunion de haute tenue présidée par MM. Pometan, secrétaire général de la Ligue, M. Poupot, président du district, et M. le Maire de Saint-Macaire.

Après tous les comptes rendus tant moral que financier, les titres, montées et descentes, les récompenses étaient distribuées. L'A.S.M. n'était pas oubliée, puisque furent remis par M. Mercier, secrétaire général du district, les diplômes d'honneur du district à M. Pierre Fondeville et M. André Sanjosé pour leur long service au sein de l'A.S.M., et par M. Billa, maire de Saint-Macaire.

La médaille d'argent du district à M. Fernand Barbé pour ses nombreux services au football tant au club qu'au district qu'à la ligue et aux différentes commissions district auquel il participe.

Donc le club, s'il est modeste par rapport à certains voisins, n'en a pas moins de très actifs dirigeants, car derrière ceux-ci, toute une équipe de jeunes s'apprête à prendre la relève, avec toutes les responsabilités que cela entraîne.

Deuil à l'A.S.M. — M^{me} Elisabeth Barbé, membre du bureau de l'A.S.M., vient de perdre brutalement sa maman, M^{me} Marie Beauvalle.

Tous les membres du club prennent part à sa peine et lui présentent leurs condoléances.

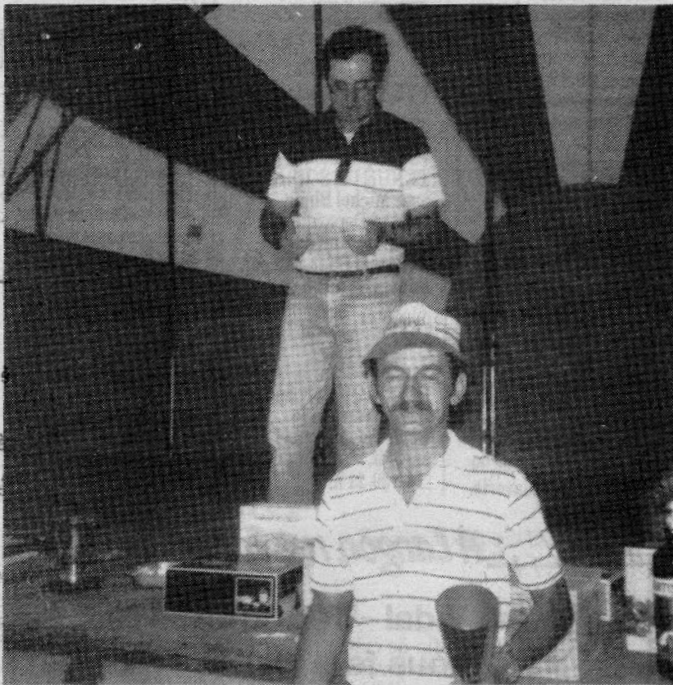
Rectificatif. — Dans notre édition du vendredi 20 juin, nous avons écrit que le bureau de l'A.S.M. était reconduit pour la saison 1986-1987, alors qu'il fallait lire : « Le bureau a reconduit dans ses fonctions le président, M. Fernand Barbé, pour la saison 1986-1987. » Nous prions nos lecteurs de nous excuser de cette malencontreuse coquille. »

Rassemblement de voitures anciennes

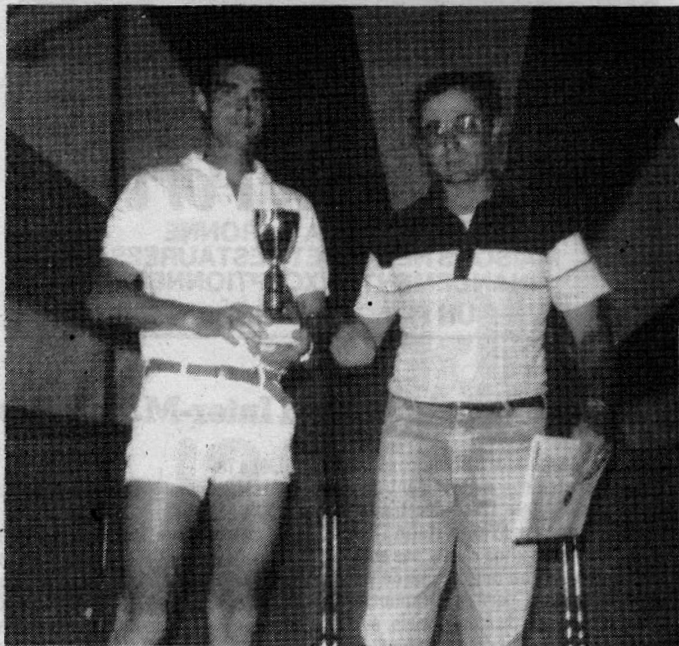
Le dimanche 22 juin, entre 9 heures et 11 heures, se rassembleront sur la place du Mercadiou, près d'une centaine de voitures anciennes, avant d'effectuer une « Vadrouille en Benaige » qui les conduira à Verdelsais, Saint-André-du-Bois et Cadillac.

A cette occasion, le club organisateur, Le Motoriste Aquitain, fera défiler l'ensemble des participants à partir de 11 heures selon le trajet suivant : rue du Thuron, chemin de Tivoli, chemin et rue du Port, place et allées Tourny, place du Général-de-Gaulle, rue de Verdun. Les riverains de la place du Mercadiou sont priés par le maire de faire preuve de compréhension : pendant deux heures, la place sera interdite à la circulation.

Le concours de pêche de la Saint-Jean



Bernard Labouille, président du Roseau Macarien, proclame les résultats. Au premier plan, M. Francis Robert, premier du concours (Photo J. Sanche)



Bernard Labouille remet la coupe offerte au premier Macarien, à Patrice Bouey (Photo J. Sanche)

Le traditionnel concours de pêche des fêtes de la Saint-Jean avait attiré 49 pêcheurs sur les bords de la Garonne dimanche matin. Beaucoup de poissons, un temps magnifique ont permis aux participants de passer une agréable matinée. Les résultats proclamés sous le chapiteau de la salle de la place de l'Horloge ont donné le palmarès suivant :

1. Francis Robert, 28 poissons; 2. Fourquier (25); 3. Patrice Bouey, premier Macarien (23); 4.

Garry (21); 5. Tarne (20); 6. Divies (20); 7. Maix (19); 8. Sulletis (19); 10. Bibens (19); 11. Rigaut (19).

La première dame est M^{me} Gilberte Rigaut, avec 14 poissons.

Chaque participant a reçu un lot offert par le Roseau Macarien.

Feu de la Saint-Jean

Samedi soir se déroulera la Fête de la musique, à partir de 21 heures, à la salle des fêtes. Elle se poursuivra place de l'Horloge par un feu de la Saint-Jean, vers 23 h 30.

SAINT-MACAIRE

CENTRE DE SECOURS

Les sorties du mois de mai

1^{er} mai : accident sportif à Saint-Macaire, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur; transport d'urgence à Saint-Macaire, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur.

4 mai : accident équestre à Saint-Macaire, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur.

6 mai : transport d'urgence à Saint-Macaire, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur.

8 mai : accident sportif à Saint-Macaire, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; malade à domicile à Verdels, un malade évacué sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du S.M.U.R.

11 mai : feu de cheminée à Verdels.

12 mai : accident de la circulation à Pian-Garonne, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

13 mai : protection environnement pollution suite à l'accident du 12 mai; tentative de suicide à Verdels, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

17 mai : transport d'urgence à Pian-Garonne, pas d'intervention des sapeurs-pompiers.

19 mai : sur la demande du S.C.P. transport d'urgence à Langon, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne; accident sur la voir publique à Verdels, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur.

23 mai : chute d'un cycliste sur la voie publique à Saint-Macaire, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur.

25 mai : accident de la circulation à Saint-Maixant, deux victimes évacuées sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du S.M.U.R.; accident de la circulation à Saint-Maixant, deux victimes évacuées sur le C.H. Pasteur.

29 mai : transport d'urgence à Saint-Pierre-d'Aurillac, pas d'intervention des sapeurs-pompiers.

31 mai : intervention à Saint-Macaire (P.N. 61) une victime évacuée sur la morgue (maison de retraite); accident de la circulation à Saint-Macaire, soins donnés sur place par le médecin du corps.



Une intervention des pompiers : un camion-citerne renversé à Pian, le 12 mai (P)

FOOTBALL/ A.S.M.

Fernand Barbé réélu à la présidence

Après l'assemblée générale de l'A.S. Macarienne, élection et réélection des nouveaux membres et du tiers sortant, les membres du comité sont les suivants : Fernand Barbé, André Sanjosé, Pierre Fondeville, Alain Mallié, Dominique Escabasse, Alain Lespine, Jean-Claude Baluteau, Pierre Lanzeray, Roger Chainé, Eric Massicard, Patrice Bouey, Gilles Branlat, Marie-France Cluchet, Michelle Laujac, Elisabeth Barbé, Max Guimberteau, Max Boré, Claude Loda, Daniel Boré, Richard Collin, Jean-Pierre Leydet, Claude Duville, Claude Reghenaz, Jacky Belloc, Jacky Pandolfo.

Le bureau a ensuite été formé ainsi :

Fernand Barbé, président; André Sanjosé, Pierre Fondeville, vice-présidents; Alain Mallié, secrétaire général; Dominique Escabasse, secrétaire adjoint, préposé aux assurances; Alain Fondeville, trésorier général; Alain Lespine, trésorier adjoint; Max Guimberteau et Marie-France Cluchet, secrétaires de séance; Patrice Bouey et Jean-Claude Baluteau, archivistes et équipements; Alain Lespine, entraîneur général.

Comme on peut le constater, beaucoup de monde dans ce comité directeur, mais il apparaît beaucoup de difficultés pour monter les différentes commissions, sept membres étant joueurs et les autres n'étant pas tou-

jours disponibles... Aussi l'A.S.M. lance un appel aux personnes aimant le football à Saint-Macaire à venir se joindre aux actifs actuels, il en va de l'avenir de notre sport préféré. Qu'on juge de l'effectif : trois équipes seniors, une équipe juniors, une équipe cadets, deux équipes minimes, une équipe pupilles, une équipe poussins, une équipe vétérans, une équipe féminines avec Morizès et, comme tous les ans, les débutants qui arrivent en cours de saison. S'il y a des départs (douze), dont certains sérieux, par contre il y a vingt et une entrées. Le club ne cesse de croître, mais les cadres manquent cruellement.

Deuxième journée de nettoyage des grottes

La deuxième journée de débroussaillage des grottes aura lieu le samedi 28 juin, à partir de 6 h 30 du matin. Devant les demandes de participation formulées par de nombreux Macariens, le Conseil municipal invite les personnes désireuses de participer à l'opération à se faire inscrire au secrétariat avant le jeudi 26 juin, 18 h 30, dernier délai. La participation aux frais pour l'entrecôte de midi, complétée comme il se doit, est fixée à 30 francs.

Les 5 et 6 juillet la brocante à l'ordre du jour

Samedi 5 et dimanche 6 juillet prochains, la place à arcades va à nouveau offrir ses cornières aux brocanteurs venus de toute part, et aux artisans du bâtiment, aux commerçants, aux viticulteurs issus du canton (et un peu au-delà, jusqu'à Langon) : ce sera la sixième édition de la Foire du Mercadiou.

Le programme en a été mis au point par le bureau de l'A.C.P.L. Notons d'abord que les exposants de voitures seront regroupés place de l'Horloge, aux côtés de la salle François-Mauriac qui accueillera, pour la première fois et sur l'initiative du Grogard, la première bourse d'échanges d'automobiles miniatures : songez à l'importance de la manifestation. L'Automobile-Club du Sud-Ouest en est directement le co-organisateur. L'après-midi du samedi sera inauguré en présence de Robert Escarpit, notre Macarien réputé, qui fort aimablement signera les exemplaires de son œuvre littéraire sur la place elle-même.

Le samedi soir, le Prieuré sera le témoin de la pause nécessaire à toute manifestation répartie sur deux jours : ce sera donc un repas-dansant dans le cadre médiéval de l'ancien monastère bénédictin. Les deux piliers de la-dite animation seront constitués, d'une part, par les escargots en sauce, spécialité des tonneliers macariens, et d'autre part, par la formation musicale Niominka-Bi, adepte du reggae et autres rythmes d'origine jamaïcaine et antillaise. Les abonnés de l'ancien repas de clôture du dimanche soir, cette fois-ci avancé, devraient retrouver ainsi une atmosphère propice à la détente et à la bonne humeur. La participation aux frais pour l'ensemble de la soirée, est fixée à 100 francs (30 francs pour le bal seul).

Le dimanche commencera avec le concours de pêche réservé aux jeunes, formule originale lancée par le Roseau Macarien. A midi, ce sera le lâcher de pigeons par le Ramier Langonnais, et dans l'après-midi, le concours de pétanque sur la place Tourny.

Comme d'habitude, viendront ponctuer l'ensemble des festivités, les lâchers de montgolfières. Il faut cependant insister sur l'exposition de brocante qui dispose à Saint-Macaire d'un

écrin inégal à des dizaines de kilomètres dans les environs, à savoir les « embans » du Mercadiou.

Distribution de sacs-poubelles

Une distribution gratuite de sacs-poubelles sera effectuée à la mairie, du lundi 30 juin au vendredi 4 juillet inclus, aux horaires suivants : de 9 heures à 11 h 30 et de 14 heures à 17 h 30.

Rappelons que durant ces journées il sera attribué un nombre de sacs-poubelles correspondant aux besoins d'une année entière.



La foire au moment de la pause de midi, au stand de dégustation des vins du pays de Saint-Macaire (Cliché « Sud-Ouest »)

Que vivent les archives !



René Labat déchiffre l'explication du projet d'embellissement de l'ancien hôtel de ville, contre la porte de Benauge

Pendant les fêtes de la Saint-Jean, la mairie a accueilli près de 250 visiteurs venus survoler, découvrir ou détailler les cartes, plans et dessins concernant Saint-Macaire et déposés aux archives départementales. L'intérêt fut évidemment moins vif que l'an passé lors de la présentation du premier album de famille des Macariens. Mais, pour qui savait prendre le temps de comprendre et d'analyser, l'incursion valait une halte prolongée, d'autant plus que Guy David passionné d'histoire macarienne, se tenait à disposition pour toutes informations utiles.

Rappelons quelques documents : le visage de Saint-Macaire en 1652, le relevé exact du lit de la Garonne au XVIII^e siècle, le tracé précis de l'enceinte fortifiée en 1820, les projets d'alignement des rues de la vieille ville en 1850, la maquette du monument aux morts en 1920, etc. En outre siégeant dans la salle, les bustes de Louis XVIII et Louis Philippe, mais aussi la sculpture en pierre qui ornait l'angle de la rue Carnot et de la rue de l'Eglise, précieusement restaurée par M. Roland Baudet.

Lors de l'ouverture de l'exposition le maire devait remercier chaleureusement M. Baudet de son fructueux travail, tout en ci-

A.G. de l'A.C.P.L.

Les adhérents de l'Association des artisans commerçants et professions libérales du canton de Saint-Macaire sont convoqués à l'assemblée générale qui aura lieu le jeudi 26 juin à 21 heures à la mairie de Saint-Macaire avec comme ordre du jour l'organisation de la foire du Mercadiou.



Le buste restauré qui restera conservé à la mairie
(Clichés « Sud-Ouest »)

tant le regretté Louis Cambois qui pendant plusieurs années assura avec vigilance le gardiennage du

buste, le sauvant à plusieurs reprises des « rafles nocturnes » opérées par les conscrits.

056535

STOP-FRUIT

Un stand de fruits et produits régionaux sera ouvert place du Bas-Pian, sortie de Saint-Macaire, à partir du SAMEDI 28 JUIN 1986. Vente au détail et au plateau.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie le jeudi 26 juin à 21 heures.

A l'ordre du jour : point assainissement, eau, camping, questions diverses.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

Quelques images de la Saint-Jean



La fanfare de M. Gomez dans la fête foraine

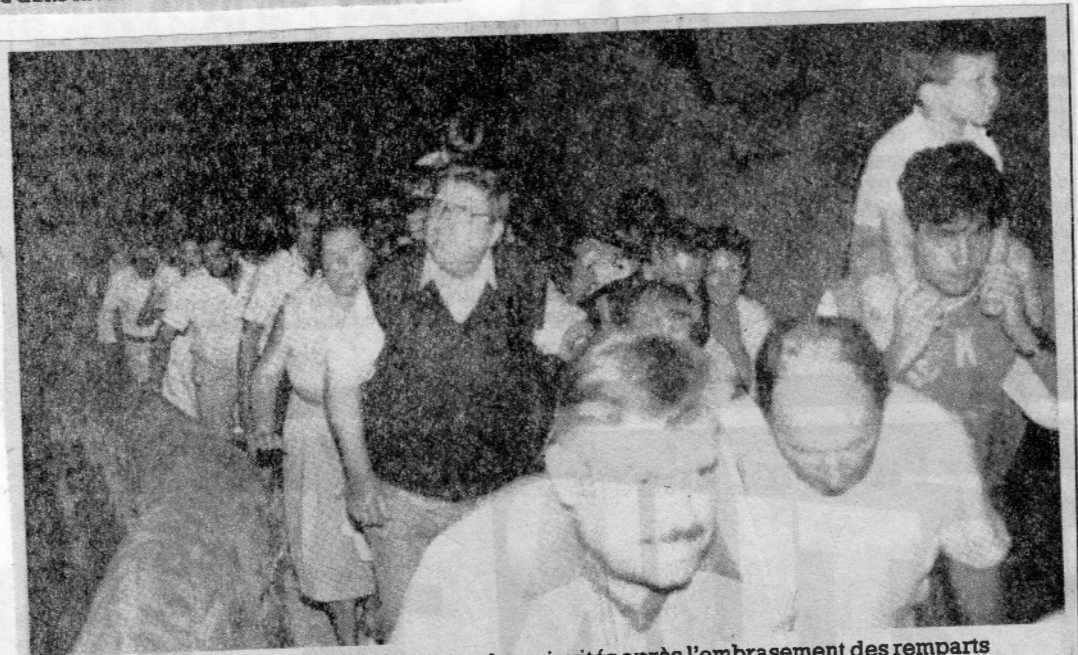
Trois innovations ont émaillé le programme traditionnel des fêtes de la Saint-Jean.

Le vendredi soir, a été tenté la formule d'une soirée gratuite pour tous sur le thème antillais : les Macariens sont restés un peu distants par rapport à l'événement, ce qui n'a pas empêché l'atmosphère d'être particulièrement chaleureuse.

La journée du dimanche a été à nouveau animée par une formation musicale du type banda, la fanfare de M. Gomez. Cette der-

nière ne s'est pas contentée de jouer sur les terrasses de café et de rester dans la fête proprement dite : elle est allée apporter l'aubade dans tous les quartiers de notre cité.

Enfin, le lundi soir, le Comité des fêtes avait eu la riche idée de repenser l'organisation du feu d'artifice. D'abord, la retraite aux flambeaux avait été déplacée du samedi au lundi : aussi l'Avenir Barsacais a-t-il pu conduire en musique les Macariens de la mairie, jusqu'au quai de Tivoli, avec



L'ascension de la Cale par les Macariens et leurs invités après l'embrasement des remparts

retour par les remparts. Ensuite, le feu d'artifice tiré au-dessus des eaux de la Garonne a été complété par un embrasement des remparts, parfaitement minuté, qui constitua sans nul doute, le clou de la soirée. Encore que ne fut pas triste la délicate remontée de la Cale à la seule lueur des feux de Bengale.

Le Comité des fêtes donne rendez-vous aux Macariens pour les festivités du 14 Juillet, avec entre-côte party à la clé, au soir du 13.



Les flambeaux portés par les enfants conduisent le cortège jusque sur le bord de la Garonne



Assis dans l'herbe, le public attend le tir du feu d'artifice

56536

STOP FRUITS: Un stand de fruits et produits régionaux sera ouvert place du Bas-Pian, sortie de Saint-Macaire, à partir du samedi 28 juin 1986. Vente au détail et au plateau.

FÊTE DES PÈRES

La Maison de retraite n'a pas été oubliée



René Lagahuzère et Daniel Bore devant un pensionnaire originaire de Saint-Laurent-du-Bois (Photo J. Sanche)

En 1986, une nouvelle fois, une délégation du Conseil municipal est allée offrir aux pensionnaires masculins de la maison de retraite des gâteaux permettant de relever le menu du 15 juin, à l'occasion de la fête des Pères et de la Saint-Jean.

Les intéressés ont évidemment demandé à René Lagahuzère de pousser la chansonnette, lequel n'a pas été avare d'un répertoire fourni, allant de « Debat l'emban deu Mercadiou » « Avec les pompiers ».



Les élus ont participé eux aussi à la soirée antillaise (Photos J. Sanche)

64987

SAINT-MACAIRE - 5-6 JUILLET
FOIRE DU MERCADIOU
 Brocante - Restauration de l'habitat
 Autos miniatures

Football

Réunion du bureau directeur de l'A.S.M. — Tous les membres du bureau directeur de l'A.S.M. sont invités à participer à la réunion qui aura lieu lundi 30 juin, à 19 heures au stade. Objet: revue sur les rentrants et sortants, mise au point sur quelques questions diverses.

Un nouveau directeur pour la Maison de retraite

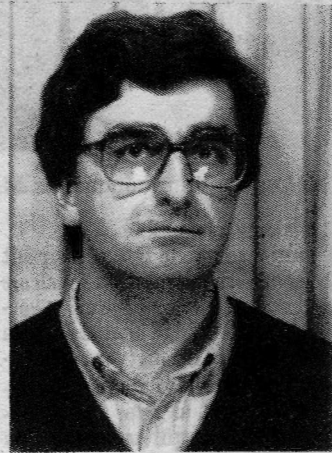
Par arrêté ministériel en date du 30 avril parvenu en sous-préfecture de Langon, le 13 juin, M. Jean-Michel Daube vient d'être nommé directeur de la Maison de retraite de Saint-Macaire. Il prendra ses fonctions le 15 août prochain, en relais immédiat avec le directeur intérimaire. Agé de 35 ans et père de 3 enfants, M. Daube vient de la Maison de retraite de Saint-Laurent-sur-Sèvre, en Vendée, située à quelques kilomètres de Saint-Macaire-en-Mauges.

Entré en carrière en 1971, il a été adjoints des cadres hospitaliers au C.H. de Orlon-Sainte-Marie, puis au C.H.R. de Clermont-Ferrand, enfin au C.H. de Bauvais. Devenu directeur de 4^e classe en 1982, il a pris en charge l'établissement de Saint-Laurent-sur-Sèvre, comptant 52 lits où il a pu réaliser l'humanisation complète des bâtiments et leur extension.

Il s'est également signalé par un intérêt appuyé pour la formation du personnel et l'animation de la vie des pensionnaires. C'est pourquoi le président du conseil d'administration l'a proposé en premier rang au ministre, parmi les huit candidatures confirmées.

En venant à Saint Macaire, M. Daube sera confronté à deux priorités : la restructuration de la Maison de retraite visant à son adaptation aux normes d'hébergement actuelles, la restauration d'un climat de confiance au sein de l'établissement.

Le conseil d'administration a salué unanimement le remarquable travail effectué par le directeur intérimaire, M. Stingre, dont la carrière est appelée à de plus hautes responsabilités.



M. Jean-Michel Daube (Cliché « Sud-Ouest »).

Absence du correspondant

M. Sanche, correspondant local de Saint-Macaire, sera absent du 1^{er} au 31 juillet. Les personnes désirant publier des articles, annonces ou des photos sont invitées à s'adresser à l'agence de Langon, cours des Fossés, tél. 56.62.33.15.

Une journée en Dordogne

Le Groupement de développement agricole féminin du canton organise une journée en Dordogne le jeudi 17 juillet.

Au programme : cingle de Trémolat, visite des grottes de Lascaux, visite guidée du vieux Sarlat, visite de Domme, accueil dans une ferme de production de gras et conserves, visite du château des Milandes. Le repas de midi sera pris au restaurant. Prévoir un pique-nique pour le soir.

Le transfo s'habille

 28/6

Beaucoup de Macariens se sont étonnés de l'allure extérieure du nouveau transformateur de l'ancienne école des filles : béton et toiture terrasse. Comment se fait-il que ce soit autorisé à Saint-Macaire, village protégé ?

Ils sont aujourd'hui rassurés puisque un encadrement de pierres de taille vient d'être rapporté autour de la porte sur rue, qu'un toit en tuiles canal de terre cuite, reposant sur une génoise, vient d'être établi, et qu'un enduit de sable roux de carrière et de chaux grasse est en cours d'application.

En fait, l'aspect final est rigoureusement identique à celui d'un

appendice voisin inclus dans l'ancienne cour de récréation. Ajoutons que les conditions d'accessibilité par E.D.F. du transformateur supposaient qu'il soit accolé à la rue, que les prescriptions du service départemental de l'architecture ont supposé l'alignement avec la façade du presbytère.

Un événement qui aura en tout cas démontré que les Macariens sont attentifs à ce que leur vieille ville conserve son homogénéité architecturale, ce qui confirme le net progrès accompli dans les esprits depuis les années 60.



Au chevet de l'église Saint-Sauveur, le transformateur prend son visage définitif (Photo J. Sanche)

La kermesse des écoles publiques



Au pays du Soleil levant.



Bavarois et Bavaroises dansent (Photos « Sud-Ouest ».)

Bénéficiant d'un temps magnifique, la kermesse des écoles publiques s'est déroulée dans le groupe scolaire. Un nombreux public dans lequel on pouvait reconnaître M. Lafourcade, conseiller général, et J.-M. Billa, maire de Saint-Macaire, avait envahi la cour des Tilleuls où les attendaient de nombreux stands distrayants.

Dans la salle de gymnastique, les objets fabriqués par les enfants étaient exposés aux yeux des parents et visiteurs.

Vers 17 heures, ce fut le défilé coloré de toutes les classes des écoles primaire et maternelle venues offrir leur spectacle de danse sous les regards ravis du public. Pour terminer, les animateurs

musicaux du groupe scolaire, Jacky Gratecap et Philippe Langel (que les élèves retrouvent tous les vendredis et samedis) présentèrent un programme de chants d'une excellente qualité et fort apprécié.



« Hello, cow-boy, on danse ? ».

Changements à la brigade locale



J.-M. Billa prononce allocution en présence de l'adjudant Miro, M. Bouey, M^{me} Lorriot, M. Cadi et Benquet



Une vue de l'assistance au cours du vin d'honneur organisé pour le départ à la retraite du gendarme Benquet (Photos J. Sauche)

Mardi 17 juin, à la mairie, a eu lieu une réception amicale en l'honneur du départ à la retraite du gendarme Albert Benquet, offerte par M. Billa, maire.

Au vin d'honneur étaient présents le maire, les adjoints, des conseillers, le médecin-capitaine Cadi, R. Paratge, chef de corps des sapeurs-pompiers, des pompiers et le personnel de la brigade locale.

Dans son allocution, M. le Maire a souligné que la gendarmerie était une des plus vieilles institutions de la République et qu'elle veillait à la sécurité des personnes et des biens. Puis il remercia le gendarme Benquet qui, durant 13 années, a participé aux diverses missions de la brigade et il lui re-

mit en souvenir une gravure de la ville.

A son tour, le gendarme Benquet remercia le maire et l'assistance pour l'accueil qui lui avait été réservé.

Pendant treize années de présence à la gendarmerie de Saint-Macaire, M. Benquet a accompli sa tâche avec sérieux et compétence. Par ailleurs, il s'était rapidement intégré dans la population étant originaire de Préchac. Homme de devoir et discipliné, il restera un exemple pour ses camarades anciens et jeunes qu'il vient de quitter.

A M. et M^{me} Benquet, nous souhaitons une longue et paisible retraite à Bazas où ils se retirent, avec l'espoir de les revoir de temps à autre à Saint-Macaire.

Pour remplacer M. Benquet, le

gendarme Daniel Lucas, 26 ans, marié, un enfant, est muté à partir du 2 juillet. Originaire des Charentes, venant de l'escadron de gendarmerie mobile de La Réole, nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'à son épouse et son enfant.

Syndicat des Côtes de Bordeaux-Saint-Macaire

Pour organiser la foire du Merca-diou 5 et 6 juillet, à Saint-Macaire, où le syndicat tient un stand de dégustation. Une réunion aura lieu le mercredi 2 juillet à 21 heures, salle de la mairie de Saint-André-du-Bois.

Tous les viticulteurs de l'Aire d'appellation sont conviés à cette réunion pour apporter leur soutien à la promotion du vin de Saint-Macaire.

LANGONNAIS/SAINT-MACAIRE

Les classes primaires à Carcassonne

Quatre-vingt-douze élèves ont fait un beau voyage



Dans les rues médiévales de Carcassonne



L'attente du train du retour sur les quais de la gare de Carcassonne (Photos J. Sanche)

Jeudi 26 juin constituait une première pour beaucoup d'élèves des classes primaires, certains n'avaient encore jamais mis les pieds dans un train. D'autre part, nous sortions du cadre étroit du Sud-Ouest pour le voyage scolaire de fin d'année. En effet, unissant leurs moyens financiers avec en plus un léger appoint de 10 F par

élève, la coopérative scolaire et le conseil local des parents d'élèves avaient programmé une visite de la célèbre cité de Carcassonne.

Ainsi, 92 élèves accompagnés de onze adultes se sont embarqués de bon matin à Langon pour une magnifique journée de découvertes qui laissera de bons souvenirs à

tous : promenade dans la cité, visite guidée du château comtal, pique-nique dans les douves, chasse aux cadeaux dans les ruelles médiévales, ballade dans les lices, repos au bord du canal du Midi avant de prendre le chemin du retour et arriver à Langon vers 21 heures. Fatigués, mais heureux !

La foire du Mercadiou et ses accomodements



Le public à l'écoute dans la cour du prieuré (Cliché « Sud-Ouest »)

Cette année encore, la foire du Mercadiou connaîtra une série d'événements destinés à rendre plus agréable les deux jours d'exposition.

D'abord, le samedi après-midi, siègera sur le stand commun au Prieuré et au Mouvement de sauvegarde (c'est-à-dire devant le musée postal) Robert Escarpit venu délivrer des autographes à tous ses lecteurs intéressés.

Le samedi soir, à partir de 20 heures, la cour du prieuré, dominant la vallée de la Garonne, au pied de l'église Saint-Sauveur accueillera un repas dansant particulièrement soigné dans son

contenu. Sur scène, trônera le groupe musical « Niominka-Bi », spécialiste du reggae et des rythmes antillais. Sur la table, régneront à profusion les escargots à la bordelaise arrosés de vin de terroir, précédés de crudités et clôturés de fromage et de glace. (Il est prudent de réserver auprès de M^{me} Bedoure au 56.63.46.42 pour une participation aux frais de 100 F tout compris, 30 F pour les enfants ou le bal seul). A noter qu'un menu de remplacement est prévu pour les réfractaires aux escargots.

Le dimanche matin, les berges

de la Garonne recevront les jeunes pêcheurs en herbe, sous la houlette du Roseau Macarien. Après la remise des prix, seront lâchés les pigeons du Ramier Langonnais depuis la place proprement dite. Enfin, l'après-midi la pétanque occupe l'ensemble de la place et des allées Tourny pour un solide concours.

Ajoutez à cela une ponctuation par des lâchers de montgolfières, un jeu historique inédit, une première bourse d'échanges d'auto miniatures dans la salle François-Mauriac et vous aurez une foire du Mercadiou modèle 86.

SAINT-MACAIRE

4/7

PETANQUE MACARIENNE

Un concours pour la Foire du Mercadiou



M. Sudery, premier adjoint, remet la Coupe de la municipalité à Dupouy-Fabe (Marrande), vainqueurs du concours de la Saint-Jean.



A droite, Chekaqui-Cocuron (Paul-Doumer), vainqueur de la consolation du concours du 16 juin face à Maille-Darriet (Bybe Preignac) (Photos J. Sanche)

Dimanche 6 juillet, dans le cadre de la Foire du Mercadiou, la Pétanque Macarienne organise un concours doté de 350 F plus 35 F d'engagements par doublette plus trois coupes offertes par l'A.C.P.L.

Inscriptions place Tourny à partir de 14 h 15. Lancement du but à 15 heures.

Syndicat des côtes de Bordeaux

Vu la trop faible participation à la réunion du conseil d'administration du 2 juillet, les membres présents sont contraints et décident d'annuler la participation du syndicat à la Foire du Mercadiou du 5 et 6 juillet.

Une foire à la brocante ^{5/7}

Ce week-end à Saint-Macaire

La superbe place aux arcades du Mercadiou à Saint-Macaire accueille ce week-end sa désormais traditionnelle foire artisanale et à la brocante. Les amateurs trouveront aussi une bourse d'échange d'automobiles miniatures.

Tout au long des deux jours se dérouleront des animations di-

verses : concours de boules et de pêche, lâcher de pigeons et de montgolfières. Cet après-midi,

Robert Escarpit dédicacera ses ouvrages. En soirée, au Prieuré, les visiteurs pourront déguster des escargots à la bordelaise sur un air de reggae du groupe Niominka-Bi.

Sacs-poubelle

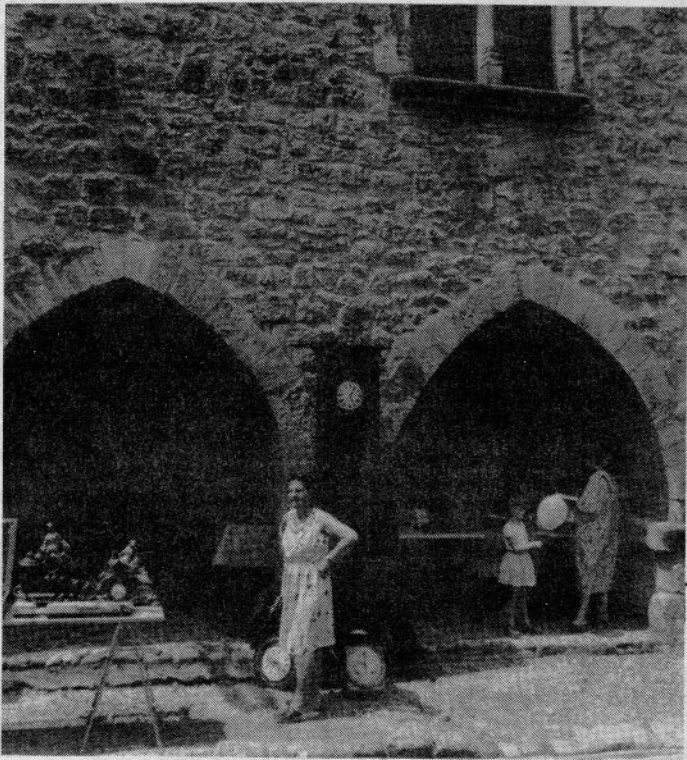
Il est rappelé aux retardataires qu'une dernière distribution de sacs-poubelle aura lieu à la mairie aujourd'hui, samedi 5 juillet, de 9 heures à 11 h 30.

SAINT-MACAIRE

8/7

FOIRE DU MERCADIOU

Après le doute,



Fouiner sous les arcades.

Les chemises de grand-père et les dentelles pendent aux arcades, une horloge indique l'heure des temps anciens et, partout, sur l'antique place du Mercadiou, cannes à pommeau, vaisseliers, bibelots patinés et autres vieux objets ont pris place ce week-end pour cette VI^e Foire à la brocante organisée par l'Association des artisans, commerçants et professions libérales (A.C.P.L.).

« Cette foire est une possibilité de promotion du commerce et de l'artisanat du canton. La brocante, mise en valeur de ce cadre médiéval, sert de locomotive à cette manifestation », a expliqué le maire, Jean-Marie Billa, lors de

l'inauguration. Pas d'affluence des grands jours le samedi après-midi, et les organisateurs commencent à s'inquiéter. « Cette année, nous n'avons pu réunir qu'une douzaine de brocanteurs alors que, habituellement, il y en a une vingtaine.

Il faut dire que les foires aux antiquités se multiplient dans le secteur, il y a peut-être lassitude du public et embarras du choix pour les professionnels », déclare Arlette N'Guyen Long, trésorière de l'A.C.P.L. Je crois qu'à l'avenir, nous devons diversifier davantage les thèmes de la foire. L'artisanat d'art, déjà présent, devrait voir ses stands se multiplier »,

le succès

précise Marie-Hélène Bédouret, la présidente.

Pourtant, l'ambiance reste sympathique, bon enfant et décontractée. Chiner demeure un passe-temps agréable. Pour preuve, le dimanche après-midi, à partir de 16 heures, voici la foule qui arrive, se presse autour des objets exposés, détaille avec force commentaire les vitrines de vieux bijoux. Les organisateurs, surpris de ce succès inespéré, recueillent avec plaisir la satisfaction des exposants.

Le mariage à la fois d'amour et de raison du Mercadiou et de la brocante sera donc renouvelé, même si l'A.C.P.L. conserve son intention d'accorder à l'avenir une plus grande place à l'artisanat d'art. La Foire est aussi l'occasion d'une fête de famille. Le Réseau Macarien, le Ramier Langonnais demeurent des fidèles animateurs de ce week-end, et, le

samedi soir, un repas en musique permit à la population de se retrouver. Ce régal et reggae au prieuré a été apprécié par une centaine de personnes. Les escargots sont descendus à toute vitesse au fond des gosiers et l'on s'est sacrément remué sur la musique de Niominka Bi.

Dimanche, si beaucoup de monde apprécia l'exposition automobile, il y avait aussi foule à la salle des fêtes autour des petites autos. En effet, M. Fabe, que l'on sait déjà amateur de petits soldats, a mis sur pied, avec la section maquettes modèles miniatures de l'Automobile-Club du Sud-Ouest, une première bourse d'échange de modèles réduits d'automobiles. Plein succès pour cette manifestation qui a rassemblé des collectionneurs venus de toute la France et une masse curieuse.

Ainsi, ce week-end, qu'

pas si bien commencé, s'est avéré être une réussite sur toute la ligne. Voilà qui est encourageant pour les dynamiques éléments moteurs de l'A.C.P.L.



Un cadre merveilleux qui met en couleur les objets anciens

(Photos: Sud-Ouest et M. Bahéno)

SAINT- MACAIRE

9/7

CENTRE DE SECOURS

Les sorties du mois de juin

3 juin : destruction d'un nid de guêpes à Saint-Pierre-d'Aurillac; 6 juin : accident de la circulation à Saint-Macaire, deux victimes évacuées sur le C.H. Pasteur; 7 juin : épuisement réserve d'eau à Saint-Germain-de-Graves; destruction d'un nid de guêpes à Pian-sur-Garonne; destruction d'un nid de guêpes à Saint-André-du-Bois; 8 juin : accident de la circulation, à Pian-sur-Garonne, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur; 9 juin : malade à domicile à Saint-Macaire, un malade évacué sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; 11 juin : destruction d'un nid de guêpes à Saint-Macaire;

12 juin : personne inanimée sur la voie publique, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; destruction d'un nid de guêpes à Saint-Macaire; 17 juin : feu de broussailles à Saint-Martin-de-Sescas; feu de dépôt d'ordures à Saint-Maixant; 18 juin : feu de broussailles à Saint-Macaire; 19 juin : destruction d'un nid de guêpes à Saint-Maixant; malade à domicile à Saint-Macaire, pas d'intervention des sapeurs-pompiers;

22 juin : accident de la circulation à Saint-Martin-de-Sescas, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; 23 juin : destruction d'un nid de frelons à Saint-Maixant; 24 juin : feu de broussailles à Verdelais; malade à domicile à Pian-sur-Garonne, un malade évacué sur le C.H. Pasteur;

26 juin : feu de prairie à Caudrot; 27 juin : feu d'appareil ménager à Verdelais; destruction d'un nid de frelons à Saint-Macaire; 30 juin : feu de véhicule à Saint-Macaire; feu de maison à Saint-Germain-de-Graves.

SAINT-MACAIRE

10/7

MOUVEMENT SAUVEGARDE ET RÉNOVATION

Des troubadours au prieuré ?

Le bruit court... De jeunes troubadours viendraient, huit siècles après, animer à nouveau, le temps d'une soirée, de leurs chants, de leurs vielles, luths et tambourins, les lieux mêmes où vécut les bénédictins...

Hélas, n'est pas poète qui veut. Mais ces vers n'avaient d'autre but que d'attirer votre attention sur une nouvelle rencontre autour de l'histoire locale qu'à le plaisir de vous proposer l'association.

Soirée originale puisque, mariant l'Histoire à la musique, elle sera centrée sur le XII^e siècle. Époque importante pour la ville, sur les plans religieux, politique, économique : elle sera évoquée à

partir d'un court métrage audiovisuel. Époque charnière dans le domaine de la poésie et de la musique où l'influence d'Aliénor d'Aquitaine fut prépondérante. Pour l'illustrer, l'excellent ensemble de musique médiévale Diabolus in Musica nous interprétera ce soir-là un répertoire de chants de troubadours, tous contemporains de cette grande reine dont sera rappelée, au passage, la vie tumultueuse.

Ce spectacle aura lieu le vendredi 18 juillet, à 21 heures. Retenez bien cette date. Quant au lieu, après avoir songé à la très agréable cour intérieure du Musée postal d'Aquitaine — mais dont l'acoustique n'est pas suffisamment adaptée — ce sera le prieuré Saint-Sauveur. Outre la qualité d'écoute qu'il permettra, rappelons qu'il est doublement lié au thème de cette soirée par le fait qu'il fut bâti au XII^e siècle mais aussi parce qu'il eut à pâtir des assauts guerriers de Guillaume, duc d'Aquitaine, dit le Troubadour, dont un des chants sera au répertoire des musiciens.

Réjouissances du 14 Juillet

Le comité des fêtes, en collaboration avec la municipalité, organise les festivités habituelles du 14 Juillet sur la place Tourny.

Il vous propose le dimanche 13 juillet, à 20 h 30, une soirée entrecôte suivie d'un bal avec orchestre. Le lundi 14 juillet, à 17 h 30, Alain Echevin dans un Comic Show.

Comité des fêtes 12/7

Le comité des fêtes invite la population, au théâtre de la Nature, à une soirée dansante avec entrecôte et punch, le dimanche 13 juillet. La soirée est réservée à ceux qui aiment rire, s'amuser et danser; lundi 14 juillet à partir de 15 heures au théâtre de la Nature, Alain Echevin vous fera passer un moment de gaieté; un apéritif clôturera ces deux soirées.

Tombola de la Saint-Jean

4207, 5299, 3368, 4914, 5066, 7872, 7162, 5807, 2531, 4822, 4244, 4244, 6527, 1686, 4112, 1145, 880, 5293, 519, 7823, 6395, 3833, 1987, 605, 1060, 591, 1804, 4756, 7911, 1696, 871, 3421, 4368, 2517.

SAINT- MACAIRE

14/7

Générosité

A l'occasion du mariage d'Eric Pomes et de Sandrine Pandolfo qui a été célébré dernièrement à l'hôtel de ville, une collecte effectuée à l'issue de la cérémonie a permis de recueillir une coquette somme d'argent qui a été remise aussitôt au bureau local de l'aide sociale.

Tous nos remerciements aux généreux donateurs et que les jeunes époux trouvent ici en même temps que nos félicitations, nos souhaits sincères de bonheur.

Tournée du contrôleur des impôts

Les contribuables sont informés que le contrôleur des impôts se trouvera à la mairie le mardi 29 juillet pour procéder à la mise à jour annuelle des bases de la taxe d'habitation et de la liste des assujettis à la taxe professionnelle.

Les personnes désirant des renseignements sont priées de se présenter à la mairie à partir de 9 heures.

Quarante-deux communiantes dans la paroisse



M. L'Archiprêtre et M. L'Aumônier entourés des enfants auxquels ils ont patiemment enseigné pendant plusieurs années de catéchisme la parole de Dieu (Cliché Sud-Ouest)

C'est dans une église bondée (940 personnes à la messe et 350 aux vêpres) que les qua-

rante-deux communiantes de la paroisse de Saint-Macaire ont prononcé leur profession de foi, accompagnés de merveilleux

chants liturgiques interprétés par la chorale paroissiale dirigée par M. Labrousse.

Roseau Macarien

C'est le dimanche 20 juillet que le Roseau Macarien organise une sortie concours à Mussidan. Départ, place du général-de-Gaulle, à 6 h 30. Retour, vers 21 heures. Prévoir le repas du soir. Les inscriptions seront prises jusqu'au samedi 19 juillet chez M. Claude Faure, rue de l'Eglise.

DEMAIN SOIR AU PRIEURÉ

17/7

Un concert de « Diabolus in musica »

A travers la presse, la télévision, nous redécouvrons peu à peu un Moyen Age moins obscur qu'on se l'imaginait, jusqu'à ces dernières années. Pourtant, les musiques de cette vaste période restent peu connues, car rarement interprétées.

Depuis 1980, l'ensemble Diabolus in musica s'attache à étudier et à présenter une partie de cet immense répertoire. Ce jeune ensemble se compose aujourd'hui de : Agnès Touron (vielle à archet, rebec, flûte à bec); Dominique Touron (chant, vielle à roue, luth, guitare sarrazine); Pierre Touron (psaltérion, flûtes à bec).

Diabolus in musica... le titre inquiète quelque peu. Il s'agit en fait d'un terme de théoriciens du Moyen Age. « Le diable dans la musique » qualifie simplement l'intervalle de quarte augmentée: fa-si.

En choisissant ce nom, l'ensemble veut rappeler qu'au Moyen Age le sacré et le profane sont intimement liés.

Actuellement, Diabolus in musica se consacre plus particulièrement aux troubadours et aux trouvères, c'est-à-dire à la poésie courtoise des XII^e et XIII^e siècles. Il n'y a donc rien de diabolique dans cette musique. Le concert présentera quelques trouba-

dours aquitains dont, bien sûr, Jaufré Rudel, prince de Blaye; mais aussi Guillaume IX, grand-père d'Aliénor, et dont Saint-Macaire a surtout gardé en mémoire l'énergie guerrière lorsqu'il vint mater la rébellion bénédictine.

Malgré son respect des sources manuscrites, Diabolus in musica ne prétend pas « reconstituer » une musique du passé. Il se propose simplement de

redonner vie à un patrimoine important avec une sensibilité d'homme du XX^e siècle. Le mouvement Sauvegarde et rénovation de Saint-Macaire vous espère nombreux pour cette « rencontre autour de l'histoire locale, puisque ce récital sera également l'occasion de l'évoquer, sous la forme d'un court montage audio-visuel. Rendez-vous donc demain vendredi, à 21 heures, au rez-de-chaussée du prieuré Saint-Sauveur.



Agnès, Dominique et Pierre Touron (Cliché « Sud-Ouest »)

SAINT- MACAIRE

9/7

CENTRE DE SECOURS

Les sorties du mois de juin

3 juin : destruction d'un nid de guêpes à Saint-Pierre-d'Aurillac; 6 juin : accident de la circulation à Saint-Macaire, deux victimes évacuées sur le C.H. Pasteur; 7 juin : épuisement réserve d'eau à Saint-Germain-de-Graves; destruction d'un nid de guêpes à Pian-sur-Garonne; destruction d'un nid de guêpes à Saint-André-du-Bois; 8 juin : accident de la circulation, à Pian-sur-Garonne, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur; 9 juin : malade à domicile à Saint-Macaire, un malade évacué sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; 11 juin : destruction d'un nid de guêpes à Saint-Macaire;

12 juin : personne inanimée sur la voie publique, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; destruction d'un nid de guêpes à Saint-Macaire; 17 juin : feu de broussailles à Saint-Martin-de-Sescas; feu de dépôt d'ordures à Saint-Maixant; 18 juin : feu de broussailles à Saint-Macaire; 19 juin : destruction d'un nid de guêpes à Saint-Maixant; malade à domicile à Saint-Macaire, pas d'intervention des sapeurs-pompiers;

22 juin : accident de la circulation à Saint-Martin-de-Sescas, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; 23 juin : destruction d'un nid de frelons à Saint-Maixant; 24 juin : feu de broussailles à Verdels; malade à domicile à Pian-sur-Garonne, un malade évacué sur le C.H. Pasteur;

26 juin : feu de prairie à Caudrot; 27 juin : feu d'appareil ménager à Verdels; destruction d'un nid de frelons à Saint-Macaire; 30 juin : feu de véhicule à Saint-Macaire; feu de maison à Saint-Germain-de-Graves.

SAINT-MACAIRE

10/7

MOUVEMENT SAUVEGARDE ET RÉNOVATION

Des troubadours au prieuré ?

Le bruit court... De jeunes troubadours viendraient, huit siècles après, animer à nouveau, le temps d'une soirée, de leurs chants, de leurs vielles, luths et tambourins, les lieux mêmes où vécut les bénédictins...

Hélas, n'est pas poète qui veut. Mais ces vers n'avaient d'autre but que d'attirer votre attention sur une nouvelle rencontre autour de l'histoire locale qu'à le plaisir de vous proposer l'association.

Soirée originale puisque, mariant l'Histoire à la musique, elle sera centrée sur le XII^e siècle. Epoque importante pour la ville, sur les plans religieux, politique, économique : elle sera évoquée à

partir d'un court métrage audiovisuel. Epoque charnière dans le domaine de la poésie et de la musique où l'influence d'Aliénor d'Aquitaine fut prépondérante. Pour l'illustrer, l'excellent ensemble de musique médiévale Diabolus in Musica nous interprétera ce soir-là un répertoire de chants de troubadours, tous contemporains de cette grande reine dont sera rappelée, au passage, la vie tumultueuse.

Ce spectacle aura lieu le vendredi 18 juillet, à 21 heures. Retenez bien cette date. Quant au lieu, après avoir songé à la très agréable cour intérieure du Musée postal d'Aquitaine — mais dont l'acoustique n'est pas suffisamment adaptée — ce sera le prieuré Saint-Sauveur. Outre la qualité d'écoute qu'il permettra, rappelons qu'il est doublement lié au thème de cette soirée par le fait qu'il fut bâti au XII^e siècle mais aussi parce qu'il eut à pâtir des assauts guerriers de Guillaume, duc d'Aquitaine, dit le Troubadour, dont un des chants sera au répertoire des musiciens.

Réjouissances du 14 juillet

Le comité des fêtes, en collaboration avec la municipalité, organise les festivités habituelles du 14 Juillet sur la place Tourny.

Il vous propose le dimanche 13 juillet, à 20 h 30, une soirée entrecôte suivie d'un bal avec orchestre. Le lundi 14 juillet, à 17 h 30, Alain Echevin dans un Comic Show.

Comité des fêtes 12/7

Le comité des fêtes invite la population, au théâtre de la Nature, à une soirée dansante avec entrecôte et punch, le dimanche 13 juillet. La soirée est réservée à ceux qui aiment rire, s'amuser et danser; lundi 14 juillet à partir de 15 heures au théâtre de la Nature, Alain Echevin vous fera passer un moment de gaieté; un apéritif clôturera ces deux soirées.

Tombola de la Saint-Jean

4207, 5299, 3368, 4914, 5066, 7872, 7162, 5807, 2531, 4822, 4244, 4244, 6527, 1686, 4112, 1145, 880, 5293, 519, 7823, 6395, 3833, 1987, 605, 1060, 591, 1804, 4756, 7911, 1696, 871, 3421, 4368, 2517.

SAINT- MACAIRE

14/7

Générosité

A l'occasion du mariage d'Eric Pomes et de Sandrine Pandolfo qui a été célébré dernièrement à l'hôtel de ville, une collecte effectuée à l'issue de la cérémonie a permis de recueillir une coquette somme d'argent qui a été remise aussitôt au bureau local de l'aide sociale.

Tous nos remerciements aux généreux donateurs et que les jeunes époux trouvent ici en même temps que nos félicitations, nos souhaits sincères de bonheur.

Tournée du contrôleur des impôts

Les contribuables sont informés que le contrôleur des impôts se trouvera à la mairie le mardi 29 juillet pour procéder à la mise à jour annuelle des bases de la taxe d'habitation et de la liste des assujettis à la taxe professionnelle.

Les personnes désirant des renseignements sont priées de se présenter à la mairie à partir de 9 heures.

Le Conseil municipal s'est réuni le 26 juin dernier, en présence de douze conseillers municipaux auxquels s'ajoutait un pouvoir de vote.

Le point a été fait par la commission des activités municipales avant l'interruption estivale traditionnelle.

Finances. — Le maire annonce au Conseil que le projet de compte administratif 1986, envoyé par le receveur municipal, dégage un solde positif de 484 107,93 F. Il ajoute que le Conseil général de la Gironde a décidé d'attribuer une subvention de 126 789 F (soit 33 % du montant subventionnable des travaux) pour la restructuration du rempart Rendesse et ce sur l'avis favorable du service départemental de l'architecture. En outre, comme chaque année, il a reconduit une tranche de travaux de renforcement électrique de 315 000 F, subventionnée à hauteur de 70 %.

Administration générale. — Le maire donne lecture d'une lettre de l'A.C.P.L. réclamant la publication du montant de l'intégralité des offres reçues lors d'une consultation d'artisans, ceci à la suite de la publication du compte rendu portant sur l'attribution des travaux de restructuration du secrétariat de mairie. Il rappelle que, si la dite attribution a été soumise au vote du Conseil municipal, c'est parce qu'il avait omis de lui faire désigner au préalable la commission d'ouverture des plis qui, elle, délibère à huis clos. A cette occasion, M. Falissard réaffirme la nécessité du huis clos dans ce type de procédure, afin notamment d'éviter toute influence par le public. Le maire conclut en donnant lecture du rapport dressé par le maître-d'œuvre, expliquant le choix de M. Tonon : « La commission a décidé de retenir ce dernier eu égard à la hauteur des prestations que celui-ci a l'habitude de fournir et pris en compte le fait que celui-ci n'a jamais travaillé pour la commune ». Enfin il réaffirme que le montant de l'enveloppe initiale pour l'opération est maintenue au niveau de 252 618 F T.T.C. tout compris.

Le maire invite les conseillers à exprimer leur point de vue sur le recrutement des ouvriers d'entretien de la voirie. M. Falissard intervient d'abord pour regretter que n'aient pas été recrutés plus de tucistes, alors que le Conseil avait souhaité mettre l'accent sur ce type de prestation : il préfère en conséquence ne pas avoir à gérer les quatre postes de tucistes à pourvoir. Il ajoute ensuite qu'un débat approfondi sur les personnes aurait dû avoir lieu lors de la réunion de sélection à partir du moment où un tel débat s'est déroulé par ailleurs, mettant en jeu des analyses de comportement contestables : à ses yeux, un choix direct par le maire serait plus équitable.

MM. Lagahuzère et Sire répondent tour à tour que l'accord s'était fait sur les critères de choix et que les chargés de famille méritaient l'intérêt : le processus a été plutôt bien ressenti par les Macariens. M. Bore se déclare satisfait de la délégation de son pouvoir de décision. M^{me} Lorriot et M. Bouey affirment ne pas avoir eu connaissance d'une quelconque préparation de la décision finale, M. Cadi estimant qu'une telle supposition constitue une grave accusation à l'égard du Conseil. Le maire conclut le débat en trois points : chaque conseiller était libre de prendre ses informations sur les candidats là où il le souhaitait, les échanges entre conseillers n'étaient ni interdits ni suspects, la sélection au premier tour des trois candidats constitue une preuve de maturité du Conseil municipal.

Aménagement et équipement. — A l'unanimité moins une abstention, le Conseil a renoncé à préempter sur la vente Paule/Paillet (rue de Verdun).

A l'unanimité, ont été adoptés les devis de branchement de gaz et électricité pour le futur camping des remparts (au total : 10 428,97 F).

A l'unanimité, a été décidé l'achat sur la commune de Pian d'un terrain de 1 124 m² appartenant à la S.N.C.F. en vis à vis du stade intercommunal (soit une somme de 3 300 F, frais notariaux en sus), après autorisation du Conseil municipal de Pian, ce terrain étant destiné à desservir le stade en aire de stationnement.

A l'unanimité, ont été ratifiés l'ensemble des délibérations concernant la première tranche des travaux de restructuration du réseau d'adduction d'eau potable, en simultanéité avec la pose de l'assainissement, à savoir : adoption tranche de 500 000 F subventionnée par le Conseil général, passation du marché de maîtrise d'œuvre avec le bureau d'études SO-CAMA (honoraires s'élevant à 5,99 % du montant des travaux), attribution d'une mission de conduite d'opération à la D.D.A. (honoraires de 1,1 %). Le maire précise que l'appel d'offres ouvert est lancé et que l'ouverture des plis aura lieu le 28 juillet : il en est de même pour l'assainissement.

Par six voix pour, cinq abstentions et une voix contre, le Conseil s'est joint à la mesure d'interdiction de circulation des poids lourds de plus de dix tonnes sur le C.D. 10, mesure réclamée par plusieurs des communes riveraines, dont Saint-Maixant. Le débat a porté sur l'existence ou non d'un tronçon de C.D. 10 sur le territoire de la commune, depuis le changement de numéro de la liaison cours Gambetta-nouvelle 113. M. Cadi a fait remarquer qu'ainsi était instaurée l'obligation d'emprunter l'autoroute, gérée par une société privée.

Information et relations extérieures. — Le maire rend compte de la réunion

du groupe de travail tourisme réunissant l'A.C.P.L., le Prieuré, le Mouvement de sauvegarde, le musée postal, les caves aquariums et Guy David, réunion destinée à mettre au point des mesures immédiates de régulation de l'accueil des groupes scolaires, devenus fort nombreux en juin à la suite de la publication d'un encart dans « le Bulletin de l'Académie de Bordeaux » (jusqu'à dix-sept cars en une journée).

M. Trema annonce que cette fois-ci la sortie du bulletin municipal connaîtra une semaine de retard en raison de l'arrivée trop lente des articles.

Habitat et cadre de vie. — M. Chavaneau rend compte de l'entrevue qui s'est déroulée avec la S.N.C.F. au sujet de l'adaptation de la voie ferrée au futur T.G.V., une telle adaptation supposant la suppression des passages à niveau et la création d'un passage surélevé au minimum (c'est à dire un pont). Ce problème devra être abordé en concertation avec les communes de Pian et Saint-Maixant. Lors de cette entrevue, la fermeture du passage à niveau de Saint-Maixant aux cyclistes et aux piétons a été demandée, suite au récent accident qui a affecté les Macariens.

M. Lagahuzère demande qu'un soin plus intensif soit apporté au balayage des caniveaux surtout depuis l'abandon de l'utilisation de la balayeuse éventuellement grâce à l'embauche d'un temporaire pendant l'été.

Simultanément, MM. Falissard, Chavaneau et Darbo précisent que sont programmés pour l'été, outre les travaux d'entretien des écoles, la pose des panneaux de circulation et de stationnement ainsi que la mise en œuvre des bac à laver auprès du château d'eau.

Enfin M^{me} Darroussat indique la nécessité d'une marche supplémentaire au pied de l'un des escaliers refait place Tourny.

CE SOIR

Histoire et musique médiévale au prieuré

C'est dans le cadre idéal du « rectoire » du prieuré Saint-Sauveur qu'aura lieu, à 21 heures, le concert du groupe de musique ancienne « Diabolus in Musica » :

Après la projection d'un montage audiovisuel sur le XIII^e siècle en Aquitaine, on écouterait ce talentueux ensemble de musique médiévale. Ils ont 70 ans à eux trois, mais sont déjà des spécialistes re-

connus dans leur domaine. Ils présentent ce soir, des chants de troubadours, s'accompagnant eux-mêmes d'instruments traditionnels aux sonorités surprenantes : un moment musical exceptionnel (organisé par le mouvement Sauvegarde et Renovation auquel le public est convié nombreux. La participation aux frais sera de 25 francs (20 francs pour les adhérents de l'association).

FOOTBALL

Échanges internationaux

Une fois encore, après l'organisation à Saint-Macaire de l'assemblée générale du district Gironde Sud de football, il est organisé dans la salle du Foyer culturel François-Mauriac, sous le couvert de la municipalité, par la commission des échanges internationaux de football du district Gironde Sud, la réception en grill-partie de la délégation football de Hertzen, en Allemagne fédérale, situé au nord de Cologne.

Voici le planning de ce groupe qui arrive à Langon jeudi 24 juillet, à 18 heures et est réparti dans les familles d'accueil.

Vendredi 25, visite du marché de Langon, à partir de 11 heures, puis, l'après-midi, à 17 heures, réception officielle par la municipalité de Cérons, à la mairie.

Ensuite, à 18 heures, au stade de Cérons, auront lieu trois rencontres entre les équipes allemandes : minimes, cadets et juniors, et les représentants correspondants du district. La soirée se terminera, dans les familles.

Samedi 26. — Matinée libre. A 15 heures, départ du siège pour une visite du Sauternais avec réception et dégustation au château Béchereau.

A 19 heures, grande soirée franco-allemande à Saint-Macaire, avec réception et vin d'honneur; danses, divertissements, films, diapositives, boissons, sandwiches divers; en soirée, grill-partie.

Dimanche 27. — Journée libre dans les familles d'accueil.

Lundi 28. — Excursion en commun de tous sur la côte d'Aquitaine, la forêt, les lacs. Repas midi et soir en pique-nique. Départ à 8 heures du matin du siège, à Langon. Retour prévu vers 22 heures pour le feu d'artifice et le bal populaire à Langon.

Mardi 29. — A 16 heures, réception officielle par la municipalité de Toulouze.

A 17 heures, nouvelle rencontre de football entre les trois formations.

A 21 heures, au Foyer de Toulouze, repas d'adieu avec les familles d'accueil et la délégation allemande.

Puis, à 24 heures, départ de nos hôtes vers leur pays.

Donc, Macariens, voisins, amis, sportifs, sympathisants, venez nombreux à Saint-Macaire, ce samedi 26 juillet, à partir de 19 heures.

Agenda

CULTE CATHOLIQUE

Messes. Aujourd'hui, samedi : à 19 h, messe anticipée à Saint-Sauveur. Demain, dimanche : à 9 h, à Saint-André-du-Bois; à 11 h, grand messe à Saint-Sauveur; à 18 h 30, messe au Pian.

URGENCES

Pompiera. Tél. 18 (ligne de feu); téléphone 56.63.03.34 (administration).

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Médeville, à Cadillac, tél. 56.27.10.09.

Ambulance. Dufau, à Langon, téléphone 56.63.05.53.

Vétérinaire. Docteur de Peretti, à Langon, tél. 56.62.38.67.

Soins infirmiers. Caudrot (jour et nuit) : tél. 56.62.81.05; Verdelaïs : M^{me} Durbecs et Prévost, téléphone 56.63.26.99; Saint-Macaire : M. et M^{me} Braud, allée de Tourny, téléphone 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois : M^{me} Lafosse, lieu dit Hourquet, téléphone 56.63.71.19.

Hospice. Rue de Verdun, téléphone 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Téléphone 56.63.15.70.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Centre antipoissons. Tél. 56.96.40.90.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée de poissons de mers tropicales.

Place de l'Horloge, ouvert tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

Musée postal d'Aquitaine. Ouvert tous les jours (sauf mardi), de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, tél. 56.63.08.81.

Six jours en Champagne

21/7

Le Groupement de développement agricole féminin du canton de Saint-Macaire invite toutes les personnes intéressées, à leur voyage d'étude du lundi 18 août au samedi 23 août.

Au programme :

Lundi 18 août : Langon-Epernay, avec la visite du hameau troglodytique à côté de Saumur.

Mardi 19 août : une journée à Verdun, avec visite guidée de la ville et des champs de bataille.

Mercredi 20 août : Luxembourg, visite des jardins; excursion à la petite suisse luxembourgeoise. Visite de la gorge du Loup. Accueil au Parlement européen avec une réunion d'information sur le rôle

de l'institution et les activités de la Communauté européenne.

Jeudi 21 août : Reims, visite guidée de la cathédrale; visite du musée de l'automobile. Montagne de Reims : circuit dans le vignoble champenois, accueil chez un négociant.

Vendredi 22 août : visite du Musée d'Epernay; visite des caves de Castellame (10 km de caves); visite guidée de la ville de Troyes.

Samedi 23 août : retour en Gironde; visite du château de Chenonceaux.

Prix du voyage : 2 000 francs.

Toutes les personnes intéressées peuvent contacter M^{me} Josiane Combret, Saint-Martial, tél. 56.63.71.38, avant le 9 août.

21/7

Club de l'amitié

Le club organise, le mardi 29 juillet, une sortie-repas à Savignac, au restaurant de M. Saignes. Un très bon menu nous sera servi pour 100 francs. Le départ sera à 10 heures, place de l'Horloge. Nous visiterons par la même occasion le château de Malle qui est classé monument historique.

Les personnes désirant y participer devront se faire inscrire au club.

56574

Commune de SAINT-MACAIRE

APPEL DE CANDIDATURES

Pour appel d'offres restreint par lots séparés

OBJET : Aménagement du camping des Remparts (ex-Grottes)

1^{re} tranche : Construction pavillon sanitaire (montant provisoire : 475000 F t.t.c.).

- Répartition en 8 lots : 1. Maçonnerie - 2. Plâtrerie - 3. Charpente bois, couverture terre cuite - 4. Menuiserie bois - 5. Sanitaire-zinguerie - 6. Electricité - 7. Carrelages - 8. Peinture-vitrierie.

■ Délai d'exécution : 6 mois.

■ Renseignements complémentaires : s'adresser M. Marc Hochhausler, agréé en architecture à Daubeze (33540), tél. 57.74.98.64.

2^e tranche : Equipement d'un terrain d'accueil (montant provisoire : 525000 F t.t.c.).

- Répartition en 4 lots : 9. Voirie-assainissement - 10. Alimentation en eau potable - 11. Distribution électrique - 12. Clôtures.

■ Délai d'exécution : 4 mois.

■ Renseignements complémentaires : s'adresser à M. l'ingénieur subdivisionnaire de l'Équipement à Langon (33210), tél. 56.63.01.12.

Modalités communes :

■ Le dossier de candidature devra être adressé sous pli recommandé avec accusé de réception à M. le Maire de Saint-Macaire (33490), ou déposé à la mairie, avant le vendredi 8 août 1986, à 18 h 30.

■ Le dossier comprendra une déclaration indiquant l'intention de soumissionner et le lot concerné, les références de l'entreprise pour des travaux analogues (qualification OPQCB ou tout autre certificat délivré par les Hommes de l'Art).

Derniers échos de la foire ^{22/7}



La bourse d'échange des autos miniatures dans la salle François-Mauriac

Enfin, le bilan financier de la foire du Mercadiou est identique à celui des cinq premières éditions, malgré le moindre nombre de brocanteurs attirés par un nouveau salon ouvert à Toulouse à la même date.

Le bilan moral est largement satisfaisant pour les organisateurs qui se sont retrouvés au Prieuré le 11 juillet dernier pour un lunch de l'amitié. Les artisans du pays macarrien ont été à l'honneur pour leur contribution active

à la mise en place matérielle de la foire.

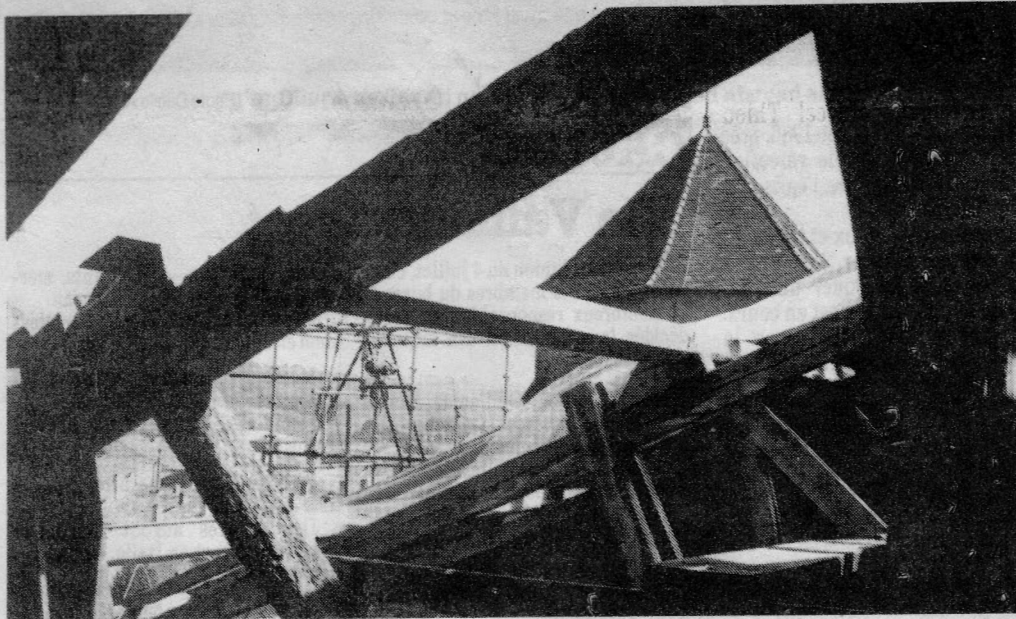
La première bourse d'échange des autos miniatures a connu un vif succès et l'après-midi du dimanche a reçu l'affluence des grands jours. Le dîner dansant organisé au Prieuré a lui aussi participé à la définition d'une atmosphère chaleureuse : l'orchestre de reggae a su faire danser tout le monde et le menu dépassait de loin en contenance ce qu'en laissait supposer la publicité.

En fin de compte, la qualité était à l'ordre du jour. Cela n'empêche pas l'A.C.P.L., comme l'a indiqué la présidente dans son discours d'inauguration, de songer d'ores et déjà au nécessaire tournant que devra prendre la foire en 1987.

du Mercadiou



Le lâcher de pigeons par le Ramier Langonnais



Le clocher assiste au patient et efficace travail de restauration effectué sur la nef (Cliché « Sud-Ouest »)

Depuis le 7 juillet dernier, l'entreprise Cazenave a repris les travaux de réhabilitation complète de la charpente et de la couverture de l'église Saint-Sauveur. Va-t-on enfin connaître l'achèvement du chantier ? C'est désormais dans l'ordre des fortes probabilités.

En effet, après non reconduction des crédits de l'Etat en 1984, deux tranches de travaux ont été retenues en 1985 pour un montant global de 800 000 F, travaux et honoraires inclus. L'une des deux compensant la suspension 1984, a été financée au titre des économies d'énergie, par la Caisse nationale des monuments historiques et sites.

Le Conseil municipal avait donc prévu au budget supplémentaire 1985 le programme correspondant, après une réunion de concertation en juillet avec la conservation régionale des bâtiments de France à Périgueux et l'architecte en chef des monuments historiques, M. Fonquernie, homme de compétence et de pleine courtoisie.

Après la phase nécessaire de préparation des marchés correspondants, ce n'est qu'un an après que le passage à l'acte devient réalité.

Rappelons les recettes correspondant au chantier : tranche habituelle de 250 000 F : 50 % Etat, 25 % Conseil général; tranche économies d'énergies de 250 000 F, 50 % fonds spécial des grands travaux; participation communale financée par l'emprunt, 187 500 F à laquelle il conviendra de soustraire la compensation en T.V.A.

Restent en instance pour l'entretien de l'église, la restauration des protection des vitraux, mais aussi la reprise des corbeaux de soutènement de la corniche des absides, dont quelques-uns ont déjà chuté.

Des retrouvailles dans la continuité 21/7

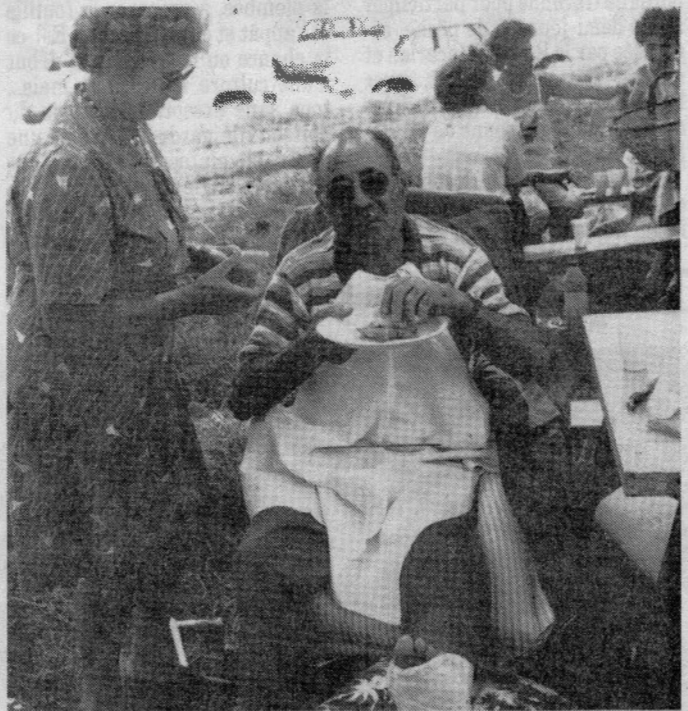


La découpe du méchoui.

C'était le 14 juillet dernier, sous les ombrages du circuit Michel Paris : le bureau du Moto-Start-Club offrait un après-midi de détente à toutes les personnes qui, de près ou de loin, soutiennent son activité.

Centres d'intérêt : un méchoui gigantesque, une piscine aux anguilles, une course aux sacs, etc.

Bref, Michel Dufourc envisage l'avenir de l'association qu'il préside avec beaucoup de sérénité.



Première sortie pour le père du président, accidenté lors de la préparation de la fête du Bas-Pian (Clichés « Sud-Ouest »)



La remise des prix du concours de pêche réservé aux adolescents (Clichés «Sud-Ouest»)

L'alliance des voitures anciennes et des vieilles pierres

22/7



SAINT-MACAIRE

23/7

Contrat de pays

La permanence qui est tenue le dernier vendredi de chaque mois, en mairie par le Cerel-Arim Aquitaine, dans le cadre de l'opération programmée de l'amélioration de l'habitat, est reportée au 27 août.

Le 22 juin dernier, en matinée, une soixantaine de voitures de collection occupaient l'esplanade délimitée par les embans du Mercadiou. Il s'agissait du rassemblement préalable à une « vadrouille en Benauge », organisée notamment par le club motoriste de Cadillac.

Beaucoup de curieux se sont pressés pour examiner, sous toutes les coutures ces véritables œuvres d'art mobiles (Cliché «Sud-Ouest»)

Reprise à l'A.S.M.

La reprise de l'entraînement pour tous les juniors et seniors de l'A.S. Macarienne aura lieu le jeudi 31 juillet à 19 h 30. A cette occasion, l'entraîneur Alain Lespine rappelle à tous qu'une bonne préparation est nécessaire pour préparer les premiers matches. Voici le programme du mois d'août:

Jeudi 31 juillet, mardi 5 et jeudi 7 août, entraînement; samedi 9 août, match contre Landiras A et B à Saint-Macaire à 17 h 30; mardi 12 août, en-

traînement; jeudi 14 août, match contre Portet à Saint-Macaire à 19 h 30; samedi 16, mardi 19 et jeudi 21 août, entraînement; dimanche 24 août, match contre Sainte-Croix-du-Mont à Saint-Macaire à 16 h; mardi 26 et jeudi 28 août, entraînement.

Un joueur et un dirigeant de l'A.S.M. viennent d'être hospitalisés. Nous leur souhaitons du courage et un prompt rétablissement et espérons les revoir très bientôt parmi nous.

**Aujourd'hui une soirée
en l'honneur 26/7
des jeunes de Herten**

C'est bien ce samedi 26 juillet que Saint-Macaire accueillera dans la salle des fêtes François-Mauriac, la délégation de football de Herten d'Allemagne fédérale, arrivée depuis le jeudi 24 juillet à Langon. Les éléments ont été répartis dans les familles d'accueil c'est-à-dire chez les joueurs qui doivent les rencontrer en matches amicaux et aller chez eux ensuite en 1987. Les joueurs de l'A.S. Macarienne qui reçoivent sont: Eric Lafargue, Laurent Descos, Christophe Boré, Vincent Martin.

Dans le cadre des manifestations et réceptions, la municipalité reçoit cette délégation ce samedi 26 juillet. En voici le programme: 19 heures, discours d'accueil, par M. le Maire suivi d'un vin d'honneur offert et servi par la municipalité. Puis, projection de diapos et films déjà vécus, entrecoupés de danses et chants avec boissons, sandwiches, le tout bien entremêlé afin que tout le monde y trouve ses joies et M^{me} Bourriche avec au moins dix lots.

Macariens, voisins, amis, sympathisants du football, venez nombreux aujourd'hui à partir de 19 heures.

SAINT-MACAIRE

29/7

Saint-Macaire by night

Découvrir la ville médiévale de Saint-Macaire de nuit à la lumière des torches, l'invitation est alléchante. Si l'on ajoute des fifres en fond sonore, un peu de poésie, des feux de bengale et l'embrasement des monuments, les dernières hésitations s'envolent, d'autant que l'on pourra bénéficier des commentaires érudits de guides.

Pour cette visite nocturne unique, en son genre et sur le calendrier, le mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire donne rendez-vous samedi 2 août à 21 heures précises sur la place du Mercadiou. Un détail d'importance: la participation est libre.

**Reprise
des entraînements**

30/7

La reprise de l'entraînement à l'A.S.M. pour les juniors et seniors aura lieu jeudi 31 juillet, à 19 h 30, sous la direction d'Alain Lespine. La présence du plus grand nombre de joueurs est nécessaire pour que la progression dans la préparation physique et technique soit bénéfique. Tous les joueurs doivent être prêts pour le match de championnat le 7 septembre. Rappelons à ce sujet que la saison s'annonce longue et difficile.

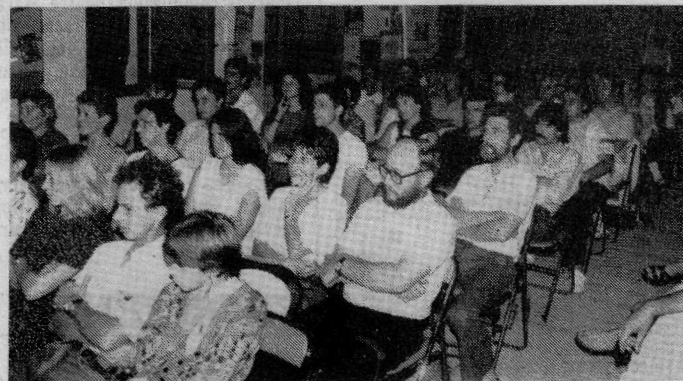
Des matches amicaux auront lieu les samedi 9, jeudi 14, samedi 16 et dimanche 24 août.

Les joueurs n'ayant pas encore retourné leurs licences sont priés de le faire le plus rapidement possible pour que le côté administratif soit à jour.

MOUVEMENT SAUVEGARDE ET RÉNOVATION

**Après les troubadours
la ballade nocturne**


Des musiciens concentrés (Photo « Sud-Ouest »)



Un public attentif

Dernièrement, l'ancien réfectoire des Bénédictins a accueilli Diabolus in musica, avec une assistance d'une centaine de personnes qui dépassait les espoirs des organisateurs comme l'attente des interprètes, bourrés de tract devant un parterre qu'ils n'avaient jamais connu aussi large.

De courtes introductions ont permis de replacer la musique de cour, l'amour courtois et le système des valeurs promu par les troubadours dans le contexte de la vie quotidienne de l'époque. Aussitôt après, le trio de frères et sœur composant Diabolus in musica a su faire partager sa passion à la plus large partie de l'assistance, une passion s'appuyant sur une recherche patiente et solide visant à la restitution la plus exacte. Les temps nécessaires de réaccordement des instruments (luth, rebec et autres psaltérion) ont été mis à profit pour présenter les riches personnalités d'Alienor ou de Guillaume IX, la contagion du nord de la France par la culture d'oc ou encore la modernité de la place nouvelle accordée à la femme dès ce moment. Le public,

attentif et conquis, s'est laissé prendre à l'ambiance de veillée châtelaine qui s'est peu à peu installée pour mieux recevoir un message venu directement des XI^e et XII^e siècles. Ce fut une expérience sans nul doute heureuse qui sera à reproduire dans le grand cellier, placé entre les remparts, dont la restauration est en voie d'achèvement par l'association Le Prieuré, coorganisatrice de la rouée.

Le mouvement Sauvegarde et Rénovation récidive le samedi 2 août en soirée, en proposant un « remake » de la ballade nocturne dans le vieux Saint-Macaire, mais nettement conforté dans son contenu. Le départ aura lieu à 9 heures précises, place du Mercadiou; départ pour un périple dans l'histoire locale, ponctuée de musique gasconne et classique et de poésie, guidé par les torches et les feux de bengale et couronné par les embrasements des remparts et des embans du mercadiou.

Une soirée à ne pas manquer qui sera clôturée par un bouquet final dans la magnifique cour du musée régional des P.T.T. Participation libre.

L'horloge est réparée



Une réparation spectaculaire (Photo « Sud-Ouest »)

Cela faisait deux jours que quelque chose manquait à la vie macarienne : l'horloge ne sonnait plus. Repérage fait par la maison Bodet, chargée de son entretien par la commune, un tige verticale raccordant le marteau au mécanisme électrique s'était cassée. Mais pour la réparer, il fallait accéder au sommet de la toiture : il n'y eut alors d'autre moyen que de mettre à contribution la grande échelle du Centre de secours principal de Langon, fort courtoisement prêtée par le capitaine Franzon aux fins d'utilisation par le lieutenant Paratge. C'est ainsi que le mercredi 23 juillet se dé-

roula un étrange ballet, autour de la porte de Benauges, qu'illustrent les photos ci-jointes.

Ce fut aussi l'occasion de se rappeler que l'horloge a été implantée à cet endroit en 1764, puis restaurée en 1857, date figurant sur la ferronnerie. Jusque là, elle était située à l'angle nord-ouest du vaisseau de l'église Saint-Sauveur, dans l'axe de la rue de l'Eglise, son cadran de pierre encadré en 1662 en remplacement d'un cadran de bois y est encore visible. D'ailleurs, depuis longtemps, les Jésuites faisaient remarquer aux jurats que la présence de l'horloge de ville sur les voûtes de l'église n'avait été qu'une tolérance due à la ruine de la tour qui la portait. Ils réclamaient donc son retour sur une porte fortifiée. Si la porte de Benauges fut choisie, c'est parce qu'en 1593 le corps de ville avait installé à ses côtés la maison commune (actuellement immeuble Carrère), transférée en 1865 dans l'actuel hôtel de ville. Auparavant, les assemblées municipales se déroulaient généralement dans le cloître du prieuré Saint-Sauveur. Comme quoi, même une horloge apparemment banale peut témoigner d'un riche passé.

Voyage à l'intérieur du Moyen Age

C'est ce soir 2 août, à 21 heures précises, à partir de la place du Mercadiou, que débutera la balade préparée par le mouvement Sauvegarde et rénovation au cœur du vieux Saint-macaire.

Après une courte introduction, deux haltes, l'une place Carnot, l'autre au carrefour de la rue de l'Eglise et de la rue d'Aulède, permettront aux commentateurs de mettre les participants en situation.

Sur la place du 19-Mars-1962 se

déroulera la première invitation à la musique et à la poésie servie par les « Fifraires » et les récitants sollicités pour la circonstance.

Puis, ce sera la descente dans l'ancien faubourg Rendesse au fil de la Carreyrotte avant l'arrêt devant la porte fortifiée correspondante, alimenté en explication par son « gardien » Guy David.

La remontée se fera par le chemin du Port et surtout le chemin de Corne longeant la magnifique maison Messidan, mal connue même des Macariens. Et au sommet de la rue des Clottes, ce sera l'allumage des torches, après que ça et là eussent lui quelques feux de bengale.

A cet instant, luminaires en main, le cortège gagnera le pied des remparts pour une deuxième rencontre avec la musique et la poésie au pied du prieuré, avec embrasement de l'enceinte fortifiée.

Après cette seconde pause, ce sera la remontée par la cale au pied de l'église Saint-Sauveur et dans la cour du cloître pour une nouvelle dose de vers et de croches. A nouveau par l'intermédiaire d'un « carriet », en l'occurrence, la rue du Port-Nava, la découverte se prolongera ponctuée de feux de bengale par la découverte de l'ancien faubourg du Thuron. A l'emplacement de l'ancien port, récitants et musiciens regliseront auprès du lavoir pour mettre à contribution leurs compétences.

Le retour se fera par la rue du Palais, elle aussi mal connue, pour déboucher sur la place du Mercadiou qui connaîtra alors un embrasement général de se emban. La conclusion autour du vin blanc du terroir et des souvenirs de la soirée connaîtra un écrin singulier, la cour du Musée régional des P.T.T. où tous les animateurs de la soirée procéderont à la diffusion de l'ultime message de la soirée.

La participation aux frais, pourra s'exprimer alors en toute liberté...

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant, photos, publicité. Jean Sanche, cours Victor-Hugo, tél. 56.63.33.52.

Dépôt. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépôt. R. Querré, cours de la République.

CULTE CATHOLIQUE

Messes. Samedi 2 août, à 19 h, messe anticipée à Saint-Sauveur. Dimanche 3 août, à 9 h, à Saint-André-du-Bois; à 11 h, grand-messe à Saint-Sauveur; à 18 h 30, messe au Pian.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18 (ligne de feu), tél. 56.63.03.34 (administration).

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Rassat, à Langon, tél. 56.63.12.41.

Ambulance. Meillon, à Bazas, tél. 56.25.92.62.

Vétérinaire. Docteur Capeyron, à Uzeste, tél. 56.25.34.03.

Soins infirmiers. Caudrot (jour et nuit), tél. 56.62.81.05; Verdelaïs, M^{mes} Durbercs et Prévost, tél. 56.63.26.99; Saint-Macaire, M. et M^{me} Braud, allée de Tourny, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse, lieu dit Hourquet, tél. 56.63.71.19.

Hospice. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Centre antipoison. Tél. 56.96.40.90.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée de poissons des mers tropicales. Place de l'Horloge, ouvert tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

Musée postal d'Aquitaine. Ouvert tous les jours (sauf mardi), de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, tél. 56.63.08.81.

Nouveaux locaux pour le secrétariat de mairie

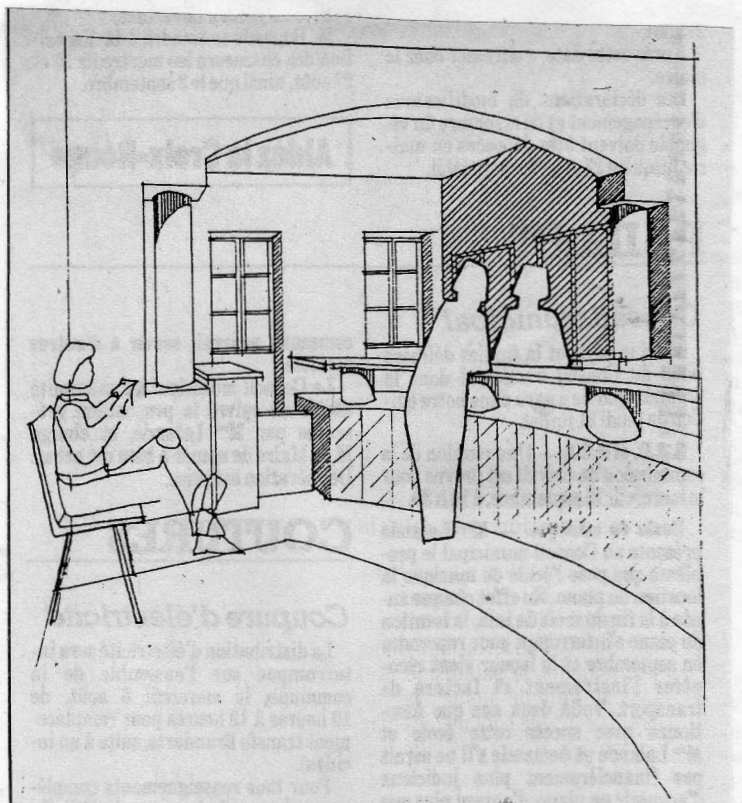
Installé au premier étage de la mairie depuis la disparition de la justice de paix, le secrétariat de mairie n'avait pas connu de modernisation significative depuis trente ans. Or, les postes de travail sont désormais au nombre de trois, les dossiers traités sont de plus en plus nombreux, les employés ne peuvent pas si nécessaire s'isoler du public. Bref, depuis longtemps, le constat a été fait, la place manque.

A partir du mois d'août, va donc être mis en application le projet de transfert du secrétariat dans l'actuelle salle du Conseil municipal, déplacement autorisant le règlement de l'ensemble des problèmes précités. La salle rendue ainsi disponible deviendra salle de réunions pour les commissions municipales et les associations, le bureau du maire demeurant atte-

nant. Les séances du Conseil municipal et les cérémonies officielles vont ainsi retrouver leur logis original, à savoir la grande salle du deuxième étage conçue à cet effet.

L'ensemble de ces travaux consistent surtout en menuiserie et peinture-miroiterie s'accompagnera de la réfection complète de l'installation électrique tout à fait dépassée au plan du respect des normes ainsi que de la mise en place d'un sas d'entrée limitant les déperditions calorifiques en hiver. Cette dernière disparition sera mise à profit pour renouveler l'image que livre aux Macariens l'entrée de la mairie.

Rappelons l'enveloppe de l'opération : 253 800 F T.T.C. dont 79 180 F de subvention d'Etat au titre de la dotation globale d'équipement.



Accueil du public dans les futurs locaux (Clichés « Sud-Ouest »)



Les anciens bureaux

LA CAISSE CHIRURGICALE MUTUELLE DE LA GIRONDE (CCMG) ET LA SOCIÉTÉ MUTUALISTE INTERPROFESSIONNELLE DE LA GIRONDE (SMIG)

8, terrasse du Front-du-Médoc, à BORDEAUX, ont le plaisir d'informer leurs sociétaires que leur bureau itinérant de renseignements sera à leur disposition : MARDI 12 AOUT 1986, de 14 heures à 14 h 30, place de la Mairie à SAINT-MACAIRE. Il pourra leur donner tous renseignements sur l'assurance obligatoire des travailleurs non salariés des professions non agricoles ainsi que sur les nouvelles prestations complémentaires maladie (hospitalisation médicale, pharmacie, frais médicaux, etc).

Chasse

Les propriétaires et chasseurs sont informés qu'une réunion aura lieu le vendredi 8 août, à 21 heures, dans une salle de mairie, avec comme ordre du jour : carte 86-87, lâchers, ouvert

A Saint-Macaire les pierres parlent

Sur la rive droite de la Garonne, entre vignoble et fleuve, la belle cité médiévale de Saint-Macaire conte avec moult détails sa tumultueuse histoire au visiteur qui veut bien s'attarder à la fraîcheur de ses tortueuses ruelles.
L'église Saint-Sauveur, ses ma-

gnifiques peintures murales du XIII^e et le prieuré qui lui est adossé rappellent qu'au XII^e un conflit opposa les moines de la ville soutenus par la population aux religieux bordelais de Sainte-Croix.
L'histoire que narrent les portes de Benauge, de Thuron et de la Barba-

cane est plus cruelle. En effet, Saint-Macaire, au commerce florissant et ville stratégique de par son port sur la Garonne, fut l'enjeu de batailles acharnées entre France et Angleterre. Ainsi défilèrent à ses pieds Henri III d'Angleterre à la tête de ses troupes, Du Guesclin

d'Aubigné qui se solda par la sanglante défaite de ces derniers.

Le musée des-postes d'Aquitaine, qui a pris place dans un ancien relais de poste du XIV^e, propose une exposition permanente retraçant l'histoire du courrier à travers les âges, à travers dioramas, reconstitutions de scènes avec des mannequins en costumes et une foule d'objets parfois insolites.

Le musée-aquarium, fruit de la passion d'un Macarien pour les châtoyants nageurs, offre en ses caves sans cesse agrandies une palette de poissons exotiques unique en Aquitaine. Ces animaux des rivières et des mers chaudes présentent avec désinvolture leurs formes surprenantes, parfois cocasses, étalent leurs couleurs éclatantes. Ici la grâce voisine la monstruosité. Si les piranhas et les petits requins font la gloire du musée, nous leur préférons ces poissons laiteux avec leur bizarre tête de têtard et dont embryons de pattes attestent d'un lien de parenté avec le genre humain. Et oui ! Nos ancêtres vivent dans un bocal à Saint-Macaire.

Michel Rebière



La place du Marché de Saint-Macaire. (Cliché "Sud-Ouest")

SAINT-MACAIRE

11/8

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Attention aux changements

La première phase du plan de circulation et de stationnement va entrer en application à partir du lundi 11 août 1986, à 12 heures. Les panneaux sont enfin posés; la décision du Conseil municipal a été prise depuis longtemps déjà après consultation publique:

Voici donc la liste des changements:

Voies à sens unique : rue Amiral-Courbet, dans le sens place Porte-Neuve-rue du Port; branche ouest place Tourny dans le sens cours Gambetta-rue du Port; rue de la Nau dans le sens place du 19-Mars-1962-place Tourny; rue d'Aulède dans le sens rue de l'Eglise-place Porte-Neuve; rue de l'Eglise dans le sens place de l'Horloge-place de l'Eglise; rue Carnot dans le sens rue de l'Eglise-rue Yquem, uniquement sur cette portion; rue Virac dans le sens place du Marché-Dieu-rue Yquem; rue Yquem dans le sens place Carnot-place de la Libération; rue Saint-Antoine dans le sens rue du Thuron-allées de Savi-

gnac; rue Chanzy dans le sens rue Bergeoy-cours de la République.

Voies interdites à la circulation sauf riverains : Carreyrotte (entre rue des Remparts et rue Amiral-Courbet); rue des Pommiers (entre rue d'Aulède et place du 19-Mars-1962); rue du Collège (entre place Carnot et place de l'Eglise); rue de la Benauge (entre place de l'Eglise et rue de l'Eglise); rue du Port-Nava (entre place Châteaudun et rue du Thuron).

Voies à mesures particulières : Stationnement interdit des deux côtés rue Louis-Blanc; interdiction à la circulation de poids lourds pour le chemin du Moulin et le chemin du Viaduc (entre l'ancienne 113 et le carrefour à feux tricolores du viaduc).

Ces mesures s'ajoutent à celles qui ont été prises par le passé et ne viennent en aucune manière les infirmer, faut-il le préciser.

Il est recommandé à chaque Macarien de faire bien attention, les panneaux seront mis en service tous simultanément le 11 août 1986.

conduisant ses mercenaires bretons, Louis XI qui, ici, fêta Pâques en 1462 et maria sa sœur Madeleine en l'église Saint-Sauveur.

Plusieurs fois assiégée et prise d'assaut avec force bombardes et engins de guerre, il n'en demeure pas moins que les maisons Messidan, de Tardes, de Barritault, de Gassies vantent encore avec éloquence sa richesse commerciale en cette époque troublée. Mais voici de nouveaux drames que racontent les puissants remparts crénelés construits sur le roc. Les troupes protestantes de Symphorien de Dufort, sire de Duras, pénètrent en 1562 dans la ville, massacrent la population en précipitant nombre de Macariens du haut de l'enceinte.

Plus loin, la place du Mercadiou rappelle la vengeance de la cité. C'est en effet au milieu de cet ensemble majestueux de maisons à arcades des XIV^e et XVI^e que furent à leur tour suppliciés une centaine des tortionnaires des Macariens par l'armée catholique de Montluc.

La porte rendesse et ses arcs ogivaux se souvient quant à elle de l'attaque par voie fluviale des huguenots conduits par Sully et

ST-MACAIRE 14/8

Secrétariat de mairie

Pendant le week-end du 15 août, le secrétariat de mairie sera fermé du jeudi 14 août à 18 heures au lundi 18 août à 9 heures. La permanence du maire du samedi 16 août est supprimée.

ÉCOLE DE MUSIQUE

13/8

Stage batterie-guitare-chant

L'école de musique de l'association le Prieuré organise un stage de formation musicale et instrumentale, samedi 30 et dimanche 31 août. Seront abordés, au cours de ces deux jours, trois points essentiels : formation musicale (rythme, intonation), pratique instrumentale (guitare d'accompagnement et guitare jazz, batterie), ateliers collectifs (chant choral, percussions).

Le samedi soir, une veillée musicale rassemblera les stagiaires et leurs invités.

Le stage se déroulera à Saint-Germain-de-Graves: son coût est fixé à 250 francs par personne et, pour les familles, 400 francs pour deux personnes, 450 francs pour trois personnes (tout compris : enseignement, hébergement et repas). Quelques places sont encore disponibles; rensei-

gnements et inscriptions jusqu'au 16 août dernier délai, en téléphonant au 56.63.34.52, de 14 à 19 heures.

N.B. Rappelons que l'école de musique rouvrira ses portes au début du mois d'octobre; une réunion d'information et d'inscriptions aura lieu à cet effet dans les premiers jours de septembre, et sera annoncée dans ces colonnes.

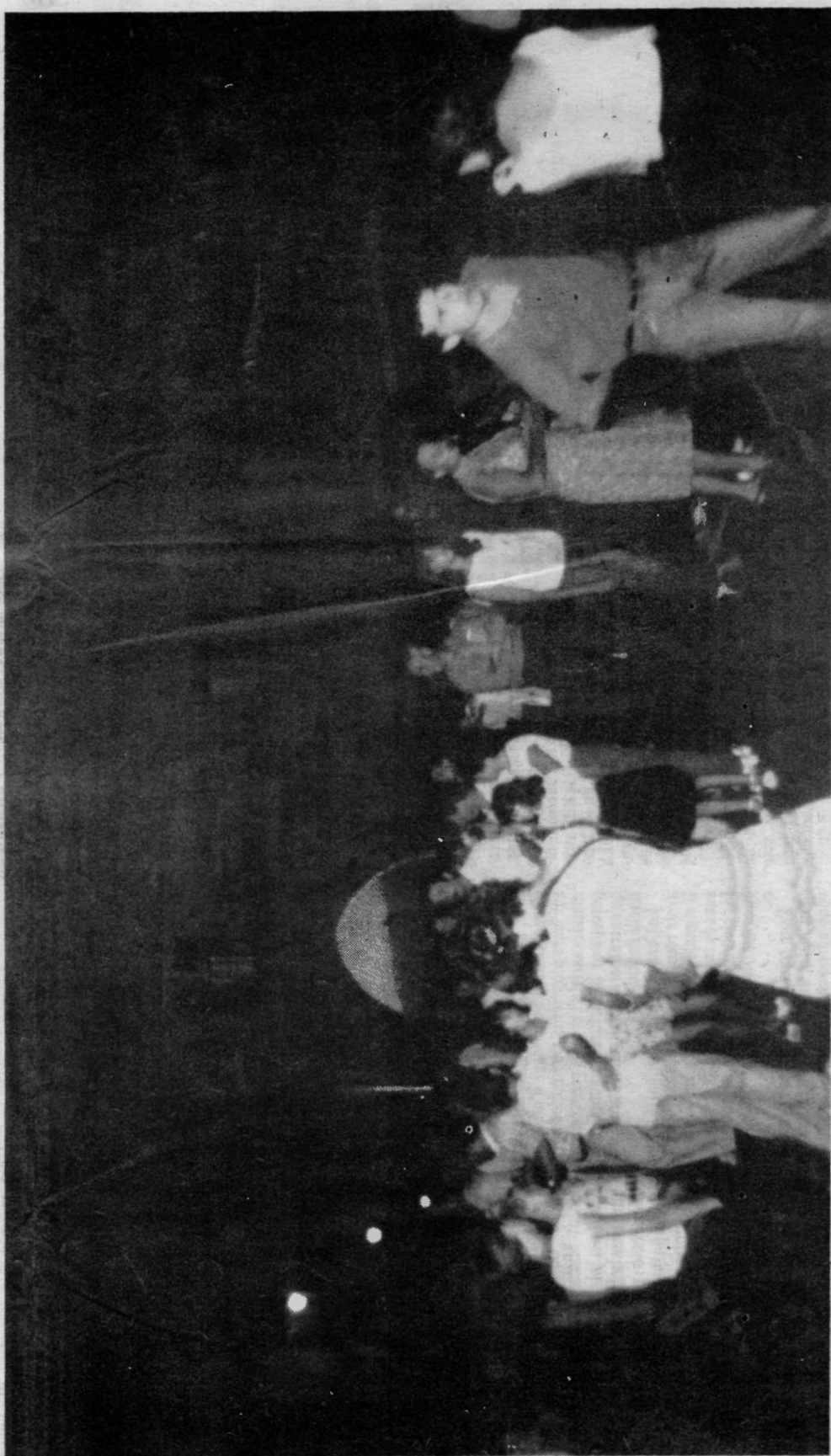
Football

Réunion de l'A.S. Macarienne. — Lundi 18 août, à 20 h 30, au foyer de l'A.S.M., au stade, aura lieu la réunion du bureau directeur de l'A.S.M. afin de compléter le bureau et répartir les responsables sur les différentes équipes.

Cet avis tient lieu de convocation. D'autre part, des entraînements et des matchs préparatoires voient de plus en plus de monde présent, toutefois il manque encore des licences. Et il est bien certain que ne joueront que les licenciés, car ils seront les seuls assurés.

Voici le programme des seniors jusqu'au 31 août : samedi 16, A et B à Sa-

vignac; mardi 19, jeudi 21, mardi 26, jeudi 28, entraînements; dimanche 24, A contre Sainte-Croix; dimanche 31, Coupe de France.

SAINT-MACAIRE
Une balade pas comme les autres

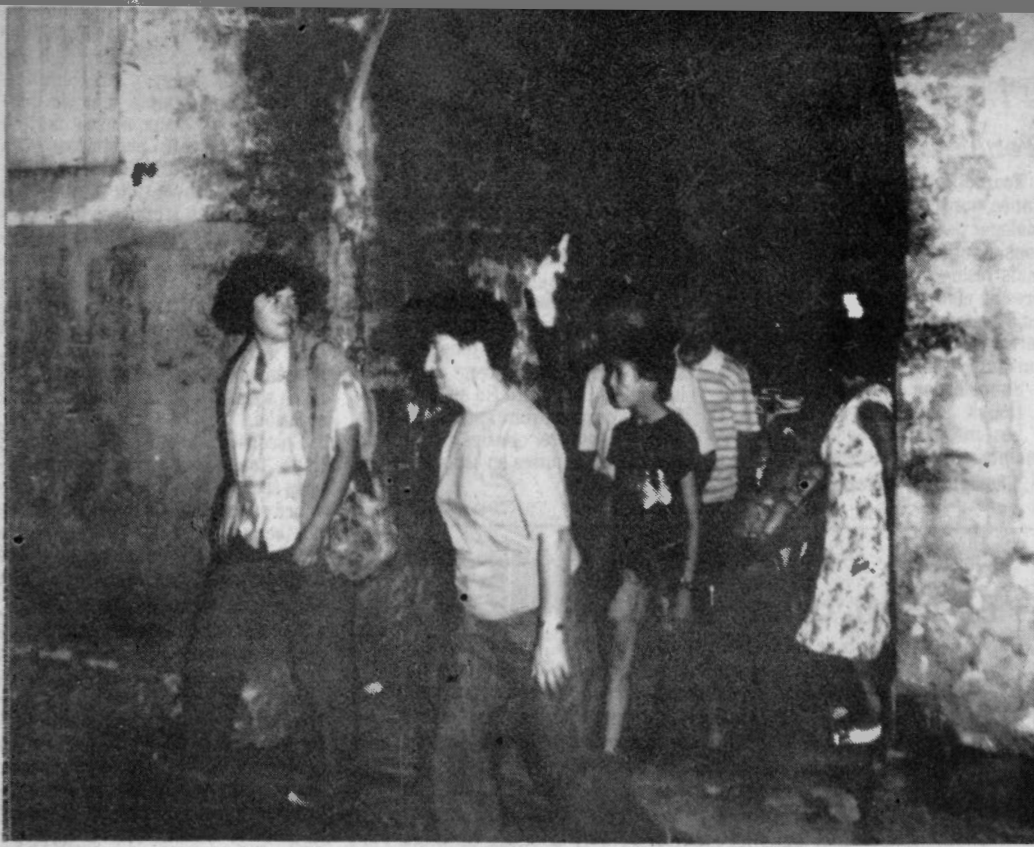
Sur la place du Mercadieu, juste avant l'embrassement

Sortie du club du troisième âge

Le club du troisième âge organise, mardi 2 septembre, une sortie à Carcans-Maubuisson, à l'hôtel-restaurant du Lac. Le départ de Saint-Macaire est fixé à 8 h 30, place de l'Horloge. Les personnes intéressées devront se faire inscrire au plus tôt chez M^{me} Caillaud ou au siège le mercredi après-midi.

A.S. Macarienne matches amicaux

Tout tranquillement, mais avec sérieux, les entraînements seniors-juniors continuent avec de plus en plus d'assiduité. Pas moins de 28 présents ce dernier mardi, et il y a encore des vacanciers. Des matches : avec les éléments présents, l'entraîneur Alain Lespine a donné une excellente réplique à Landiras, puis à Savignac. Les places seront chères chez les seniors, aussi l'A.S.M. a-t-elle engagé une équipe C. Tous ceux qui se sentiraient désireux de venir taper le ballon à l'A.S.M., tant seniors, juniors, vétérans, sont sûrs qu'ils auront une équipe pour les accueillir, et qu'ils viennent aux renseignements tous les mardi et jeudi lors des entraînements ou lors des matches, tel samedi 23 août, seniors-juniors, vers 16 heures, et dimanche 24 août, les seniors reçoivent Sainte-Croix-du-Mont en amical.



Quartier Rendesse : le débouché de la ruelle de Corne dans la rue Amiral-Courbet
(Photos «Sud-Ouest»)

La ballade nocturne organisée par le mouvement Sauvegarde et Rénovation semble être appelée, après le succès du 2 août, à un bel avenir. En effet, plus de trois cents personnes se sont retrouvées au fil du parcours, se regroupant autour des musiciens de la Rafale qui ouvraient la route.

Cette promenade a été non seulement l'occasion d'une découverte de Saint-Macaire sous une autre lumière, mais aussi de faire revivre certains lieux caractéristiques de la vieille ville par une conjugaison de musique, poèmes et chansons. Tour à tour, la place du 19-Mars, les remparts, la cour du Prieuré, le lavoir du Thuron et le Musée Postal furent l'écho de Ronsard, François Villon, du Bellay, Léo Ferré et Jacques Prévert. L'histoire ne fût pas non plus oubliée et l'on doit à Guy David, Joël Baudet et Jean-Marie Billa de nombreuses évocations dont l'assaut des protestants au quartier Rendesse, ainsi que les péripéties qui ont marqué la construction de l'ensemble église-prieuré. A cette ambiance de musiques, de

poèmes et d'histoire, l'on doit ajouter la procession des flambeaux remontant vers les poternes des Cornes, l'embrasement de la place du Mercadiou, ainsi que le feu d'artifice surprise tiré depuis le Prieuré par quelques dynamiques sympathisants de l'association. Qu'ils en soient félicités, ainsi que tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette soirée. Pour l'animation musicale: la ripataoulère la Rafale, avec au fifre Christian Vieussens et Sylvain Roux, au tambour Phillippe Langel et à la grosse caisse, Jean-Pierre Bertin. Pour les poèmes, vers et chansons: le groupe vocal de Pessac avec Dominique Olivain, Bernadette Lambert et Marie-Pierre Isidore. Pour le cadre superbe de la cour du relais Henri-IV, les responsables du Musée Postal d'Aquitaine.

Attention: la ballade dans le canton, initialement prévue pour le 31 août, est reportée pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs au dimanche 14 septembre. Elle sera une occasion d'une première découverte de l'histoire du canton, à travers vieilles pierres (portail de l'église de Saint-Martin-de-Sescas par exemple), mais aussi à travers son activité principale: la viticulture; celle-ci sera en effet présentée par les membres du Groupement féminin de vulgarisation agricole. Rendez-vous à tous au 14 septembre, étant entendu qu'il sera précisé, d'ici là, le programme de cette journée. Qu'on se le dise!

ST-MACAIRE 25/8

Football : Coupe de France

Après une longue trêve estivale, les joueurs ont repris le chemin du stade et déjà le 31 août, à 16 heures, Saint-Macaire recevra pour son premier match officiel l'U.S. Guitres en Coupe de France.

Le premier entraînement a eu lieu le 31 juillet et tout au long du mois d'août, les garçons se sont entraînés très dur sous la direction d'Alain Lespine. Des matches amicaux ont eu lieu avec des résultats divers. L'accent étant mis sur la préparation physique et la recherche de cohésion.

Mais le dimanche 31 août, il en sera tout autrement et la qualification sera l'objet de convoitise. Alors les joueurs espèrent voir de nombreux spectateurs macariens, beaucoup de monde pour les encourager, eux qui ont fait tant d'efforts pour être au maximum de leur forme dès ces jours-là.

Le Roseau Macarien

Le dimanche 24 août, le Roseau Macarien organise un concours sortie à Nérac. Départ, 6 h 30, place du Gal-de-Gaule, retour vers 21 heures (prévoir le repas du soir).

Les inscriptions seront prises jusqu'au samedi 23.

20 SEPTEMBRE

IX^e Gala artistique avec « Carmen »

... « C'était une beauté étrange et sauvage, une figure qui étonnait d'abord mais qu'on ne pouvait oublier. Ses yeux surtout avaient une expression à la fois voluptueuse et farouche que je n'ai trouvée depuis à aucun regard humain... »

C'est ainsi que Prosper Mérimée décrit en 1845 Carmen. Trente ans plus tard, Georges Bizet traduira en musique toute la passion de l'héroïne de Mérimée : les bizarreries de son caractère, son inconstance envers les hommes et sa fidélité farouche envers elle-même. Les premières représentations de l'œuvre à l'opéra comique n'eurent pas vraiment un réel succès; pour le public de l'époque, qui ne voyait dans ce « fait divers » que l'aspect sordide, le spectacle ne pouvait convenir aux charmantes jeunes filles à marier qu'on emmenerait alors à l'opéra comique pour y rencontrer l'homme de leur vie, choisi par des parents prudents. Pour lui, cette passion brûlante et aveugle devenait synonyme de brutalité et de violence...

Les temps, les mœurs ont changé. « Carmen » a fait depuis plus de cent ans la conquête du monde et s'est joué jusqu'en Chine. Le cinéma s'en est emparé à plusieurs reprises avec même des versions muettes d'avant 1930

et dernièrement et presque coup sur coup, encore trois films.

La dernière fois que l'opéra de Bizet fut joué au Théâtre de la nature, à Saint-Macaire, ce fut, dans le cadre des fêtes de la Saint-Jean, en 1946, avec Lucrèce Mistral et Edmond Chastenet, dans les rôles de Carmen et Don José.

Quarante années plus tard, l'Association sportive des jeunes de Saint-Macaire, dans le cadre du IX^e Gala artistique qui aura lieu samedi 20 septembre, en soirée à la salle des fêtes François-Mauriac, remonte à nouveau « Carmen », en une suite de scènes des premier, deuxième et quatrième actes. Ce sera avec le concours de Françoise Martinaud, Marie-José Benois, Jean Laget, Jean-Marie Issartier, Paul Farnese et la participation des Chœurs de Grignols, en costume et avec les décors ayant servi au Théâtre de la nature, il y a quarante ans.

Cette suite de scènes constituera la deuxième partie du gala, la première comportant des extraits d'opéra comique ou d'opérettes, avec également le concours des Chœurs de Grignols, le cinéma rétro macarien et un nouveau film de la série « la Mémoire macarienne ». La location débutera le 1^{er} septembre chez M^{me} F. Barbé, rue Carnot, à Saint-Macaire, tél. 56.63.23.53.

SAINT-MACAIRE

19

Echos de l'A.S.M.

Entraînements seniors-juniors. — De plus en plus suivis, ils ont lieu tous les mardi et jeudi, à 19 h 30.

Le bureau de l'A.S.M. rappelle qu'il y a trois équipes seniors (A, B, C) engagées en championnat, et que tous les sportifs désireux de jouer au football sous les couleurs de l'A.S.M. sont sûrs de trouver une équipe pour les accueillir au niveau de leur compétence.

Chez les juniors, qui commencent à tourner, l'effectif est juste et deux ou trois éléments seraient les bienvenus. Pour tous renseignements, venir tous les mardi, jeudi soir ou mercredi après-midi, au stade ou chez M. Barbé, rue Carnot, tél. 56.63.23.53.

Cadets-minimes. — Déjà deux entraînements. Mais il manque beaucoup de monde encore, les vacances ne sont pas terminées. Pourtant, des matches sont déjà programmés et af-

fichés au stade. Les entraînements ont lieu tous les mercredis. Les minimes de 14 heures à 17 heures; les cadets de 17 heures à 19 h 30. Avec J.-Loup Dutreuil, Franck Claverie, Dominique Escabasse, Jean-Claude Baluteau.

Pupilles-poussins-débutants. — Ils reprendront le chemin du stade le mercredi 10 septembre, sous la houlette de Pierre Lanzeray et Marie-France.

Attention. — Il manque à toutes les catégories des licences et les non licenciés ne sont pas assurés. Ramenez vos licences.

Kermesse paroissiale

Comme il est de tradition, elle aura lieu le dimanche 7 septembre, sur la place de l'Eglise. En voici le programme:

À 11 heures, grand messe chantée; à 12 heures, apéritif-concert à l'ombre des tilleuls; à 12 h 30, au même endroit, repas en commun; à 15 heures, début des amusements sur les divers stands, entrecoupés d'animations par les enfants de Saint-Macaire, promenade en ville dans le fabuleux petit train et, pour finir la soirée, dans la salle des fêtes, repas et animation encore par les enfants de Saint-Macaire.

Le prix de chacun des repas a été fixé à 50 francs. Inscriptions, jeudi 4 septembre dernier délai, auprès de M. Barbé, tél. 56.63.23.53.

Les enfants désireux de participer aux animations sont invités lundi 1^{er} septembre, à partir de 18 heures, à la salle des fêtes.

Cantine scolaire

La gérante de la cantine scolaire tiendra une permanence pour la vente des tickets le mardi 2 septembre, de 17 h 30 à 19 heures, à son bureau du groupe scolaire.

L'A.S.M.

en Coupe de France

Dimanche 31 août, l'A.S. Macarienne reçoit au stade André-Seyrac, l'équipe de Guîtres pour le premier tour de la Coupe de France. Après des matches amicaux hésitants durant le mois d'août et des entraînements très durs, les joueurs se doivent d'être prêts dès ce premier match. L'entraîneur Alain Lespine a programmé sa préparation dans ce but-là et il espère en avoir les résultats pour cette première rencontre qualificative.

De plus, il y aura du monde autour du terrain à Saint-Macaire et si les joueurs ont offert jusqu'ici un football d'excellente qualité, il a manqué encore des buts. Alors, tous espèrent qu'ils étaient réservés pour cette occasion.

Donc amis supporters, amis macariens et amoureux de football, venez supporter et encourager nos jeunes joueurs qui, n'en doutons pas, auront à cœur de prouver la qualité et l'efficacité de leur jeu même si les gorges seront nouées en entrant sur le terrain.

Amis du Bas-Pian

Les Amis du Bas-Pian ont été heureux d'apprendre que leur jeune secrétaire Nathalie Beaugé a obtenu le B.E.P. de coupe-couture. Ils lui adressent leurs bien chaleureuses félicitations.

Société de chasse

La Société de chasse informe ses adhérents qu'une réunion a lieu ce vendredi 29 août, à 21 heures, à la mairie, avec pour objet le prix de la carte et la réciprocité entre sociétés. Présence souhaitée d'un maximum de membres.

Promotion au centre de secours



Les épaulettes sont laborieusement remises par le maire et le médecin-capitaine Jack Cadi (Cliché « Sud-Ouest »)

Par arrêté préfectoral en date du 30 juin, le sous-lieutenant Robert Paratge, chef de corps du centre de secours, a été nommé lieutenant. Cette promotion marque l'aboutissement d'un processus amorcé le 16 mars 1985 avec la nomination au grade de sous-lieutenant et parachevé entre le 24 février et le 7 mars 1986 par le suivi d'un stage à la caserne Chaptal de Paris, conclu par la mention très bien.

La remise des galons s'est déroulée le 10 juillet dernier à la mairie lors d'une manifestation de sympathie réunissant les sapeurs-pompiers, les gendarmes et les élus municipaux. A cette occasion, le maire a souligné la légitime fierté que pouvait susciter chez les Macariens une telle promo-

tion : en effet, né à Saint-Macaire en 1953, Robert Paratge, dans la foulée de l'engagement de son père, est devenu sapeur volontaire dès 1971 et a su franchir avec ténacité et persévérance tous les échelons conduisant au statut d'officier.

Mais ce n'est pas tout, lors de la même cérémonie, Jacky Darniche a reçu les galons d'adjudant des mains du chef de corps, après avoir passé avec succès les épreuves du concours d'aptitude correspondant le 25 avril dernier, et ce avec le troisième rang par ordre de mérite à l'échelon départemental.

Félicitations aux deux récipiendaires : tout va bien au centre de secours.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie le jeudi 4 septembre, à 21 heures.

A l'ordre du jour : vote compte administratif 85, extension cimetière, questions diverses.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

Football

Reprise du championnat. — Après la défaite imméritée dû en partie à la malchance en Coupe de France ce dimanche 31 août, le championnat prend ses droits le 7 septembre avec trois déplacements d'entrée.

La 1^{re} mi-temps va à Labrit, la 1 B, en promotion de Première division, va donner la réplique à la première de Quinsac et les juniors nouvelle formule, iront rencontrer l'excellente formation de Hure-Fontet.

Repas de fin de saison le 21 septembre.

Football

Saint-Macaire donne le coup d'envoi, perd le ballonnet après plusieurs contres, encaisse un but après quinze secondes de jeu. Complètement assommés, les joueurs devaient mettre un quart d'heure pour retrouver leur football bien léché, vif et alerte, très technique et collectif. Sur un corner, Pouban sautait plus haut que tout le monde et propulsait le ballon dans les buts adverses. L'égalisation était méritée tant la domination des nôtres était impressionnante.

Et pourtant, quelques minutes plus tard, Guîtres, sur une mésentente de la défense, reprenait l'avantage.

En seconde période, nos joueurs accéléraient encore et leur domination était encore plus nette, mais sur un contre Guîtres inscrivait un troisième but. Saint-Macaire faisait le forcing et marquait sur un coup franc détourné. La marque devait en rester là et Saint-Macaire se faisait éliminer.

Kermesse paroissiale

Comme déjà annoncée lors d'un article précédent, elle aura lieu ce dimanche 7 septembre, sur et autour de la place de l'Eglise.

Les organisateurs du Comité de kermesse ont mis sur pied un programme digne des précédentes. Après la messe, sous les tilleuls, apéritif, concert, repas en commun. Déjà de nombreuses inscriptions; puis à 15 heures, distraction au choix des stands; déjà, depuis le matin, fonctionneront les ventes épicerie, vins fins, pâtisseries, merceries (outre les amusements, quelques animations des enfants de Saint-Macaire et Le Clou : le fabuleux, petit train qui fait tant la joie des enfants. En clôture, avec animation, repas à la salle des fêtes de Saint-Macaire. Chaque repas est fixé à 50 francs et des inscriptions sont prises chez M^{me} Barbé, rue Carnot, tél. 56.63.23.53.

Les convocations de l'A.S.M.

Ce premier week-end de septembre voit l'A.S.M. démarrer en championnat pour trois équipes.

Tout d'abord samedi, les juniors vont à Fontet-Hure, puis dimanche la 1 B va à Quinsac et la première à Labrit, dans les Landes.

Juniors. — Samedi à Fontet, départ du stade à 14 heures pour Didier Garrelongue, Christophe Lorriot, Denis Duville, Fabrice Guiraud, Hervé Lamothe, Pascal Grave, Laurent Renon, Eric Lafargue, Jean-Michel Toirot, Thierry Labajos, Cédric Baillon, Stéphane Labeyrie. Responsables : Jacky Belloc, Claude Duville, Eric Dassicar.

1 B. — Dimanche, va à Quinsac. Rendez-vous sur la place à 14 heures pour Thierry Roncalli, Jean-Loup Dutreuilh, Christophe Laujac, Marc Girard, Patrick Douteau, Bernard Berenguer, Gilles Castandet, André Dallié, Abdel Yklef, Joël Dufau, Dominique Escabasse, Bernard Gourgues, Thierry Lorriot. Responsables : M. Vignolles, Jacky Pandolfo, Dominique Escabasse, Claude Duville.

Première. — Va à Labrit. Rendez-vous sur la place à 13 h 15 pour Eric Pommes, Jacques Artins, Alain et Thierry Dallié, J.-C. Baluteau, Angel Aragon, Alain Lespine, Patrick Pandolfo, Serge Pouban, Eric Lamothe, Sadir Ben Mabrouk, Philippe Barbé, Dominique Jean. Responsables. Pajou, Robert Labadie, Jacky Belloc.

En amical. — Dimanche matin, les cadets reçoivent Landiras.

Dimanche, la kermesse paroissiale

Ça bouge, ça remue au comité de kermesse paroissiale, M^{me} Claude Labrousse, tous les soirs, dans une salle du château de Tardes, prépare les enfants pour l'animation de cette journée.

Le fabuleux petit train est prêt, l'équipe de montage pour samedi est sur pied, même la poule au pot pour midi. Les dons arrivent, les équipes de ramassage de Saint-André, Pian, Saint-Macaire et la spécialiste des vins s'affairent. Les programmes sont imprimés et même déjà quelques-uns distribués. Le parcours est tracé pour le petit train. Les repas de midi et du soir sont programmés. Beaucoup d'inscriptions sont déjà arrivées. Rappelons que les retardataires doivent s'adresser à M^{me} Barbé, rue Carnot, tél. 56.63.23.53.

Rappelons que le produit est destiné à l'entretien des locaux paroissiaux (et ils sont nombreux) et à l'animation des jeunes et enfants du catéchisme (plus de cent cinquante).

Dimanche 7 septembre, à partir de la messe de 11 heures.

Le 20 septembre : le IX^e Gala artistique avec une suite de scènes de « Carmen »

Le cru 1986 de ce IX^e Gala artistique que l'association sportive des jeunes de Saint-Macaire organise samedi 20 septembre en soirée à la salle des fêtes est connu désormais. En voici la composition.

LA PREMIÈRE PARTIE

Films, variétés, récital, sketch, chant choral. C'est traditionnellement une première partie très électrique qui débute le spectacle. Le récital est consacré à des airs légers d'opérette et d'opéra comique extraits de « la Grande duchesse de Gerolstein », « la Fille de Madame Angot » et « les Mousquetaires au couvent », interprétés par Françoise Martinaud, Paul Farnèse et les chœurs de Grignols, avant que le chanteur de variétés Eric Angelly ne charme l'auditoire avec des succès d'il y a vingt ans.

Les chœurs de Grignols (Interlude) dirigés par Jean-Marie Issartier, dont le répertoire va du religieux au profane, interprétera plusieurs chœurs « a cappella » dont le célèbre chœur des esclaves de « Nabucco » de Verdi.

En première partie également une pièce pour clarinette et piano par Brigitte et Guy Coussirat. Entrecoupant ces différentes prestations, sur l'écran disposé à droite de la scène, le public pourra assister à la projection de films d'intérêt local. Comme en septembre 1985, et toujours grâce à une vieille famille macarienne, revivront sur l'écran des scènes de la vie locale, d'il y a trente, quelquefois plus de quarante ans; l'une des séquences date selon toute vraisemblance de 1939... Le détail

en sera donné ultérieurement. Il s'agit bien sûr d'autres films inédits, qui n'ont jamais été projetés en public.

Enfin la première partie se clôturera comme toujours sur une note loin d'être triste; ce sera en effet un nouveau sketch de Tichadél et Rousseau: « les Ouvreuses du Grand-Théâtre », dont le texte a été retrouvé grâce à un habitant du Langonnais. Leste, ultra-léger, mais on vit beaucoup bien sûr...

LA DEUXIÈME PARTIE

L'opéra avec une suite de scènes de Carmen. Cinéma encore avec la « Mémoire macarienne », Charles Gounod avec « Faust » et Georges Bizet avec « Carmen » ont sans doute composés les opéras les plus populaires et les plus interprétés dans le monde. Aujourd'hui, « Carmen » a plus de cent dix ans, mais l'écriture musicale en est restée toujours aussi jeune et l'originalité des deux personnages principaux n'a jamais cessé de toucher profondément le spectateur. Pour ces raisons, l'association macarienne a fait adapter de cet opéra, une longue suite d'une heure environ, où ne manqueront pas la plupart des grands airs connus; un prochain article donnera le détail de cette suite de scènes de « Carmen », qui sera interprété en décors et costumes avec accompagnement au piano et le concours de Françoise Martinaud (Carmen), Marie-José Benoît (Micaëla), Jean Laget (Don José), Jean-Marie Issartier (Escamillo), Paul Farnèse et les chœurs.

Avant le duo final du quatrième acte, et durant le nécessaire chan-

gement de décor, projection de la dernière production des films Ligena: le numéro deux de la série « la Mémoire macarienne » dont le montage est en cours.

La location se poursuit chez M^{me} Barbé, rue Carnot à Saint-Macaire, tél. 56.63.23.53. Le prix des places pour l'ensemble du spectacle, qui se terminera aux environs de 23 h 45, est de 40 F (parterre ou balcon). Buffet, buvette à l'entracte.

SAINT-MACAIRES

FOOTBALL/ ASM

Première déception

Minimes : Terminent cinquième au tournoi de Cérons. Malgré de bonnes choses, les petits joueurs de Saint-Macaire peuvent encore progresser.

Cadets : ASM - Landiras. Bon match amical de nos cadets qui continuent leur préparation. On a pu voir de bonnes choses et cette équipe devait apporter des satisfactions.

Juniors : ASM, 1 - Hure Fontet, 2. Premier match de championnat et déjà on ne peut que déplorer des absences imprévues et non justifiées. Mais les garçons qui étaient là ont fait preuve de volonté et en étant renforcés, l'avenir peut leur sourire.

1B : ASM, 2 - Quinsac, 2. Bon résultat de la réserve face, il est vrai, à une petite équipe de Quinsac. Mais un match nul à l'extérieur reste appréciable pour le premier match lorsqu'on vient de monter en série supérieure. Il faut continuer ainsi.

1A : ASM, 1 - Labrit, 2. Labrit vient de promotion d'honneur et débute le championnat chez une telle équipe n'est pas une partie de plaisir. Et pourtant, à la mi-temps, le score était vierge et Saint-Macaire, déjà privé de deux éléments blessés, avait fait forte

impression. Bien regroupé, subissant volontairement le jeu, les hommes de Lespine s'étaient montré plusieurs fois dangereux par des contres bien menés.

La deuxième mi-temps débutait de même manière et Labrit s'énervait, gêné qu'il était par le plan de jeu des rouges et bleus.

Soudain, sur un ballon mal dégagé par la défense, les locaux prenaient l'avantage. Deux minutes après, sur corner, Candolfo reprenait de la tête et égalisait. Quelque peu déconcentrés, nos joueurs encaissaient un second but entaché d'une faute de main que l'arbitre ne pouvait effectivement pas voir. En quelques instants, le match s'était joué. Et malgré l'intense pression de Saint-Macaire dans le dernier quart d'heure le score en restait là. Très bon match des notres qui aurait pu ramener le match nul. Beaucoup de solidarité et une excellente organisation qui donnent de l'espoir pour la suite du championnat. A noter la correction de tous les joueurs et l'excellente réception des locaux.

MOUVEMENT SAUVEGARDE ET RÉNOVATION

Balade dans le canton

Réservez vos places! Vous l'avez sans doute lu dans ces colonnes. C'est au dimanche 14 septembre qu'est fixée la balade dans le canton de Saint-Macaire que l'association vous propose.

Conçue dans le même esprit que la remontée de la Garonne sur « l'Aliénor » de septembre 1985 — dont beaucoup se souviennent — cette sortie propose de vous faire mieux découvrir, et de la façon la plus agréable possible, un milieu proche mais méconnu de beaucoup.

A travers son histoire, ses monuments civils et religieux, ses lieux stratégiques, ses points de vue remarquables, mais aussi au travers des multiples témoignages de son économie viticole, vous appréhendez mieux le passé et le présent du pays de Saint-Macaire.

La journée se déroulera ainsi :
Départ à 9 heures (rendez-vous place de l'Horloge, à Saint-Macaire où un autocar nous attendra). Etapes dans les différentes communes de la

Saint-Martin-de-Sescas, port de Saint-Pierre...)

De 12 à 15 heures, accueil sur les « hauteurs » par le groupement de vulgarisation agricole féminin du canton qui précisera, à travers une visite de chai et une dégustation, la place de la viticulture dans cette zone.

Vers 13 heures, un repas champêtre pris en commun sur les coteaux.

A partir de 15 heures, poursuite de la balade qui conduira successivement à Semens, Verdélais, la Garonnette, Saint-Maixant, la dernière étape devant être le point de vue d'ensemble qu'offre la table d'orientation de Pian.

A ce vaste tour d'horizon (au sens propre du terme) qui vous conduira ainsi dans la quasi-totalité des communes, vous êtes invités cordialement. La participation sera de 85 francs par personne tout compris. Nous vous espérons nombreux pour ce voyage insolite et nous vous demandons de réserver vos places en téléphonant à Josette Guindeuil

Souvenir de stage et préparation de rentrée



Stagiaires et professeurs. De haut en bas et de gauche à droite : Rémy Ballan, Karine Munaux, Charles Berna, David Blasquez (professeur de guitare), David Chevalier, Jean-Pierre Bertin, Pascale Laclotte, Sandra Watremetz, Jacky Gratecap (professeur de basse et de solfège), Philippe Langel (professeur de batterie et de solfège), Anne-Marie Vion, Marie Ramillon, Fabienne Barbier, Michel Dedieu (professeur de guitare), Yannick Ballan, Didier Lestrat, Philippe Frances, Frédéric Antoine, Eric Franc.

Absents sur la photo : François Castex, Didier Chartier (Photo J. Sanche)

Les 30 et 31 août dernier s'est déroulé, à Saint-Germain-de-Graves, le premier stage de formation musicale instrumentale organisé par l'école de musique. Dix-sept stagiaires et quatre professeurs ont ainsi vécu pendant deux jours en état d'« immersion » musicale, rejoignant au moment des repas par de nombreux amis venus soutenir — joyeusement — les potaches.

Matinées consacrées à l'intégration — par le geste, par le corps, par la voix — de notions fondamentales, de rythme, de mélodie et d'harmonie; deux cours complémentaires ont ainsi fonctionné en parallèle, animés par Philippe Langel et Jacques Gratecap. Atelier percussions pour tous à l'heure de l'apéritif.

Après le repas pris en commun, l'après-midi est dévolu à la pratique instrumentale autour de trois professeurs : David Blasquez (guitaristes débutants), Philippe Langel (batterie) et la participation enfin obtenue de Michel Dedieu, natif de Saint-André-du-Bois et guitariste complet, qui nous a fait le grand plaisir d'assurer aux

« avancés » un enseignement centré sur l'improvisation à la guitare.

Enfin, une chorale improvisée a clôturé chacun des deux jours, permettant à nouveau à tous de se retrouver autour de quelques chansons — musicales — où le fou rire a fait bon ménage avec le plaisir surprenant du chant. Un très bon travail d'effectué donc, et cela dans une ambiance conviviale dont chacun a su être l'artisan.

Ajoutons à cela que la soirée du samedi fut une véritable fête, puisque tout le stage s'était transporté avec enthousiasme à quelques lieues de là, sur les bords de la Garonne de Saint-Pierre-d'Aurillac, où le quartet Lubat-Minvielle-Lassus-Auzier proposait swing, feu d'artifice et danse : un moment privilégié d'écoute, d'observation et de participation pour stagiaires radieux !.

Enfin — notre canton est décidément plein de ressources — soulignons que ce stage n'aurait pu se faire sans la compréhension de M. le Maire de Saint-Germain-des-Graves, qui a très aimablement mis à notre disposition les

locaux de l'ancienne école et du Foyer des jeunes. Une infrastructure idéale où cours, repas et hébergement ont pu avoir lieu, et cela dans un environnement de vignes et de forêts qui fut une découverte pour beaucoup. Qu'il en soit ici vivement remercié, et remerciés aussi les habitants de Saint-Germain dont nous avons, deux jours durant, rythmé la vie sur un tempo inhabituel !.

Mais l'été s'éloigne et vient l'automne et la rentrée : celle de l'école de musique est fixée aux premiers jours d'octobre. Toutes les personnes intéressées par les cours qui s'y déroulent (solfège, guitare, basse, batterie, piano, saxophone, flûte, fifre, accordéon diatonique) sont invitées à la réunion d'information et d'inscription qui se déroulera vendredi 26 septembre, à 21 heures, au Prieuré-Saint-Sauveur, derrière l'église de Saint-Macaire.

GALA DU 20 SEPTEMBRE

En marge de « Carmen » la projection des films



M^{me} Brisemiche et M^{me} Lamoukire, « les ouvreuses du Grand-Théâtre »

Au cours de la première partie du gala de l'Association sportive des jeunes de Saint-Macaire, une vingtaine de minutes est consacrée à la projection de films « rétro » macariens et, au cours de la seconde partie, un temps égal pour la projection du film numéro deux de la série « la Mémoire macarienne ». Quelques explications sont nécessaires...

Les films rétro. — Comme en 1985, c'est grâce à une vieille famille macarienne que l'on pourra assister à des séquences uniques et totalement inédites de la vie locale. En effet, les projecteurs vont permettre aux spectateurs de remonter une fois de plus dans le temps, et cela sera dû à la caméra de M. Jean Laville, aujourd'hui décédé qui, dès 1938 assura la prise de vue de certains événements de la vie locale. M^{me} veuve Jean Laville et ses enfants ont bien voulu, une nouvelle fois confier les bobines, tournées à l'époque en format 8 mm, qui sont loin d'être dénuées d'intérêt. Voici donc la liste des séquences retenues pour le 20 septembre.

1943. — M^{me} Isarie Gallyot, de l'opéra comique avec ses amis macariens dans le jardin de M^e Descazeaux, huissier à Saint-Macaire (maison à côté du bureau de poste); puis la sortie de l'église du cortège de la première communion...

1939. — D'abord une séquence filmée de la procession de la Fête Dieu juste avant la déclaration de guerre. Le reposoir au fond des allées face au Cercle français; la procession présidée par l'abbé Lalande; des Macariens à la fenêtre du Cercle français.

Ensuite, une courte séquence sur la

fête de la Saint-Jean 1939 avec la course cycliste, le manège Pujols, une scène de « Mireille » au Théâtre de la nature.

Retour pendant la guerre avec le mariage en calèche d'une Macarienne à Loupiac-de-Cadillac, et des scènes de vie familiale au Casino de Saint-Macaire.

Ces précieux documents ont été montés sans coupure afin d'éviter toute mutilation, et ceux-ci seront bien sûr commentés au micro. En tout cas, que la famille Laville soit ici vivement remerciée.

La Mémoire macarienne

Le numéro un de cette série, projetée l'année dernière était consacré à Juliette Guiral; le numéro deux, réalisé en juillet dernier s'intitule: Pierre Peynon, marin de Saint-Macaire. Au cours d'un entretien avec Joël Baudet, Pierre Peynon égrainera ses souvenirs de marin sur la Garonne et parlera de l'ancienne activité du quartier Rendesse et du lavoir au bord du fleuve. Vingt minutes à ne pas manquer...

Le spectacle débute à la salle des fêtes, à 20 h 30 et verra également un spectacle de danse, d'extraits d'opérettes et d'opéras comiques avec le concours des chœurs de Grignols « les ouvreuses du Grand-Théâtre » de Tichadel et Rousseau et enfin, en décors et costumes, la suite de sciences de « Carmen », l'opéra de G. Bizet.

La location continue chez M^{me} Barbé, rue Carnot à Saint-Macaire, tél. 56.63.23.53.

Le week-end officiel de l'A.S. Macarienne

13/9

Juniors samedi. — Reçoivent Fargues/Toulonne; rendez-vous au stade à 18 heures pour Didier Garrelongue, Christophe Lorriot, Denis Duville, Fabrice Guiraud, Hervé Lamothe, Pascal Gravé, Laurent Renon, Eric Lafargue, J.-Michel Toitot, Thierry Labajos, Cédric Baillon, Stéphane Labeyrie, et peut-être deux cadets pour compenser les blessés Patrick Juge et J.-J. Thiebault.

Minimes, dimanche. — En championnat régional vont au Caoulet, les joueurs sont convoqués individuellement ainsi que l'heure de départ par J.-Loup Dutreuilh.

La 1 B. — Reçoit en lever de rideau Saint-Médard-d'Eyrans; rendez-vous au stade, à 13 heures précises pour: Berenguer, A. Mallié, Roncalli, Laujac ou Joël Gourgues, Dutreuilh, Escabasse, Th. Lorriot, Massicard, Jean, Girard ou Upe, Duteau, Yklek, Castandet.

La Première. — Reçoit Roque-

fort; rendez-vous à 14 heures pour: Barbé, Pouban, Baluteau, Artins, Mallié (Thierry et Alain), Lespine, Samir, Pandolfo, L. Mamothe, Pomès, Girard ou Upe, Joël Gourgues ou Laujac. Bien entendu, sous réserves de modifications de dernière minute les intéressés seront avisés par l'entraîneur Alain Lespine.

Rentrée de l'école de football. — Elle s'est effectuée ce mercredi 10 septembre. Pas moins de quatorze nouveaux pupilles. Poussins et débutants étaient là, montant l'effectif à plus de 30 de moins de 11 ans, s'il y a encore des candidats, les présenter tous les mercredis, à 14 heures, au stade pour inscriptions, ils seront les bienvenus.

Matchs amicaux. — Ils se poursuivent sous la houlette de Jean-Loup afin de décanter chez les cadets et minimes les formations A et B.

Concours de pétanque

A la demande du comité des fêtes de Pian-sur-Garonne, la Pétanque Macarienne organise son dernier concours officiel au bourg de Pian. Il sera doté de 350 francs de prix plus les engagements de 35 francs par doublette plus trois coupes. Les inscriptions seront prises à partir de 14 h 15. Lancer du but à 15 heures.

Les cours reprennent au Judo-Club



La saison sportive débutera mardi 16 septembre. Les cours auront lieu aux jours et heures habituels le mardi et le vendredi à partir de 18 h 30. Les inscriptions seront reçues par M. Chevalier et Cougouilles, professeurs. Le prix de la licence F.F.J.D.A. est porté cette saison à 75 francs. Ne pas oublier le certificat médical d'aptitude à la pratique du judo délivré par le médecin de famille et qui doit être renouvelé chaque début de saison (obligatoire).

Une partie des licenciés du club de judo avec leurs récompenses et encadrés par leurs professeurs, M. Chevalier (à gauche) et Cougouilles (à droite) (Photo J. Sanche, « Sud-Ouest »)

Le 20 septembre, la suite des scènes de « Carmen »

Voici l'explication de la suite des scènes de « Carmen », l'opéra de G. Bizet, qui sera donnée samedi prochain, à 20 h 30, à la salle des fêtes, dans le cadre du IX^e Gala artistique organisé par l'Association Sportive des Jeunes de Saint-Macaire.

Ces scènes seront interprétées en deux fois, entrecoupées par la projection d'un film durant le changement de décor, et composeront la deuxième partie du gala.

Sitôt l'entracte, donc, ce sera le cadre de la taverne du deuxième acte; pour faire liaison avec celui-ci, le rideau s'ouvrira sur un récitatif : « Mais nous ne voyons par la Carmencita... » Avec l'entrée de Carmen quelques instants plus tard, celle-ci lance tout de suite son chant d'amour dans une habanera célèbre : « L'amour est enfant de bohème... », repris par les chœurs. Dans un coin, le caporal Don José songe à son pays où il a laissé sa mère et sa fiancée, Micaela. Carmen le remarque, le provoque et lui jette une fleur qu'elle porte à son corsage. Mais la cloche de la manufacture se fait entendre et tout le monde sort. Don José, qui reste seul, voit arriver Micaela. Ce sera le merveilleux duo : « Parle-moi de ma mère !... » Après le départ de Micaela, retour de Carmen : « Près des remparts de Séville... », la fameuse seguidille suivie du duo. Retour des chœurs et arrivée d'Escamillo pour le grand air spécifique du deuxième acte, l'air du Toréador. Suit un récitatif avant « La fleur que tu m'avais jetée... »

Changement de décor maintenant pour le duo final du dernier acte. Carmen se trouve face à Don José, qu'elle a abandonné pour le toréador.

Dans un ultime et dramatique dialogue (« Carmen, il est temps encore »), Don José supplie Carmen de vivre à nouveau avec lui, d'oublier le passé, de fuir. Elle refuse avec violence. Le ton monte entre les deux anciens amants. On entend au loin la foule acclamer le toréador vainqueur; Carmen se précipite, mais Don José la retient. Elle avoue alors qu'elle aime Escamillo et qu'il est son nouvel amant. Don José continue à la menacer et à lui barrer le passage. Alors, Carmen retire de son doigt la bague que jadis Don José lui avait donnée et la lui jette à la figure. C'en est fait. Don José la frappe et se livre à la foule qui rentre en scène...

Pour la durée du spectacle, le piano d'accompagnement sera tenu par M^{me} Brigitte Coussirat, professeur de musique, qui interprétera d'ailleurs avec Jacky Coussirat une pièce



Les chœurs de Grignols (interlude) sont présents en première partie et, en costumes, dans « Carmen ».



Jean Laget interprète le rôle de Don José dans « Carmen ».



M^{me} Brigitte Coussirat, professeur de musique, qui tient le piano d'accompagnement, au côté de Jacky Coussirat avec lequel elle interprète une pièce pour clarinette et piano (Photos Grafoulière)

d'Yvonne Desportes pour clarinette et piano.

Avec Françoise Martinaud dans le rôle de Carmen, Marie-José Benoist dans celui de Micaela, Jean Laget et Jean-Marie Issartier interprétant Don José et Escamillo; également avec le concours des chœurs de Grignols. L'opéra est donné en décors et costumes.

La première partie du gala est,

comme d'habitude, l'éclectisme même. Spectacle de danse, projection de films macariens anciens grâce à M^{me} veuve Jean Laville et ses enfants. et de la dernière production des films Ligena (la mémoire macarienne, Pierre Peynon, marin de Saint-Macaire), chant choral avec en vedette le chœur des Esclaves, de « Nabucco », de Verdi; le chanteur de variétés Eric Angelly; les trois extraits de « la Grande Duchesse de Geroistein », la

Fille de M^{me} Angot » et des « Mousquetaires au couvent », avec Françoise Martinaud, Paul Farnese et les chœurs. Enfin, pour clôturer cette première partie, « les Ouvreuses du Grand-Théâtre », d'après le sketch de Tichadel et Rousseau. Leste, léger, on rit beaucoup.

Fin du spectacle prévue vers 23 h 45. Location chez M^{me} Barbé, à Saint-Macaire, tél. 56.63.23.53.

FOOTBALL/ A.S.M.

De mauvais débuts

Minimes : A.S.M., 2 - Le Caoulet, 2.
Juniors : A.S.M., 0 - Fargues, 4. — Première mi-temps fatale à nos couleurs qui se sont pourtant bien battus.

1 B : A.S.M., 5 - Saint-Médard-d'Eyrans, 2. — La grosse satisfaction du week-end. Très en jambes et faisant preuve de beaucoup de courage et de volonté, nos réservistes se sont imposés en marquant cinq buts de fort belle facture.

1 A : A.S.M., 0 - Roquefort, 1. — Nos joueurs avaient oublié leur football en ce dimanche. Timorés, contractés et maladroits, ils étaient poignardés dans le premier acte par un pénalty. Malgré leur bonne volonté, ni la tête, ni les jambes ne répondaient présent. Il est vrai, même si ce n'est pas une excuse, que certains blessés absents ce jour-là commencent à faire cruellement défaut. Il ne faut surtout pas que l'équipe se laisse abattre. Ce n'est que le début du championnat, mais on espère une réaction dès le prochain match. Il faut désormais se retrousser les manches et remonter le moral.

Rappels. — Le méchoui de l'A.S.M. aura lieu le 21 septembre, au stade. Il est ouvert à tous les juniors, seniors, vétérans et dirigeants. Pour les sympathisants, la participation est de 60 F. Rendez-vous au stade à 19 heures.

Inscriptions de tous les nouveaux joueurs toutes catégories le mercredi, à partir de 14 heures, au stade.

SAINT-MACAIRE 19/9

Football à l'A.S.M.

L'A.S. Macarienne informe tous ses joueurs juniors, seniors, vétérans, membres du bureau et du comité directeur, conjoints, que dimanche 21 septembre, à 19 heures, au stade, aura lieu le repas (un peu tardif) de fin de saison 1985-86.

Ce sera un méchoui accompagné d'un couscous. Il y aura de l'entrecôte pour ceux qui n'aiment pas le mouton.

Prière de venir s'inscrire à l'entrée du foyer, au stade, qui n'est pas fermé, au tableau posé à cette intention, ceci afin de savoir ce que les responsables doivent préparer en proportions.

Cet article sert d'information, d'invitation, de convocation, au choix des interprétations.

Vétérans. — Cette formation est en bonne voie de constitution, et recherche des rencontres contre d'autres vétérans. Ecrire ou téléphoner, soit à M. Michel Thuillier, rue Louis-Blanc, tél. 56.62.35.52; ou M. Barbé, tél. 56.63.23.53.

Cadets. — Ils ont avec l'accord de l'adversaire le plaisir de jouer en Coupe régionale ce samedi 20 septembre, à 15 heures, à Saint-Macaire, contre La Brède. Et l'honneur pour quinze d'entre eux d'être les invités en soirée des Girondins comme ramasseurs de ballons au match de Première division Girondins-Le Havre. Tous les garçons convoqués sont priés d'être à 14 h 30 au stade avec leurs tennis, casse-croute, K-Way. Ils ne rentreront pas avant minuit chez eux.

Réunion. — Le bureau directeur de l'A.S.M. se réunira ce lundi 22 septembre, au foyer du stade, à 20 h 30. Le plus grand nombre de membres élus est souhaité pour informations et décisions à prendre.

Distribution d'électricité

La distribution d'électricité sera interrompue sur le poste Moulin le vendredi 26 septembre, de 8 h 30 à 12 heures pour travaux d'abattage.

FOOTBALL/ A.S.M.

Les rendez-vous et convocations

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

Minimes B. — A 14 heures, au stade pour un match amical.

Cadets A. — En Coupe régionale, reçoivent La Brède; rendez-vous des joueurs au stade à 14 heures.

Poussins-pupilles. — En amical à Caudrot; rendez-vous des joueurs à 14 heures au stade.

Déplacement des cadets aux Girondins. — A l'occasion du match professionnel : Girondins-Le Havre, la commission des jeunes des Girondins A invite 15 cadets de l'A.S.M. comme ramasseurs de ballons. Ceux-ci sont convoqués à 17 heures impérativement au stade ainsi que les quatre responsables chargés de les porter et de les encadrer. Ne pas oublier les tennis et les sandwiches.

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

Minimes A. — Reçoivent Agen en championnat régional; rendez-vous à 9 heures.

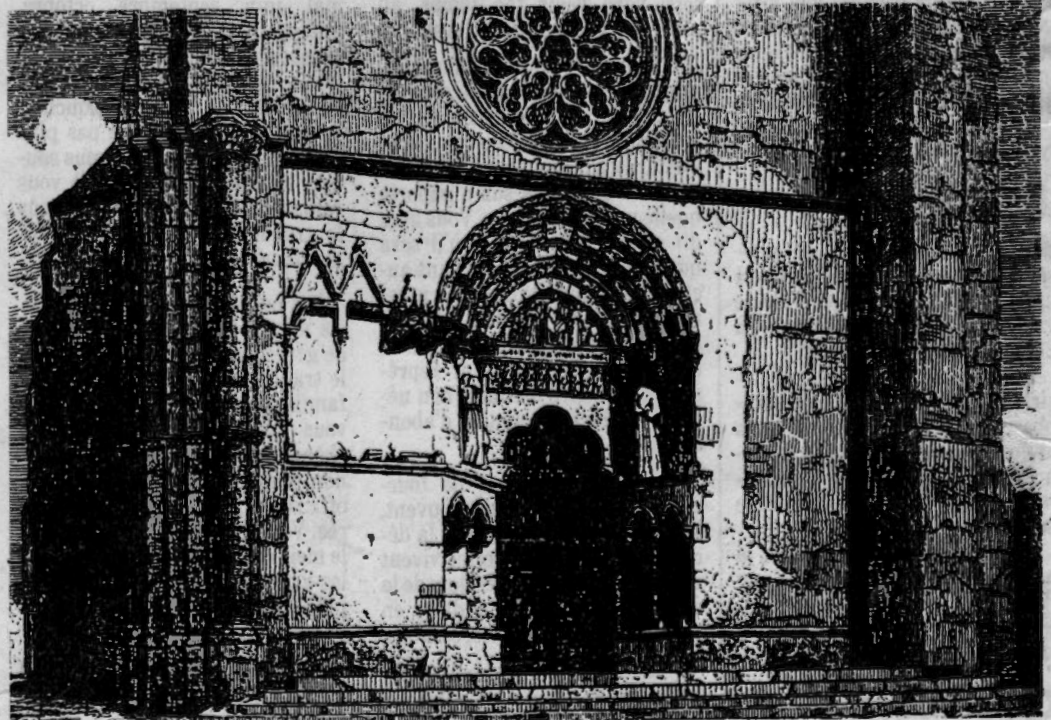
Juniors. — Vont en Coupe Gambardella à Barsac; match à 14 heures. Les juniors sont convoqués à 12 h 30 au stade.

Première. — Va en amical à Auros; départ à 14 heures de la place pour : Bernard Berenguer, Alain Mallie, Thierry et André, Serge Poublan, Joël Gourgues, Samir Ben Mabroux, Dominique Escabasse, Jacques Artins, Alain Lespine, Patrick Pandolfo, Christophe Laujac, Eric Pomès, Rodolphe Upe, Marc Girard.

Méchoui. — A l'issue de la journée, un méchoui est organisé. Il est ouvert aux juniors, vétérans, dirigeants et membres du bureau. Prière de s'inscrire au tableau devant le foyer du stade afin d'avoir un nombre approximatif pour la préparation.

SAMEDI 20 SEPTEMBRE 1986

Journée nationale des monuments historiques



L'église Saint-Sauveur (Cliché « Sud-Ouest »)

Pour la troisième année consécutive, l'église Saint-Sauveur sera ouverte à tout public avec commentaire à l'appui, délivrés notamment par Guy David. Ce sera donc dimanche 21 septembre, de 9 heures à 11 heures et de 14 h 30 à 19 h 30.

L'accent sera mis en particulier sur les peintures murales du

choeur, partiellement arrachées de l'oubli par une restauration maladroite en 1825. Apposées sur l'initiative des jurats à la fin du XIII^e siècle, à l'apogée commerciale de la cité, elles sont contemporaines du portail d'entrée sculpté, dans le style gothique. Les mutilations de ce dernier sont souvent attribuées aux séquelles

de la Révolution alors qu'elles sont dues à la rage des Huguenots de Symphorien de Duras.

Notre église paroissiale est un édifice suffisamment complexe et riche d'informations historiques pour offrir aux intéressés un véritable voyage à l'intérieur du Moyen-Age : à nous de savoir en saisir l'opportunité.

ASSOCIATION SPORTIVE DES JEUNES

Ce soir, le IX^e gala artistique



Le ballet de Faust, par les élèves de l'école de danse de Marie Fumdells.

Voici le programme complet du IX^e gala artistique organisé par l'Association Sportive des jeunes de Saint-Macaire qui a donc lieu ce soir, samedi, à 20 h 30, salle des fêtes, place du Général-de-Gaulle à Saint-Macaire.

Le spectacle est non-stop, sauf un unique entracte.

En première partie, tout d'abord plusieurs mouvements du ballet de Faust (musique C. Gounod), par l'école de danse de Saint-Macaire. Suivra la projection des films aimablement prêtés par la famille de M. Jean Laville avec des séquences tournées en 1943 et en 1939; des documents uniques montrant beaucoup de Macariennes et Macariens aujourd'hui disparus. Les films entrecouperont la prestation du chanteur de variétés Eric Angelly, celles des chœurs de Grignols (Interlude) avec « la Berceuse basque », « Plaisir d'amour » et « le Chœur des esclaves » de Nabucco, ainsi que « l'Echiquier du roi », pièce par clarinette et piano interprétée par Brigitte et Jacky Coussirat.

Toujours avec les chœurs, Françoise Martinaud, mezzo-soprano, interprètera l'air de « la Grande Duchesse de Gerolstein », d'Offenbach, « Voici le sabre... », ainsi que l'air des « Soldats d'Augerceau », extrait de « la Fille de Madame Angot », avant que Paul Farnese ne chante l'air de l'abbé Bridaine, extrait des « Mousquetaires au couvent » : « Je suis l'abbé Bridaine ».

Enfin, pour terminer la première partie et précédant l'entracte, « les Ouvreuses du Grand-Théâtre », l'immense succès d'avant-guerre de Tichadel et Rousseau, avec M^{me} Brisemichie et M^{me} Lamoukike, « les Dames du lavabo », un des clous du spectacle. C'est à s'accrocher à la chaise d'en face.

CARMEN

Après l'entracte (buffet, buvette), assemblés en une scène unique, des extraits des premier et deuxième actes de « Carmen », l'opéra de Georges Bizet, en dé-



Françoise Martinaud, dans une interprétation récente de « la Grande Duchesse de Gerolstein », et qui sera Carmen

cors et costumes avec Françoise Martinaud (Carmen), Marie-José Benois (Micaela), Jean Laget (Don José), Jean-Marie Issartier (Escamillo) et le concours des chœurs de Grignols.

Suivra, pendant le changement de décor, la projection du film « Pierre Peynon, marin de Saint-Macaire, qui est le volet n° 2 de la mémoire macarienne », une production des films Ligena. Et ce sera enfin, pour terminer le spectacle, le duo final du dernier acte de Carmen.

Chef machiniste ; Robert Thomas, assisté de Serge Cosson,

Fernand Richard et Bruno Conti; Chef électricien : René Labat; son par G.D.M. animation; décors du Comité des fêtes de Saint-Macaire; perruques Rodriguez; organisation matérielle d'Elisabeth Barbé; costumes du Grand-Théâtre; mise en scène de Carmen : Michel Vidal; régie du spectacle : Joël Baudet; reportage photo assuré gracieusement par Edmond Grafolliée à Langon.

Le piano d'accompagnement est tenu par M^{me} Brigitte Coussirat, professeur de musique.

Ouverture des portes à 19 h 30.

MICHEL REBIÈRE

Journée porte-à-porte

O joie ! Une journée portes ouvertes des monuments historiques coïncidant avec un temps radieux, à nous la découverte de l'intimité de ces trésors architecturaux culturels habituellement inaccessibles. Ainsi, M. Dupont part avec femme et marmaille à la cueillette des vieilles pierres. Cap sur La Réole. Las ! Le château des Quat'Sos, inscrit au programme, est désespérément clos. Le prieuré, par contre, est bien ouvert, comme d'habitude, mais il est aussi désespérément vide qu'à l'accoutumée. Pas d'accueil, pas de guide : un petit tour et puis s'en va. Qu'importe. Sauveterre propose, paraît-il, une de ses portes médiévales à la visite; mille fois hélas, M. Dupont a beau faire le tour de la bastide, toutes les portes sont désespérément closes ainsi d'ailleurs que celle du syndicat d'initiative. Il ne lui reste plus qu'à se diriger vers Saint-Macaire et les châteaux de Malle, Cadillac, Villandraut ou Roquetaillade, lieux qui ne ménagent pas leurs efforts d'ouverture mais que l'on peut découvrir quasiment tous les dimanches de l'année. Là, excepté Saint-Macaire, il ne trouvera pas plus d'animation que d'habitude. Décidément, rien ne vaut des journées nationales comme celle-ci pour mettre les gens à la porte des monuments historiques !

Une messe pour les victimes du terrorisme

■ Le comité Chrétienté solidarité du Sud-Gironde fera célébrer, le mercredi 24 septembre, à 19 heures, en l'église de Saint-Macaire, une messe pour les victimes du terrorisme.

Permanence

Le représentant du Cerel-Arim Aquitaine, organisme chargé de l'O.P.A.H., tiendra sa permanence aujourd'hui mercredi 24 septembre de 14 h à 16 h à la mairie de Saint-Macaire.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte administratif 85 et extension cimetière

Compte administratif 1985. — Le Maire présente d'abord la section de fonctionnement, accusant un excédent de 613 632,33 F. Ce solde positif résulte de recettes plus fortes que prévu, (4 052 287,71 F. au lieu de 3 921 959 francs) et de dépenses moindres, (3 438 655,38 F. au lieu de 3 921 959 francs à nouveau). En réalité, la part d'investissement autofinancée, non réalisée en 85 comme prévu, ramène cette disponibilité affectable au budget supplémentaire à 484 107,93 F.

Les principaux postes, moins onéreux que prévu, se situent au niveau de la gestion quotidienne de la commune : travaux et services extérieurs (entretien patrimoine communal), frais de personnel et frais de gestion générale.

La section d'investissement n'a été mise en paiement que pour la moitié de son volume initial, c'est-à-dire 3 759 965 francs. Ainsi, n'ont pas encore reçu un achèvement : l'étude de faisabilité de la réhabilitation du Sacré-Coeur en résidence pour personnes âgées, la restauration de la toiture de la nef de l'église Saint-Sauveur. N'ont pas été réalisés en 85, mais l'année suivante : la construction du nouveau transformateur électrique Eglise et sa ligne d'alimentation souterraine en majeure tension, la restructuration de la Mairie ou l'acquisition de mobilier pour la salle des fêtes.

Le compte administratif 1985 a été adopté à l'unanimité des présents. Il en a été de même pour celui du bureau d'aide sociale qui inclut un excédent de 4 892,30 F. pour 13 454,06 F. de recettes.

Extension cimetière. — Le maire rend compte des réactions enregistrées sur le projet d'achat du terrain contigu au cimetière, côté Nord et contre la rue de Verdun, terrain inclus dans la succession Dosque-Ballans.

D'une part, M. Zanette, propriétaire de l'hôtel de la Gare, a renouvelé son intérêt pour ce terrain, lui permettant de désenclaver son établissement. Il est titulaire d'une option d'achat prioritaire auprès de la succession Dosque-Ballans. Il rappelle qu'en 1983, saisi par ses propres soins, le Conseil municipal avait déclaré se désintéresser du terrain. Il demande que cette position soit confirmée.

Le maire précise que le changement d'attitude du Conseil municipal sur cette affaire est dû aux modifications

règlementaires diffusés en mars 86 qui, dans les communes rurales, n'imposent plus la distance minimale de 35 mètres entre une habitation et le cimetière. Cette clause existait encore en 83. Il ajoute que, au cours d'entretiens directs avec M. Zanette, s'est faite une possible solution de compromis. Celle-ci consisterait à attribuer à M. Zanette une portion d'un tiers du terrain considéré, lui permettant de gagner un accès sur la rue de Verdun et de garantir la distance réglementaire de 50 mètres entre l'entrée d'un cimetière et celle d'un débit de boissons.

D'autre part, M. Jean Ballans, au nom des cohéritiers, a manifesté son accord pour la proposition d'achat formulée par la commune, sur la base d'évaluation des Domaines. Cependant, la priorité accordée à M. Zanette exclut que la vente puisse se faire à l'amiable sans l'accord de l'intéressé. Dans le cas d'un maintien des intentions du Conseil municipal, s'il n'y a pas d'accord avec M. Zanette, il faudra recourir soit au droit de préemption, dans le cas d'une vente Ballans-Zanette, soit à l'expropriation si la situation reste gelée.

M. Lagahuzère plaide pour que ne soit pas gêné un futur commerce local. L'unanimité se réalise toutefois sur la négociation de la solution de compromis précitée avec M. Zanette. En effet, le projet qui se fait corps de construction d'une aile neuve pour la maison de retraite rend difficile l'hypothèse d'extension du cimetière sur le jardin de l'ancien hospice, comme cela avait été évoqué par le passé.

Le maire est donc chargé de mener la négociation, un débat à huis clos ayant précisé la conduite à tenir à l'issue de la réunion.

Décisions diverses. — A l'unanimité, la renonciation à préemption a été adoptée sur la vente Légglise, cours de la République. A l'unanimité a été adopté le devis Géraux pour l'équipement électrique du dépôt du GASM (Chai Benaugé) pour un montant T.T.C. de 2 863,48 F. A l'unanimité, a été renouvelé le prêt pour une année des logements de fonction de l'ancienne école des filles à l'école de musique du Prieuré, avec prise en charge des frais de consommation électrique résultant de la nouvelle installation de chauffage assurée et financée par l'association.

Par 9 voix contre 2, a été rejeté la requête formulée par M. Lacave, d'un

dégrévement du droit de plaçage sur le marché du jeudi matin, à l'intention des commerçants macariens (l'intéressé acquitte, actuellement, 10 francs par jeudi), une telle mesure ne pouvant constituer un encouragement suffisant à la présence de ces mêmes commerçants sur le marché.

A été formée la commission d'ouverture des plis pour la sélection des offres adduction d'eau potable et des candidatures pour l'aménagement du camping, a savoir : MM. Billa, Sudery, Falissard, Chavaneau et Darbo.

Questions diverses. — Le maire annonce au Conseil municipal que l'arrêté d'autorisation d'ouverture de la gravière de l'ancienne île de David a été mis le 4 octobre, après une réunion de la commission départementale en sous-préfecture de Langon le 9 juillet dernier, au cours de laquelle se sont manifestées les positions précédemment connues, notamment de la part de la SEPANSO. Il annonce également que l'arrêté, déclarant l'Etat propriétaire de l'immeuble du Sacré-Coeur, est paru le 22 août courant.

M^{me} Darroussat demande que soit mise en œuvre la procédure de reprises des concessions funéraires abandonnées, le délai légal de trois ans étant en voie d'expiration. Elle réclame l'élargissement du tilleul de la Place, Porte-Neuve ainsi que la délimitation des places de stationnement à cet endroit. Elle signale la trop petite échelle des caractères utilisés dans le bulletin municipal pour le bilan des activités municipales.

M. Bore signale le mauvais état du chemin de la Palu, entre le chemin de Tivoli et la commune de Pian.

M. Lagahuzère réclame des mesures d'information supplémentaires pour inciter au respect des nouveaux sens interdits.

MM. Chavaneau et Tremea souhaitent l'enlèvement de caravanes, abusivement stationnées allées de Savignac et rue du Thuron.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie ce jeudi 25 septembre, à 21 heures.

A l'ordre du jour. — Assainissement, adduction d'eau; questions diverses.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion, à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

La rentrée à l'école de musique

Comme nous l'avions précédemment annoncée dans ces colonnes, la rentrée à l'école de musique aura lieu dans les premiers jours d'octobre. Pour préparer ce redémarrage, un groupe de travail a, au sein de l'association, « planché » durant le mois de septembre, afin de concilier au mieux les trois impératifs suivants : répondre à la demande croissante d'enseignement musical; maintenir ou améliorer la qualité pédagogique des prestations; trouver un équilibre financier en augmentant modérément les cotisations.

Nous invitons donc toutes les personnes intéressées — élèves et parents d'élèves — à la réunion d'information qui aura lieu **vendredi 26 septembre, à 21 heures, au Prieuré Saint-Sauveur** (derrière l'église).

Les inscriptions définitives seront prises à ce moment-là, et seront définies avec les professeurs présents, les jours et heures des cours dans les différentes disciplines. Rappelons ces dernières : piano, batterie, guitare d'accompagnement, guitare classique, guitare basse, flûte traversière, fifre, accordéon diatonique, saxophone (ces dernières sections sous ré-



Une partie de la classe de batterie, lors du stage de formation musicale organisé par l'école de musique de Saint-Macaire, les 30 et 31 août dernier (Cliché « Sud-Ouest »).

serve d'un nombre suffisant de participants). En outre, deux activités nouvelles seront proposées : une classe de tambour et une chorale.

Contact téléphonique : « Le Prieuré », au 56.63.34.52 (heures de bureau).

Permanence

M. Lobera, architecte des Bâtiments de France, tiendra sa permanence aujourd'hui, jeudi 25 septembre, à la mairie, à partir de 14 heures.

SAMEDI 27 SEPTEMBRE 1986

ART ET SPECTACLE

CENTRE CULTUREL DE MALAGAR

Une journée à Malagar

Le centre Mauriac de l'Université de Bordeaux III, dirigé par Jacques Monférier, président de Bordeaux III, vient d'organiser, presque un an après le centenaire de la naissance de l'écrivain, un colloque à Malagar

Dans la salle à manger de la chartreuse, offerte par la famille de l'écrivain à la région, et en présence de Claude Mauriac et d'Anne Wiasemski, la journée a été consacrée à François Mauriac et le pays de Gironde.

Pour des raisons d'aménagements, cette manifestation n'était pas ouverte au public. En l'absence (un peu étonnante) d'un représentant de la région, le colloque, présidé par M. Monférier et inauguré par le recteur Poussou, réunissait une trentaine de personnes.

Jean-Claude Drouin, de Bordeaux III, parla des aspects politiques et sociaux du Bazadais à la fin du XIX^e siècle; Françoise Lallane, secrétaire générale des Amis de François Mauriac, qui a écrit les itinéraires mauriaciens, fit une remarquable intervention sur l'onomastique girondine à travers l'univers romancier en esquissant une réflexion sur les rapports de l'espace et du temps repensés à travers la mémoire. Avant Jean Touzot, professeur à l'Université de Reims, qui développa une brillante et savante « interprétation symbolique de Malagar », c'est Michel Suffran, avec la passion qu'on lui connaît, qui im-

provisa sur la thématique des lieux chez Mauriac, Bordeaux, Saint-Symphorien, trinité sacrée où se joue le destin de l'imaginaire.

Après le déjeuner au café des Arts de Saint-Macaire, tout le monde se rendit au cloître de l'église pour l'inauguration des travaux réalisés par des enfants sur François Mauriac, dans le cadre des projets d'action éducative, dirigés par Marie-Claire Monférier, responsable culturelle auprès du rectorat. Enfin, une table-ronde réunit en fin d'après-midi, outre les participants du matin, Gabriel et Alice Delaunay, dont on retiendra une intervention particulièrement émouvante, M^{me} Nakajima et M. Collet, qui viennent respectivement de Tokyo et de Montréal, Jean-Paul Avisseau, Pierre Bottineau, Bernard Cocula, Gaston Duthuron, Simon Jeune ainsi que quelques invités.

A l'issue de cette journée, Claude Mauriac semblait heureux : dans la salle à manger de Malagar, les souvenirs sont toujours présents et l'œuvre mauriacienne retrouvait là son point d'ancrage.

ERIC AUDINET

SAMEDI 27 SEPTEMBRE 1986

LANGONNAIS SAINT-MACAIRE

LA VIE DES CLUBS/ A.S.M.

Le week-end macarien des footballeurs

SAMEDI

Minimes B. — Reçoivent La Réole en amical. Rendez-vous de tous les minimes non convoqués en équipe A, à 14 heures, au stade.

Cadets A. — Reçoivent en amical l'Entente Fargues-Toulonne-Pujols. Rendez-vous des joueurs au stade, à 15 heures.

Poussins. — Reçoivent en championnat une formation, et l'autre, en amical, leur correspondant Verdélais. Rendez-vous au stade à 14 heures.

Pupilles. — En championnat reçoivent aussi Verdélais. Rendez-vous au stade à 14 heures pour les pupilles étant au dernier entraînement de ce mercredi.

DIMANCHE

Minimes A. — En championnat régional reçoivent Bergerac. Rendez-vous au stade à 9 h 15 du matin des minimes suivants : David et Jérôme Saint-Marc, Grégoire Armand, David Frauciel, Jean-Yves Boudey, Laurent Gebarra, Bruno Daubisse, Pascal Daulan, Fabien Monjot, Jérôme Darnauzan, Cédric Duflade, Fabien Darriet, Laurent Delong.

1 B. — Va à Cadaujac. Départ de la

SAINT-MACAIRE

26/3

Société de chasse

Le bureau de la Société de chasse rappelle à tous les chasseurs que la chasse ne sera ouverte tous les jours qu'à partir du mercredi 1^{er} octobre. Il est donc interdit de chasser lundi 29 et mardi 30 septembre.

Nécrologie

Les Amis du Bas-Pian ont appris avec tristesse le décès de M^{me} Henriette Clavères. Elle était l'épouse de notre regretté ami Paul Clavères qui fut un des fondateurs du comité des Amis du Bas-Pian, il y a quarante ans.

Le Comité des Amis du Bas-Pian renouvelle à son président d'honneur René Clavères, fils de la disparue, ainsi qu'à tous les membres de sa famille, ses condoléances sincèrement émues et l'expression de sa vive et amicale sympathie.

place à 13 h 15 pour Dutreuilh, Dou-teau, Bernard Gourgues, Girard, André Mallié, Baradat, Aragon, Beret-guer, Dufau, Eric Lamothe, Thierry Lorriot, Roncalli, Yklef.

1 A. — Va à Mourenx (Pyrénées-Atlantiques). Départ à 9 h 30 pour Baluteau, Escabasse, Barbé, Artins, Les-pine, Pomès, Alain et Thierry Mallié, Laujac, Upe, Samir, Christophe Lorriot, Pandokfo.

Ces deux formations, sous réserve de changement de dernière minute.

Juniors. — Exempts de championnat ce jour.

Assemblée générale du G.A.S.M.

L'assemblée générale du G.A.S.M. aura lieu le vendredi 3 octobre, à 21 heures, dans une salle de la mairie. Les délégués et les membres des associations sont cordialement invités à y participer. Lors de cette réunion, les associations devront fournir leurs dates pour l'utilisation de la salle des fêtes, pendant l'hiver 1986-1987 (quines, repas, soirées culturelles...) afin d'établir un calendrier.

SAINTE-MACAIRE 30/9

Générosité

A l'occasion du récent mariage du sympathique Frédéric Coste, gendarme à la brigade locale, avec la gracieuse Marie-Lise Kergoat, une collecte a été effectuée à l'issue de la cérémonie au bénéfice du bureau d'aide sociale.

Celui-ci remercie les généreux donateurs et que les jeunes époux trouvent ici, en même temps que les félicitations, des souhaits sincères de bonheur.

SAINTE-MACAIRE

1/10

Club de l'Amitié

Le club de l'Amitié organise, le jeudi 9 octobre, une sortie au lac de Paravis, à Feugarolles, dans le Lot-et-Garonne. Les personnes désirant y participer doivent s'inscrire chez M^{me} Caillaud. Le départ de la place de l'Horloge est fixé à 9 heures.

Assemblée générale du G.A.S.M.

L'assemblée générale du G.A.S.M. aura lieu le vendredi 3 octobre, à 21 heures, dans une salle de la mairie. Tous les délégués des associations doivent y participer. Peuvent y assister sans voter les membres des associations réunies au sein du G.A.S.M. A cette réunion, les délégués devront fournir les dates qu'ils retiennent pour des manifestations à la salle des fêtes au cours de l'hiver 1986-1987 (quines, soirées, repas). Ceci afin d'établir un calendrier.

LA VIE DES CLUBS/ FOOTBALL

4/10

Le week-end de l'A.S.M.

SAMEDI

Poussins. — En plateau, à Sainte-Macaire, à 14 heures. Responsables : MM. Seyrac et De Marchi.

Pupilles. — Vont, en plateau, à Bazas. Départ à 14 heures. Responsables : M. Barbé, M^{me} Lartigue et Estibotte.

Débutants. — Vont, en plateau, à Cadaujac. Départ à 13 h 30. Responsable : M. F. Cluchet.

Minimes B. — Reçoivent Cadaujac B, à 14 heures, au stade. Responsables : M. Gabarra et M^{me} Gabarra.

Sont convoqués : Labrousse, Lya, Delpino, Thiebaut, Gabara, Ramon, Boudey, J.-B. Bortot, Fontaine, Caupenne, T. Delong, George, Dubouil, Descat.

DIMANCHE

Minimes A. — Vont à Langon. Départ, à 9 heures, du stade. Responsables : J.-Loup Dutreuilh, Armand, Darnauzan, Monjot. Sont convoqués : D. Saint-Marc, Armand, Frauciel, L. Delong, Duflade, Darnauzan, Darrjet, Daubisse, J. Saint-Marc, Monjot, Girotti, T. Guimberteau, Daulan.

Cadets A. — Reçoivent Saint-Symphorien. Responsables : J.-C. Baluteau, D. Escabasse. Sont convoqués, à 9 heures, au stade : Froissard, Duville, Descos, Ferrand, Kasprzak, Laujac, Gaucher, Dupont, E. Guimberteau, Loda, Juge, Gourgues, Garrelongue.

Cadets B. — En Entente avec Langon. Sont convoqués, à 8 h 45, au stade : Fourcaud, Clément, Martet, C. Dufau, P. Dufau. Transporteur : M. Barbé.

Féminines. — En Entente avec Morizès, reçoivent Saint-Martial sur le stade de Morizès.

Juniors. — Reçoivent, à 15 heures, Podensac sur le terrain annexe. Rendez-vous des joueurs convoqués à 14 heures. Responsables : Jacky Belloc, Claude Duville, Eric Massicard.

I B. — Reçoit Cudos en lever de rideau. Coup d'envoi à 13 h 15. Responsables : MM. Vignolles, Gabarra, Pandolfo, San José, Bouey, M^{me} Barbé. Les joueurs convoqués à l'entraînement sont priés d'être au stade à 12 h 15.

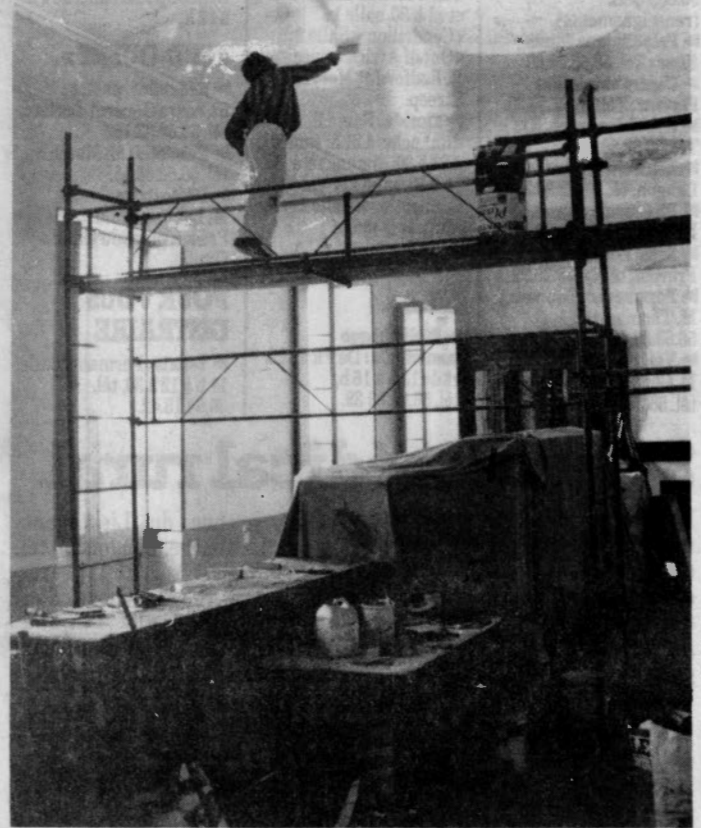
I^{re}. — Reçoit Langon B. Coup d'envoi à 15 heures. Les joueurs seront convoqués par l'entraîneur.

Ouverture des portes. — A 12 h 15, les responsables sont priés d'être à l'heure pour les tâches à accomplir.

SAINTE-MACAIRE

4/10

Mairie : la restructuration entre dans les faits



Le plafond de la grande salle de la mairie, que tant de générations ont pu observer entièrement fissuré, est « rajourni » par M. Tonon (Photo « Sud-Ouest »)

Depuis le début du mois de septembre, la grande salle de l'étage dans l'hôtel de ville est mobilisée par l'électricien et le peintre. La seule salle de réunion disponible reste la salle du Conseil municipi-

pal, cependant que les administrés peuvent constater dans le hall d'entrée des traces de pas révélatrices de la teneur des travaux. La mairie va prendre peu à peu son nouveau visage...

Gravière : premiers travaux



L'emprise du futur pertuis côté aval avec, à droite, l'île (Cliché « Sud-Ouest »)

Après la publication de l'arrêté autorisant l'ouverture d'une gravière sur l'ancienne île de David, et ce le 22 août dernier, la société les Gravières langonnaises a fait procéder à l'enlèvement de la découverte sur l'emprise du futur pertuis liaisonnant la Garonne au cœur de l'île. Seul donc le domaine public a reçu jusque-là un début d'intervention, sous la surveil-

lance du service des ponts et chaussées maritimes de Cadillac. Dans sa dernière séance du 25 septembre dernier, le Conseil municipal a désigné une délégation chargée d'assurer le suivi de l'exploitation, et par conséquent du respect du cahier des charges, à savoir : outre le maire, MM. Sudery, Falissard, Sire et Darbo. L'idée de recourir aux services

d'un professionnel compétent pour exercer ce contrôle a été émise.

Rappelons qu'à l'issue de la publication de l'arrêté, la SEPANSO a déclaré se réserver le droit d'initier un recours auprès du tribunal administratif contre cette autorisation.

SAINT-MACAIRE

FOOTBALL/ A.S.M.

Des hauts et des bas

Débutants : Bon comportement en rassemblement à Cadaujac.

Poussins : En plateau à Saint-Macaire, font un nul face à Langon et perdent face à Saint-Symphorien.

Pupilles : Faible comportement en plateau à Bazas. Perdent face à Langon et Saint-Symphorien, obtiennent un nul devant Bazas.

Minimes : Gagnent 9 à 2 à Saint-Macaire contre Cadaujac.

Minimes A : 1-1 en championnat régional à Langon.

Cadets A : Perdent sévèrement contre Saint-Symphorien. Le score le reflète pas la physionomie du match. Ceci n'excuse pas les absences, les motivations et le manque d'entraînement de certains. Il faut s'accrocher.

Juniors : 6-Podensac 9. — Menant 5 à 3 à la mi-temps, ils se sont complètement désunis en deuxième période.

1 B 1-Cudos 1. — Devant le leader du groupe B les réservistes qui menaient 1 à 0 à quinze minutes de la fin ont montré qu'ils avaient les moyens pour être honorables dans ce championnat. Ponctionnés de plusieurs éléments montés en première, les doublures ont montré que sous peu ils ne le seraient plus.

1 A 0-Langon B 0. — Nul équitable et excellent arbitrage du référé. Notre formation encore modifiée par la force des choses a montré de bonnes dispositions de redressement.

Infirmier : Bouey encore un mois dans le plâtre; Serge Poulblanc ne peut toujours pas chausser ses crampons; Samir toujours claqué; Joël Gourgues qui a subi une opération et ne reprendra probablement qu'après la trêve; Jean-Claude Baluteau n'est pas prêt à reprendre; le junior J.-J. Thébaut est déplaqué et devrait bientôt reprendre.

Football

L'entraînement seniors juniors c l'A.S.M. aura lieu ce vendredi 10 octobre, à 19 h 30, au stade de Saint-Macaire.

A.S. Macarienne

Rectificatif. — La 1B, qui devait jouer ce samedi après-midi, jouera dimanche après-midi après les juniors, à 15 heures.

Le week-end de l'AS Macarienne

11/10

SAMEDI

Poussins. — En plateau, à Verdellais.

Pupilles. — En plateau, à Saint-Macaire. Rendez-vous des joueurs des deux formations, à 14 heures, au stade.

Minimes A et B. — Repos, mais présélection des minimes 1 A, à Caudrot, à l'ASM. Sont convoqués : Laurent Girotti, Thierry Delong, Jean-Baptiste Bortot, Jérôme Bortot. Départ du stade à 14 heures. Responsable : M. Paul Gabarra.

Cadets. — En Coupe Foucay, vont à Monségur, samedi après-midi. Départ à 14 h 30 du stade. Responsables : Jean-Claude Baluteau, Dominique Escabasse.

1 B. — Reçoit en amical, à 16 heures, Morizès.

DIMANCHE

Juniors. — En Coupe Garbardella, reçoivent Saint-Médard-d'Eyrans. Rendez-vous des joueurs à 12 heures, au stade. Coup d'envoi à 13 heures. Responsables : M. Jacky Bellol, Claude Duville, Eric Massicard.

1^{er}. — Va en Coupe d'Aquitaine, à Agen, contre l'équipe du F.C. Garonnais. Départ à 12 h 45 de la place.

Le bureau et les supporters de l'ASM espèrent que l'équipe fanion confirmera son redressement, d'autant plus que les blessés reprennent l'entraînement, et semblent tenir.

Féminines. — Vont en championnat à Loupiac.

SAINT-MACAIRE

14/10

FOOTBALL/ A.S.M.

La coupe jusqu'à la lie !

Poussins. — En plateau à Langon, terminent deuxièmes.

Pupilles. — En plateau à Saint-Macaire, font également deuxièmes. Très bon comportement de ces deux formations.

Cadets (A). — 6, Monségur 2. (Coupe régionale). Nos petits gabarits étaient quelque peu impressionnés avant le coup d'envoi, mais pas après.

1^{er}. — 3, F.C. garonnais 4. Après prolongations et pénaltys. Temps réglementaire : 2 à 2.

Que dire de cette rencontre ? Qu'au départ, l'entraîneur était alité, que deux blessés reprenaient, que l'équipe était remaniée, que l'adversaire est une Première série district, donc, jouant tel, sur un terrain bosselé, que nous ramenons encore trois blessés.

Pourtant, un fait notable à retenir, notre équipe a enfin marqué deux buts dans le temps, et les prolongations n'ayant rien donné, les pénaltys ont eu raison des nôtres. Les Coupe ne

nous souriant pas, il ne reste plus qu'à jouer à fond le championnat.

Juniors. — En Gambardella, perdent très sévèrement, devant une très forte équipe juniors ligue de Saint-Médard-d'Eyrans.

Le président Larive peut être fier de ses troupes, ceci n'empêche pas la valeur plus modeste des nôtres, qui ont eu le mérite de ne jamais fermer le jeu. Toutefois, il est navrant, dans cette équipe de copains, que deux à trois éléments perturbateurs ébranlent le moral des autres. Il faut savoir si on est là pour jouer et s'amuser, ou pour rouler les épaules.

1 B. — 1, Morizès 2. En amical, les réservistes présents ont effectué un bon match d'entraînement.

Le week-end prochain. — Les Minimes A reçoivent Boé, à 10 heures, dimanche; les minimes B, samedi, vont à Cérons; les cadets vont à Fargues; les juniors vont à Saint-Martial; la 1 B va à Uzeste; la 1^{er} va à Cazaux.

ST-MACAIRE

Fête des vendanges

16/10

Comme de tradition dans notre région viticole, il convient de fêter les vendanges.

Les comités des fêtes de Saint-Macaire organisent comme les autres années les 18 et 19 octobre la fête des vendanges. Si elle n'a pas le renom des fêtes de la Saint-Jean, elle permet cependant d'animer la ville pendant deux jours avec la fête foraine.

Des bals disco entraîneront les jeunes et moins jeunes le samedi soir, le dimanche après-midi et en soirée. Si le bal du samedi soir est payant, les séances de dimanche seront gratuites.

L'expérience de l'an dernier ayant été concluante, il sera procédé dimanche à la distribution de vin doux à travers la ville. Préparez donc vos bouteilles.

Réunion du G.A.S.M.

Ce jeudi soir 16 octobre, le Groupement des associations de Saint-Macaire (G.A.S.M.) se réunira pour établir le calendrier de l'occupation de la salle des fêtes pendant les soirées d'hiver. Les délégués des différentes associations fourniront les dates retenues par leurs sociétés pour les quines, les activités culturelles ou autres. La présence de tous est donc indispensable.

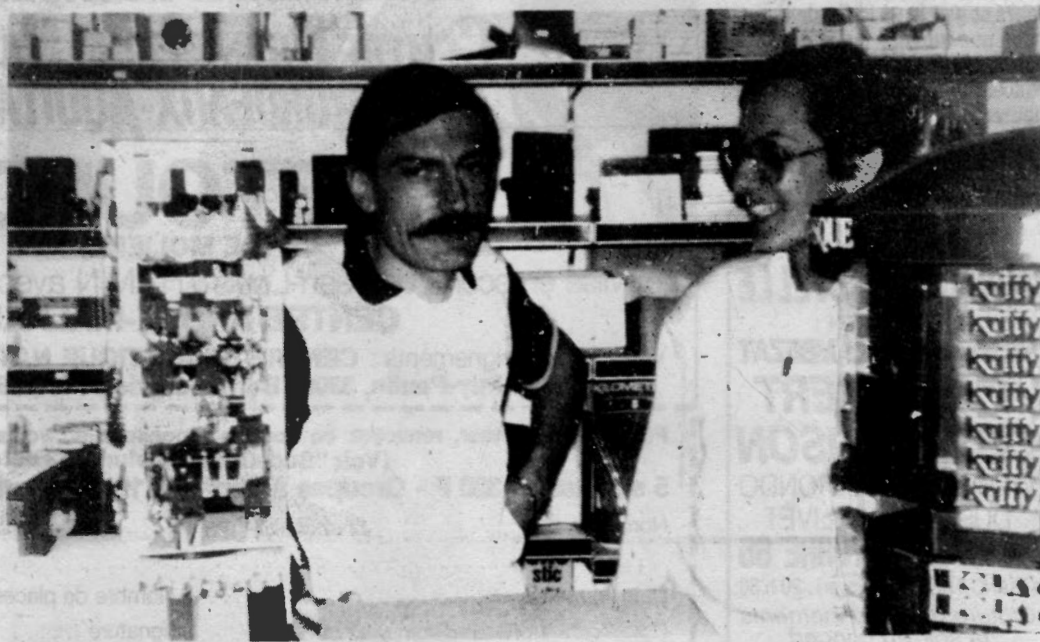
SAINT-MACAIRE 17/10

M. et M^{me} Depoivre nouveaux dépositaires « Sud-Ouest »

Depuis quelque temps déjà M. et M^{me} Depoivre sont parmi nous. Originaires du Maine-et-Loire ils

ont pris la succession de M. et M^{me} Jouanne comme dépositaire de notre journal. Nous leur adres-

sons tous nos vœux de bienvenue en leur souhaitant un séjour agréable dans notre cité.



M. et M^{me} Depoivre, les nouveaux dépositaires « Sud-Ouest » (Photo J. Sauche)

SAINT-MACAIRE 18/10

Changement au groupe scolaire

Depuis la rentrée de septembre, un changement est intervenu au groupe scolaire.

M^{me} Visentin nous a quittés après vingt-trois ans de présence ne laissant que des regrets. Tous nos vœux l'accompagnent dans son nouveau poste, l'école Mongolfier de Bordeaux.

M^{me} Sabria a été nommée pour la remplacer. Venant de Villeneuve-d'Ornon, nous lui souhaitons la bienvenue dans notre village.



M^{me} Sabria parmi ses nouveaux élèves (Photo J. Sauche)

56659

SAINT-MACAIRE - 18 ET 19 OCTOBRE
FETE DES VENDANGES
samedi soir : **DISCO JUNIOR**
dimanche, matinée et soirée
BALS DISCO (entrée gratuite)

Restriction de la circulation

En raison de la fête des vendanges et pendant toute la durée de celle-ci, les restrictions à la circulation (sens unique) intéressant les rues suivantes : rues Eyquem, rue Carnot, rue Virac, rue de l'Eglise, rue d'Aulède seront provisoirement suspendues.

FOOTBALL/ A.S.M.

18/10

Les rencontres et convocations du week-end

SAMEDI

Poussins. — Vont en plateau à Auros. Responsables : MM. Lanzeray et Seyrac.

Pupilles. — Vont en plateau à La Réole. Responsables : M. de Marchi, M^{me} Lartigue.

Débuts. — En plateau à Saint-Macaire. Responsable : Marie France.

Vétérans. — Vont à Landiras. Rendez-vous au stade à 18 h 15.

Minimes B. — Vont en championnat à Cérons. Départ à 14 heures. Responsable : M. Gabarra. Sont convoqués : Labrousse, Girotti, T. Delong, George, Gabarra, Caupenne, Jérôme Bortot, Thiebaut, Darriet, Fontaine, P. Bouhoury, Rives, Dubouil, Lys.

Cadets. — Reçoivent entente Fargues-Toulonne-Pujols. Rendez-vous au stade à 14 heures pour Cosson, Duville, Loda, Kasprzak, Froissard, Descos, Ferrand, Garrelongue, Gourgues, Juge, Ferrand, Laujac, Clément, Bernadet.

Responsables : Jean-Claude Baluteau, D. Escabasse.

Cadets B. — Sont convoqués : Martet et Fourcaud.

Juniors. — En championnat vont à Saint-Martial. Rendez-vous au stade à 15 h 30 pour Garrelongue, Duville,

Guiraud, Lamothe, Lafargue, Gravé, Juge, Renon, Toitot, Labagos, Labeyrie, Baillon, Eymier.

Responsables : Belloc, Duville, Mascary, Eymier.

DIMANCHE

Minimes A. — Reçoivent en championnat régional Boé. Rendez-vous à 9 heures au stade pour David et Jérôme Saint-Marc, Daulan, Duflade, L. Delong, Darnauzan, Armand, Guimbertau, Daubisse, Boudey, Monjot, Ramon, Delpino.

Responsables : J.-L. Dutreuilh, Paul Gabarra.

1 B. — Va à Uzeste. Responsables : Paul Gabarra, Jacky Pandolfo, Robert Vignolles. Départ à 13 h 30 de la place.

1 A. — Va à Cazaux. Responsables : Patou Bouey, Robert Labadie. Départ à 12 h 30 de la place.

Information. — Les supporters et accompagnateurs sont informés que le déplacement du dimanche 25 octobre à Pardiès se fera en car au prix de 30 francs. Départ de la place à 9 heures du matin. Inscriptions chez M. Barbé.

LANGONNAIS

SAINT-MACAIRE

VIE LOCALE

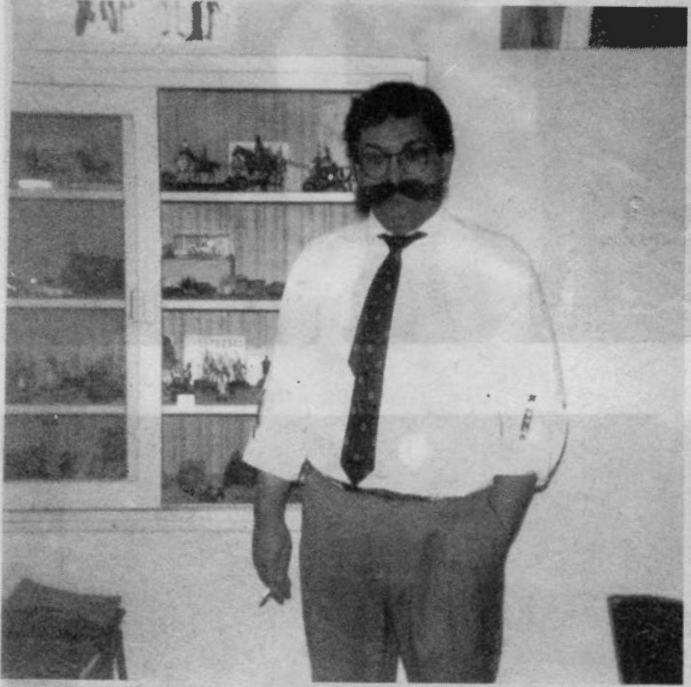
M. Fabe, président du G.A.S.M.

L'assemblée générale du G.A.S.M. s'est déroulée le 3 octobre, dans une salle de la mairie. Tout d'abord M. Guindeuil présentait le compte rendu moral, reprenant les différentes actions du G.A.S.M. au cours de l'année 1986.

Puis M. Dufour donnait le bilan financier.

Enfin, il fut procédé au renouvellement du bureau, M. Guin-

deuil ne se représentant pas. Président : M. Fabe; vice-président : M^{me} Rochelais, M. Sanche; secrétaire : M^{me} Nguyen-Long; secrétaires adjoints : M^{me} Baillon, M. Gratecap; trésorier : M. Dufour; trésoriers adjoints : M. Duval-Arnout, Buffard; matériel : M. Guiraudon; adjoints : MM. Barbé, San José; membres : M^{me} Beaugé, M. Toitot,



M. Fabe, nouveau président du G.A.S.M. (Photo J. Sanche)

SAINT-MACAIRE

21/10

FOOTBALL/ A.S.M.

Sans commentaire

Débuts. — Réussite sur toute la ligne du rassemblement organisé sur notre stade, où huit terrains étaient disponibles, 19 équipes, 104 enfants. Bravo à l'organisatrice.

Poussins. — Excellent comportement au plateau de Auros.

Pupilles. — Terminent 1^{er} au plateau de La Réole.

Minimes B. — Sévère défaite de l'équipe A de Cérons.

Cadets A : 3-3. — Devant l'Entente Fargues-Toulonne-Pujols. Bien qu'incomplets, ils ont fait un très bon résultat devant une bonne formation.

Juniors. — N'ont pu se déplacer à Saint-Martial faute d'effectifs et de cadres. Match reporté.

Vétérans. — Ont passé une soirée laborieuse chez leurs homologues de Landiras.

Minimes : 1 - Boé : 2. — En championnat régional.

1 B : 3 - Uzeste : 3. — Menés 3 à 1 à la mi-temps, les réservistes ont remonté leur handicap courageusement.

1 A : 0 - Cazaux : 7. — Sans commentaires.

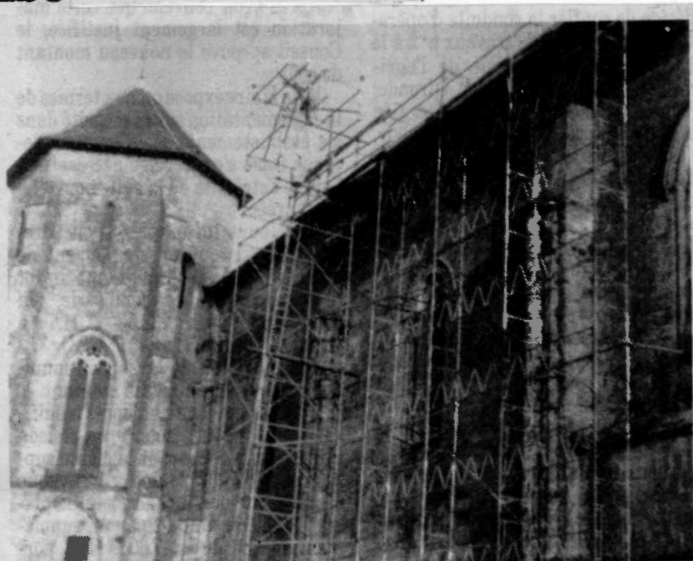
Déplacement. — Dimanche 25 octobre, un car est mis à la disposition des supporters et accompagnateurs, au prix de 30 francs. Départ à 9 h 30 de la Place. Inscriptions chez M. Barbé, tél. 56.63.23.52.

Travaux à l'église

Les échafaudages qui défigurent depuis plusieurs années la façade nord de l'église Saint-Sauveur vont-ils disparaître ? Il semblerait que oui. En effet, les deux dernières tranches des travaux, d'un montant unitaire de 250 000 F (500 000 F au total), sont actuellement en voie de réalisation.

Elles verront certainement à leur achèvement la fin des travaux de restauration de la toiture et de la charpente entrepris depuis plusieurs années.

La première tranche, lancée dans le cadre du Fonds spécial des grands travaux sur les monuments historiques, est pratiquement terminée. Elle bénéficiait de subventions versées par la Caisse nationale des monuments historiques (50 %).



Ces échafaudages vont-ils disparaître ? Bientôt semble-t-il !

(Photo J. Sanche)

L'autre tranche (la dernière... en principe) suivra immédiatement et elle aussi sera assortie d'une subvention de 50 % de l'Etat et d'une subvention de 25 % du département.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie le jeudi 23 octobre, à 21 heures.

A l'ordre du jour : préparation budget supplémentaire 1986; questions diverses.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

LANGONNAIS/SAINT-MACAIRES

CONSEIL MUNICIPAL

Décisions dossiers et questions diverses

Le Conseil municipal s'est réuni le 25 septembre dernier en présence de douze conseillers municipaux au lieu habituel de ses séances.

Décisions adoptées. — Sur rapport de M. Falissard, sont décidés à l'unanimité les travaux supplémentaires suivants concernant la restructuration de la mairie : remplacement de la porte-fenêtre dégradée du balcon (8 936,17 F T.T.C. pour M. Lacoste), remplacement de pièces d'appui de fenêtres et mise en œuvre de cimaises dans l'escalier (3 271,64 F T.T.C. pour le même artisan), traitement minimal en peinture des huisseries extérieures au deuxième étage (2 265,14 F T.T.C. pour M. Tonon). Le même travail sera effectué au premier étage sur des bases de prix identiques. A cette occasion, M. Falissard a souligné la qualité des prestations effectuées par M. Tonon, notamment en ce qui concerne le colmatage des fissures du plafond de la grande salle supérieure.

Sur présentation de M^{me} Lorriot, est passé un contrat d'entretien avec S.O.S. Assainissement pour le nettoyage des installations dégraisantes du restaurant scolaire conforme aux nouvelles normes en vigueur, sur la base de 389,39 F T.T.C. l'intervention, plus frais de transport et redevance (unanimité).

Sur exposé du maire, et suite à la demande formulée par les docteurs Audoy et Rontain-Peyronnin, le Conseil a décidé de renoncer à la réservation prévue au P.O.S. de l'emplacement de l'immeuble Massieu situé à l'angle de la rue Burdeau et du cours Gambetta, sous réserve de vérification auprès de la D.D.E. qu'une solution de remodelage de la chaussée suffise à créer des conditions de saine visibilité pour le carrefour en question. En effet, les intéressés envisagent à cet endroit l'implantation de leur cabinet médical. Cette position a été adoptée à l'unanimité moins deux abstentions.

Sur information de M. Cadi, à l'unanimité, la convention passée avec l'association d'animation des Côteaux macariens pour l'intervention de l'animateur sportif intercommunal, a été modifiée comme suit : prise en charge des 10/29^e au lieu des 12/25^e du contrat, le tout restant dans l'enveloppe adoptée au budget primitif 86.

Sur demande de M^{me} Lorriot, les représentants du Conseil au Comité de liaison formé par le G.S.A.M. pour contrôler la gestion de la salle des fêtes ont été désignés : il s'agit du maire et MM. Cadi et Bouey.

M^{me} Lorriot énumère les points en suspens dans l'aménagement de la salle des fêtes relevés par le président du G.A.S.M., M. Guindeuil.

Dossier en cours. — Le maire a fourni le compte-rendu des réunions de sélection des entreprises pour les travaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable. Après la réunion d'ouverture des plis du 28 juillet, le bureau d'études SOCAMA a utilisé le mois d'août pour examiner soigneusement les offres et les variantes proposées. Son rapport a été développé le 8 septembre, mettant en évidence deux solutions et quatre entreprises : solution sous-vide avec la SOC et So-bea-Balency, solution sous pression avec Canal Out et Devin-Lemarchand. Finalement, après analyse de la faisabilité technique de ces propositions et de la finesse de leur élaboration, la SOC, titulaire par ailleurs des travaux d'assainissement de Caudrot et Saint-Pierre-d'Aurillac, a été choisie à l'unanimité des deux commissions ad hoc.

Ainsi le Syndicat intercommunal d'assainissement de Saint-Macaire, Saint-Maixant, Verdelaïs et Pian passera un marché avec la SOC sur la base d'un rabais de 5 % par rapport au devis établi par le cabinet d'études : seule la canalisation de refoulement vers la station d'épuration de Langon lui échappera puisqu'elle sera confiée à l'entreprise Capraro (rabais 18 % sur cet ouvrage).

D'autre part, la commune de Saint-Macaire passera un second marché spécifique à l'adduction d'eau potable avec la SOC (+ 5 % sur le projet du maître d'œuvre en raison des difficultés inhérentes à la trame urbaine de la vieille ville). L'opération devra commencer sur le terrain au plus tard en décembre 86 par la jonction avec Langon; des contacts ont été pris avec la D.D.E. pour définir les modalités de passage de la canalisation dans le tablier du pont.

M. Falissard annonce que le bureau du Conseil général de la Gironde a attribué la subvention demandée de 50 000 F concernant l'étude de faisabilité de la réhabilitation du Sacré-Cœur conduite par la SCIC soit 50 % de la dépense hors taxe. Les conclusions de la démarche, retardée par cette échéance, seront fournies prochainement, mais le retrait de la Caisse nationale d'allocation vieillesse par rapport au financement des résidences personnes âgées complique le débouché de l'opération.

M. Cadi développe le bilan de gestion du restaurant scolaire pour le dernier trimestre, mettant en évidence une moyenne de cent quatre vingt quatre repas jour et seulement six repas retirés par des personnes âgées. Par contre cinq groupes scolaires ont utilisé les services du res-

taurant aux mois de mai et juin. Sur l'année 85-86, le déficit s'élève à 74 060,99 F, soit une baisse de 5,37 % par rapport à l'année précédente, suite aux effets favorables de l'adhésion au groupement d'achats.

Le maire évoque les perspectives de vente du P.N. 63 (ancien chemin de la Gravette) par la S.N.C.F. et s'étonne que la D.D.E. ait pu délivrer un certificat d'urbanisme positif étant donné que la construction correspondante débouche sur la déviation de la R.N. 113. D'autre part, sollicitée à cet effet, la D.D.E. a répondu ne pas disposer des crédits nécessaires à cet achat par l'Etat, achat opportun puisque les terrains contigus sont déjà propriété de l'Etat. Le tronçon subsistant du chemin de la Gravette sera déclassé pour supprimer la possibilité d'issue sur la 113.

Suite au compte-rendu effectué par le Cerel-Arim Aquitaine auprès de l'Association des maires du canton souligne le succès de l'opération programmée d'amélioration de l'habitation qui d'ores et déjà concerne quinze logements locatifs à Saint-Macaire (neuf achevés) et seize logements occupés par leur propriétaire (douze achevés). De plus amples informations seront apportées dans le bulletin municipal.

Enfin, le maire précise qu'il a donné l'autorisation par dérogation exceptionnelle à M. Lacave de s'installer face à la caserne des pompiers, lors du marché du jeudi matin, afin d'éviter le voisinage immédiat des concurrents. A ce sujet, M. Cadi forme le vœu que soit étudiée l'hypothèse de fermeture à la circulation des allées des Til-leuls les jours de marchés.

Questions diverses. — M. Bouey souhaite que soit traitée dans les travaux de restructuration de la mairie la salle utilisée pour les permanences médicales au deuxième étage (opération différée jusque-là par souci d'économie).

M. Lagahuzère demande que les gendarmes fassent preuve de la plus grande sévérité à l'égard des personnes qui ne respectent pas les nouveaux sens interdits.

M. Tréméa donne son impression après la visite des installations de la centrale nucléaire de Golfeac, à laquelle il représentait la commune.

Après la réunion, M. David demande que soit prises des mesures de sauvegarde concernant le contrefort des remparts qui domine son immeuble. Le maire rétorque que, quoique propriété privée, ce témoignage du passé sera examiné par l'atelier départemental du patrimoine pour l'élaboration d'un devis.

SAINT-MACAIRE

24/10

XXXII^e campagne d'éclairage et de signalisation

Comme chaque année, sous l'égide de la Prévention routière et avec le concours bienveillant de la brigade de gendarmerie de Saint-Macaire, va se dérouler la campagne de l'éclairage et de la signalisation des véhicules.

Cette opération aura lieu le jeudi 30 octobre 1986, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, place de la Mairie à Saint-Macaire (allées des Tilleuls).

Comité des Amis du Bas-Pian

Dimanche prochain 26 octobre, les Amis du Bas-Pian se rendront aux cimetières de Pian, Saint-Macaire et Saint-Pierre-d'Aurillac pour honorer leurs amis défunts.

Les sympathisants du comité, ainsi que les parents et amis des disparus sont invités à se joindre au cortège qui partira à 10 h 30, du siège, devant chez M. et M^{me} Beaugé.

Pétanque Macarienne

Il est rappelé aux membres du bureau et aux licenciés de la Pétanque Macarienne que l'assemblée générale du club a lieu ce soir vendredi 24 octobre, à 21 heures, dans une salle de la mairie.

SAINT-MACAIRE

25/10

FOOTBALL

Les rencontres et convocations du week-end

SAMEDI

Finale. — Sélection District minimes 1^{re} année sur le stade annexe, organisée par la commission technique du district.

Minimes B. — Reçoivent en amical Morizès.

Poussins. — Débutants-pupilles : repos vacances.

Cadets A. — Vont en championnat à Monségur, départ impératif à 13 h 45 du stade, car certains vont voir les Girondins en nocturne.

Juniors. — Doivent jouer en championnat à Labrède, pour savoir samedi ou dimanche, téléphoner à

M. Jacky Bellol, 56.62.37.84 ou M. Eric Massicary, 56.63.20.42.

DIMANCHE

1 B. — Va à Beaulac en championnat, départ de la place à 13 h 30.

1^{re}. — Va en championnat à Pardies, entre Pau et Orthez, rendez-vous à 9 h 30 du matin sur la place, le déplacement est prévu en car 50 places. Les supporters, accompagnateurs désirant se joindre à nous sont invités à se faire inscrire chez M. Barbé, tél.

56.63.23.53. Le repas sera pris à la cafétéria Géant-Casino, route de Les-car, à Pau. Espérons beaucoup de monde afin d'aider et de voir si notre équipe a l'intention d'être le portedrapeau du club.

LUNDI

Réunion. — Lundi 27 octobre, à 20 h 30 aura lieu une réunion de tout le comité directeur et de tous les responsables d'équipes, afin de préparer les groupes chargés d'animer les soirées hivernales de l'ASM, la 1^{re} sera samedi 1^{er} novembre.

Conseil local des parents d'élèves

28/10

A l'issue de son assemblée générale qui s'est tenue le 10 octobre, le C.P.E. a désigné son nouveau bureau qui se compose de la façon suivante :

M. Michel Chabanne, président; M. Pierre Monges, vice-président; M^{me} Martine Ribeil, secrétaire; M^{me} Nicole Baillon, secrétaire adjointe; M^{me} Patricia Noni, trésorière; M^{me} Florence Galaud, trésorière adjointe.

Ceux-ci se tiennent à l'entière disposition des parents afin de recueillir leurs éventuelles remarques, et de les aider à résoudre les problèmes qui pourraient se poser durant la scolarité de leurs enfants.

Et, déjà, voilà les fêtes de fin d'année qui se profilent, et, avec elles, l'arbre de Noël du C.P.E.

SAINT-MACAIRE

28/10

FOOTBALL/ A.S.M.

Est-ce le réveil ?

Minimes B : 9-Morizès, 2.

Minimes A : 10-St-Pierre-de-Mons, 2.

1B : 1-Beaulac (B), 1.

Face aux derniers du groupe réservistes. Handicapés il est vrai par des appelés en équipe fanion et des absents de dernière minute, ont eu beaucoup de mal à trouver leurs marques. Le nul serait presque heureux si nous ne connaissions la volonté des éléments composant cette formation qui caracole en tête du groupe.

1A : 1-Pardies, 1.

Temps incertain, terrain très glissant. Excellent arbitrage de M. Acedo, de Bordeaux.

Match qui démarre à fond et formation encore une fois remaniée, fait front courageusement. Pardies, sur un placement douteux marque à la 35^e minute et l'on voit l'A.S.M. réagir énergiquement, le jeu se stabilise au milieu du terrain jusqu'à la mi-temps.

A la reprise, après les conseils judicieux de l'entraîneur, les nôtres, à leur tour, font le forcing et son pavés

de leurs efforts par un but splendide sur action collective partie de Pardies.

Engagement physique terrible, les nôtres évitant bien quelques contacts, mais pas tous. L'arbitre a eu le grand mérite de n'expulser personne. Ce qui est remarquable au vu d'un tel match.

Très bonne réception des dirigeants de Pardies.

Générosité

Le 18 octobre, en l'hôtel de ville dans la toute nouvelle salle du conseil récemment restaurée, a été célébrée le mariage de M. François Castex avec la gracieuse Sylvie Falissard.

A l'issue de la cérémonie présidée par l'oncle de la mariée, une collecte a été effectuée parmi la nombreuse assistance et la somme ainsi recueillie a été remise au bureau d'aide sociale de la commune.

Que tous soient remerciés pour cette délicate attention et que les jeunes époux trouvent ici nos souhaits sincères de bonheur.

ST-MACAIRE

27/10

Droit de bail et taxe additionnelle

Les propriétaires d'immeubles en location sont informés que les imprimés nécessaires à la déclaration du droit de bail et de la taxe additionnelle sont déposés dans toutes les maisons du canton, soit : Saint-Macaire, Verdélais, Saint-Maixant, Semens, Pian-sur-Garonne, Saint-Germain-des-Graves, Saint-Pierre, Saint-Laurent-du-Bois, Saint-Martial, Sainte-Foy-la-Longue, Saint-Laurent-du-Plan.

Ces imprimés doivent parvenir en double exemplaire en même temps que le règlement des taxes à la Recette locale des impôts, place de l'Eglise à Saint-Macaire. Dernier délai de remise : 31 décembre.

SAINT-MACAIRE

28/10

Campagne d'éclairage et de signalisation

Comme chaque année, sous l'égide de la Prévention routière, et avec le concours bienveillant de la brigade de gendarmerie de Saint-Macaire, va se dérouler la campagne de l'éclairage et de la signalisation des véhicules.

Cette opération aura lieu le jeudi 30 octobre, de 9 heures à 12 heures, et de 14 heures à 18 heures, à la place de la Mairie (allées des Tilleuls).

Le contrôle est absolument gratuit et une vignette attestant les vérifications effectuées sera remise au conducteur.

Usagers de la route, venez nombreux, durant l'hiver et par temps de brouillard, un bon éclairage est indispensable pour bien voir et être vu.

La gendarmerie et la Prévention compte sur vous.

Club de l'Amitié

Le club de l'Amitié organise une sortie-repas à Roaillan, le jeudi 13 novembre.

Les personnes désirant y participer devront se faire inscrire chez M^{me} Caillaud, ou le mercredi après-midi au club. Départ de la place de L'Horloge, à 11 heures.

SAINT-MACAIRE

30/10

Services religieux de la Toussaint

Judi 30 octobre. — Confessions à St-André-du-Bois, à 9 heures; à Pian, à 10 heures; à St-Macaire, de 15 heures à 19 heures.

Vendredi 31 octobre. — Messe anticipée de la Toussaint à St-Macaire, à 19 heures.

Samedi 1^{er} novembre. — 9 heures: messe à St-André-du-Bois; 11 heures: grand messe (polyphonie) à St-Macaire; 16 heures: rosaire et bénédiction du Saint Sacrement à l'hospice de St-Macaire, puis bénédiction du cimetière; 18 h 30, messe à Pian.

Dimanche 2 novembre. — 9 heures: messe à St-André-du-Bois et bénédiction du cimetière; 11 heures: messe à St-Macaire; 18 h 30: messe à Pian.

Lundi 3 novembre. — 10 heures: service à l'hospice.

SAINT-MACAIRE

1/11

FOOTBALL/ A.S.M.

Les vétérans rechaussent les crampons



L'équipe 85-86 reconduite et agrandie cette année (Cliché « Sud-Ouest »)

Après un démarrage sur les chapeaux de roue, saison 85-86 et une fin laborieuse, l'équipe vétérans, cette saison 86-87, repart du bon pied. Voici le calendrier de début de saison.

Vendredi 7 novembre. — Match à Saint-Pierre-d'Aurillac. Rendez-vous et départ du stade à 18 h 30.

Judi 20 novembre. — Reçoit à Saint-Macaire le Centre Leclerc. Rendez-vous au stade à 19 heures.

Samedi 29 novembre. — Va à Beaurivage contre l'équipe C. Rendez-vous et départ du stade, à 18 heures.

Comme on peut le constater : « Du pain sur la planche ». Bonne saison des vétérans.

SAINT-MACAIRE

4/11

FOOTBALL/ AS MACARIENNE

Les résultats du week-end

Samedi 1^{er} novembre. — Gros succès de l'animation organisée à la salle des fêtes en soirée par l'ASM. Prochaine soirée samedi 8 novembre à 21 heures.

Dimanche 2 novembre. — Le club de Cezac, cher au dirigeant M. Paul Gabarra d'où il est originaire rendait visite avec son école de football. 35 enfants et 16 dirigeants ou parents ont pris leur repas dans le foyer du stade avant d'en découdre contre les nôtres après-midi. Voici les résultats :

Poussins. — ASM, 1 - Cezac, 7.

Pupilles. — ASM, 10 - Cezac, 0.

Minimes. — B, 0 - Cezac, 2.

Puis l'entraîneur des jeunes Jean-Loup Dutreuilh a fait jouer les cadets contre les minimes A en match d'entraînement. Les cadets l'ont emporté 5 à 1.

Merci les organisateurs de cet après-midi, Pierre Lanzeray, Jean-Loup Dutreuilh, M^{me} et M. Gabarra qui ont aussi bien organisé l'accueil.

Informations. — Les entraînements seniors-juniors ont toujours lieu les mardi et vendredi à 19 h 30.

Ecole de football. — Le mercredi

de 10 heures à 12 heures, les minimes; de 14 heures à 15 heures, les débutants; de 15 heures à 17 heures, les poussins et pupilles; de 17 heures à 19 heures, les cadets.

Juniors. — Prenez vos dispositions pour être présents au prochain match de championnat qui aura lieu samedi 8 novembre à 16 heures à Saint-Macaire contre les juniors de Verdelsais.

Concours départemental villages fleuris

Le comité départemental du tourisme vient d'établir son classement du 23^e concours départemental des villes, villages, maisons, fermes et campings fleuris.

M. et M^{me} Darcos, cours du 30-Juillet, lauréats du concours local, ont obtenu le cinquième prix ex-aequo dans la catégorie « maison avec jardin visible de la rue ».

M. et M^{me} Olivier, cours Gambetta, ont reçu les encouragements du jury dans la catégorie « décor floral sur la voie publique ».

Félicitations aux heureux récipiendaires.

Le week-end de l'A.S.M.

DIMANCHE 2 NOVEMBRE

Poussins, pupilles et minimes (B) reçoivent, en amical, leurs homologues de Cezac.

Cadets, juniors, seniors : repos.

Entraînements. — Minimes, mercredi matin 5 novembre, de 10 h à 12 h. Cadets, mercredi soir, de 17 h à 19 h. Seniors et juniors : mardi 4 novembre, vendredi 7 novembre, de 19 h 30 à 21 heures.

Animation. — A la salle des fêtes, l'AS Macarienne reprend ses activités hivernales ce samedi 1^{er} novembre, ouverture des portes à 20 heures.

Distribution d'électricité

7/11

La distribution d'électricité sera interrompue sur le poste Tilleuls côté rue Yquem, place du marché de 8 h 30 à 12 h et sur le poste Lanneau, côté rue Daulède, rue Victor-Hugo, allées Tourny, de 13 h 30 à 16 h 30 le jeudi 13 novembre 1986 pour travaux.

Jeunes du château de Tarbes

Cette association très bien connue des Macariens puisque au service de beaucoup et particulièrement de la paroisse, tout comme ses animateurs, informe tous ses amis et sympathisants que ses animations hivernales ont lieu à la salle des fêtes tous les dimanches après-midi. Ouverture des portes à 15 heures.

SAINT-MACAIRE

FOOTBALL/ A.S.M.

Les rencontres et convocations du week-end

SAMEDI

Débutants : vont en plateau à Nizan. Départ à 13 h 45 du stade. Responsable : Alain Seyrac.

Poussins : En plateau A Saint-Macaire. Rendez-vous des joueurs. Convoqués à 14 heures au stade. Responsable : Pierre Lanzeray.

Pupilles : En plateau à Villandraut. Départ du stade à 14 heures. Responsables : Marie-France, M. Demarchi.

Minimes A : En championnat régional reçoivent Gradignan. Les joueurs seront convoqués individuellement au stade à 14 heures. Responsables : J.-Loup Dutreuilh, M. Gabarra. Coup d'envoi impérativement à 15 heures.

Juniors : Reçoivent en championnat Verdélais. Responsables : MM. Claude

Duville, Eric Massocard, F. Barbé, M. Eymier. Rendez-vous au stade à 16 heures pour Didier Garrelongue, Denis Duville, Fabrice Guiraud, Hervé Lamothe, Eric Lafargue, Pascal Gravé, Laurent Renon, J.-Jacques Thiebault, J.-Michel Toitot, Thierry Labagos, Stéphane Labeyrie, Cédric Baillon, Olivier Perel, Olivier Eymier.

DIMANCHE

Cadets A : Reçoivent Portets. Responsables : J.-C. Baluteau. Rendez-vous au stade 9 heures pour Dominique Escabasse, Cosson, Ferrand, Kasprzak, Labadie, Froissary, Descos, Laujac, Loda, Garrelongue, Gourgues, Juge, Bernadet, Fourcaud.

Cadets B : avec Langon sont convoqués. Martet-Clément. 1 B : reçoit

Saint-Pierre-de-Mons. En lever de rideau. Rendez-vous des joueurs au stade à 12 h 15. 1^{er} : reçoit Brocas. Rendez-vous des joueurs à 14 heures au stade.

Convocations : Les joueurs seniors A et B seront convoqués par l'entraîneur et les responsables respectifs, individuellement et à l'issue du dernier entraînement.

Ouverture des portes à 12 h 30. Tous les membres dirigeants disponibles sont invités à être là au moins à 13 heures.

Cartes de membres honoraires seront à dispositions de ceux qui en demandent à l'entrée du stade.

Préparations : Il est pénible de constater encore que certaines viennent

pour détruire et casser : bouteils, portes des vestiaires, robinets ouverts, chaînes de douches, ceci pendant les vacances bien sûr, mais aussi durant les entraînements des autres, que les parents qui ont des enfants qui ne font ou ne veulent pas faire de football leur conseillent de dépenser leur plein d'énergie autrement; les responsables de l'A.S.M. et la mairie ont mieux à faire que réprimander et payer les dégâts.

Animation hivernale : Samedi soir 8 novembre, l'A.S.M. continue salle des fêtes son animation d'hiver, et espère plus de monde encore malgré le succès de samedi dernier. Ouverture des portes à 20 heures.

Invitation. — L'école de football s'agrandit terriblement vite et s'il n'y a pas de problème pour les entraînements il en est un pour l'encadrement du samedi. Qu'on juge : seize pupilles, vingt poussins, neuf débutants et ce n'est pas fini. Si quelques sportifs se sentent la vocation de responsable d'équipe qu'ils se signalent à M. Barbé au domicile ou au stade tous les mercredis.

MARDI 11 NOVEMBRE 1986

SAINT-MACAIRE

Agenda

CÉRÉMONIES

A 10 h 15. — Cérémonie au monument aux morts.

A 10 h 30. — Messe à Saint-Sauveur de Saint-Macaire.

A 11 h 30. — Vin d'honneur à la mairie.

SAINT-MACAIRE

A.S. Macarienne : le week-end des footballeurs

SAMEDI

Débutants, poussins, pupilles. — Repos.

Minimes B. — Vont en Coupe Delrieu à Préchac. Responsable : M. Gabarra.

Sont convoqués au stade pour départ à 14 heures : Vincent Labrousse, Thierry Delong, Pascal George, Sylvain Caupenne, David Fontaine, Jean-Baptiste Bortot, Rives, Ludovic Dubois, Laurent Girotti, Jean-Luc Lys, Jérôme Bouhourd, Pascal Bouhourd, Fabien Darriet, Léandre Du-bouil.

Juniors. — Vont à La Sauque à La Brède. Départ à 14 heures du stade pour Didier Garrelongue, Denis Duville, Fabrice Guiraud, Hervé Lamothe, Pascal Gravé, Patrick Juge, Laurent Renon, Jean-Jacques Thiebaut, Jean-Michel Toitot, Thierry Labajos, Stéphane Labeyrie, Cédric Baillon, Olivier Pérez, Olivier Eymier.

Responsables : MM. Barbé, Duville, Massicard, Eymier.

DIMANCHE

Minimes A. — En championnat régional, vont à Chambéry. Responsable : Jean-Loup Dutreuilh. Départ à 8 h 15 du stade pour : David Saint-Marc, Walter Ramon, Thierry Guimberteau, David Frauciel, Bruno Daubisse, Grégoire Armand, Fabien Monjot, Cédric Duflade, Christophe Delpino, Jérôme Saint-Marc, Pascal Daulan, Laurent Gabarra, Jean-Yves Boudey.

Cadets. — En Coupe régionale reçoivent Bazas. Responsables : Jean-Claude Baluteau, Dominique Escabasse. Rendez-vous au stade, à 9 heures, pour : Vincent Cosson, Freddy Froissard, Daniel Ferrand, Jean-Jacques Loda, Laurent Kasprzak, Stéphane Laujac, Laurent Descos, Jérôme Juge, Philippe Garrelongue, Denis Gourgues, Fabien Bernadet, Martet, Labadie.

Cadets B. — Vont avec Langon B. Rendez-vous dimanche matin, à 8 h 30, au stade, pour Stéphane Fourcaud, Xavier Clément.

Seniors A et B. — Match d'entraînement des deux formations entre elles. Rendez-vous de tous les joueurs à 14 h 30 au stade.

La rencontre se terminera par une troisième mi-temps au foyer du club avec un repas ouvert à tous les éléments et et leurs conjointes, aux dirigeants et une participation financière de chacun.

ST-MACAIRE

Sortie en Périgord

Le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire organise une balade en Périgord le dimanche 30 novembre. C'est à un véritable retour aux sources que nous procéderons. En effet, nous visiterons d'une part Lascaux II et le Centre d'art préhistorique du Thot et d'autre part l'abbaye fortifiée de Saint-Amand de Coby (XI^e siècle). Le programme de la journée est fixé comme suit : 7 h 30, départ de la place de l'Horloge; 10 h 40, visite de Lascaux II; 12 heures, déjeuner à Montignac-sur-Vézère; 14 heures, visite de l'abbaye de Saint-Amand; 16 heures, visite du Thot.

Retour à Saint-Macaire vers 20 heures.

La participation est de 120 francs pour les enfants de moins de 12 ans et de 130 francs pour les adultes. Nous avons limité le nombre de participants à un seul car sont 54 francs.

Donc, réservez vos places au plus tôt aux numéros de téléphone suivants M. Guindeuil 56.63.42.85. et M. Graterap, 56.63.06.22.

Attention, limite le 21 novembre, jour de notre assemblée générale qui aura lieu à 21 heures, salle de la mairie.

ST-MACAIRE

11 Novembre

Le maire et le conseil municipal invitent les anciens combattants de toutes les guerres, les membres des associations locales, ainsi que toute la population à participer à la cérémonie du 11 Novembre. Rassemblement devant la mairie, à 10 heures; dépôt de gerbes au monument aux morts à 10 h 15.

FOOTBALL/ ASM

Confirmation

Débutants. — Excellents résultats en plateau à Barsac.

Poussins. — 3^e au plateau, à Saint-Macaire.

Pupilles. — 2^e au plateau, à Saint-Pierre-de-Mons.

Minimes A. — 2 - Gradignan, 6^e en championnat régional.

Cadets. — 1 - Portets, 5.

Certains, visiblement manquent de conditions physiques. Rappel : des entraînements ont lieu tous les mercredi, de 17 h à 19 h 30.

Juniors. — 2 - Verdélais, 5.

Même si cette équipe a perdu, elle a fait un très bon match, et il y avait

douze copains présents et volontaires. Mention spéciale au gardien Cedric Baillon, ses entraînements à lui commencent à porter ses fruits; pour les autres, ceux-ci ont lieu tous les mardi et vendredi, et certains en ont besoin.

1 B. — 1 - St-Pierre-de-Mons, 5.

Surprise désagréable des réservistes qui sont passés à côté du match. Il serait bon pour quelques-uns de penser que le football est un jeu collectif et que les entraînements ont toujours lieu les mardi et vendredi soir.

Vétérans. — 1 - St-Pierre-d'Aurillac, 1.

Bonne soirée des vétérans qui se sont bien amusés. Bonne réception des responsables de St-Pierre-d'Aurillac.

1^{er}. — 2 - Brocas, 1.

Beau temps, excellente pelouse, public moyen. Bon arbitrage de M. Beauvais de Monflanquin. Est-ce bien la confirmation du réveil macarien ? En tout cas, même si tout n'est pas parfait, l'ASM semble remise en selle. La première mi-temps a été laborieuse devant cette équipe de Brocas jouant bien au ballon, mais la vaillance et l'opportunité des nôtres a fini par porter ses fruits. Menés 1 à 0 à la mi-temps, ils se sont admirablement repris pour finir en beauté. Ce qui prouve qu'ils sont capables de figurer honorablement dans ce championnat, et ne sont pas à leur place au classement.

Dépradations. — C'est ce titre qu'il fallait lire la semaine dernière et non réparations. En effet, en plus des méfaits déjà cités, ce sont des filets de buts, pourtant chers, qui sont coupés aux ciseaux ou couteaux. Vandales, jusqu'où irez-vous, avant de vous faire prendre et vos parents payer la facture ?

Cérémonie du 11 Novembre ^{17/11}



M. René Lagahuzère lit le message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants en présence de J.-M. Billa, maire



Une vue de l'assistance avec au premier rang M. Merle ancien combattant 1914-1918 (Photos J. Sanche)

Saint-Macaire, comme toutes les communes de France, a commémoré l'Armistice du 11 Novembre 1918 qui marque la fin de la Grande Guerre.

Le long cortège composé des enfants des écoles avec leurs maîtres, des pompiers du centre de secours de Saint-Macaire, des membres du Conseil municipal et

des associations locales s'est rendu au monument aux morts pour la traditionnelle cérémonie.

Marseillaise, minute de silence; message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants lu par René Lagahuzère, discours de J.-M. Billa, maire et dépôt de gerbes et de bouquets ont marqué cet instant de recueillement consacré aux morts pour la France.

SOCIÉTÉ/ CÉRÉMONIE ^{17/11}

Les Amis du Bas-Pian se souviennent



Les Amis du Bas-Pian, conduits par leur président, René Lagahuzère, se recueillent devant une tombe (Photo J. Sanche)

A l'approche de la Toussaint, la coutume veut que les défunts soient honorés.

Les Amis du Bas-Pian n'ont pas manqué à leur devoir. Une délégation du comité des Amis du Bas-Pian, conduite par le président,

René Lagahuzère, a déposé des fleurs sur les tombes de ses amis disparus, aux cimetières de Pian, Saint-Pierre-d'Aurillac et de Saint-Macaire. Une occasion de leur témoigner notre reconnaissance pour l'exemple qu'ils nous ont légué.

Groupement féminin de vulgarisation agricole

Poursuivant la démarche pour une meilleure connaissance des organismes agricoles, le groupement rencontrera cette année la chambre d'agriculture en la personne de M^{me} Moreau qui définira pour lui le rôle de cet organisme, son fonctionnement, ses différents services, leur utilisation lors d'une réunion qui aura lieu jeudi 20 novembre, à 14 h 15, à la Maison du paysan de Langon.

Méchoui de l'AS Macarienne

Dernièrement s'est déroulé, au stade, le repas, un peu tardif, de fin de saison passée, sous la forme d'un couscous-méchoui.

Après annonce et inscriptions, une soixantaine de convives étaient attendus mais, en fait, c'est quatre-vingt-neuf convives et quatorze petits enfants qui étaient dénombrés autour des tables. Tâche et problèmes ardu pour les organisateurs, qui n'avaient pas prévu un si grand écart en nombre dans leur organisation.

Néanmoins, avec toutes les bonnes volontés et les moyens du bord réunis, tout le monde a pu être satisfait. Une excellente bonne humeur et une ambiance souveraine ont fait de cette soirée une belle réussite, alliant la camaraderie, la correction des uns et des autres dans le respect, prouvant que l'ASM est un club vivant et bien portant malgré les aléas sur son parcours.

Une petite ombre au tableau toutefois : que quelques dirigeants

baissent les bras... Est-ce devant l'ampleur de la tâche, est-ce la lassitude, est-ce le besoin de se libérer pour faire autre chose, est-ce une affaire d'individus, ça ne se passe pas comme on le voudrait. L'ASM a souvent connu des secousses internes. Elle a tenu le cap et est encore en route, et le sera encore après nous. Et, s'il y en a un peu, il y en arrive encore des nouveaux pour participer à la bonne marche en avant et à la vie du club. Vive le football à l'AS macarienne.



Les cuisinots



Une vue partielle des participants

FOOTBALL/ A.S.M.

Un jour de détente

En Coupe Delrieu, minimes B : A.S.M., 0; Préchac, 8.

En championnat (en retard) : La Brède, 5; A.S.M., 0. — Déception au score pour les juniors, mais satisfaction aussi, car enfin quatorze joueurs convoqués, quatorze présents. Il faut admettre que l'adversaire était de valeur.

Pour le prochain match, ils recevront Sainte-Croix et les entraînements ont bien lieu tous les mardis.

En championnat régional minimes : Chambéry, 2; A.S.M., 1.

En Coupe régionale cadets : A.S.M., 1; Bazas, 2. — Devant une formation évoluant en Ligue, les cadets méritaient mieux. Ils sont sur la bonne voie.

A.S.M. (A), 2; A.S.M. (B), 1. — Jour de détente pour les seniors qui ont fait un match d'entraînement entre eux et si les formations se sont livrées, elles sont restées dans les limites de la correction et du fair-play.

Pour preuve, le prolongement qui a

vu 45 participants à la troisième mi-temps au Foyer, avec conjointes et enfants. L'entente, l'ambiance et la bonne humeur ont fait la réussite de cette soirée qui prouve la vitalité du club.

Déplacement : Dimanche 23 novembre, l'équipe fanion va à Castetis, près d'Orthez. Un car est affrété pour ce déplacement. Les personnes désireuses de participer sont invitées à se faire inscrire chez M. Barbé, 30 francs le bus, et pour ceux qui veulent manger 50 francs un repas sportif dans un restaurant d'Orthez.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie le jeudi 20 novembre à 21 heures.

A l'ordre du jour : Vote du budget supplémentaire.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

Questions diverses. — A l'unanimité, le Conseil a renoncé à son droit de préemption sur la vente Curot, chemin des Canevelles.

M. Falissard expose le projet de redistribution des locaux dans la mairie, à savoir la descente du bureau du chef de corps au rez-de-chaussée (ce qui permettra une liaison directe avec le casernement et une indépendance totale de fonctionnement) et la redéfinition des permanences médicales et sociales (hypothèse d'antenne du centre médico-social de Cadillac).

M. Trema exprime une série de doléances portant sur l'éclairage insuffisant de la rue Saint-Antoine, le non-respect des règles de stationnement dans la vieille ville, la présence d'épaves de voitures et de caravanes au Thuron, les embarras des allées Tourny par un atelier de métallerie, le supplément de publicité sur la porte de l'Horloge. Selon le maire, ces divers points doivent être examinés avec souplesse et souci de convaincre, plutôt que par acte d'autorité à priori.

M. Bore signale que les feux tricolores de la déviation de la 113 ne sont pas toujours respectés.

M. Sudery réclame que soit examinée l'hypothèse d'achat de l'allée qui relie le cours de la République et le cours du 30 Juillet au Bas-Pian.

Tenues pompiers dites Kermel. — Le maire fait part de la requête formulée par le chef de corps demandant la prise en charge par la commune de l'achat de tenues d'intervention pour un montant de 850 francs T.T.C. par

volontaire, étant entendu que le port de ces tenues deviendra obligatoire début 1987.

MM. Cadi et Falissard interviennent pour appuyer cette demande qui est conforme à la volonté initiale de la commune de posséder un Centre de secours aussi opérationnel que possible et au souci d'équiper au mieux les volontaires face au danger des interventions.

Le maire fait alors état de renseignements pris auprès du service départemental d'incendie et de secours qui situent l'acquisition de ces tenues comme une recommandation et non une obligation. Dans ces conditions, il propose de reporter l'inscription de la dépense au budget primitif 1987, afin de mieux maîtriser son impact financier. Il regrette de ce fait que le corps ne possède pas une meilleure information ou croit nécessaire d'avancer une argumentation mal fondée pour convaincre le Conseil municipal qui a pourtant déjà démontré l'attention prioritaire qu'il lui accordait. Dans ce cas, il s'agirait d'un manque de confiance évident.

MM. Cadi et Falissard s'élèvent successivement contre toute suspicion développée à l'encontre de la requête présentée par le chef de corps. Ils s'inquiètent de la teneur des propos tenus par le maire sur les sapeurs-pompiers et s'étonnent de ne pas avoir été avisés d'un élément nouveau d'information lors de la réunion de bureau municipal qui a précédé celle du Conseil.

Le maire conclut que, dans cette affaire, il ne s'agit pour lui que de plaider la nécessité pour les élus d'envisager les choix budgétaires avec suffisamment de distance, quel que soit par ailleurs leur attachement à telle ou telle cause. Finalement, à l'unanimité moins deux abstentions, le Conseil adopte le principe de l'exception de la dépense. Par un second vote, le Conseil a décidé son inclusion dès le budget supplémentaire 1986 et ce par 7 voix pour, 3 contre et 3 abstentions. M. Sudery ajoute qu'il souhaite à l'avenir des débats plus ser-

Rentrée de l'école de musique (suite et fin) : vive les vents divers !

Après octobre, qui a vu la rentrée des guitaristes, pianistes et batteurs à l'école de musique de l'association le Priuré, décembre arrive avec l'ouverture de cours d'instruments à vent. Il nous semble en effet important que la nouvelle génération, fortement conditionnée par la musique électronique, n'abandonne pas la pratique irremplaçable des cuivres et des bois.

L'éventail des cours qui sera proposé devrait être le suivant : cours de trompette (professeur Francis Guignard), cours de flûte traversière, de fifre, de saxophone et d'accordéon diatonique (professeur Christian Vieussens).

Déjà, plusieurs élèves sont pré-inscrits en flûte traversière. Si vous êtes intéressés par l'un des instruments mentionnés ci-dessus ou si vous désirez des informations complémentaires, téléphoner d'ici au 23 novembre à l'un des numéros suivants : 56.63.42.85 et 56.63.06.22 (heures des repas de préférence). Vous pouvez également passer à l'école de musique place Châteaudun (près de l'église) le samedi 22 entre 14 h et 18 h.

Vol

Une recrudescence de vols de lauriers-palmes et autres plantes à la pépinière de M. Jacques Peyriguey a été constaté.

Une plainte a été déposée qui fait suite à deux autres déposées en avril et juin.

A cet effet, une enquête est diligentée par la brigade de gendarmerie locale et les auteurs pourraient être confondus suite au relevé d'empreintes de pas.

CONSEIL MUNICIPAL

Le projet de budget supplémentaire 1986

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie le 23 octobre en présence de treize conseillers municipaux sous la présidence du maire.

Projet de budget supplémentaire 1986. — Le maire présente le résultat des réflexions engagées notamment par la commission des finances.

De manière globale, le compte administratif 1985 dégage un solde positif de 484 107,93 F déduction faite des restes à réaliser. Mais la bonne santé des finances communales doit être pondérée par la perspective d'augmentation de l'endettement consécutif à la réalisation des emprunts contractés sur l'assainissement et l'adduction d'eau potable. Ainsi en 1988 l'annuité représentative de la dette devrait approcher 800 000 francs pour 520 000 francs aujourd'hui.

Cette situation ne sera que transitoire puisque la solvabilisation des emprunts correspondant à ces équipements sera répercutée à terme sur les usagers, au travers de la facture d'eau et la taxe de raccordement au tout à l'égout.

En effet, l'opération doit être considérée comme « blanche » pour les finances communales, c'est un principe de base générale en matière de gestion municipale : la commune sert de relais financier pendant la durée des travaux. En d'autres termes, durant cette période étalée sur six années, les initiatives en matière d'investissement seront forcément réduites. Il semble en effet peu opportun de procéder à une augmentation des impôts locaux alors que la facture d'eau va s'infléchir en nette hausse au fur et à mesure de la mise en service des nouveaux réseaux d'eau et d'assainissement.

Le budget supplémentaire 1986 contribuera à faire entrer dans le fait la mise en route de l'opération puisqu'y figureront impérativement la première tranche de refonte du réseau d'adduction d'eau (1 300 000 francs), cette dernière mesure répondant aux nécessités d'implantation de la station de pompage sous vide desservant le futur réseau d'assainissement, implantation discrète et intégrée. Sur les disponibilités subsistant au compte « grosses réparations bâtiments communaux » pourront être imputés prioritairement les suppléments liés à la restructuration de la mairie (environ 30 000 francs), puis les améliorations indispensables au groupe scolaire (40 000 francs), notamment la reprise complète de l'installation électrique d'un logement de fonction, enfin les finitions ultimes de la salle des fêtes François-Mauriac. (Reste en suspens la refonte de la toiture de l'ancienne perception). Le seul autre programme nouveau ressortira du renforcement de l'électrification rurale comme chaque année (315 000 francs). En conséquence, il est proposé de reporter la deuxième tranche du camping des Remparts au budget primitif 1987.

En section de fonctionnement, sont à prévoir la contribution supplémentaire votée au Syndicat des gens du voyage et une rallonge auprès du Syndicat des sports permettant de couvrir la première annuité relative aux nouveaux vestiaires du stade. Dans le domaine associatif, une avance est à envisager à l'intention de l'Association d'animation des côteaux macariens, pour éviter un temps de rupture dans la rétribution de l'animateur sportif. Enfin, en matière d'habillement, un supplément de 10 000 francs est indispensable pour que les nouveaux sapeurs-pompiers puissent être équipés.

Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire

Le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire organise une balade en Périgord le dimanche 30 novembre. C'est à un véritable retour aux sources qu'il est procédé. En effet, visites d'une part de Lascaux II et du centre d'art préhistorique du Thot et d'autre part de l'abbaye fortifiée de Saint-Amand-de-Coby (XI^e siècle).

Le programme de la journée est fixé comme suit : 7 h 30, départ de la place de l'Horloge; 10 h 40, visite de Lascaux II; 12 h, déjeuner à Montignac-sur-Vézère; 14 h, visite de l'abbaye de Saint-Amand; 16 h, visite du Thot. Retour à Saint-Macaire vers 20 h.

La participation est de 120 F pour les enfants de moins de 12 ans et de 130 F pour les adultes. Nombre de participants : 54. Réservez vos places au plus tôt aux numéros de téléphone suivants : MM. Guindeuil, 56.63.42.85 et Gratecap, 56.63.06.22.

Date limite le 21 novembre, jour de l'assemblée générale qui aura lieu à 21 h salle de la Mairie.

NÉCROLOGIE

M. Jean-Edouard Guiraudon



M. J.-E. Guiraudon entouré de sa famille lors de la remise de la Légion d'honneur le 3 décembre 1977 (Cliché « Sud-Ouest »)

Mardi dernier avaient lieu les obsèques de M. Jean-Edouard Guiraudon. Agé de 98 ans, il était le doyen de Saint-Macaire. Macarien depuis les années 30, il a exercé son métier de tonnelier jusqu'à l'âge de 75 ans avec une grande conscience professionnelle.

Homme discret et effacé dans la vie civile, ce fut pourtant un de ces poilus de la Grande Guerre dont la France peut être fière. Blessé gravement le 1^{er} août 1917, il reçut

à ce titre la médaille militaire sur le champ de bataille. Objet de plusieurs citations pour son courage, il fut récompensé par la croix de guerre avec palme.

Tous ses états de service lui valurent d'être élevé à la dignité de

chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire. Cette décoration lui fut remise le 3 décembre 1977 à la mairie de Saint-Macaire.

Cet ancien combattant exemplaire aurait mérité des obsèques plus solennelles; ceci ne fut pas possible. On ne peut que le regretter.

J. SANCHE

Centre de secours

Comme chaque année à la même époque, les soldats du feu se présenteront à vous pour vous offrir leur calendrier le 22 novembre prochain.

Persuadés que, comme d'habitude, ils recevront de chacun d'entre vous le meilleur accueil, ils vous adressent par avance leurs souhaits sincères pour l'année nouvelle et un grand merci pour votre générosité.

Ramassage sacs paralysés

Il est rappelé que dans la matinée du samedi 22 novembre, les sacs destinés à l'Association des paralysés de France seront ramassés par les employés communaux.

Côtes de Bordeaux Saint-Macaire

Le bureau du Syndicat des Côtes de Bordeaux-Saint-Macaire invite tous les viticulteurs de l'aire d'appellation à l'assemblée générale qui se tiendra le samedi 22 novembre à la salle des fêtes de Saint-André-du-Bois.

Ordre du jour : situation financière, renouvellement des délégués communaux, rendements récolte 86, discussions sur les modifications des structures viticoles.

FAITS DIVERS/ CENTRE DE SECOURS

Les sorties du mois d'octobre

1^{er} octobre : destruction de nids de guêpes à Saint-Maixant; destruction de nids de frelons à Saint-Macaire.

2 octobre : destruction de nids de frelons à Saint-Macaire; destruction de nids de guêpes à Saint-Maixant.

3 octobre : destruction de nids de guêpes à Saint-Macaire.

4 octobre : personne inanimée sur la voie publique à Caudrot, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du S.M.U.R.; malade à domicile à Saint-Maixant, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du S.M.U.R.

6 octobre : destruction de nid de guêpes à Saint-Macaire.

11 octobre : transport d'urgence à Saint-Pierre-d'Aurillac, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

12 octobre : destruction d'un nid de frelons à Saint-André-du-Bois.

13 octobre : accident à domicile à Saint-Martin-de-Sescas, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

14 octobre : nettoyage de chaussée à Verdélais.

15 octobre : transport d'urgence à Verdélais, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur.

17 octobre : transport d'urgence à Saint-Maixant, pas d'intervention de la part des sapeurs-pompiers.

18 octobre : tentative de suicide à Verdélais, une victime évacuée sur le

C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; personne malade sur la voie publique à Saint-André-du-Bois, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur.

19 octobre : malade à domicile à Saint-Macaire, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

23 octobre : destruction de nid de frelons à Saint-André-du-Bois; transport d'urgence à Saint-Macaire, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

26 octobre : accident de la circulation à Saint-Martin-de-Sescas, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur; malade à domicile à Saint-Maixant, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur.

27 octobre : tentative de suicide à Saint-Pierre-d'Aurillac, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

29 octobre : transport d'urgence à Saint-Macaire, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

30 octobre : transport d'urgence à Saint-Macaire, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur.

31 octobre : accident de la circulation à Saint-Maixant, aucune intervention de la part des sapeurs-pompiers; transport d'urgence à Saint-Pierre-d'Aurillac, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur.

FOOTBALL/ A.S.M.

Les rencontres et convocations du week-end

SAMEDI

Débutants. — Vont en plateau au Nizan. Responsables : Marie-France, Alain Seyrac.

Poussins, pupilles. — Vont en amical à Sainte-Croix-du-Mont. Responsables : Pierre Lanzeray, D. Demarchi. Départ des trois formations à 13 h 45 du stade.

Minimes B. — Vont en championnat à La Brède. Responsables : M. Gabarra, M. Delong, M^{me} George, M. Fontaine. Sont convoqués pour partir de 14 heures : Labrousse, Lys, George, Dubois, Fontaine, J. Delong, J.-B. Bortot, Dubouil, Caupenne, Gabarra, Darriet, Girotti, P. et J. Bouhourd.

Cadets A. — Vont à Langoiran. Départ à 14 heures. Responsables : J.-

Claude Baluteau, Dominique Escabasse, M^{me} Laujac. Sont convoqués : Cosson, Loda, Froissard, Clément, Ferrand, Bernadet, Kasprzak, Garrelongue, Descos, Juge, Laujac, Gourgues, Labadie.

Cadets B. — Sont convoqués pour aller avec Langon B : Gaucher, Fourcaud.

Juniors. — Vont à Sainte-Croix-du-Mont. Départ à 15 heures du stade. Responsables : M. Duville, Eynier, Barbé. Sont convoqués : Garrelongue, Duville, Guiraud, Lamothe, Grave, Juge, Renon, Thiebaut, Toitot, Labajos, Labeyrie, Baillon, Pérez.

DIMANCHE

Minimes A. — Reçoivent Villeneuve-sur-Lot. Responsable : J.-Loup Dutreuilh. Seront convoqués individuellement à 9 heures au stade. Coup d'envoi à 10 heures.

Féminines. — Entente Morizès-A.S.M. reçoivent à 15 heures, au stade, Cudos. Responsable : M. Laujac.

1 B. — Va à Morizès, sur le terrain de Roailan. Responsable : Robert Violles.

1 A. — Va à Castétis (près Orthez). Départ à 10 heures. Pour ce déplacement, un car de 50 places est prévu, de même qu'un restaurant à Orthez. Prix du déplacement : 30 francs; du restaurant : 50 francs ou plus. Prière aux éventuels accompagnateurs d'être à l'heure (10 heures précises le départ). Il y a 150 kilomètres.

Convocations. — Les joueurs seniors A et B, de même que les minimes A seront convoqués individuellement.

Animation. — Samedi soir 22 novembre, à 21 heures, l'A.S.M. fera son animation habituelle à la salle des fêtes, et espère beaucoup de participants, tant joueurs que dirigeants, sympathisants et amis.

Informations. — Le syndicat intercommunal des sports vient de réceptionner les nouveaux vestiaires neufs qui sont dès à présent utilisables. Espérons que les joueurs utilisateurs sauront apprécier et respecter de si belles installations.

Acquisition. — Dans le souci permanent d'amélioration du foyer, l'A.S.M. vient d'acheter plusieurs armoires métalliques, ainsi les papiers, archives, matériel outils pourront être en sécurité, mais auparavant il y a des travaux des restaurations.

Saint-Macaire. Jeudi, à 1 h 30, au lieu dit La Gare, M^{me} Thérèse Sieuzac, 72 ans, retraitée, demeurant à Saint-Macaire, a été fauchée par le véhicule de M. Marc Darniche, 61 ans, retraité, demeurant à Saint-Mairant, alors qu'elle cheminait sur le bas côté de la route.

Grièvement blessée, la victime a été transportée à l'hôpital Pasteur de

Repas du troisième âge

Le traditionnel repas offert par la commune aux personnes du troisième âge aura lieu dimanche 7 décembre et sera servi comme d'habitude au restaurant scolaire.

Les inscriptions seront reçues le plus tôt possible soit au secrétariat de la mairie soit au club du troisième âge.

FOOTBALL/ A.S.M.

Un coma profond

Débutants : comportement honorable au rassemblement du Nizan.

courir et tenir quatre vingt dix minutes.

Poussins, 3; Saint-Croix-du-Mont, 3 (amical). Pupilles, 3; Saint-Croix-du-Mont, 0 (amical). Cadets, 0; Langoiran, 6. Minimes B, 0; Labrède, 6. Juniors, 1; Sainte-Croix-du-Mont, 3; si nous n'avons pas vu un match de haut niveau, nous avons, enfin, espérons-le, trouvé une équipe de copains, avec leurs moyens, ils se sont battus. Si enfin, ceux qui sont vraiment disponibles venaient s'entraîner le mardi, la condition physique et le résultat seraient meilleurs.

Minimes A, 0; Villeneuve-sur-Lot, 2. 1^B, 0; Mazères, 2. La réalité est là, il ne suffit pas de faire jeu égal ou mieux avec l'adversaire, il faut aussi

Féminines, 0; Cudos, 2; devant une forte formation, l'Entente féminine a fait front. 1^B, 0; Castétis, 3. Après un semblant de réveil, les nôtres ont sombré dans le coma, terrain gorgé d'eau, pluie continue, des chaussures lourdes, lourdes. N'ajoutons pas d'autres commentaires, toutefois que penser des moyens mis à disposition des joueurs, des exigences inconsidérées et des résultats obtenus, messieurs les joueurs remettez-vous en cause, il serait bientôt temps, ce n'est plus du jeu.

Constatation : des minimes aux seniors, 1 but pour 24 contre ce week-end.

VIE ASSOCIATIVE

L'assemblée générale de la Pétanque Macarienne

L'assemblée générale de la Pétanque Macarienne s'est déroulée le 24 octobre dans une salle de la mairie.

Le président Sanche ouvre la séance et donne lecture du compte rendu moral pour 1986. L'effectif total du club se répartit comme suit : 56 seniors dont 11 féminines et 13 jeunes. Le bilan sportif est satisfaisant avec 17 coupes et 29 équipes en finale. A signaler tout particulièrement le très bon comportement de nos féminines notamment M^{me} Darcos, Sanche, Cazenave qui se classent en tête des licenciés pour leur assiduité aux concours et par le gain de nombreuses coupes. C'est un très bon exemple à suivre.

A ce palmarès, il faut y ajouter la qualification pour le deuxième tour des championnats de France de la tripléte Jean Sanche, Paulette Sanche, Bernard Labouille. De plus et toujours pour le deuxième tour des championnats de France, mais en tête-à-tête, deux de nos joueurs se sont qualifiés : Jean Sanche et Claude Lespès. Toutes nos félicitations à ces qualifiés qui, ainsi, font honneur à notre club.

Quant aux activités extrasportives, que ce soit voyage, banquet, soirée entrecôte, elles réunissent toujours bon nombre de socié-

taires, heureux de se retrouver dans une bonne ambiance.

Le compte rendu moral est accepté à l'unanimité. Le compte rendu financier présenté par notre trésorier Jean-Paul Descos fait ressortir un bon équilibre entre les recettes et les dépenses, ce qui dénote une bonne et saine gestion financière du club. Le compte rendu financier est accepté à l'unanimité.

Diverses questions sont abordées : le prix des licences est fixé à 55 francs, gratuit pour les jeunes. Durant l'intersaison, concours à la bouteille sur la place Tourny, les dimanches et jours fériés. Six concours seront organisés en 1987. Le quine se déroulera le samedi 20 décembre.

Il est procédé au renouvellement du bureau : M^{me} Darcos, M. Albizu, Mongès et Sanche ne désirent pas se représenter; M. Chantalat, Descos, Garcia, Labouille, Lacampagne, Lartigue, Simonnet, Sire font acte de candidature et sont élus.

Le bureau 87 est constitué comme suit : président d'honneur : M. Mongès; président actif : M. Lacampagne; vice-président : M. Labourille; secrétaire : M. Sire; secrétaire adjoint : M. Lartigue; trésorier : M. Descos; trésorier adjoint : M. Chantalat; membres : MM. Garcia et Simonnet.

VINS

L'assemblée générale des Côtes de Bordeaux

* Lors de la réunion générale du samedi 22 novembre, le rapport financier a été présenté par M. Jean-Pierre Dumeau.

Recettes. — Cotisations 85, 20 x 20 francs, égal 560 francs; produits labels 84, 149,60; produits labels 85, 8 045,65; subventions communales, 1 800; coupons divers (SICAV), 907,41; remboursement trop versé, 200; total: 11 662,66 F.

Dépenses. — Deux abonnements Union Girondine, 170 francs; achat coupons SICAV, 10 055,46; frais de gestion SICAV, 61,67; syndicat des bordeaux, labels 85, 1 550; groupement des liquoreux, 500; INAO récolte 84, 222,24; FGVB cotisation 84, 417; FGVB supplément logitiel, 228,80; FGVB action groupe liquoreux, 230; FGVB cotisation 85, 2 390,30; total: 15 825,47.

En caisse au 22 novembre 1986: 7 967,01 F CA; valeur SICAV au 19 novembre 1986, 9 867,54; total: 17 834,55.

Labels 1985. — Ce compte rendu est fait par M. Bergey, président. 2 725 hectolitres accordés dont 265 en sec; 42 déclarants, plus deux caves coopératives.

Labels 1986. — Sec, 6 janvier et 10 février 1987; liquoreux et sec, 17 février et 17 mars.

Les formulaires de demande d'agrément sont disponibles dans les mairies et chez MM. Bergey, à Sainte-Foy, et Guérina à Saint-André. Adressez les demandes chez M. Bergey avant le 15 décembre.

Dégustateurs: MM. Roger Maillé et Jacky Larriau.

Election des délégués communaux. — La liste actuelle est reconduite sauf pour M. Marc Galles, démissionnaire, remplacé par M. Gérard Laurent de Saint-André-du-Bois. Une réunion sera organisée en janvier 1987 pour le renouvellement du bureau.

La fourchette des prix a été fixée par l'interprofession entre 3 750 francs et 5 000 francs le tonneau, soit 500 francs de plus que 1985.

Du compte rendu de M. Bergey sur l'évolution de marché des bordeaux, il ressort un maintien des volumes et des prix.

Les subventions de Féoga pour la promotion du CIVB sont supprimées. La corporation devra subvenir à ces besoins, soit 11 500 000 francs qui représente une augmentation des cotisations de 2,50 F à 3 francs par hectolitre.

Transferts. — Contingents prévus pour éviter le déséquilibre entre régions viticoles, soit 1 000 hectares.

Plantations nouvelles. — Contingent de 1 000 hectares maintenu.

Le président M. Bergey lance un appel à tous les viticulteurs de l'aire d'appellation pour le maintien du syndicat, que chacun donne un peu de son temps et quelques idées pour que les Côtes de Bordeaux Saint-Macaire continuent de vivre se référant à Saint-Emilion et Sauternes qui n'ont pas toujours connu le temps de la gloire que nous leur voyons maintenant.

SAINT-MACAIRE

Le week-end de l'A.S. Macarienne

SAMEDI

Débutants. — Au repos.
Podsins. — En plateau à Morizès.
Pupilles. — En plateau à Saint-Macaire.

Cadets. — Au repos.
Juniors. — Un match championnat en retard à l'étude, les joueurs seront convoqués s'il y a lieu, individuellement.

DIMANCHE

Minimes (A). — Seront confrontés contre la présélection des minimes première année du District, un beau départ en perspective.

I B. — Va en amical à Saint-Pierre-d'Aurillac.

Première. — Cherche un match amical de préférence samedi soir en nocturne à l'extérieur.

Dimanche après-midi, 15 heures. — La ligue a retenu le terrain de Saint-Macaire pour y faire disputer un tour de Coupe Gambardella, c'est-à-dire la Coupe de France réservée aux juniors. L'organisation en est confiée à l'A.S.M. Espérons que les connaisseurs de football seront nombreux, car les équipes sont: le SBUC, et Roquefort, deux clubs qui ont dans ce genre de compétition leur carte de noblesse. Et si l'A.S.M. postulait pour d'autres rencontres, soit en Sauternes, en Sud-Ouest ou en Coupe de France, il serait comme en pareil cas chez certains voisins, qu'il y ait du monde autour de la main courante ou dans les tribunes.

SAINT-MACAIRE ^{2/12}

Un important alevinage

La Fédération des pêcheurs aux engins a procédé samedi à un important alevinage dans les eaux de la Garonne à Saint-Macaire.

Tanches, carpes cuir, brochets, en provenance de la pisciculture Petit de la Nièvre, ont été déversés, près de la Pile de rive de l'ancien pont sur la Garonne.

Du poisson de fort belle qualité, de taille plus que respectable, ont pris pour résidence le lit de la garonne et sont susceptible de donner à des « pescadous » de fortes émotions.

Cet alevinage a été assuré par M. Roland Ducasse, président national, par M. Durand, vice-président départemental, par les gardes fédéraux en présence de M. Philippe Dubourg, conseiller général du canton de Podensac, de M. Pierre Sauboy, maire de Podensac, de M. Paul Faubert, maire de Virelade, de M. Guyon, adjoint au maire de Podensac.

SAINT-MACAIRE ^{4/12}

P.C.F.

Dans le cadre de sa campagne nationale des 800 débats, les communistes de Gironde organisent neuf débats dans tout le département.

Dans le Sud-Gironde, le débat programmé se déroulera le 6 décembre, à partir de 21 heures dans la salle des fêtes de Saint-Macaire.

Louis Viannet, membre du bureau politique du P.C.F. est invité à participer à ce débat.

Les habitants de la région sont invités à participer à ce débat, à donner leur avis ou à poser des questions qu'ils souhaitent, y compris par écrit avant le débat auprès des militants communistes en particulier pour le canton: Yves Chavanneau, Michel Hilaire, Roger Légière, Pierre Mallie, Yvon Martin, Jacques Pechmeja, Jean Lafourcade.

CONSEIL MUNICIPAL

Camping et assainissement

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie le 20 novembre dernier, en présence de quatorze élus et de quatre administrés.

Budget supplémentaire 1986. — Le maire expose au Conseil le détail du projet de budget supplémentaire mettant en évidence les ajustements apportés à l'avant-projet présenté le 23 octobre.

Sont adoptés les points suivants en matière d'investissement : intégration d'une moins-value de 45 256 francs au sein du fonds compensation de TVA (le mode de calcul de ce fonds a changé avec la décentralisation et les subventions d'Etat perçues sur la restauration de la charpente et la couverture de l'église ne peuvent plus être incorporées à la base d'attribution), adjonction d'une somme de 20 000 francs au chapitre frais d'études et de recherches pour la réalisation du relevé topographique par un géomètre de l'ensemble place du Général-de-Gaulle - allées de Til-leuls-place de la Libération, en vue de sa restructuration (adoption à l'unanimité moins une abstention).

En conséquence, le prélèvement opéré sur la section de fonctionnement pour assurer les dépenses d'investissement sera porté, au-delà des restes à réaliser, de 129 524,40 francs à la somme de 239 780,40 francs, ce qui laisse un solde de 244 327,53 francs à répartir sur les postes de fonctionnement.

Les seules modifications apportées dans cette section à l'avant-projet initial portent sur un apport de 8 000 francs au Syndicat intercommunal d'assainissement (couverture des frais de gestion) et l'octroi d'une subvention de 500 francs au Groupement féminin de vulgarisation agricole du canton qui vient de publier une plaquette de promotion des produits du canton (adoption à l'unanimité).

L'ensemble du projet de budget supplémentaire 1986 a été adopté à l'unanimité.

Autres décisions. — Sur rapport de M. Falissard, les travaux supplémentaires suivants ont été adoptés pour la restructuration de la mairie : ponçage du parquet de la future salle du Conseil municipal, soit un devis Deligne, de Toulonne, pour un montant de 11 475,73 francs TTC (unanimité moins une abstention), supplément de placards de rangement pour le secrétariat, devis CLMC, de Preignac, pour un montant de 9 462,62 francs TTC (neuf voix pour, une contre, quatre abstentions).

Sur rapport de M^{me} Lorriot, les dépenses suivantes pour les fêtes de fin d'année ont été votées à l'unanimité : 3 735,90 francs TTC pour l'illumination du centre ville (devis Vivier, à Castres), 2 000 francs pour l'animation musicale du repas du troisième âge (formation incluant le Macarrien J. Gratecap).

A l'unanimité, le Conseil a renoncé à son droit de préemption sur les ventes Sentieys (cours de la République) et Dosque (rue Bergoeing).

Camping des remparts. — Le maire donne le résultat de la sélection des offres, effectuée en présence du receveur municipal et de l'architecte, par la commission municipale désignée à cet effet lors de ses séances du 13 et du 20 novembre.

Sont désignés pour la première tranche, à savoir la construction du bloc sanitaire : lot 1, maçonnerie : entreprise Extremo de Toulonne pour 129 410,92 F HT; lot 2, charpente-couverture : entreprise Laurent de Coimères pour 56 000 F HT; lot 3, menuiserie : société des anciens Ets Mansencal à Saint-Macaire (Coopérative artisanale de la Haute-Lande) pour 34 673,70 F HT; lot 4, électricité : Pascal Cremon à Caudrot (Artisans du pays macarien) pour 19 120 F HT; lot 5, sanitaire : entreprise Saint-Marc à Captieux (Coopérative artisanale de la Haute-Lande) pour 53 000,80 F HT; lot 6, carrelage : entreprise Mansincal à Langon pour 10 461,50 F HT; lot 7, peinture : entreprise Cabannes de Langon pour 12 954,74 F HT.

Seule la désignation des affectations des lots 2 et 5 n'ont pas fait l'objet d'un vote unanime.

Enfin, le total des offres retenues atteint la somme de 315 720,80 F HT soit 374 444,93 F TTC, pour une prévision initiale de l'architecte de 383 307 F TTC.

En conclusion, le maire fait état des contacts pris par M. Cadi et lui-même avec la société privée Sogestel, intéressée par la prise en charge de la gestion du camping. Le sujet sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil municipal si cet organisme confirme sa candidature. Les organismes de tourisme social sollicités ne semblent pas motivés par la prise en charge d'un tel équipement situé à l'intérieur des terres.

Assainissement, eau potable. — Le maire rend compte de la réunion, ce jour, du Syndicat d'assainissement qui a procédé à l'adoption des marchés de travaux passés avec l'entreprise Capraro de Saint-André-de-Cubzac pour la conduite de refoulement (676 011,11 F TTC) et l'entreprise SOC de Saint-Médard-en-Jalles pour le réseau de canalisations sous vide (20 204 681,17 F TTC).

Le bureau d'études Socama a pris le contact nécessaire avec la DDE et la SNCF et les services techniques de la ville de Langon pour le passage de la canalisation dans le tablier du nouveau pont routier et sous celui de la passerelle ferroviaire. L'entreprise Capraro commencera les travaux en décembre, sur la commune de Langon.

Le renforcement nécessaire à l'alimentation électrique de la station de pompage sous vide du port est prévu dans le programme 1987 du Syndicat départemental d'énergie électrique, cependant que l'appel d'offres concernant la restauration du rempart Rendesse a été lancé.

Par ailleurs, le maire a signé avec la SOC le marché de travaux portant sur la première tranche de refonte du réseau d'adduction d'eau potable pour un montant de 1 246 545,30 F TTC.

Enfin, le maire expose la nécessité de prendre position sur le mode de gestion du réseau d'assainissement, à savoir, soit la régie spécifique au Syndicat, soit l'affermage à une société comme la Sogedo. Les éléments de comparaison ont été apportés par M. Bousseau, ingénieur de la DDA, mais le conseil syndical souhaite connaître l'avis du Conseil municipal de chacune des communes adhérentes avant de prendre position définitivement.

Quatre conseillers municipaux estiment nécessaire un délai de réflexion jusqu'à la prochaine réunion plénière, délai retenu par l'ensemble de leurs collègues.

Questions diverses. — A la suite du vœu formé, en juin, par le Conseil municipal, la procédure de fermeture complète de l'ancien passage à niveau de Saint-Maixant a été engagée : elle suppose la désignation d'un commissaire enquêteur pour une enquête de commodo-incommodo auprès des Macariens. Affaire à suivre.

Le départ à la retraite de Florent Nicoli fera l'objet d'une manifestation de sympathie à la mairie, le samedi 13 décembre, à 18 heures, avant le repas du Conseil et des employés municipaux.

Aux agricultrices 6/12

Le groupement de développement agricole féminin du canton de Saint-Macaire vous invite à participer à la réunion sur le thème de l'organisation du travail, le mardi 9 décembre, à 14 h 45, à la maison du paysan de Langon.

Cette réunion vous aidera à réfléchir sur des possibilités d'organisation.

FOOTBALL/ ASM

Les résultats et les convocations du week-end

Samedi 29 novembre.

Poussins. — Premiers au plateau de Mirilles.

Pupilles. — Premiers au plateau de Saint-Macaire.

Minimes. — A et B étaient au repos, mais ont donné la réplique en sparing-partner à la sélection minimes 1 du district.

Cadets-juniors 1 B. — Repos.

Dimanche 1^{er} décembre.

Première A. — Effectue un modeste entraînement à Saint-Pierre-d'Aurillac.

An stade intercommunal. — La Ligue d'Aquitaine a honoré l'AS Macarienne en lui confiant l'organisation d'un tour de Coupe Gambardella, c'est-à-dire la Coupe Nationale Juniors; il s'agit des éliminatoires régionales entre les équipes du SBUC, Pépinière très importante de jeunes de Bordeaux, et Roquefort, dans les Landes, dont l'équipe fanion est en Promotion de Ligue dans la même poule que la première de l'ASM. Il y avait cent dix spectateurs pour ce seul match qui fut d'un très bon niveau technique et d'un bel engagement physique. Si la victoire 5 à 0 revient au SBUC, les Landais ont été loin d'être mangés, ratant plusieurs balles en or, par précipitation ou malchance.

Excellent arbitrage des trois proposés qui sont Thierry Dupouy de Saint-Louis-de-Montferrant, Jean-Marie Latour de Castets, et Eric Forgit de Casseuil. La fin du match a vu

tous les acteurs de la journée et leurs cadres réunis autour du verre de l'amitié en une petite réception; ambiance sportive magnifique, et avec tous les moyens dont dispose l'ASM, elle peut organiser d'autres rencontres de haut niveau.

Le week-end prochain. — Samedi 6 décembre.

Débutants. — En plateau à Beautiran.

Poussins. — En plateau à Saint-Macaire.

Pupilles. — En plateau à Hure.

Minimes B. — Vont à Beautiran. Rendez-vous de tous ces joueurs à 13 h 45 au stade.

Cadets A. — Reçoivent Landiras à 14 h 15.

Juniors. — Reçoivent Sauveterre à 16 heures.

Vétérans. — Vont à Saint-Pierre-de-Mons à 18 heures.

Dimanche matin.

Minimes A. — Vont à Saint-Médard en championnat régional. Départ à 8 h 30 du stade.

1 B. — Reçoit Podensac en lever de rideau. Rendez-vous des joueurs au stade à 12 h 15.

Première. — Reçoit en championnat de Promotion de Ligue La Bourbaki de Pau. Coup d'envoi 15 heures. Espérons que le public sera au rendez-vous. Les dirigeants à 12 h 15 au stade.

Commission des jeunes. — Organise pour les débutants poussins, pupilles, un goûter de Noël le samedi 20 décembre.

ANIMATION SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Un programme chargé et varié

Quatre communes au départ, deux à l'arrivée: Verdélais et Saint-Macaire. Cela a été cependant suffisant pour créer l'Association des coteaux macariens qui a pris en charge un jeune éducateur sportif, Franck Claverie. Celui-ci continue donc ses animations suivant le programme hebdomadaire mis en place.

Saint-Macaire. — Six heures en milieu scolaire, le lundi et le jeudi après-midi. Deux heures auprès de l'A.S.M. football le mercredi matin. Une heure auprès de l'Association Gym volontaire, le lundi soir. Une heure de tennis sport pour tous, le samedi, à partir de 14 heures, sur les courts de Saint-Pierre-d'Aurillac.

Verdelais. — Une heure et demie de

football, le mercredi après-midi. Une heure et demie en milieu scolaire, le vendredi après-midi.

A ces heures viennent se rajouter deux heures et demie auprès du Foyer des jeunes de Saint-Pierre-d'Aurillac, le mardi et le vendredi.

Au titre de la jeunesse et des sports, six heures sont réparties sur plusieurs secteurs associatifs: trois heures à l'ASM section football; une heure en milieu scolaire à Verdélais; trente minutes à l'école de football de Verdélais; trente minutes de tennis de table, le samedi après-midi; une heure de tennis de table à l'école primaire.

Un programme chargé et varié pour ce sympathique jeune homme qui fait l'unanimité pour sa gentillesse et son sérieux.



Franck Claverie lors d'une séance d'initiation au hockey (Photo J. Sanche)

FOOTBALL/ A.S.M. 4/12

Que d'émotions!

Jeunes. — Premiers au plateau à Saint-Macaire.

Pupilles. — Premiers au plateau à Hure-Fontet.

Cadets, 1; Landiras, 7.

Juniors, 1; Sauveterre, 8. Ils étaient pourtant douze présents, malgré deux défections de poids. Mais il est difficile de régler une équipe en cours de saison, une satisfaction, l'esprit de camaraderie règne dans ce groupe et sûrement ceci contribuera à son redressement.

Minimes (A), 2; Saint-Médard-d'Eyrans, 6.

F B, 0; Podensac, 6. Brutal le réveil de Podensac et face à nos réservistes, en plus, qui pourtant n'ont pas démerité. Dans leurs rangs macariens, il y avait deux nouveaux et la rentrée de Patou, à court de compétition, mais prometteurs quand même. Espérons qu'après la trêve, les responsables y verront plus clair.

1 A, 1; Bourbaki de Pau, 0. Que d'émotions l'équipe fanion procura cette saison. Des matches plus que faciles perdus, des difficiles gagnés.

Pour celui-ci, la première mi-temps fut laborieuse, l'ultime rempart étant à contribution plus que sa part, gardant vierge les buts à la mi-temps.

Après les citrons, c'est au tour des nôtres d'occuper le terrain et d'être enfin récompensés d'un joli et unique but, suffisant pour confirmer la victoire.

Une ombre au tableau, un carton jaune au 10 de chaque formation pour contestation.

Prévision. — L'A.S.M. a une proposition de réveillon ou soirée dansante pour la Saint-Sylvestre. Les intéressés sont invités à contacter M. Barbé pour voir si l'on peut donner suite.

SAINT-MACAIRE

8/12

Club de l'amitié

Le club fait une sortie au Relais Basque de Balizac, le mercredi 17 décembre. Les personnes intéressées doivent se faire inscrire au club ou chez M^{me} Caillaud. Le départ est prévu à 10 h 30, place de l'Horloge.

Les travaux au tunnel

10/12



Mise à jour de la face externe de la voûte par enlèvement du remblai (Photo J. Sanche)

En 1985 et 1986, une équipe de TUC a effectué des travaux au tunnel des Remparts. Ils consistaient en un disjointement et un rejointement de la voûte après brossage, et un aménagement d'embranchement en béton lavé teinté.

Les travaux en cours ont pour but d'assurer l'étanchéité de la voûte par rapport aux infiltrations

d'eau pluviale afin d'éviter une nouvelle fois la désagrégation des joints et les dépôts de lichens sur les pierres.

Ils consistent en une mise à jour de la face externe de la voûte par enlèvement du remblai apporté dessus; ensuite, coulage d'une chappe de béton enrobant la voûte, après mise en place d'une étanchéité à froid et recouvre-

ment par du sable (20 cm d'épaisseur). Enfin, rebouchage complet, nivellement du dessus et aménagement

d'un caniveau pour l'évacuation des eaux de pluie.

Tous ces travaux sont effectués

par l'équipe de TUC engagée par la commune et dirigée par Théo Albizu.

CENTRE DE SECOURS

Les sorties de novembre

1^{er} novembre. — Malade à domicile à Saint-Pierre-d'Aurillac, un malade évacué sur la clinique Sainte-Anne.

6. — Accident de la circulation à Saint-André-du-Bois. Une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçus les premiers soins par le médecin du corps. — Tentative de suicide à Verdélais, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps. — Destruction d'un nid de guêpes à Pian-sur-Garonne. — Transport d'urgence à Saint-André-du-Bois, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

8. — Accident de la circulation à Caudrot; deux victimes évacuées sur le C.H. Pasteur.

9. — Dégagement de chaussée à Saint-Macaire. — Accident de sport au stade Saint-Martin-de-Sescas; une victime évacuée sur le C.H. Pasteur.

10. — Transport d'urgence à Verdelais; un malade évacué sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps. — Chute sur la voie publique à Verdélais; une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

11. — Transport d'urgence à Verdélais; une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

13. — Transport d'urgence à Pian-sur-Garonne; une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne. — Accident de la circulation à Saint-André-sur-Bois; une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

15. — Destruction d'un nid de guêpes à Saint-Pierre-d'Aurillac.

18. — Destruction d'un nid de guêpes à Saint-Pierre-d'Aurillac.

20. — Accident de la circulation à Saint-Macaire. Une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps. — Accident de la circulation à Verdélais; une victime évacuée sur le

C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

24. — Transport d'urgence; une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

25. — Intervention à Saint-Pierre-d'Aurillac.

26. — Accident de la circulation à Saint-Pierre-d'Aurillac. Soins donnés sur place par le médecin du corps. — Feu de poêle à bois à Verdélais.

27. — Transport d'urgence à Saint-Macaire; une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps. — Feu de cheminée à Verdélais. — Accident de la circulation à Caudrot; pas d'intervention des sapeurs-pompiers.

30. — Assistance à personne en danger à Saint-André-du-Bois; une victime évacuée sur le C.H. Pasteur.

Collectif tiers monde du Langonnais

Le Collectif tiers monde du Langonnais accueillera ce vendredi 12 décembre prochain, à 21 heures, à l'Ecole des gens du voyage, à Toulence, Claire Alexandre, infirmière, qui revient du Nicaragua.

Les cinq mois qu'elle vient de passer dans ce pays sont riches d'observations et d'entretiens que Claire Alexandre se fera le plaisir de vous faire partager.

Elle sera accompagnée de M. René Dupuy qui a vécu dans ce pays sept ans en qualité de diéseliste et qui a pu, lui aussi, saisir « par le bas » les difficultés énormes que rencontre le peuple de ce pays.

Le Collectif tiers monde du Langonnais vous invite à venir nombreux écouter et échanger avec nos deux amis sur ces questions.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à M. Benito, tél. 56.62.87.43 (Caudrot); M^{me} Pouquet, tél. 56.63.05.17 (Saint-Maixant).

FOOTBALL/ ASM

Une bévue

Minimes B. — 2 - Beautiran, 3.

Juniors : 0 - Préchac, 4. — Ils étaient onze copains, les juniors, mais parmi eux, pas d'attaquants. Le score est sévère par rapport au match, mais patience et courage, on voit que ça vient avec une bonne ambiance.

Minimes A. — 5 - Le Caoulet, 1.

Cadets : 1 - Le Nizan, 2. — Ils ont perdu comme ils auraient pu gagner.

1 B : 1 - Lamothe, 3. — Un match de plus de perdu par nos réservistes, chez l'adversaire. Pourtant, ils savaient que Lamothe était coriace à domicile, mais deux expulsions macariennes anéantissaient toute envie de jouer, tant les nôtres devaient tout subir...

1^{er} : 0 - Sauvagnon, 1. — Terrain en excellent état, super arbitrage de M. Bernard Dupuch (22 ans) de Bor-

monumentale

deux-Bastide. Ils ne méritaient pas de perdre, les « petits rouges » devant la sympathique équipe de Sauvagnon. Bévue monumentale lors d'un cafouillage dans la surface de réparation de notre défense qui nous a coûté le partage des points à cinq minutes de la fin.

Distribution d'électricité

La distribution d'électricité sera interrompue sur le poste Le Moulin le 17 décembre, de 9 heures à 12 h 30, pour réparation urgente.

Le courant pouvant être rétabli, sans préavis, avant l'heure fixée.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à E.D.F., 33210 Langon, tél. 56.63.06.06.

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

1 B va à Lamothe. Départ du stade à 13 h 15.

Cadets reçoivent Le Nizan en lever de rideau de la première. Rendez-vous au stade, à 12 h 30.

Première reçoit Sauvagnon.

Classés troisièmes à quatre points devant nous, la tâche, si les nôtres maintiennent leur pression, n'est pas insurmontable, à condition qu'ils attaquent le match comme contre Pau. Espérons que le public sera présent et nombreux sur le stade.

Réunion. — Lundi 15 décembre aura lieu la réunion mensuelle du comité directeur de l'A.S.M., à 20 h 30, dans une salle de la mairie. Cet avis tient lieu de convocation.

Goûter de Noël. — Il aura lieu en deux temps cette année, vu l'importance de l'effectif de l'A.S.M. Tout d'abord samedi 13 décembre, à 18 heures. Sont attendus les minimes, cadets, juniors au foyer du stade. Il y en a cinquante-huit en tout.

Puis, samedi 20 décembre, à 14 heures, les débutants, poussins, pupilles, soit 40 éléments qui commenceront par un petit match entre eux. Puis à 16 heures, à table. Les parents des jeunes sont cordialement invités. Même les pâtisseries si éventuellement ils en font seront les bienvenues.

Carnet rose. — Julien est venu agrandir le foyer, avec sa grande sœur Sandra, de Robert Vignolles. Prompt rétablissement à Dany et vœux pour le bébé.

Départ à la retraite

A l'occasion du départ à la retraite de M. Nicoli, employé municipal, un vin d'honneur est offert par la municipalité. Il aura lieu samedi 13 décembre, à 18 h, dans la grande salle de la mairie.

Les personnes désireuses de manifester leur sympathie à M. Nicoli sont cordialement invitées à cette manifestation amicale.

L'Arbre de Noël du C.P.E.

Le traditionnel Arbre de Noël des écoles organisé par le C.P.E. en collaboration avec le corps enseignant aura lieu le dimanche 14 décembre, à partir de 15 heures, à la salle des fêtes de Saint-Macaire.

A cette occasion, danses et chants vous seront offerts par vos enfants, un intermède théâtral original vous sera proposé par la section théâtre du Prieuré, et comme chaque année, un buffet et une buvette seront à votre disposition. Nous terminerons la fête par le tirage de la bourriche et un chant interprété par l'ensemble des enfants.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour partager avec nous la joie de nos enfants.

FOOTBALL/ A.S.M.

Réception de Sauvagnon

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

Poussins vont à Aillas.
Pupilles vont à Auros.

Minimes B reçoivent Beautiran.

Juniors vont à Préchac.
Rendez-vous de tous ces joueurs au stade, à 14 heures.

56661

SAINT-MACAIRE - Tous les MARDIS

SUPER-QUINE

Cuisse de bœuf - Demi mouton - Quartiers de porc
Oies - Dindons - Jambons - Canards gras

6 F le carton - 50 F les 10

SAINT-MACAIRE 17/12

127899

**PERDU LE 15/12/86
BOXER FEMELLE**
répondant au nom de "AMY"
Tatoué oreille gauche :
n° GHF 003
Tél. 56.62.88.09

SAINT-MACAIRE 18/12

247311

**CADILLAC : 20-31/12, Journées commerciales
23-28/12, Exposition artisanale d'art
Nombreux lots : Tirages journaliers - Tirage final**

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie le jeudi 18 décembre, à 21 heures.

A l'ordre du jour : gestion assainissement, gestion camping.

Comme d'habitude les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

Comité des fêtes

L'assemblée générale du comité des fêtes de Saint-Macaire aura lieu le vendredi 19 décembre, à 21 heures, dans une salle de la mairie.

Toutes les personnes désirant se joindre à notre groupe sont invitées à assister à cette réunion. Nous souhaitons qu'elles seront nombreuses et nous les remercions par avance de leur présence.

Animation à la maison de retraite 19/12



Les uns écoutent l'orchestre pendant que...



..Les autres dansent (Photo J. Sanche)

Dernièrement, un concours de pétanque réunissant des pensionnaires de toutes les maisons de retraite publiques du département s'est déroulé à la maison de retraite.

Ce concours a lieu mensuellement dans un établissement d'accueil différent.

Un repas réunissait ensuite les participants.

Après celui-ci, les pétanqueurs et la grande majorité des pensionnaires de la maison de retraite se retrouvaient à la salle des fêtes, gracieusement prêtée par la municipalité afin de danser

ou d'écouter l'orchestre Laura Stunier venu spécialement de Bordeaux.

Puis, tout le monde se quitta heureux d'avoir passé une agréable journée qui brisait la monotonie quotidienne. Une expérience intéressante à renouveler !

Le troisième âge en fête

19/12



Les conseillers municipaux et leurs conjoints assurent le service



A la fin du repas, la bonne humeur est de rigueur

Le restaurant scolaire, désormais isolé phonétiquement, a accueilli le 7 décembre dernier les 65 Macariennes et Macariens âgés de plus de 65 ans disponibles pour participer au repas annuel du troisième âge. Le menu habituel, légèrement allégé, avait été reconduit cette année par la cuisinière, M^{me} Beauge : bouillon de poule et poule au pot avec son potentiel de farce, gigot de mouton flageolet ou rôti de bœuf, salade, fromages, bûche de Noël et galette des Rois, le tout arrosé de vins du terroir et conclu par mousseux et digestifs.

Avait été renouvelée également l'animation par une formation musicale pilotée par un Macarien, Jacques Gratecap, afin de faire chanter et danser les plus valeureux des convives, toujours présidés par la doyenne Germaine Cambois, désormais allègrement installée dans sa quatre-vingt-quatorzième année. Ce n'est que tard vers 19 h 30 que fut clôturé l'après-midi festif... A l'année prochaine.



Certains n'hésitent pas à s'improviser chanteurs (Photos J. Sanche)

Le débat dans la salle



Près de deux cents personnes ont participé à cette manifestation (Cliché « Sud-Ouest »)

Le 6 décembre, à la salle des fêtes, le Parti communiste inaugurerait un nouveau style de réunion dans le cadre de son opération nationale 800 villes - 800 débats.

Près de deux cents personnes se sont ainsi retrouvées, non plus pour un des habituels meetings déguisés en réunion ouverte, mais pour participer à un réel échange.

En effet les questions, les réponses, les échanges d'informations, les avis, les témoignages et prises de positions sont vraies parties de l'assemblée. A la tribune, Michel Hilaire, secrétaire de la section, se contentant de distribuer la parole, et si Louis Vianet, membre du bureau politique est intervenu dans les discussions, il n'a pas mobilisé la parole. A noter que des clips vidéo très courts ont lancé les débats qui ont tourné autour du mouvement lycéen, de

l'emploi et des dénationalisations. Une minute de silence a été respectée à la mémoire de Malik Houssekine, le jeune étudiant mort à Paris pendant le mouvement de contestation de la loi Devaquet.

Après plus de deux heures et demi de réunion, les militants et sympathisants du Parti communiste se sont quittés en se promettant de renouveler cette forme de rencontre qu'ils ont trouvée particulièrement vivante et enrichissante.

Fermeture de la mairie

Les travaux d'aménagement de la mairie étant quasiment terminés, le secrétariat de mairie va pouvoir s'installer dans son nouveau local.

Pour permettre ce transfert, les administrés sont avisés que la mairie sera fermée exceptionnellement le lundi 22 décembre toute la journée.

LA VIE DES CLUBS/ FOOTBALL

Le Week-end de l'A.S. Macarienne

SAMEDI

Gôter de Noël de l'école de football. — Comme tous les ans, la commission des jeunes de l'A.S.N. organise ce goûter ouvert aux débutants, poussins, pupilles. Les parents sont cordialement invités. Espérons une nombreuse participation, car c'est quand

même une quarantaine d'enfants qui fréquentent les cours de football et les petits seraient heureux d'associer leurs familles à leur joie.

Vétérans. — Ce samedi soir, reçoivent Preignac, à 20 heures, en nocturne, sur le terrain du Haut.

Minimes, cadets. — Repos durant la trêve.

Juniors. — Vont jouer un match de championnat à Saint-Martial, ce dimanche 21 décembre. Rendez-vous au stade de Saint-Macaire, à 14 heures. Match à 15 heures, à Saint-Martial. Responsables : MM. Duville, Eymier, Labajas.

1^{er} et 1^B. Reçoivent en amical les deux équipes correspondantes de Gironde, premier coup d'envoi à 14 heures, au stade de Saint-Macaire, ce dimanche 21 décembre. Entrée gratuite.

Cartes de membres honoraires. — Plusieurs éléments de l'A.S.N. se sont répartis la tâche pour faire les cartes de membres honoraires auprès des Macariens : supporters, sympathisants, amis du football, espérons un bon accueil à nos représentants, car toutes catégories confondues, c'est 172 licenciés joueurs que le club affiche avec dans l'effectif, 96 joueurs de moins de 16 ans, dur et difficile à gérer et diriger. D'avance, merci.

Vœux. — A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'A.S.N. souhaite à tous les siens, à leurs familles, leurs meilleurs vœux pour l'année prochaine.

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Photos, publicité, J. Sanche, cours Victor-Hugo, tél. 56.63.33.52.

Dépot. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépot. R. Querre, cours de la République.

Culte catholique. Samedi 20 décembre, à 19 heures, messe anticipée à Saint-Macaire. Dimanche 21 décembre, messes à 9 heures, Saint-André-du-Bois; à 11 heures, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Long, à Saint-Macaire. Tél. 56.63.03.91.

Ambulance. Turtaut, tél. 56.63.70.28.

Vétérinaire. Docteur Richard, à Bazas, tél. 56.25.01.05.

SOGEDO. Tél. 56.63.05.56.

Soins infirmiers. Caudrot, jour et nuit, tél. 56.62.81.05; Verdels, M^{me} Durbères et Prévost, tél. 56.63.26.99; Saint-Macaire, M. et M^{me} Braud, allée de Tourny, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse, lieudit « Hourquet », tél. 56.63.71.19.

Hospice. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Centre antipoisons. Tél. 56.96.40.90.

A NOTER

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.
Musée de poissons de mers tropicales Place de l'horloge, ouvert tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé du samedi 12 heures à mardi 9 heures.

Deuxième tournoi de tarot de la Grog'n'arts-Club

Le deuxième tournoi de tarot de la Grog'n'arts-Club aura lieu le dimanche 28 décembre, à partir de 9 h 30, dans une salle du Café des Arts.

Le gagnant du tournoi 1985, Joël Duffau, qui avait battu en finale Serge Tauzin, Alain Garlis et Denis Brouard, remet la Cup en compétition cette année.

Nous vous rappelons que les parties se déroulent sur quinze donnes marquantes.

Tous les joueurs de tarot intéressés sont priés de se faire inscrire chez Le Grog'nard, place de la Libération, 33490 Saint-Macaire, ou téléphoner au 56.62.38.29.

Un repas sera servi sur place pour un prix modique.

Les inscriptions seront définitivement closes le vendredi 26 décembre, à 12 heures.

SAINT-MACAIRE

20/12

56662

MARDI 23 DÉCEMBRE — SAINT-MACAIRE

SUPER-QUINE

1 cuisse de bœuf, 2 demi-moutons, 2 quartiers de porc, oie, jambon, canard gras et 9 dindes à la ligne
45 LOTS 6 F le carton - 50 F les 10

EN BREF

22/12

Langonnais. On s'interroge à Saint-Pierre-d'Aurillac, à Saint-Macaire et à Saint-Maixant sur le petit mystère de la disparition des plaques commémoratives du « 19 mars 1962 » (date officielle des accords d'Evian qui mettaient fin à la guerre d'Algérie).

Ces vols insolites auraient eu lieu la semaine dernière et les maires de ces localités ont porté plainte. « Pas de dégradations, tout a été démonté proprement » ont remarqué les gendarmes. Ces actes dont la connotation

politique n'échappe à personne n'ont pas été revendiqués. On sait que dans certains milieux on tient pour infamant de célébrer une guerre « perdue » par la France.

SAINT-MACAIRE

Le départ à la retraite de Florent Nicoli

M. et M^{me} Nicoli recevant le cadeau du personnel municipal présenté par M^{mes} Bouey et Dufau.

Samedi 13 décembre, le Conseil municipal avait organisé une réunion amicale pour fêter le départ à la retraite de M. Florent Nicoli, ouvrier d'entretien de la voirie à la commune. A 18 heures, les conseillers municipaux, les employés municipaux et les amis de M. Nicoli se réunissaient dans la grande salle de la mairie.

J.-M. Billa prenait la parole pour retracer la vie de labeur du futur retraité. Après avoir travaillé sur l'exploitation familiale, il devient tour à tour chauffeur de poids lourds, puis livreur de charbon à la Maison Cambois, en 1956. En 1957, il s'exile en Moselle pour revenir en 1966 et retrouver la Maison Cambois.

Après un passage aux Établissements Bodin qui le verra sillonner les routes de la région pour la livraison des bouteilles de gaz, il entre au service de la commune le 2 novembre 1971 comme « cantonnier » pour y demeurer jusqu'à la retraite. Pendant cette période, il sera également sapeur-pompier pendant 9 ans.

Le maire terminait son intervention en rendant hommage aux qualités de M. Nicoli, travailleur parmi les travailleurs, qui cons-



M. Nicoli découvre le cadeau du Conseil municipal en compagnie de MM. Billa et Sudéry (Photos « Sud-Ouest »; op. Sanche).

truisent le quotidien de notre société. Puis il lui remettait au nom du conseil municipal un superbe fusil de chasse.

Le personnel communal lui faisait cadeau d'un équipement complet pour la pêche, M^{me} Nicoli

recevant pour sa part une corbeille fleurie. Ces présents donnent une idée de la nouvelle orientation de la vie de M. Nicoli, une vie de loisirs que nous souhaitons longue et heureuse. Bonne retraite, Nino!

Les résultats du week-end

Samedi 20 décembre. — Débutants, poussins, pupilles étaient réunis au foyer de l'A.S.M. au stade, pour le goûter de Noël que le club offrait à ses jeunes pousses. Ils étaient trente-cinq, huit absents seulement. Une rencontre amicale de football était prévue, mais vu l'état des terrains, c'est à une séance de cinéma organisée par Michel Vidal qu'ont assisté les petits avec « Super Man », « Robin des Bois », « Charlot », un dessin animé relatant un match de foot joué par des animaux, du fou-rire. Les mamans qui avaient confectionné beignets, merveilles, crêpes et autres gâteaux, étaient présentes ainsi que de rares papas. Et la fin a vu prendre rendez-vous pour la fin de saison.

Vétérans, 2; Preignac, 6. — Prévu en nocturne à 19 heures sur le stade du Haut, ce match a eu lieu à 20 heures, Preignac ayant des empêchés. Néanmoins, quinze des locaux étaient présents. Répartis dans les deux formations, phases cocasses parfois, mais tout le monde s'est bien amusé, même la troisième mi-temps a vu vingt-quatre convives à table récupérer leurs forces. Le groupe marche bien.

Juniors, 0; Saint-Martial, 3. — Championnat en retard, rencontre à émotions. Le match devait avoir lieu chez l'adversaire, mais leurs deux terrains étant impraticables, c'est sur le terrain macairien annexe que la rencontre s'est déroulée.

I B, 0; Gironde B, 4. — Match amical. Mais où étaient les quinze réservistes pour former l'équipe?

Première, 3; Gironde, 2. — Formation de notre niveau. Rencontre des plus amicales ou tout le monde s'est beaucoup amusé. Comme en championnat.

Entraînement. — Un entraînement cette semaine seulement, vendredi 26 décembre, à 19 heures. Il serait bon

que chacun fasse l'effort d'être présent et ne pas se trouver d'excuse d'absence.

Animations, quines. — Il n'y a pas beaucoup de membres de l'A.S.M. aux lotos que le club organise, pourtant, c'est pour tous que ceci est fait. Prochain rendez-vous samedi 27, à 21 heures.

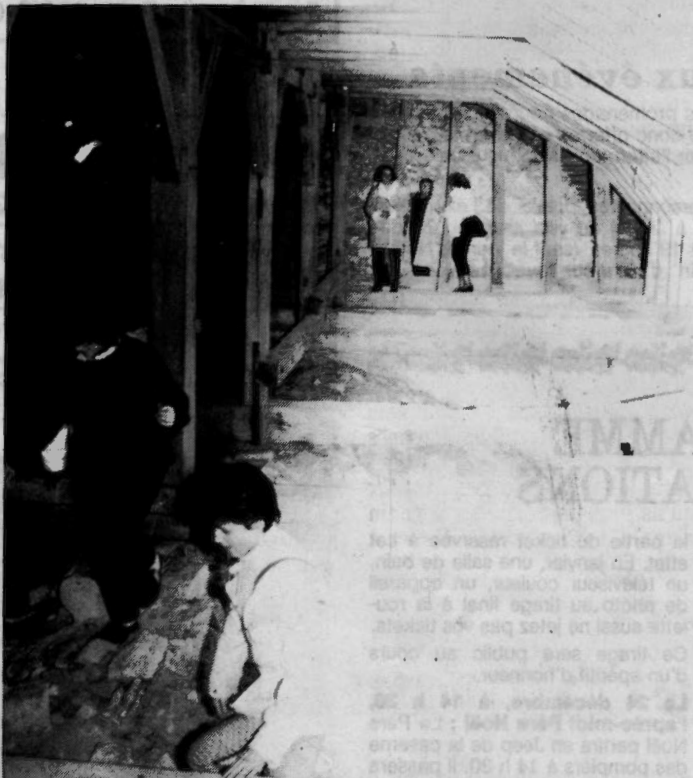
Incursion dans la préhistoire

C'était le 29 novembre dernier, un car de Macariens et d'amis des environs partait à 7 h 30 en direction de Lascaux pour découvrir la précieuse reconstitution de la célèbre grotte. Les peintures animalières, malgré la fraîcheur de la température, ont été appréciées à leur juste intérêt grâce aux explications claires et documentées des guides, car les contraintes du lieu obligèrent une répartition en deux groupes successifs.

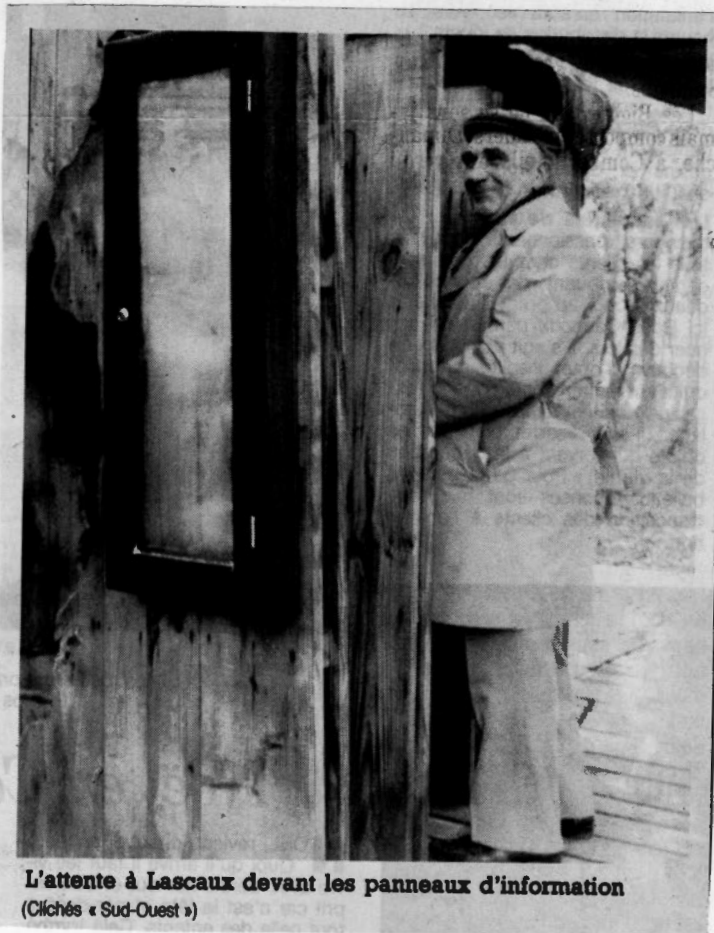
Après un déjeuner à Montignac, où longue table fut possible, ce fut l'accueil dans l'abbatiale médiévale de Saint-Amand-de-Coly, ceci par des membres de l'association locale de sauvegarde du patrimoine. Cet important vaisseau de pierre fortifié a pu être examiné sous toutes les coutures et en particulier dans ses parties habituellement les moins accessibles comme les combles.

Puis ce fut l'arrêt au domaine départemental du Thôt où sont dispensées des informations audiovisuelles complémentaires permettant de situer les peintures pariétales dans leur contexte d'origine. Des vitrines présentant en outre le processus technique qui a présidé à la reconstitution de Lascaux. Enfin sont réunis dans un parc des animaux vivants témoignant de ceux de la préhistoire, tels les aurochs. Leur sont associées des restitutions de l'habitat originel des hommes de la préhistoire.

Placée sous la maîtrise d'œuvre de Chantal Lalanne, la journée fut courte mais prise de tous, jeunes et moins jeunes, initiés ou profanes. Nul doute que le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire renouvellera l'expérience au printemps prochain.



La balade dans les combles de l'abbatiale de Saint-Amand-de-Coly



L'attente à Lascaux devant les panneaux d'information (Clichés « Sud-Ouest »)

Noël religieux

CONFESSIONS

Mardi 23 décembre. — 9 heures, Saint-André-du-Bois; 10 heures, Le Pian-sur-Garonne; 15 heures à 19 heures, Saint-Macaire.

Mercredi 24 décembre. — 10 h 30, hospice.

MESSES

Mercredi 24 décembre. — 19 heures, messe de la nuit au Pian-sur-Garonne; 21 heures, messe de la nuit à Saint-André-du-Bois; 23 heures, procession à la crèche et messe de la nuit de Noël à Saint-Macaire.

Judi 25 décembre. — 11 heures, messe chantée à la chapelle de l'hospice.

Le chorale participera à toutes les messes et assurera en polyphonie tous les vieux noëls, depuis « Il est né le divin enfant » jusqu'à « Douce nuit », en passant par « Au ciel sonne la trompette », « Joie sur terre »...

Les églises seront ouvertes une demi-heure avant les messes.

NOËL DES MALADES

A l'hospice, distribution de la communion le 24 décembre, à 9 h 30.

Dns les paroisses, le 2 janvier 1987 à partir de 8 h 30 à Saint-André-du-Bois jusqu'à 17 heures à Saint-Macaire. (En plus de la liste habituelle des malades visités, faire connaître au père-curé ceux qui désirent recevoir les sacrements pour Noël).

SAINT-MACAIRE. Salle des fêtes chauffée

Judi 25 décembre à 16 heures

SUPER-QUINE des jeunes du Château de Tardes

JAMBONS. DINDES. ROTIS DE BŒUF

Lots habituels. Paniers d'huîtres

6 quartiers de mouton. 1 caisse de bœuf

Ouverture des portes à 15 heures

ASSAINISSEMENT

Premiers coups de pelle face à Langon

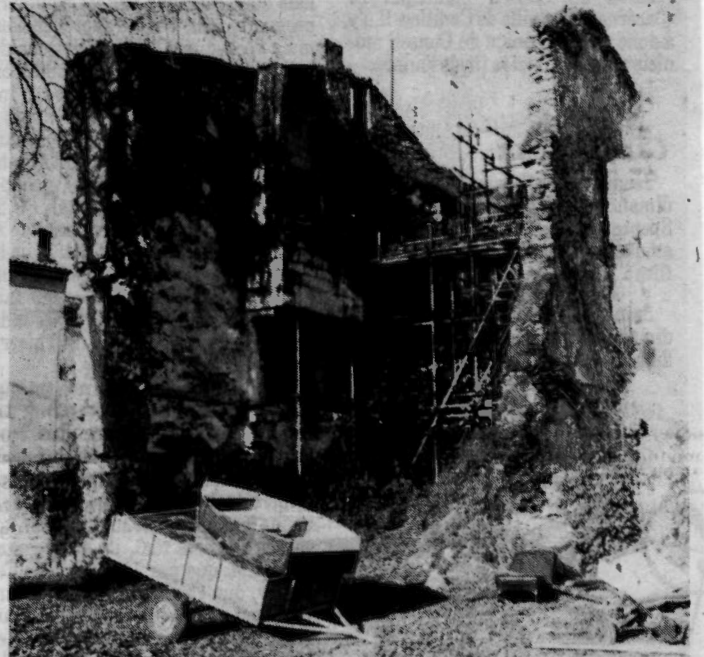
Décembre marquera l'entrée dans les faits d'une réalisation depuis longtemps étudiée par les quatre communes de Saint-Macaire, Saint-Maixant, Verdélais et Pian, c'est-à-dire la mise en place de l'assainissement.

En effet, l'entreprise Capraro vient de poser la canalisation de refoulement qui raccordera le futur réseau à la station d'épuration de Langon, la portion déjà installée part de la future station de pompage sous vide de la porte Rendesse et s'arrête au pied du nouveau pont : la traversée du pont sera exécutée au mois de mars, en même temps que les travaux de consolidation du tablier en béton précontraint. Mais dès janvier sera posée la portion langonnaise de refoulement, du pont à la station proprement dite, ce-

pendant que le raccordement nécessaire pour Saint-Maixant et Verdélais sera effectué l'an prochain.

D'ores et déjà, la construction de la station de pompage sous vide impose à la commune de Saint-Macaire la restauration du rempart Rendesse. La cuve de la station participera au renforcement de l'ouvrage, ce dernier confortant l'ancrage au sol de la cuve résistante aux effets des inondations.

Le Conseil syndical intercommunal se pose actuellement le problème du choix du mode de gestion du réseau (régie ou affermage) ainsi que du mode de recouvrement du coût non subventionné des travaux sur les abonnés (surtaxes sur la consommation et ou taxe de raccordement). Affaire à suivre...



Le site de la station de pompage sous vide au pied du rempart Rendesse (Clichés « Sud-Ouest »)



La canalisation de refoulement et son tracé en direction du nouveau pont

Agenda de Noël

CULTE

Messe. A la chapelle de la maison de retraite à 11 heures.

Football à l'A.S.M.

27/12

Journée du district : ce dimanche 29 décembre, le District Sauternais et Graves organise sa journée sportive et l'A.S.M. y sera représenté par Jean-Loup Dutreuilh et Eric Lamothe. Espérons que le public macarien viendra nombreux les voir évoluer.

Deuil : les trois joueurs de l'A.S.M., André, Alain et Thierry Mallié viennent de perdre leur chère grand-mère. L'A.S.M. se joint à eux en cette douloureuse circonstance.

Vœux : à l'occasion du Nouvel An, le bureau directeur de l'A.S.M. adresse ses meilleurs souhaits pour 1987 à tous les siens et leurs familles, dirigeants, joueurs, supporters, amis et sympathisants.

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Photos, publicité, J. Sanche, cours Victor-Hugo, tél. 56.63.33.52.

Dépôt. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépôt. R. Querré, cours de la République.

CULTE CATHOLIQUE

Messe anticipée. Samedi 27-12, à 19 h, à Saint-Macaire. Dimanche 28-12, messes à 9 h à Saint-André-du-Bois; à 11 h à Saint-Macaire; à 18 h 30 à Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompier. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Médeville, à Cadillac, tél. 56.27.10.09.

Ambulance. Claverie, à Cadillac, tél. 56.63.05.53.

Vétérinaire. Docteur Cornelis, à Grignols, tél. 56.25.52.38.

SOGEDO. Tél. 56.63.05.56.

Soins infirmiers. Caudrot (jour et nuit), tél. 56.62.81.05. Verdélais, M^{me} Durbercs et Prévost, tél.

56.63.26.99. Saint-Macaire, M. et M^{me} Braud, allée de Tourny, tél. 56.63.40.21. Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse, lieu dit Hourquet, tél. 56.63.71.19.

Hospice. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Centre antipoison. Tél. 56.96.40.90.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée de poissons de mers tropicales. Place de l'Horloge, ouvert tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

L'arbre de Noël des écoles



Les élèves du primaire chantent sous la direction de Philippe Langel



Lou Roudeou par les petits de l'école maternelle (Ph. J. Sanche)

Dimanche dernier, le Conseil local des Parents d'élèves présentait le traditionnel Arbre de Noël des écoles, en collaboration avec les enseignants des écoles primaire et maternelle.

Pendant plus de trois heures, une nombreuse assistance a pu apprécier le programme varié préparé par les maîtres des différentes classes et joué par leurs élèves.

Programme éclectique, puisqu'il offrait des danses gasconnes, une bourrée auvergnate, les Schtroumps, une polka viennoise de Strauss et se terminait par une évocation historique du Moyen Age, « soirée château fort ».

La section théâtre du Prieuré, dirigée par Noëlle Rochelais, participait également à la fête et interpréta un spectacle original, « la Polka des jouets ».

L'école de musique du Prieuré

s'était jointe au spectacle et ses animateurs Jacky Gratecap et Philippe Langel présentèrent les chants de Noël appris aux élèves avec en final « Une fleur m'a dit » qui réunissait tous les enfants du primaire.

SAINT-MACAIRE

56663

SAINT-MACAIRE - MARDI 30 DÉCEMBRE

SUPER-QUINE

1 cuisse de bœuf - 2 demi-mouton - 2 quartiers de porc - Oies
Jambons - Canards gras et 9 dindes à la ligne

45 lots - 6 F le carton - 50 F les 10

Assemblée générale du Roseau Macarien

Elle aura lieu le dimanche 4 janvier, à 10 heures, dans une salle de la mairie de Saint-Macaire.

A l'ordre du jour : renouvellement du bureau, lieux et dates des concours, attribution des challenges et coupes, bilan moral et financier de l'année 1986.

La présence du plus grand nombre de pêcheurs serait souhaitable. A 12 heures, un vin d'honneur sera servi pour clôturer cette réunion.

Animation à la maison de retraite

Alors que se déroulait la fête des écoles publiques, l'école privée Notre-Dame du Rosaire avait préparé un petit spectacle-animation pour l'ensemble des pensionnaires de la maison de retraite.

Chants et poèmes se sont succédé, terminés par un goûter de fête accompagné de brioches.

« Jacky » pour les uns, M^{me} Roby pour les autres, s'est affaïssée soudainement, emportée à l'orée de ses 60 ans par un malaise cardiaque alors qu'elle dînait avec sa mère dans la maison familiale de Soullignac.

« Jacky », ce fut d'abord et avant tout l'enseignante qui de 1953 à 1981, a formé plusieurs générations de Macariens au stade du cours moyen deuxième année. Passée d'abord par Buybarban, Castelvieil et Pondaurat, elle choisit de s'enraciner à Saint-Macaire où elle acheva sa carrière comme directrice de l'école des filles. Pour autant, l'ouverture imprégnait sa ligne pédagogique : dans sa classe ont été expérimentées la plupart des méthodes actives, que soit ateliers libres, rédaction du bulletin par les élèves ou gestion de coopérative scolaire. Plus généralement tout ce qui développait le sens de la sociabilité chez l'enfant l'intéressait. D'ailleurs, il arrivait que les récréations dépassent largement l'horaire imparti dès lors que les élèves avaient mis en œuvre un jeu pédagogiquement profitable. Parfois même, c'est un exemple, des tapis étaient amenés de chez soi pour compléter la mise en scène d'un cirque dans la cour de l'ancienne école des filles.

Mais M^{me} Roby, ce fut aussi l'in-fatigable animatrice de la vie macarienne en prolongement du monde scolaire. Dès son arrivée, elle prit en charge les destinées de l'amicale des anciennes élèves de l'école publique pour organiser de mémorables concerts annuels. La fermeture de l'ancienne salle de l'Eldorado et la généralisation de l'entrée en sixième (qui rendait indisponibles les adolescents) mit fin à un tel cycle. Simultanément elle s'investit dans le Comité des fêtes et c'est tout naturellement qu'elle devint la plus jeune conseillère municipale en 1959, invitée à se présenter par M^{me} Campot, directrice de l'école maternelle, alors indisponible. Son goût prononcé pour les voyages l'avait tôt averti de la qualité du patrimoine architectural de Saint-Macaire : elle figure donc parmi les fondateurs de la société Histoire et tourisme en 1963 qui contribue

d à stopper efficacement le sacage du passé local. Elle en devint d'ailleurs présidente au moment où se précisait le chantier bénévole de jeunes du Prieuré. Elle était à ce jour présidente d'honneur du Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire, dont elle suivait avec toujours autant d'intérêt les activités.

Conquise par Saint-Macaire et promotrice de son patrimoine, elle l'était essentiellement au travers de sa jeunesse. Bien sûr, il y avait son métier, mais il y avait aussi l'appui constant apporté aux initiatives des adolescents : en 1967 il fut décisif dans la création du foyer des jeunes et d'éducation populaire, devenu plus tard l'association le Prieuré. En collaboration avec Christian Desmoulins, Gilles Labrousse et Claude Lorient, elle évita la reconduction du partage des jeunes entre catholiques et non catholiques. Dans l'organisation des sorties collectives comme dans le « chaperonnement » des soirées dansantes, M^{me} Roby répondait toujours présent et exerçait une bienveillance de chaque instant.

Car le goût du contact, la disponibilité et le dynamisme de Jacqueline Roby ont fait l'unanimité des Macariens. Et ceci ne peut être effacé par le triste épisode de son échec aux élections municipales de 1965 où fut mis en cause le caractère provisoire de sa présence à Saint-Macaire, en raison de son statut d'institutrice : il fallait oser ! Elle en fut sans nul doute blessée, mais cela ne l'empêcha pas à partir de 1976 de participer activement à la création et au développement de l'Association d'aide à domicile des personnes âgées qui aujourd'hui dessert pratiquement soixante-dix usagers avec neuf aides ménagères. Elle en assura efficacement la trésorerie jusqu'à ses derniers instants : à ce titre, elle venait d'être membre du conseil d'administration de la maison de retraite.

Jacqueline Roby n'était pas née à Saint-Macaire vient de perdre une « vraie » macarienne.

(Cliché « Sud-Ouest »)

SAINT-MACAIRE

30/12

NÉCROLOGIE

Jacqueline Roby : un départ prématuré

